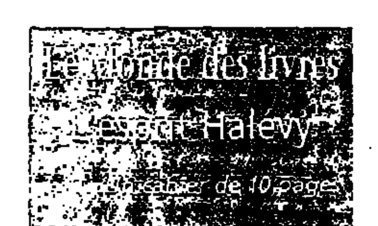


Le Monde



CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15922 – 7 F | VENDREDI 5 AVRIL 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Gigastorage : les élus de Belfort se démarquent de M. Dimitrov

A BELFORT, l'émotion créée par l'affaire Gigastorage reste forte. Notre enquête met en évidence l'affrontement de deux camps : la justice et les élus qui s'accusent mutuellement de défendre une « coquille vide » – l'entreprise d'informatique, dans un cas ; le dossier judiciaire, dans l'autre. La confrontation, mercredi 3 avril, entre M. Proust, président du conseil général du Territoire de Belfort, et M. Maillot, directeur de l'agence de développement du département, tous deux proches de M. Chevènement, n'a pas révélé d'éléments nouveaux. Toutefois, les proches de ce dernier se démarquent de M. Dimitrov, le PDG de l'entreprise, l'accusant de s'être « conduit comme un gangster » à propos de la venue de travailleurs malais.

Lire page 6

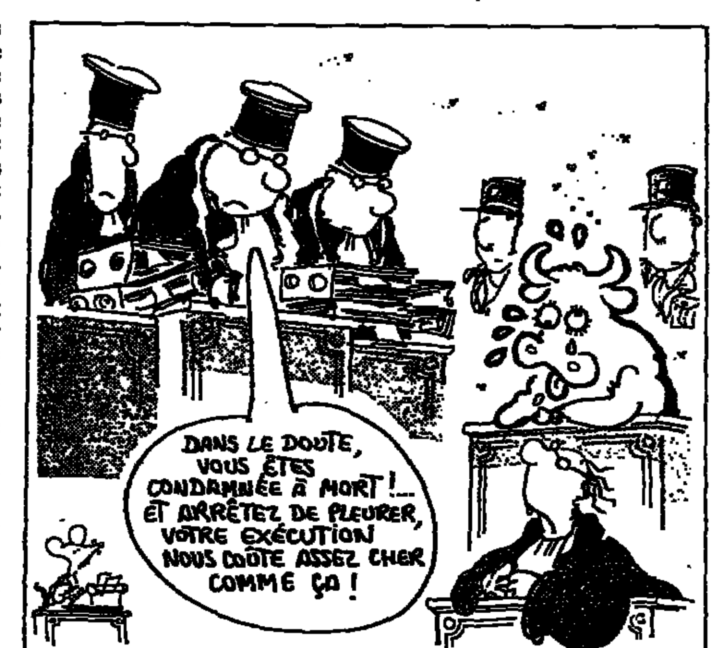
Le gouvernement envisage d'abattre 70 000 veaux d'origine britannique

Londres continue de contester les décisions européennes

LE GOUVERNEMENT français envisage de procéder à l'abattage des 70 000 à 80 000 veaux d'origine britannique vivant en France. Des négociations sont en cours entre les pouvoirs publics français et les représentants des professions concernées. Selon le ministère des finances, les 11 milliards de francs que coûteront à la Communauté, en cinq ans, les mesures décidées à Luxembourg afin d'enrayer la crise de la « vache folle », comprennent environ 120 millions de francs pour l'abattage des veaux britanniques élevés hors de Grande-Bretagne. Les fabricants de farines animales dont l'utilisation a été interdite dans l'alimentation des bovins, redoutent que leur activité soit sinistrée. A Londres, le ministre de l'agriculture, qui refuse toujours d'avaliser le compromis élaboré par ses collègues des Quinze, demande la levée de l'embargo sur les viandes bovines britanniques.



Lire pages 2 et 32



Le Crédit lyonnais toujours en sursis

Un troisième plan de sauvetage paraît nécessaire

LE GOUVERNEMENT se trouve dans une situation inextricable sur le dossier du Crédit lyonnais, tout comme ses prédécesseurs. En dépit des deux plans de sauvetage conçus en 1994 et 1995, dont le second a été voté par le Parlement et entériné *in extremis* par la Commission de Bruxelles, la banque publique n'arrive pas à se redresser. Le retour à l'équilibre en 1995 (13 millions de francs de bénéfices), afin d'exorciser les 21 milliards de pertes accumulées entre 1992 et 1994, de rassurer les clients et de redonner le moral au personnel, ne fait pas illusion aux yeux des spécialistes. Le climat social se dégrade rapidement et certains craignent de voir se reproduire une situation similaire « *à celle d'Air France ou de la SNCF* ». Sans un petit miracle du côté de la conjoncture, la banque ne pourra pas faire face cette année aux contraintes nées du dernier plan.

Les pouvoirs publics cherchent par-dessus tout à éviter d'apporter à nouveau leur aide à la banque tant le coût politique d'une renégociation du plan à Bruxelles et de la modification de la loi semble élevé. Pourtant, sauf à prendre le risque d'un « pourrissement » financier et social dont on ne peut mesurer aujourd'hui les conséquences, le gouvernement sera contraint de soutenir une nouvelle fois le Lyonnais. Bercy cherche par tous les moyens à gagner du temps et à repousser les échéances en dépit des déclarations du ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, qui, à la sortie d'une rencontre le 19 mars avec Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, expliquait qu'il fallait « *aider le Crédit lyonnais à poursuivre sa restructuration* ». Le directeur de cabinet de M. Arthuis, Christian Noyer, nous a pour sa part déclaré : « *C'est avant tout à l'entreprise et à ses dirigeants de faire des efforts et de démontrer leur volonté de se redresser* ».

Lire page 20

Paris-Bamako, aller et retour

LES SOCIALISTES ont vivement protesté après l'adoption, mercredi 3 avril, par la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine, de plusieurs propositions visant à renforcer le dispositif législatif contre l'immigration. La détermination affichée par les députés RPR et UDF – majoritaires au sein de cette commission – à revoir la loi Pasqua de 1993 pourrait convaincre le gouvernement de rouvrir ce dossier. De son côté, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, prépare plusieurs mesures renforçant les contrôles. Ainsi un projet de loi pourrait-il être adopté par le conseil des ministres en mai.

L'affaire des familles africaines sans papiers expulsées de l'église Saint-Ambroise a renforcé la volonté de la droite. « *Le gouvernement ne pourra pas laisser retomber le soufflé* », estime un membre de la commission d'enquête. Cette affaire a également mis en lumière les conditions dans lesquelles s'effectue une immigration en provenance d'Afrique noire. Dans certaines régions du Mali, l'émigration est quasiment obligatoire, presque considérée comme un rite de passage. « *C'est notre école à nous, on apprend des vies multiples* », explique un habitant du pays Soninké.

Syllamamadou, 31 ans, qui faisait partie des expulsés reconduits à Bamako par vol charter le 28 mars, ne sait pas encore s'il retournera au village ou tentera une nouvelle fois sa chance à Paris. Il avait réussi à travailler comme clandestin dans le bâtiment. Dans la région parisienne, le foyer Bara de Montreuil (Seine-Saint-Denis) est le centre de gravité de la communauté malienne. Son organisation est calquée sur les structures traditionnelles des villages. Et la solidarité entre « réguliers » et « clandestins » est plus qu'une règle : une obligation.

Lire pages 10 et 11

L'ex-professeur de Berkeley est-il le tueur à la bombe ?

WASHINGTON
de notre correspondant

Cela faisait plus de dix-sept ans qu'il narguait l'Amérique. Dans son registre, celui d'un terroriste maniaque, « Unabomber » avait une sorte de génie : ses colis piégés étaient réalisés à la perfection, avec la précision d'un horloger et la patine d'un orfèvre. Il travaillait à son rythme, refusant les grandes cadences. Seize colis en tout, moins d'un par an, mais un bilan sinistre : trois morts et vingt-trois blessés. Il avait cependant commis deux erreurs qui ont entraîné son arrestation, mercredi 3 avril, du côté de Stemple Pass, près de la bourgade de Lincoln, dans l'Etat du Montana.

La première eut lieu en 1987, à Salt Lake City. Un commerçant avait été grièvement blessé par l'explosion du paquet laissé par « Unabomber » à la porte de son magasin, mais celui-ci avait été aperçu par un témoin. Depuis, le portrait-robot de l'homme le plus recherché d'Amérique était devenu familier : des lunettes noires, des cheveux bouclés, une moustache. Sa seconde erreur est probablement due au souci d'être reconnu. En septembre dernier, il avait demandé au *New York Times* et au *Washington Post* de publier un long manifeste de 35 000 mots, promettant en échange de cesser toute activité terroriste.

A la demande du gouvernement, les journaux s'étaient exécutés. Mais le pamphlet, qui appelait à une révolution pour lutter contre le caractère inhumain de la société techno-industrielle, révélait bien des choses sur le caractère de l'auteur, un individu manifestement éduqué. Pour le FBI, comme pour la propre famille de Ted John Kaczynski, ce fut comme un déclic.

Ainsi, grâce à une dénonciation familiale, la plus longue chasse à l'homme de l'histoire américaine s'est-elle achevée dans une maisonnette isolée du Montana. Certes, Ted John Kaczynski n'est encore qu'un suspect. Mais tout semble indiquer que cet ancien professeur de mathématiques de l'université de Berkeley, né en 1942, est bien « Unabomber ». Etonnant parcours : diplômé de Harvard en 1962 et de l'université du Michigan en 1967, il a enseigné à Berkeley jusqu'en 1969, année de sa démission.

De cette époque date sans doute son étrange cheminement mental, qui lui fit d'abord choisir ses victimes parmi les universitaires. Depuis une dizaine d'années, il vivait dans le Montana, comme un ermite. Il était cependant connu à Lincoln (1 000 habitants), où on le voyait arriver sur sa bicyclette déglinguée pour se rendre à la bibliothèque et à l'épicerie. C'était un homme discret, plutôt timide, qui ne demandait rien à personne. Il façonnait lui-même, à la main, tous les éléments de ses engins de mort – jusqu'aux vis –, comme un artisan méticuleux.

Laurent Zecchini

La disparition de Ron Brown

Le secrétaire américain au commerce a trouvé la mort dans un accident d'avion survenu à proximité de Dubrovnik, en Croatie. Ron Brown, qui avait grandi à Harlem, était un proche de Bill Clinton. p.32

Pertes historiques chez Daimler Benz

Le groupe allemand ne versera aucun dividende pour 1995. C'est une « première » depuis 45 ans, Le président du directoire parle d'une « *année d'apurement général* ». p.18

Les crimes du « Temple solaire »

La justice suisse considère que la plupart des membre de l'Ordre du Temple solaire retrouvés morts en 1994 ont été assassinés. p.12

Clovis controversé

Karl Ferdinand Werner et Jean-Clément Martin analysent les polémiques suscitées par la commémoration en cours. p. 16

Nos ancêtres les Africains

D'après une étude sur les populations subsahariennes, nos proches ancêtres seraient issus d'une même communauté initiale qui aurait essaimé, il y a environ 100 000 ans. p. 23

Premier bilan théâtral

Le premier bilan de la saison est inquiétant, à l'exception de quelques coups d'éclat. p. 27

International	2	Agenda	26
France	6	Abonnements	26
Société	10	Météorologie	26
Carnet	13	Mots croisés	26
Horizons	14	Culture	27
Entreprises	18	Guide culturel	29
Finances/marchés	20	Communication	30
Aujourd'hui	23	Radio-Télévision	31

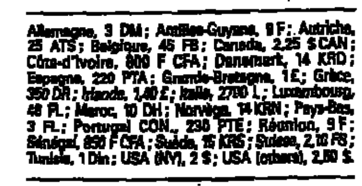
Le bulldozer de la finance

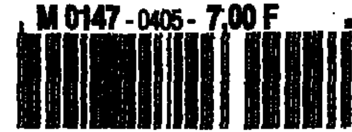


ALBERT FRÈRE

UN GÉANT de l'audiovisuel européen est né après l'accord entre la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et Bertelsmann. Cette union prépare le paysage de la télévision numérique. A soixante-dix ans, Albert Frère, le patron belge de la CLT, apparaît comme un bulldozer de la finance.

Lire pages 14 et 30


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0405 - 7,00 F

POINT DE VUE

Pour sortir du chômage

par Michel Rocard

LA France consacre environ 330 milliards de francs pour le soutien aux personnes sans emploi. Nous approchons de 5 % du PNB. Aucune de ces dépenses n'est directement créatrice d'emploi. Si le chômage diminuait massivement, les économies seraient aussi massives. L'urgence est donc d'en arriver au traitement économique du chômage. Comment créer des emplois ?

Trois voies seulement jusqu'à présent ont été pratiquées. La première consiste à accélérer la croissance. Toute croissance est bonne à prendre. Mais il est clair que notre marge de liberté pour susciter une accélération en France seulement est presque nulle. Et, susciterait-on une croissance à 4 % par an, il faudrait tout de même trente ans pour résorber notre niveau actuel de chômage !

La deuxième voie consiste à encourager, par détaxation et surtout par subvention, des formes particulières d'emplois. Dans sa version soutien à l'offre d'emploi, cette politique rencontre vite ses limites, hélas. Une autre inspiration conduit à subventionner partiellement telle ou telle catégorie d'emplois, celle des jeunes ou celle des chômeurs de longue durée. Ainsi sont nés les CRE, les CES, les CIE. J'ai ma part de paternité dans cette longue série, mais il faut avoir le courage de dire les choses : de telles mesures n'ont pas d'autre effet que de changer l'ordre dans la file d'attente des chômeurs, sans par elles-mêmes avoir jamais créé un seul emploi.

Reste une seule piste sérieuse, la troisième, très insuffisamment explorée. Il faut et on peut partager autrement la quarantaine de milliards d'heures de travail annuellement offertes.

Dès l'énoncé, les objections fusent. D'abord, ce serait malthusien. Mieux vaudrait travailler plus que moins. Faux : une telle idée n'a rien de malthusien et s'accommoderait fort bien – cela en faciliterait la mise en œuvre – de beaucoup plus d'heures travaillées par an.

Lire la suite page 17

Michel Rocard *est député (PS) européen et ancien premier ministre.*

ÉPIZOOTIE Les autorités britanniques, qui n'ont toujours pas signé le compromis élaboré par les ministres de l'agriculture européens mercredi 4 avril à Luxembourg, demandent de nouveau avec insistance la levée de l'embargo sur toutes leurs exportations de viandes. Londres semble toutefois disposé à mettre en œuvre le programme d'abattage des vaches contaminées décidé à Luxembourg, mais sans en fixer l'échéancier. ● LES EXPERTS de l'Organisation mondiale de la santé, réunis mercredi 3 avril à Genève, ont élaboré une série de recommandations visant à protéger les consommateurs. Ils recommandent notamment l'arrêt de la consommation des abats d'origine bovine. ● LEURS ÉQUIPEMENTS n'étant pas conformes aux nouvelles règles européennes, les fabricants français de farine animale devront procéder à de coûteux investissements.

Londres remet en cause les mesures anti-« vache folle » prises par l'UE

« Notre bœuf n'a jamais été aussi sain », déclare le ministre britannique de l'agriculture qui demande, une nouvelle fois, la levée de l'embargo sur les viandes imposé par l'Union européenne

LONDRES
de notre correspondant

« Notre bœuf n'a jamais été aussi sain. (...) C'est un produit dont nous pouvons être fiers. (...) Nos contrôles sont infiniment meilleurs qu'en Europe continentale où de nombreux cas de maladie de la vache folle (ESB) existent mais n'ont pas été détectés ! » : ces déclarations, mercredi 3 avril, du ministre britannique de l'agriculture, Douglas Hogg, à son retour de Luxembourg où il avait, le matin même, refusé d'avaliser formellement le compromis européen sonnent comme un défi à ses partenaires de l'Union. Le ministre britannique, jouant sur le même registre, a aussi qualifié d'*« injustifiée, non fondée sur une analyse scientifique, disproportionnée »* l'interdiction d'exporter le bœuf britannique. Il a de nouveau demandé l'abrogation de cet embargo dont il veut faire vérifier la légalité.

Responsables de la crise pour M. Hogg : l'opposition travailliste, qui a semé le trouble dans les esprits, la *« décision précipitée »* de l'Union européenne ainsi que *« la réaction de panique d'autres pays »*. Il a toutefois annoncé des mesures pour soutenir l'industrie agroalimentaire et sa décision de *« faire les préparatifs pour mettre en application aussi rapidement que possible »* – mais sans fixer aucune date – l'abattage des bovins de plus de trente mois. Il a précisé qu'*« il ne s'agit pas d'un plan obligatoire »* et que l'idée des autres Européens d'abattre les troupeaux contaminés par l'ESB est *« exagérée »*. Pour le gouvernement de M. Major, secoué comme rarement dans cette crise, il s'agit de faire face, d'afficher son patriotisme. Londres n'entend pas se laisser marcher sur les pieds par ses partenaires qui l'ont *« humilié »*, pour reprendre le titre de l'*Evening Standard*.

DÉLAI

Cette attitude convaincra-t-elle une profession sinistrée ou des éleveurs qui attendent toujours, quinze jours après le début de la crise, des instructions de leur ministère sur ce qu'ils doivent faire ? En particulier les producteurs de bœuf de qualité comme l'angus, très peu affectés par l'épizootie mais qui ont sombré avec ceux de vaches laitières de réforme issues de troupeaux atteints à plus de 50 %, nourries de farines douteuses et bradées sur les marchés étrangers. Des députés ont demandé que ces animaux soient exemptés de l'embargo.

L'autre leitmotiv de M. Hogg a été la nécessité de rétablir la confiance du consommateur. Mais il faudrait pour cela que Londres et ses scientifiques présentent un dossier sans failles. Or, M. Hogg a refusé de reconnaître qu'il existait un test d'ESB, pourtant présenté par le docteur Harash Narang. On sait par ailleurs que, la semaine dernière encore, on continuait à fertiliser certains champs avec du sang et des déchets d'abattoirs ; on a aussi appris que la tuberculose menace certains élevages de porcs et que la qualité de la volaille laisse à désirer. On sait encore que, six ans après l'annonce des premières mesures contre l'ESB, elles n'étaient pas respectées par 43 % des abattoirs.

La crise aurait sans doute été moins dramatique si Londres avait, au moment même où son ministre de la santé révélait le lien possible entre l'ESB et la maladie de Creutzfeldt-Jakob, mis en place les mesures pour y remédier. Il aura fallu attendre deux semaines alors que M. Hogg et les éleveurs avaient fait il y a dix jours des propositions proches de celles annoncées mercredi. Pourquoi un tel délai ? Faut-il y voir une impréparation devant l'ampleur du mouvement de panique ? Ou bien la gestion d'une crise visant à faire pression pour obtenir de Bruxelles le maximum d'aide ?

Toujours est-il que cette affaire illustre l'hostilité de Londres à la réglementation européenne, en particulier sur l'hygiène et la santé publique. Dans son « Livre blanc » sur l'Europe, publié le 12 mars, le Foreign Office réclamait ainsi, à la rubrique « déréglementation », *« l'amendement ou l'abolition de directives trop pesantes »*. *« Nous avons en particulier suggéré*, pouvait-on lire dans ce document, *que les règles sur l'hygiène alimentaire étaient spécialement mûres pour révision. »*

Patrice de Beer

L'OMS recommande l'arrêt de la consommation des abats d'origine bovine

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Haro sur la consommation des abats bovins et sévère mise en garde contre l'usage des farines d'origine animale. Au terme d'un huis-clos d'un jour et demi, un groupe d'une dizaine de scientifiques, appartenant à diverses disciplines et auxquels étaient associés de nombreux observateurs internationaux, a formulé, mercredi 3 avril, une série de recommandations sanitaires qui seront adressées très prochainement à l'ensemble des autorités gouvernementales des pays membres des Nations unies. Pour l'essentiel, la réunion était consacrée à la maladie de la « vache folle » (ESB, encéphalopathie spongiforme bovine) et aux risques potentiels de contamination de cette affectation pour l'espèce humaine. Les organisateurs ont fait valoir lors d'une conférence de presse que seule la science, ses acquis et ses incertitudes, avaient été pris en compte dans l'analyse des données et la gestion des risques sanitaires.

● **Les animaux contaminés** : pour l'*Organisation mondiale de la santé (OMS), il est* dorénavant clair qu'aucune partie de *« quelque animal que ce soit »* ayant présenté des signes d'encéphalopathie spongiforme transmissible ne doit être introduite dans quelque chaîne alimentaire que ce soit, humaine ou animale. Tous les pays doivent veiller à ce que les animaux atteints soient abattus et éliminés de manière à ce que l'agent infectieux ne puisse pénétrer dans aucune chaîne alimentaire. Tous les pays doivent revoir les procédures d'extraction pour garantir l'inactivation efficace des agents responsables de la maladie. Par ailleurs, toujours selon l'OMS, tous les pays devraient mettre en place des systèmes de surveillance continue. Ils devraient aussi rendre obligatoire la notification de l'ESB, conformément aux recommandations formulées par l'Office international des épizooties dont le siège est à Paris.

● **La consommation des abats** : pour l'OMS, les pays dans lesquels l'ESB existe, que ce soit de manière épidémique ou sporadique, ne devraient pas permettre que des tissus susceptibles de contenir l'agent *pathogène soient introduits dans quelque* chaîne alimentaire que ce soit, humaine ou animale. Cette recommandation, si elle était très largement appliquée, devrait conduire à l'arrêt de la consommation de l'ensemble des abats d'origine bovine.

● **La fabrication de farines** : tous les pays devraient interdire l'utilisation de tissus de ruminants dans les aliments de ruminants. En d'autres termes, l'OMS recommande d'interdire l'alimentation de l'ensemble des ruminants à partir de farines fabriquées avec des carcasses de chèvres, de moutons ou de bovins. A l'inverse, les farines issues de ruminants peuvent être données aux non-ruminants (les volailles et les porcs notamment) et inversement.

● **Le lait et les produits laitiers** : selon l'OMS, *« le lait et les produits laitiers, issus d'animaux affectés par l'ESB, n'ont révélé aucune affectivité et les données relatives à d'autres encéphalopathies spongiforme animale et humaine tendent à prouver que le lait ne transmet par ces maladies. Le lait et les produits laitiers sont donc considérés comme sûrs, et ce même dans les pays où l'incidence de l'ESB est élevée »*. Toujours selon l'OMS, *« la gélatine* [d'origine bovine] *est considérée sans danger pour la consommation humaine puisque sa préparation passe par un processus d'extraction chimique qui détruit l'affectivité de l'ESB. »*

● **Les produits médicamenteux** : ces produits, souligne l'OMS, diffèrent de la nourriture puisqu'ils peuvent être soit injectés, soit consommés par voie orale. Des mesures visant à réduire le risque de transmission de l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine avaient déjà été élaborées lors d'une réunion internationale de 1991 et continuent à être applicables. Ces mesures devront à l'avenir être revues et renforcées.

Compte tenu des données épidémiologiques disponibles, la République d'Irlande, la Suisse et la France, où des cas de maladie de la « vache folle » ont été identifiés ces dernières années, sont concernées par la recommandation de l'Organisation mondiale de la santé sur l'arrêt de toute forme de consommation humaine ou animale des abats bovins, à la différence d'autres grands pays d'élevage comme l'Espagne, l'Argentine ou les Etats-Unis.

Jean-Yves Nau

11 milliards de francs à la charge de l'Europe

Le ministère des finances français a rendu publiques, jeudi 4 avril, ses estimations du coût des mesures à la charge de l'Union afin d'enrayer la crise de la « vache folle » : près de 11 milliards de francs sur cinq ans. L'abattage des bovins britanniques de plus de trente mois (quatre millions de têtes) et l'indemnisation reviendraient à 320 millions d'écus par an pendant cinq ans, soit un peu plus de 10 milliards de francs au total. Il faut y ajouter 19 millions d'écus (environ 120 millions de francs) pour l'abattage des veaux britanniques élevés hors de la Grande-Bretagne (70 000 en France, 64 000 au Pays-Bas, 25 000 en Belgique), ainsi que 100 millions d'écus (environ 630 millions de francs) pour l'achat, afin de soutenir les cours, de 50 000 tonnes de viande.

Les risques d'infection

● **Abats** : on regroupe en général sous ce terme l'ensemble des tissus provenant du cerveau, de la moelle épinière, des amygdales, du thymus et des intestins. Un document de synthèse daté de janvier 1995, émanant de l'Office international des épizooties, rappelle les différentes études expérimentales qui ont été conduites visant à déterminer le pouvoir infectieux de tissus provenant des bovins atteints par la maladie de la « vache folle ». Selon l'OIE, seuls les animaux qui ont été exposés à l'agent infectieux par l'intermédiaire d'aliments sont susceptibles d'être eux-mêmes porteurs de l'agent infectieux. Selon les experts de l'OIE, *« les restrictions destinées à réduire au minimum tout risque, fût-il théorique, d'infection encouru par l'homme ou par des espèces non ruminantes, devront donc s'appliquer aux tissus suivants lorsqu'ils proviennent d'animaux âgés de plus de six mois et aux matières protéiques dérivées de ces tissus : encéphale, moëlle épinière, amygdales, thymus, rate, et intestins (du duodenum jusqu'au rectum) »*.

● **Transmission** : l'OIE rappelait encore que la transmission s'avérant plus efficace par voie injectable que par voie digestive, le risque ne peut être que plus élevé (à doses égales) avec des matières qui pourraient être inoculées, que ce soit de manière intentionnelle ou accidentelle. *« Ceci doit être pris en compte lorsque des décisions doivent être prises quant à la provenance des produits d'origine bovine, destinés à entrer dans la préparation de produits pharmaceutiques destinés à un usage médical chez l'homme ou chez les animaux, ou encore lorsqu'il convient de prodiguer des conseils sur les bonnes pratiques d'hygiène aux personnes travaillant dans des secteurs où une inoculation pourrait se produire. »*

Les fabricants de farine animale devront investir dans un nouvel outil industriel

Les équipements français ne sont pas conformes aux nouvelles règles élaborées par les Quinze

LE MÉTIER des producteurs des farines animales destinées à l'alimentation du bétail va être bouleversé par les mesures prises pour combattre la maladie de la « vache folle ». Les ministres de l'agriculture de l'Union européenne ont décidé, mercredi 3 avril, de modifier les conditions dans lesquelles pourront être produites ces farines. La méthode jugée efficace pour détruire l'agent responsable de la « vache folle » consiste à porter les farines de mammifères à une température d'au moins 133 degrés celsius sous une pression de 3 bars pendant une durée minimum de 20 minutes. La mesure est applicable au plus tard le 31 décembre 1996. Une décision de la Commission européenne du 27 juin 1994 préconisait déjà cette méthode de transformation, mais elle en autorisait d'autres, à titre exceptionnel.

Manque de chance, les entreprises françaises n'utilisent pas, dans leur quasi-totalité, la méthode rendue obligatoire par l'Union européenne : elles font cuire, après broyage, les déchets animaux dans un bain d'huile à une température comprise entre 80 et 130 degrés celsius, pendant une durée pouvant atteindre deux heures, mais à pression atmosphérique. Le procédé permet de traiter les déchets en continu, sans avoir à interrompre la chaîne de production pour mettre les produits sous pression dans un autoclave. Le système français a été testé, affirment les professionnels : des produits contaminés par l'encéphalite spongiforme bovine (ESB) ont été retraités selon cette méthode, puis inoculés à des souris sans les contaminer.

Les fabricants de farines animales ne sont autres que les équarrisseurs, qui ramassent dans les fermes les animaux morts et dont les usines répandent une odeur nauséabonde. Ces entreprises ont pour principale activité la collecte, dans les abattoirs, des restes d'animaux non transformables en viande : c'est l'industrie dite du cinquième quartier (os, abats, peaux, sangs, plumes, couennes...), baptisée ainsi par opposition aux quatre quartiers consommables de chaque animal. Ces déchets animaux sont déshydratés, ce qui permet de produire 740 000 tonnes de farine de viande par an destinées à l'alimentation des porcins et des ovins, ainsi que 560 000 tonnes de corps gras.

Les équarrisseurs, qui étaient environ 350 dans les années 70, ne sont plus aujourd'hui qu'une quinzaine et disposent en France d'une trentaine d'usines. Le secteur est écrasé par deux géants : Saria Industries, ex- filiale du groupe Elf-Sanofi, achetée en juillet 1995 par le groupe allemand Rethmann, spécialisé dans le traitement industriel des déchets, détient 45 % du marché français. Saria Industries enregistre plusieurs dizaines de millions de francs de pertes pour un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs avec 1 500 salariés. Deuxième du secteur, la société Caillaux, filiale du groupe public EMC (Entreprise minière et chimique), occupe 35 % environ du marché.

Les consommateurs pourront être surpris que le système français, s'il n'est pas fiable, ne soit pas abandonné immédiatement. Les industriels, eux, jugent le délai imparti très court. *« Il ne suffit pas de décrocher son téléphone pour obtenir une nouvelle bouilloire »*, s'inquiète Jean-Paul Lugan, président du Syndicat des protéines et des corps gras animaux, qui regroupe les professionnels du secteur. *« Je ne vois pas comment nous pourrons être en conformité d'ici au 1er janvier 1997 »*, poursuit-il, estimant les investissements nécessaires à plusieurs milliards de francs.

OVINS ET PORCINS

L'Organisation mondiale de la santé, en recommandant de ne plus nourrir les ruminants avec des farines de viande, ne provoquera pas de chambardement. Depuis 1990, ces farines ne sont plus utilisées en France pour les bovins, mais elles entrent encore à hauteur de 4 % dans la composition des aliments pour porcins et ovins. Pour justifier cette alimentation des porcins et des ovins, les professionnels affirment que ces animaux sont omnivores et qu'ils sont abattus avant l'âge de six mois pour les porcs et avant trois mois pour les poulets. Ils n'auraient, dans ces conditions, pas le temps d'incuber la maladie.

L'interdiction totale de farines animales, pour l'instant écartée, signifierait la mort économique des équarrisseurs et créerait un grave problème pour les abattoirs, qui n'auraient plus de débouchés pour leurs déchets. *« Si nos adhérents cessent la collecte, tous les abattoirs s'arrêtent de fonctionner au bout de quelques heures »*, explique Jean-Paul Lugan, précisant que, *« dans 100 kilogrammes de bœuf, il y a 60 kilogrammes de déchets »*.

Comme les abattoirs, les professionnels de l'alimentation animale, les groupes privés Guyomarch, Louis Sanders ou les coopératives agricoles poussent un « ouf » de soulagement. Ils pourront continuer d'incorporer de la farine animale dans les aliments pour porcins et ovins. Une interdiction les aurait contraints à remplacer ces farines par du soja et des phosphates, augmentant le prix de revient de la nourriture de 5 %. La profession, qui réalise moins de 1 % de marge nette sur son chiffre d'affaires, va toutefois encaisser la hausse probable du coût des farines animales due à la modernisation forcée de l'outil industriel des Caillaux et autres Saria. Derniers touchés, les tripiers, dont le métier risque de disparaître : l'OMS recommande en effet d'éliminer de la chaîne alimentaire, animale ou humaine, les abats en zone d'épizootie, y compris sporadique, comme la France.

Arnaud Leparmentier

Le processus de fabrication des farines de viande

MATIÈRES PREMIÈRES
Graisses en branches | Os frais | Couennes fraîches | Autres déchets | Cadavres | sang | Déchets de volailles | Plumes | Co-produits de la pêche

Atelier de fonte | Atelier dégraissage d'os | Atelier dégraissage de couennes | Atelier viande | Atelier sang | Atelier volaille | Atelier protéines de volaille | Atelier plumes | Atelier poisson

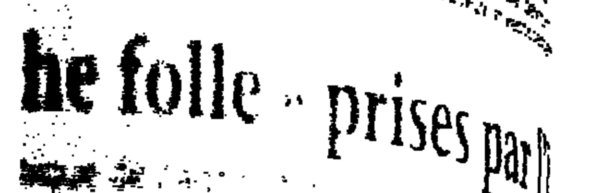
PROTÉINES
Cretons gras | Poudre d'os | Marcs de couennes | Farine de viande et os | Farine d'abats de volailles | Protéines de volailles | Farine de plumes | Farine de poisson

CORPS GRAS ET HUILES
Suifs Saindoux | Graisse d'os | Graisse de couennes | Graisse animale | Graisse de volailles | Huile de poisson

MATIÈRES PREMIÈRES DISPONIBLES PAR TYPE
Cadavres et saisies | Plumes | Sang | Déchets de volailles | Branches | Autres déchets d'abattoirs | Os frais | Co-produits de la pêche
5 % | 5 % | 18 % | 23 % | 16 %
TOTAL : 2 800 000 tonnes.

Les déchets animaux doivent être de toute façon transformés pour permettre leur élimination.

Source : Saria, Congrès Afica 95.



John Major accepte l'idée d'un référendum sur la monnaie unique

Le principe de cette consultation hypothétique apaise les tensions au sein du cabinet britannique

Renvoyant dos à dos les « eurosceptiques » et les « pro-européens » de son gouvernement, le *premier ministre britannique*, John Major, a promis mercredi 3 avril un très *hypothétique* référendum sur l'euro après les prochaines élections. Cette pirouette a été accueillie avec *flegme dans les autres capitales. A Bonn, on rappelle que Londres s'est toujours réservé le droit de ne pas adhérer à la monnaie unique.*

LONDRES
de notre correspondant

Le premier ministre britannique est parvenu à trouver un terrain d'entente au sein de son cabinet entre partisans et adversaires de l'adhésion du Royaume-Uni à la monnaie unique. Le vif débat qui déchire le gouvernement et le Parti conservateur devrait donc être tranché par les électeurs lors d'un *référendum. Le* secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, a rendu public mercredi 3 avril un de ces compromis dont les Anglais sont passés maîtres et par lesquels ils parviennent à rassembler des points de vue les plus divers qui paraîtraient inconciliables à tout autre.

John Major aura dû jouer de toute son habileté manœuvrière pour éviter la rupture entre ceux qui se reconnaissent dans le chancelier de l'échiquier, Kenneth Clarke, franchement européen – qui aurait mis sa démission dans la balance – et ceux, comme le ministre de la défense, Michael Portillo, qui voient rouge quand on leur parle de la *« pourriture bruxelloise »*. Si les eurosceptiques ont obtenu le référendum qu'ils réclamaient à *cor et à cris*, M. Clarke y a mis une série de verrous.

Le compromis prévoit que, si les conservateurs remportaient les élections de 1997 (ils sont pour le moment une trentaine de points derrière les travaillistes) et si un consensus était obtenu au sein du gouvernement en faveur de la monnaie unique, un projet de loi serait présenté aux Communes. S'il était adopté, il serait, alors *seulement, soumis à référendum.* Le cabinet serait dans ce cas tenu par la solidarité gouvernementale, ce qui empêcherait les ministres eurosceptiques de faire campagne pour le « non », et la question porterait exclusivement sur la monnaie unique. Enfin, ce pacte – qui sera inscrit dans le manifeste électoral des tories – n'est valable que pour la prochaine législature.

CLIVAGES

Voilà donc de quoi satisfaire tout le monde. Du moins pour le *moment, car le problème reste* entier ; il est seulement repoussé d'un ou deux ans. Ce qui explique la satisfaction de M. Clarke, qui s'est offert le luxe de rappeler son opposition à l'idée même de référendum, qu'il qualifiait en 1994 de *« version démocratique de la rue »*. Les eurosceptiques y voient de leur côté un succès tactique et demandent déjà plus. John Red*wood, leur chef de file, qui voulait* que le gouvernement rejette par avance toute idée de monnaie unique, a réclamé dans le *Times* un second référendum, sur la conférence intergouvernementale, celui-là. Certains de ses amis utilisent la crise de la « vache folle » pour fustiger la duplicité des partenaires européens et exiger un départ de l'Union.

Comme déjà en 1975, les Britanniques auraient à trancher entre des points de vue qui suscitent des divisions au sein des deux principaux partis. *Si la guerre civile* fait rage chez les *tories*, les clivages existent aussi au sein du Labour même si leur chef de file, Tony Blair, misant tout sur les prochaines élections, impose la discipline la plus sévère à ses députés. Quant au premier ministre, il a montré une fois de plus sa capacité à survivre aux batailles intestines qui minent son parti... au *prix d'une nouvelle volte-face. Il y* a quatre ans, il se disait opposé à l'idée de référendum dans une démocratie parlementaire.

Patrice de Beer

Bosnie : le Tribunal international entame les fouilles près de Srebrenica

Le TPI dénonce l'attitude de Belgrade

DEPUIS plusieurs mois en butte aux critiques pour la lenteur de son action, le Tribunal pénal international de La Haye (TPI) semble commencer à tirer profit de son patient travail. Grâce à l'appui de la communauté internationale, et aux pressions exercées par elle à l'encontre des ex-belligérants, le *TPI multiplie les initiatives.* Ses enquêteurs ont entrepris cette semaine des fouilles en Bosnie sur les lieux supposés des charniers, notamment aux alentours de la ville de Srebrenica, sous couvert de la surveillance aérienne et terrestre de la force multinationale (IFOR).

Mercredi, les experts inspectaient en Bosnie orientale le site de *Grbavci, où seraient enterrés* les corps des victimes de massacres qui ont suivi la chute de l'enclave de Srebrenica, en juillet dernier. Le Tribunal a, par ailleurs, obtenu que Belgrade livre deux témoins du massacre de Srebrenica qui avaient été arrêtés par la police serbe, après leur rencontre *avec des journalistes auxquels* ils s'étaient confiés. En Croatie, le général croate Tihomir Blaskic, accusé de crimes de guerre par le TPI, s'est livré à La Haye sous la pression de son gouvernement. Au total, cinquante-sept personnes ont été inculpées, dont six sont actuellement incarcérées aux Pays-Bas, en Allemagne et en Autriche.

« Le Tribunal, que peu de gens prenaient au sérieux il y a quelques mois encore, est en train d'acquérir une certaine crédibilité », a confié au *Monde* le secrétaire d'Etat adjoint américain aux droits de l'homme, John Shattuck. *« Nous avons, de notre côté, vraiment menacé Belgrade, Sarajevo et Zagreb de les sanctionner économiquement s'ils ne collaboraient pas avec le Tribunal »*, a précisé le haut responsable américain. Il se déclare quasi convaincu *« qu'avant la fin du mandat de l'IFOR* [au mois de décembre], *Radovan Karadzic* [le *chef des Serbes de Bosnie*] *et Ratko Mladic* [qui dirige les milices bosno-serbes] *doivent pouvoir être arrêtés »*.

Mais si les progrès du TPI sont patents, les difficultés qu'il rencontre sont, cependant, encore nombreuses. Tout d'abord, l'examen des charniers supposés en Bosnie est *« une mission d'estimation destinée à repérer les endroits et établir la liste des priorités et des moyens nécessaires »*, explique le porte-parole du tribunal, Christian Chartier. Il faudra, après, que des enquêteurs, en nombre beaucoup plus important que les six personnes qui travaillent actuelle*ment sur le terrain, puissent* procéder aux exhumations nécessaires pour mener à bien leurs enquêtes. Ensuite, malgré une amélioration certaine de la coopération de l'IFOR avec les enquêteurs du TPI, les réticences sont encore nombreuses. Le général John Shalikashvili, chef d'état-major inter-armes américain, a indiqué, dans un entretien publiée mercredi par le *Washington Post*, que les troupes américaines en *Bosnie ne poursuivraient* pas les criminels de guerre réclamés par le Tribunal de *La Haye. Le général* a souligné que, selon les accords de Dayton, il revenait au président de la Serbie, Slobodan Milosevic, de livrer Radovan Karadzic et Ratko Maldic, inculpés de crime contre l'humanité et de crime de génocide ainsi que les autres criminels de guerre serbes désignés par le TPI.

« REFUS » DE COOPÉRER

La coopération des ex-belligérants, et notamment de la partie serbe avec le Tribunal, reste insuffisante. Le président du Tribunal, Antonio Cassese, a confirmé, mercredi, qu'il informerait dans les *prochains jours le* Conseil de sécurité des Nations unies du « *refus* » de Belgrade *« de coopérer »*. Le TPI a jugé que *« le défaut d'exécution »* des mandats d'arrêt émis à l'encontre de trois officiers serbes de l'ancienne armée fédérale yougoslave (JNA) – considérés comme responsables du meurtre en *novembre* 1991 d'au moins deux cent soixante hommes, en majorité croates, emmenés de force de l'hôpital de Vukovar (Croatie) – était *« imputable au refus de Belgrade de coopérer »*.

Le général croate Tihomir Blaskic n'a été livré à La Haye qu'après de multiples atermoiements du gouvernement de Zagreb. Selon M. Cassese, *« la reddition du général croate ne change rien au fait que la Croatie a failli à son obligation d'adopter une législation reconnaissant le statut du Tribunal. C'est une violation manifeste de ses obligations »*. Le TPI attend aussi de la part des autorités bosniaques de *Sarajevo qu'elles remettent* deux officiers musulmans inculpés par La Haye. *« Ils n'ont toujours pas été arrêtés, et nous ne recevons à leur sujet que des informations floues et contradictoires »*, précise Christian Chartier.

Dans la journée, le président du TPI a accepté la requête du général Blaskic de ne pas rester dans les geôles de l'ONU et d'être placé *« dans une résidence »* quelque part aux Pays-Bas. Le détenu, accusé de crimes de guerre, sera soumis aux mêmes conditions que les autres prisonniers actuellement incarcérés dans la prison de Scheveningue, près de La Haye, à *cela près qu'il ne pourra recevoir* ni visites ni coup de téléphone. Tihomir Blaskic, qui a annoncé qu'il plaiderait non coupable, est tenu de prendre en charge les frais – près de 20 000 francs par jour – qu'entraînent les mesures spéciales d'incarcération.

Le TPI a, en outre, renvoyé, à *Sarajevo le colonel bosno-serbe* Aleksa Krsmanovic contre lequel les juges n'avaient pas de charge. Il a été remis dans la soirée de mercredi aux autorités bosniaques. Le TPI a dû affréter un avion, l'OTAN ayant refusé de se charger du transport de l'officier. *« Ni la force multinationale de l'OTAN ni les autorités néerlandaises n'ont accepté de s'occuper du transport »* du colonel Krsmanovic, a indiqué le porte-parole du TPI.

D. H-G.

■ **Le président de la « Republika Sprska », Radovan Karadzic,** accusé de crime de guerre par le TPI, a choisi de défier la communauté internationale en se faisant, mercredi 3 avril, nommer par son Parlement à la tête du « Comité de coopération avec la communauté *internationale* et la Fédération croato-musulmane ». Cette décision, contraire aux accords de Dayton, interdit aux membres de la direction bosno-serbe de mener des discussions sans avoir été mandatés expressément par M. Karadzic. – *(AFP.)*

La Commission européenne étudie l'harmonisation des politiques fiscales

LA LIBÉRALISATION des marchés financiers a eu des effets bénéfiques en Europe, mais elle a aussi *« accru les possibilités d'évasion et de fraude fiscales »* en contribuant notamment à réduire les bases d'imposition, a déclaré mercredi 3 avril à Paris Mario Monti, commissaire européen chargé du marché intérieur et des questions fiscales.

Au cours du conseil informel des ministres des finances, qui se tiendra les 12 et 13 avril à Vérone, la Commission de Bruxelles proposera aux pays membres de faire des efforts pour essayer de coordonner leur politique fiscale. Cela dans le but d'empêcher les Etats membres de *se livrer une concurrence ruineuse pour tous*, chaque pays ayant tendance – pour attirer ou retenir *l'épargne* – à réduire l'imposition des revenus du capital et surtout à exonérer complètement les non-résidents. Jean Arthuis, ministre de l'économie, avait à ce sujet parlé de *« flibuste fiscale »* lors du conseil économique franco-allemand de Laval, le 26 mars.

Outre les distorsions économiques, qui perturbent le bon fonctionnement du marché intérieur européen et sont un handicap pour l'emploi, ces pratiques ont pour résultat de réduire les bases d'imposition et de priver les Etats des recettes qui leur sont nécessaires pour financer leurs dépenses publiques.

TVA SIMPLIFIÉE

Dans la mesure où il n'est pas possible de freiner suffisamment les charges collectives, *les Etats européens ont ainsi tendance*, depuis une quinzaine d'années, à majorer l'imposition des revenus du travail. Entre 1980 et 1993 *« le taux d'imposition implicite du travail salarié pour l'ensemble de la Communauté s'est accru de 20 % alors qu'il a baissé de 10 % pour le capital »*, a précisé Mario Monti, qui a rencontré mercredi le ministre français de l'économie pour préparer le conseil de Vérone.

D'ici à l'été, la Commission fera connaître sa stratégie pour aboutir à un régime définitif de TVA (l'impôt sera alors payé sur le lieu d'achat). Le *système sera « radicalement simplifié »* aussi bien pour les entreprises que pour les administrations. La Commission estime qu'un rapprochement des taux sera nécessaire. De même la Commission va étudier très à fond une fiscalité des produits énergétiques de nature à réduire les émissions de gaz carbonique et fera diverses propositions touchant la fiscalité directe, destinée à limiter la concurrence fiscale entre Etats.

Alain Vernholes

L'Ukraine, grande absente du rapprochement entre pays de l'ex-URSS

Boris Eltsine a renoncé à se rendre à Kiev après l'échec des négociations sur la flotte de la mer Noire

MOSCOU
de notre correspondant

Une pièce majeure manque à Boris Eltsine pour réussir l'opération très populaire consistant à rapprocher les pays issus de l'URSS : normaliser les relations avec l'Ukraine. Il a certes signé en grande pompe, mardi 2 avril, un traité d'union avec la Biélorussie, après avoir, le vendredi précédent, annoncé l'*« accord »* de rapprochement entre la Russie, la Biélorussie, le Kazakhstan et le Kirghizstan. Mais le président russe a dû, lundi 1er avril, reporter *sine die* sa visite, prévue pour les 4 et 5 avril, en Ukraine, faute d'accord sur la division des bases navales de la flotte de la mer Noire (Crimée, Ukraine).

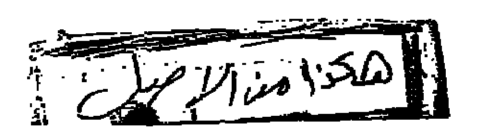
Cet échec, qu'il sera difficile de surmonter avant le premier tour de la présidentielle du 16 juin, illustre les limites de la bonne volonté préélectorale dont sont prêts à faire preuve, et le président russe et son homologue ukrainien Leonid Koutchma, qui a pourtant souhaité publiquement la réelection de Boris Eltsine, par crainte de l'arrivée au pouvoir en Russie des communistes.

Si Boris Eltsine n'est pas en mesure de gagner la bataille d'Ukraine, si Leonid Koutchma ne peut lui faire ce cadeau, c'est que les enjeux dépassent les deux hommes et de beaucoup l'élection présidentielle en Russie. *« Le président ne croit pas possible*, a précisé son porte-parole, *de signer des documents d'accord, qui, selon lui, ne répondrait pas complètement aux intérêts de la Russie. »* Et sûrement pas aux exigences de beaucoup de ses appuis dans l'armée et dans les services de sécurité. L'actuel maître du Kremlin, qui risquait aussi d'être accusé de trahison par ses adversaires communistes, avait pourtant fait des efforts. La Russie avait transféré, lors d'une cérémonie fin mars, 27 navires de guerre de la flotte de la mer Noire à l'Ukraine et devait bientôt en remettre 54 autres. La question de la division de la flotte, principale épine dans les relations russo-ukrainiennes, paraissait réglée. D'autant plus que *la plupart des navires et autres* sous-marins de cette flotte ont dépassé la limite d'âge ou ne sont pas opérationnels, faute d'entretien.

A l'heure de l'extension de l'OTAN à l'Est, c'est sur la question plus fondamentale de la division des bases navales de Cri*mée que les négociations ont* échoué. La Russie exige de disposer de Sébastopol pour elle seule, avec un bail de vingt-cinq ans, exigeant le transfert de la marine ukrainienne hors de ce port de guerre. *« Moscou veut créer une enclave russe en territoire ukrainien, une sorte de Gibraltar »*, souligne un diplomate ukrainien cité par l'AFP. Kiev est resté *ferme sur sa proposition* de louer à la Russie plusieurs baies dans le port militaire de Sébastopol, mais en y maintenant sa propre marine et pour une durée de dix ans par crainte de ne plus pouvoir déloger les Russes.

Dans le nouveau grand jeu géopolitique, né de la dissolution du pacte de Varsovie et de l'URSS, l'indépendance de l'Ukraine est devenue un élément essentiel. *« Nous voyons l'Ukraine comme un pays-clé en Europe centrale et nous ne voulons pas qu'elle devienne un pays satellite »*, expliquait un responsable américain lors de la visite à Kiev, fin mars, du secrétaire d'Etat, Warren Christopher. *« Nous voulons qu'elle reste indépendante parce que cela sert au mieux nos intérêts stratégiques »*, ajoutait crûment ce responsable. Même si Kiev et Washington sont prêts à beaucoup pour avoir de nouveau Boris Eltsine au Kremlin plutôt qu'un communiste plus franchement impérialiste, ils ne semblent *pas prêts à faire* des concessions dans ce domaine à leur favori. Ce serait en effet peut-être lâcher la proie pour l'ombre.

Jean-Baptiste Naudet



La Knesset reconduit l'aide aux colons juifs

JÉRUSALEM. Saisie, comme chaque année, par le gouvernement, la commission des finances de la Knesset a autorisé, mardi 2 avril, le transfert de 20 millions de shekels (40 millions de francs) pour les colonies juives implantées dans tous les territoires occupés (Gaza, Cisjordanie, plateau du Golan). La moitié de ces fonds, qui seront transférés par l'intermédiaire de l'Agence juive, iront à des *« projets de développement »* en Cisjordanie. Dix millions de francs seront dépensés sur le Golan, où le gouvernement vient d'autoriser la construction de centaines de logements supplémentaires financés sur fonds privés, et 10 millions seront partagés entre les colonies de Gaza et celles de la région d'Hébron. – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE : le ministre français de la défense,** Charles Millon, en visite mardi 2 et mercredi 3 avril à Riyad, a annoncé que l'Arabie saoudite souhaite des essais complémentaires du char Leclerc avant de se prononcer sur l'acquisition de 150 blindés (pour 10 à 15 milliards de francs). Le Leclerc est en compétition avec l'Abrams américain et le Challenger britannique. – *(AFP.)*

■ **IRAN : la « troïka » envoyée par l'Union européenne a rencontré,** mercredi 3 avril, le ministre des affaires étrangères Ali Akbar Velayati, pour evoquer le dossier du terrorisme. Selon un diplomate, *« les Iraniens ont apporté des éclaircissements utiles, mais sont restés fermes sur le fond »*. Les parties ne sont pas parvenues à rédiger un communiqué commun à l'issue de la rencontre. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **CAMEROUN/RWANDA : l'arrestation de responsables du génocide** *d'avril 1994 au Rwanda (Le Monde du 13 mars) a été confirmée* mercredi 3 avril par le procureur de la cour d'appel de Yaoundé. Selon le magistrat camerounais, onze Rwandais, soupçonnés d'avoir participé au massacre de Tutsis et de Hutus opposés au président assassiné Habyarimana, sont détenus. L'un d'eux, le colonel Théoneste Bagosora, va être extradé vers la Belgique, qui le recherche pour le massacre des « casques bleus » belges perpétre le 7 avril 1994. – *(AFP, AP.)*

ASIE

■ **PAKISTAN : une grève générale a paralysé Karachi** mercredi 12 avril, et doit s'y prolonger jeudi 4, à l'appel du MQM, la formation représentant les Mohajir (musulmans émigrés d'Inde lors de la partition de 1947). Principale force politique de la capitale économique du Pakistan, le MQM entend protester contre la répression dont sont victimes ses militants de la part du gouvernement de Mme Benazir Bhutto. Cet arrêt des activités est le cinquième depuis le début de l'année. La violence a pourtant un peu diminué en 1996, avec « seulement » 190 morts « politiques ». – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BELGIQUE : trois membres présumés du Groupe islamique armé (GIA)** algérien, suspectés d'avoir attaqué deux gendarmes belges en décembre dernier près de Bastogne, ont été placés mercredi 3 avril sous mandat d'arrêt, a indiqué le procureur de Neufchâteau. Parmi eux figure *Ali Mohammed el Majda, acquitté en octobre dernier à Bruxelles lors du* procès d'Ahmed Zaoui, considéré comme l'un des responsables du GIA en Europe, et de onze autres islamistes. – *(AFP.)*

■ **SUISSE : le gouvernement a annoncé mercredi 3 avril que 21 000 réfugiés bosniaques** devraient quitter le pays d'ici à la fin de l'été 1997 et projette de renvoyer un premier groupe de 8 000 personnes dès la fin du mois d'août. La Suisse a accueilli 27 000 Bosniaques qui avaient fui la guerre. 5 500 d'entre eux pourront provisoirement rester en Suisse à différents titres. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **PÉROU : l'économiste libéral Alberto Pandolfi Arbulu, spécialiste des privatisations,** a été nommé à la tête du gouvernement péruvien, *mercredi 3 avril, par le président Alberto Fujimori. Son prédécesseur,* Dante Cordova, avait démissionné mardi. Il était en désaccord avec le ministre de l'économie, Jorge Camet, qui garde son poste, sur la stricte application des réformes demandées par le FMI. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : un salaire minimum pour les ouvriers étrangers** employes dans le bâtiment a été fixé mercredi 3 avril par les partenaires sociaux du secteur, qui négocient actuellement les salaires de leur branche. L'utilisation par les entreprises d'une main-d'œuvre venue d'autres pays de l'*Union européenne et payée nettement moins cher avait accru le chômage* parmi les ouvriers du bâtiment allemands.

■ **ÉTATS-UNIS : les dépenses de consommation** ont augmenté de 1,1 % *en février (après une baisse de 0,4 % en janvier), a annoncé le département* du commerce. – *(AFP.)*

■ **MAROC : la banque centrale** a indiqué, mercredi 3 avril, qu'elle cesserait ses procédures de cotation le 2 mai et qu'à compter de cette date elle autorisait un marché des changes local. – *(Reuter.)*

La négociation « pétrole contre nourriture » bute selon l'Irak, sur de « très importants obstacles »

Dans un entretien au « Monde », Tarek Aziz accuse Washington de bloquer les discussions

Alors que les négociations entre l'Irak et l'ONU pour une levée partielle de l'embargo pétrolier, vont reprendre lundi 8 avril, à New York, le vice-premier ministre irakien reproche aux Américains d'agir en coulisses pour faire échouer les discussions. Tarek Aziz estime que, les différences entre les deux parties restant *« très importantes »*, l'organisation d'une nouvelle série de pourparlers n'est pas à exclure.

BAGDAD
de notre envoyé spécial

Si la population irakienne, dans son ensemble, est convaincue qu'un accord entre les dirigeants de Bagdad et l'ONU allégera bientôt l'embargo imposé depuis 1990 au pays, le vice-premier ministre, Tarek Aziz, s'est montré plus prudent dans un entretien accordé au *Monde* dans le bâtiment où se réunit le conseil des ministres. *« Des obstacles importants ont été levés »* pour la mise en œuvre de la résolution 986, qui autorise la vente par Bagdad d'une quantité limitée de pétrole pour acheter – sous un strict contrôle international –, des aliments et des médicaments, reconnaît-il, mais *« les différences qui subsistent entre les deux parties restent très importantes. Elles touchent à l'intégrité et à la souveraineté même de notre pays »*.

Rapprocher les points de vue *« pourrait prendre du temps »* de sorte que le véritable chef de la diplomatie irakienne n'exclut pas qu'une quatrième série de négociations soit nécessaire. Mais il se dit *« optimiste »*. *« Nous sommes plus proches qu'auparavant d'un accord »*, s'empresse-t-il d'ajouter en tirant sur son cigare.

Conduite, côté irakien, par leur ambassadeur auprès de l'Unesco, Abdel Amir El Anbari, la troisième série de discussions va s'ouvrir, le 8 avril, à New York, comme les précédentes. Le principal obstacle à un accord porte sur les modalités de distribution de la nourriture dans les trois gouvernorats kurdes du nord du pays, qui ne sont plus sous administration irakienne. *« La résolution de l'ONU réaffirme que ces provinces font partie de l'Irak. Il faut que l'accord reflète cette réalité »*, dit Tarek Aziz.

« COÏNCIDENCE »

Au nom de ce principe, Bagdad refuse que le système de distribution de vivres dans ces trois provinces dissidentes diffère de celui appliqué dans le reste du pays depuis des années. *« Il a fait ses preuves et fonctionne bien. La population paye une somme dérisoire pour une nourriture qui est distribuée de façon équitable »*, assure le vice-premier ministre. Vouloir l'étendre aux gouvernorats kurdes est une *« revendication légitime et,* ajoute Tarek Aziz, *j'espère bien convaincre la majorité du Conseil de sécurité de son bien-fondé »*.

A quelques jours près, la reprise des négociations coïncide avec la présentation, le 11 avril, au Conseil de sécurité, du rapport semi-annuel du président de la commission spéciale de l'ONU chargée de surveiller le désarmement de l'Irak, Rolf Ekeus. Est-ce le fruit du hasard ou les Irakiens souhaitaient-ils connaître le « ton » du rapport avant de consentir d'éventuelles concessions ? *« C'est une pure coïncidence. La date du 8 avril a été choisie par moi de concert avec le secrétaire général de l'ONU en fonction de son calendrier »*, affirme M. Aziz.

De même, le vice-premier ministre récuse-t-il l'idée que Bagdad *« fait trainer les négociations »* parce que le pays n'a pas encore les moyens matériels d'exporter la quantité de pétrole prévue par la résolution 986, soit l'équivalent de 2 milliards de dollars par semestre. *« Une fois la résolution adoptée, les Irakiens auront six mois pour exporter leur brut,* rappelle un expert pétrolier. *Si leurs installations ne sont pas prêtes à temps, ils courent ensuite le risque de devoir brader leur brut sur le marché »*.

« Nos clients traditionnels nous sont restés fidèles. Deux semaines – quatre au grand maximum – et l'Irak peut reprendre ses ventes de brut », assure le vice-premier ministre.

En réalité, pour Tarek Aziz, l'unique obstacle à une levée même partielle de l'embargo pétrolier est l'attitude des Etats-Unis. *« Ce sont eux qui bloquent,* accuse-t-il. *Ils s'agitent derrière le rideau, conspirent contre l'Irak et essaient par tous les moyens de saboter nos efforts. »*

Attend-il un changement d'attitude de Washington, une fois passée l'élection présidentielle américaine ? *« Aucun,* répond-il, même s'il gratifie le candidat républicain, Robert Dole, d'une meilleure connaissance du Proche-Orient. *Avec d'autres parlementaires, il a visité l'Irak en 1990 et rencontré notre président, Saddam Hussein, pendant trois heures. Bill Clinton, lui, ne connait rien à la région .»* Il n'empêche, admet Tarek Aziz, que les Etats-Unis ont su tirer profit de la guerre du Golfe pour renforcer leurs positions commerciales dans la zone. Ce n'est pas le cas de la France. *« Votre pays,* conclut-il, *a beaucoup perdu à cause de l'embargo imposé à l'Irak. Nous avons reconnu les frontières du Koweït, détruit nos capacités militaires : les raisons de le maintenir ont disparu. Comme la Russie, la France doit en prendre acte, sinon vous allez sacrifier vos propres intérêts économiques »*.

Jean-Pierre Tuquoi

Bagdad trouve un écho chez ses « amis » français

L'IRAK JUGE que le comportement de la commission spéciale de l'ONU chargée de son désarmement (UNSCOM) confine parfois à la provocation et considère que cette commission est manipulée par les Etats-Unis soucieux d'empêcher une levée de l'embargo pétrolier imposé à Bagdad, dans la mesure où une telle mesure ne sera possible qu'une fois que l'Irak aura pleinement satisfait les *conditions de son désarmement*.

Une délégation irakienne conduite par le général Amer El Saadi, interlocuteur privilégié de l'Unscom, vient de faire un bref séjour à Paris, où elle a fait part de ces inquiétudes au Quai d'Orsay et affirmé que Bagdad coopérait pleinement avec les experts de cette commission, ce que le chef de cette dernière, Rolf Ekeus, conteste.

Certains amis français de l'Irak *sont sur la même longueur d'onde.* L'embargo est devenu *« une autre forme de guerre entre les Etats-Unis et l'Irak »*, a constaté le député RPR de Maine-et-Loire, Roselyne Bachelot, lors d'un récent dîner-débat organisé au Sénat par le Mouvement chrétien Cinquième République. Dès lors, le problème posé à la France, selon elle, est de savoir si *« nous souscrivons à cette guerre et s'il est de notre intérêt d'y participer ? »*.

La réponse de tous les intervenants était implicitement négative. *« Les Etats-Unis amènent en permanence des questions qui éloignent la levée de l'embargo »*, a remarqué l'ambassadeur Marc Bonnefou. Et d'ajouter : *« Il est probable que l'Irak n'ait pas répondu à toutes les questions »* posées par l'Unscom. *« Mais au Proche-Orient, qui peut se targuer d'avoir un succès à 100 % ? »*, s'est interrogé ce diplomate, pour qui la France *« ne devrait pas rougir de ce dont les autres sont si fiers pour ce qui les concerne ? »*, c'est-à-dire, de défendre ses intérêts partout où ils se trouvent et singulièrement en Irak.

SUSPICION

Michel Grimard, président du Mouvement chrétien Cinquième République, estime, lui aussi, que *« les intérêts de la France et de l'Europe ne recouvrent pas systématiquement ceux des Etats-Unis »*, et que *« les armes irakiennes »* ayant été détruites, *« rien ne justifie plus le maintien de l'embargo »* pétrolier contre Bagdad. Même s'il ne fait pas partie de ceux que l'on appelle les *« amis »* de l'Irak, l'ancien ministre des affaires étrangères, Jean-Bernard Raimond, qui a récemment fait une mission en Irak à la demande de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, estime, pour sa part, que, s'il existe encore des doutes, notamment sur les armements bactériologiques et de missiles irakiens, *« Saddam Hussein et les Irakiens ne constituent plus* (pour autant) *un danger militaire »*.

Ce n'est pas du tout l'avis de Rolf Ekeus, le chef de l'Unscom, qui, selon le *Washington Post*, suspecte l'Irak d'avoir caché entre six et seize missiles balistiques, porteurs de têtes léthales, capables d'être tirés contre Israël, le Koweït ou l'Arabie saoudite. M. Ekeus a dit à une commission du Sénat américain que l'existence de ces missiles explique peut-être les récents incidents entre l'Unscom et les autorités irakiennes et surtout le fait que Bagdad ait accepté de sacrifier les quelque 75 milliards de dollars de revenus pétroliers que lui aurait rapportés une levée de l'embargo pétrolier s'il avait accepté d'être totalement désarmé.

Mouna Naïm

L'« importance spéciale » des entreprises françaises

L'Irak accordera une *« importance spéciale »* aux entreprises françaises qui négocient des contrats pour l'après-embargo, a affirmé le ministre de l'industrie et des minéraux, Adnane Abdel Majid Jassem, cité, mercredi 3 avril, par le quotidien officiel *El Joumhouriya*. Il a tenu ces propos alors qu'il recevait deux délégations, l'une représentant le Conseil national du patronat français (CNPF), et l'autre, Alcatel-Alsthom, l'un des plus grands groupes industriels français. Alcatel, qui avait installé une partie du réseau téléphonique irakien avant la crise du Golfe en 1990, s'est dit disposé à reprendre ses activités, a indiqué l'agence officielle INA. Le ministre du pétrole, le général Amer Rachid, avait déclaré, en novembre 1995, que des accords avec les compagnies françaises Elf et Total pour développer les puits géants Majnoun et Nahr Omar, dans le sud de l'Irak, étaient *« dans la phase finale »* de discussions. – (AFP.)

Des accusations du ministre marocain de la santé provoquent un tollé dans le monde médical

RABAT
correspondance

En affirmant, dans un récent entretien à un hebdomadaire, être *« le seul responsable de la santé au Maroc »*, et surtout en menaçant de sanctions, après les avoir accusées *« d'irresponsabilité et d'incivisme »*, deux sommités médicales locales, le ministre de la santé, Ahmed Halimi, a provoqué un beau scandale. Il s'est en effet attaqué à deux femmes tenues pour remarquables, Noufissa Benchemsi, directrice du Centre national de transfusion sanguine, et Hakima Himmich, chef du service d'épidémiologie du CHU Ibn Rochd de Casablanca et présidente-fondatrice de l'Association de lutte contre le sida.

Ces deux femmes ont eu le mauvais goût de critiquer très sévèrement un communiqué du ministère de la santé rendu public le 31 janvier, après l'arrestation, dans le cadre de la campagne contre la contrebande, d'un pharmacien, Moncef Benabderrazak, *notamment accusé de « stockage de produits pharmaceutiques périmés »*, de *« détention de marchandises de contrebande »* et *« d'importation de produits nuisibles à la santé »*. Dans les lots de gammaglobulines saisis chez lui, avaient été trouvés, selon le ministère, qui se basait sur des analyses faites par l'Institut Pasteur de Casablanca, des anticorps de HIV 1 et HIV 2 ainsi que des anticorps de l'hépatite C.

RÈGLEMENTS DE COMPTES ?

Le 6 février, M. Benabderrazak était condamné à six ans de prison et à de très fortes amendes pour les deux premiers chefs d'accusation, en dépit de ses dénégations et à la stupéfaction de nombre de ses confrères qui, en privé, parlèrent de *« malheureux confrère, victime de sordides règlements de comptes »*. Vendredi 29 mars, son procès pour le troisième chef d'accusation – le plus grave – reprenait, pour être aussitôt ajourné d'une semaine. C'est ce jour-là que choisit M. Alami pour attaquer Mmes Benchemsi et Himmich. Dès le début de l'affaire, celles-ci avaient tenu à rassurer l'opinion publique en affirmant haut et fort qu'il ne fallait pas confondre virus et anticorps et qu'en tout état de cause des lots de gammaglobulines ne pouvaient être contaminants, leur mode de préparation assurant une sécurité virale particulière.

Les réactions de soutien aux deux professeurs ont été vigoureuses. Tandis que tout le corps enseignant du CHU Ibn Rochd dénonçait les *« intimidations »* inadmissibles du ministre, le président de l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH), Abdelaziz Bennani, rappelait que les médecins n'étaient pas tenus à l'obligation de réserve.

« DISCOURS FASCISTE »

Quant à la presse d'opposition, toutes tendances confondues, elle qualifiait les propos du ministre de *« discours fasciste »*, les jugeant *« incompatibles avec la démocratie »*, et réclamait son départ. Il est apparu, après des contre-expertises faites en France et en Allemagne, non seulement que les principaux lots incriminés n'étaient pas contaminants, mais encore qu'il n'y avait pas la moindre trace d'anticorps en eux. La presse locale se demande donc pour quelle raison le ministre de la santé et le directeur de l'Institut Pasteur n'ont pas informé le public des résultats qui leur étaient parvenus d'Europe ? L'acharnement dont a été l'objet M. Benabderrazak et les pressions qui ont été exercées sur Mmes Benchemsi et Himmich jettent une ombre sur la campagne d'assainissement engagée depuis plusieurs mois par le pouvoir.

Mouna El Banna

Les tensions persistent en Guinée deux mois après la tentative de putsch

Conakry tente de sortir de son isolement

CONAKRY
de notre envoyé spécial

En soulignant *« l'intérêt particulier »* que Paris porte au sort de la Guinée, Jacques Godfrain, ministre délégué à la coopération, a renouvelé, mercredi 3 avril, au président Lansana Conté le *« message d'amitié »* du chef de l'Etat français, que deux semaines auparavant, Michel Dupuch, conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines, avait remis sous forme écrite.

Cet empressement traduit une attention inquiète. Car la Guinée reste très ébranlée par les « événements » des 2 et 3 février au cours desquels le général Conté a failli perdre le pouvoir et la vie, une partie de l'armée s'étant rebellée et ayant marché sur le palais présidentiel. Des chars et des blindés sont toujours postés aux principaux carrefours de Conakry. Les arrestations se multiplient. Des ratissages sont organisés, en vain, pour tenter de récupérer les armes dérobées.

Des chars et des blindés sont toujours postés aux principaux carrefours de Conakry. Les arrestations se multiplient

Le climat reste d'autant plus pesant que, le 22 mars, un officier supérieur a été assassiné par des militaires qui réclamaient la libération de leurs collègues accusés d'avoir fomenté le coup d'Etat manqué. Et de méchantes rumeurs continuent de circuler : des partisans de la « mouvance présidentielle » soupçonnent des membres de l'opposition parlementaire d'avoir eu partie liée avec les conjurés. Certains opposants dénoncent une répression excessive dont ils pourraient faire les frais. Le tout sur fond de clivages ethniques, très marqués en Guinée.

Dans la soirée du 2 avril, veille de la fête nationale qui commémore la prise du pouvoir par l'armée en 1984, et l'installation du général Conté à la tête de l'Etat, celui-ci s'est, une nouvelle fois, adressé solennellement à la nation. Ce deuxième discours, après les « événements », coïncidait avec l'arrivée de M. Godfrain et celui-ci n'a pas manqué de noter l'expression d'une volonté de réformes attendues depuis longtemps dans le pays, sinon à l'étranger.

Le président a longuement énuméré les *« insuffisances »* de *« l'administration civile et militaire »*. Et de citer : le *« manque d'initiatives »*, le *« manque de transparence »*, le *« non-respect des lois »*, etc. Ce réquisitoire reprenait celui établi quelques semaines plus tôt par le Parlement – toutes tendances confondues – et ressemblait parfois à un *mea culpa*. M. Conté a même évoqué la sensible *« question de l'unité nationale »* – c'est-à-dire l'équilibre ethnique – en déclarant : *« Je sais que des erreurs et des vexations ont été commises, ici ou là, et parfois par des gens qui parlent ou agissent en mon nom (...). Je m'emploierai à y remédier. »*

Cette profession de bonnes intentions n'était pas seulement destinée aux Guinéens. Leur pays, un des plus pauvres de l'Afrique, gangréné par une corruption généralisée, se trouve très isolé. Avant les « événements », les organisations financières internationales et les rares Etats bailleurs de fonds – la France au premier rang – ainsi que des investisseurs privés, faisaient preuve d'une méfiance qu'ont encore renforcée les pillages de février.

La visite de M. Godfrain coïncidait avec le retour de Washington du ministre des finances guinéen. Celui-ci y a entendu les remontrances du FMI et de la Banque mondiale avec lesquels Conakry était déjà en délicatesse. Ces institutions refusent, pour le moment, d'accorder de nouvelles facilités à un gouvernement qui a dû concéder à l'armée de substantielles augmentations de solde, qui risquent d'entraîner bien d'autres revendications salariales. Bref, le ministre a été prié de revoir sa copie, dans le sens d'une réduction sensible des dépenses. M. Godfrain n'a pu que rappeler la doctrine de Paris en la matière : l'attitude de la France est liée à celle de l'ensemble des bailleurs de fonds, et elle ne peut jouer d'autre rôle que celui d'intermédiaire.

Francis Cornu

Six mille détenus argentins mutinés réclament une réforme de leurs conditions de détention

La vétusté du système pénitentiaire a provoqué deux cents révoltes depuis 1983

Le bilan des mutineries dans les prisons de la province de Buenos Aires, qui se poursuivaient jeudi 4 avril, devrait être très lourd. En raison de la confusion régnant dans certains établissements, aux mains des insurgés depuis samedi 30 mars, il était difficile de dresser un bilan. Plus de six mille détenus, sur une population carcérale de vingt-trois mille personnes, participent au plus grand mouvement de protestation jamais enregistré en Argentine.

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« Ruben n'a rien à perdre. A vingt-trois ans, mon fils a été condamné à perpétuité » : accrochée aux barbelés de la prison mutinée de Olmos, à 90 kilomètres au sud de Buenos Aires, Lucia crie et pleure comme la trentaine de femmes qui, pauvrement vêtues, dans le vent et sous la pluie, cherchent à obtenir des nouvelles de leurs maris, frères ou fils détenus. Depuis le 30 mars, une dizaine d'établissements pénitentiaires comptant quelque six mille détenus sont en révolte ; dans d'autres prisons du pays, des centaines de détenus ont entamé des grèves de la faim en signe de solidarité.

Sur les toits du pénitencier d'Olmos, les silhouettes de dizaines de reclus mutinés se détachent sur le ciel gris. *« Nous allons bien. Nous réclamons seulement justice »*, indiquent leurs banderoles. Le vacarme est assourdissant. Derrière les minuscules fenêtres à barreaux, et sous le regard des centaines de policiers armés qui font la ronde au pied des murailles, d'autres prisonniers – ils sont trois mille trois cent trente-quatre au total – frappent sur des casseroles, brûlant matelas et draps.

Les mêmes scènes de révolte se sont répétées à Sierra Chica, Azul, Mercedes, La Plata, Dolores, San Nicolas, dans la province de Buenos Aires, mais aussi dans quatre prisons de la capitale, dont celle pour femmes de Ezeiza, près de l'aéroport international. Les mutins détiennent vingt-sept otages. Officiellement il y aurait deux morts et une vingtaine de blessés. Mais à Sierra Chica, établissement de haute sécurité réservé aux condamnés à perpétuité, où a commencé le mouvement, les familles des détenus parlent de dix-sept morts. En l'absence d'informations officielles, les rumeurs les plus folles circulent.

Certains affirment que les corps des victimes auraient été incinérés dans le four à pain de la prison. Les mille prisonniers de Siera Chica retiennent quinze personnes en otages, dont une magistrate de quarante-six ans. Considérée comme un juge efficace et sensible aux revendications des prisonniers, Maria Malere, qui espère parvenir à une négociation, a refusé que le maire de la localité voisine prenne sa place.

INSALUBRITÉ

En dépit des déclarations du gouverneur de la province de Buenos Aires, Eduardo Duhalde, affirmant, le 1er avril, qu'il *« contrôlait la situation »*, la révolte des prisonniers dévoile la grave crise du système pénitentiaire et de la justice argentines. Dans un pays régulièrement secoué par des scandales de corruption impliquant des hauts fonctionnaires qui demeurent généralement impunis, 80 % des Argentins, selon un récent sondage, ne croient plus en ces institutions. Les mutins réclament une réforme du code pénal et une amélioration de leurs conditions de détention. Depuis le retour de la démocratie, en 1983, il y a eu déjà deux cents mutineries. Malgré les promesses gouvernementales, la plupart des établissements sont demeurés insalubres.

La prison d'Azul, construite en 1916 pour cent quatre-vingt-quatre prisonniers, en abrite aujourd'hui trois cent soixante-quatre, dans des bâtiments totalement vétustes. *« La population pénitentiaire a augmenté de 132 % au cours des dix dernières années »*, indique l'avocat Carlos Zamorano, membre de la Ligue argentine pour les droits de l'homme. Selon lui, 80 % des condamnations sanctionnent des délits mineurs – les *« ladrones de gallinas »* (voleurs de poules) – et 90 % des condamnés *n'ont pas l'argent nécessaire pour* bénéficier d'un autre avocat que *celui commis d'office.*

Quelque dix mille personnes sont détenues dans les prisons de la province de Buenos Aires, mais, à cause de la lenteur des procédures, sept mille d'entre elles n'ont pas encore été définitivement condamnées. Dans cette province, la plus riche et la plus peuplée d'Argentine, où le chômage frôle les 20 % et où le tiers des habitants vit sous le seuil de pauvreté, la détérioration de la situation économique et sociale a suscité une dramatique recrudescence de la délinquance.

Christine Legrand

Dix néonazis sud-africains condamnés à de lourdes peines de prison

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Dix membres du Mouvement de résistance afrikaner (AWB) d'Eugène Terreblanche, ont été condamnés à des peines de trois à vingt-six ans de prison ferme, mercredi 3 avril, par la Cour suprême régionale de Johannesburg. Ces militants néonazis avaient commis une série d'attentats à la bombe dans les rues de Johannesburg et dans la région, les jours qui ont précédé les premières élections multiraciales, en avril 1994. Ces attentats visaient à empêcher la *« domination »* noire et l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement *« communiste »*, selon la terminologie de l'AWB. Ces attentats avaient fait vingt morts et près de deux cents blessés.

Presque deux ans plus tard, les familles des victimes étaient au premier rang de la foule qui a conspué Eugène Terreblanche à la sortie du tribunal. Le chef de l'AWB, venu soutenir les accusés, a quitté le palais de justice protégé par des militants de son mouvement en tenue paramilitaire. Les parents des victimes ont exprimé leur colère à l'énoncé de condamnation jugées trop légères. *« C'est une parodie de justice »*, a déclaré la mère d'une d'entre elles, estimant que les accusés n'auraient pas dû échapper à la prison à vie, la peine maximale encourue. D'autres auraient souhaité voir les responsables de l'AWB poursuivis et condamnés par la justice.

Ces derniers, qui ont toujours nié avoir ordonné les attentats, ne se sont pas départis de leur discours provocateur. Fred Rundle, un des porte-parole du mouvement néonazi, a estimé que la sentence était *« beaucoup trop dure »* et qu'elle allait alimenter la colère des Afrikaners. *« Nous allons droit vers la guerre civile »*, a affirmé M. Rundle à l'annonce du jugement. Mais ces propos menaçants n'ont guère de fondement. Même si beaucoup d'Afrikaners s'inquiètent de perdre les privilèges que leur avait conférés le régime de l'apartheid, la très grande majorité s'y résigne et les mouvements extrémistes comme l'AWB ont perdu de leur influence depuis 1994.

Le mouvement néonazi se trouve désormais marginalisé. Les Afrikaners semblent davantage se tourner vers le Front de la liberté du général Viljoen, le seul parti d'extrême droite qui a décidé de participer au processus démocratique. L'AWB compte toujours un noyau de militants irréductibles. Mais ce mouvement, qui promettait de combattre le pouvoir noir par tous les moyens, est loin d'avoir mis sa menace à exécution.

Frédéric Chambon

JUSTICE Christian Proust, président du conseil général du Territoire de Belfort, a été confronté, mercredi 3 avril, à Jean-Pierre Maillot, directeur de l'Agence de développement du département, dans le cabinet du juge d'instruction Christine Schlumberger. M. Proust, libéré le 30 mars après quinze jours de détention provisoire, et M. Maillot sont mis en examen dans le cadre d'une instruction menée sur les aides publiques accordées à l'entreprise d'informatique Gigastorage. ● LA PRIME D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, accordée par la Datar, n'avait pas été versée faute de réponse appropriée de l'entreprise au questionnaire qui lui avait été adressé. ● LA MISE EN EXAMEN du président du conseil général, proche de Jean-Pierre Chevènement, député du Territoire, maire de Belfort et président du Mouvement des citoyens, a provoqué une polémique sur l'action de la justice.

Les élus de Belfort se démarquent du PDG de Gigastorage

L'avocat de Christian Proust, le président du conseil général remis en liberté le 30 mars, , estime que Bisser Dimitrov « s'est conduit comme un gangster » en tentant d'importer illégalement des travailleurs malais

BELFORT
de notre envoyé spécial

Cinq jours après la mise en liberté de Christian Proust, président du conseil général du Territoire de Belfort, placé en détention provisoire le 15 mars après avoir été mis en examen pour escroquerie dans le cadre du dossier Gigastorage, la tension, sinon l'émotion, reste vive sur les bords de la Savoureuse.

Le projet d'implantation d'une unité de fabrication de disques durs à haute capacité de mémoire, présenté comme susceptible de créer 270 emplois sur l'ancien site de Bull, avec le concours d'importants fonds publics, semble largement compromis. M. Proust, ses défenseurs et ses amis politiques du Mouvement des citoyens (MDC), que préside Jean-Pierre Chevènement, député du Territoire et maire de Belfort, s'emploient à démontrer que les charges réunies par l'accusation sont inexistantes et que rien ne justifiait les mesures coercitives prises par le magistrat instructeur. La tournure ainsi donnée au débat rend malaisée l'analyse d'un dossier atypique et troublant.

Contestées et, d'une certaine manière, désignées à la vindicte, Christiane Corey, procureur de la République de Belfort, et Christine Schlumberger, juge d'instruction chargée du dossier, se sont jusqu'ici gardées de tout commentaire et de toute polémique, démontrant du même coup que le syndrome du « petit juge » ou du « grand procureur », désireux de se mettre en vedette en ferraillant avec les puissants, ne les menaçait guère.

A défaut de communiquer, l'accusation laisse entière une question brûlante : les soupçons pesant sur M. Proust, présumé innocent, justifiaient-ils son incarcération durant deux semaines ? Tout juste peut-on observer que, dans un arrêt rendu le 21 mars, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Besançon, statuant collégialement, avait confirmé l'ordonnance du juge. *« Le maintien en détention de M. Proust,* estimait la chambre, *apparait comme l'unique moyen de conserver les preuves ou indices matériels, d'empêcher une pression sur les témoins et les victimes et une concertation frauduleuse avec ses complices, et nécessaire pour préserver l'ordre public du trouble causé par l'infraction. »*

Plus inhabituel, le procureur général près la cour d'appel de Besançon, Marc Dreyfus, qui, dès le placement sous mandat de M. Proust, avait stigmatisé une *« procédure scandaleuse »*, porteuse d'*« erreur judiciaire »* – sans dissimuler son appartenance au MDC ni son amitié pour le président du conseil général –, persiste et signe. Ni le rappel à l'ordre du garde des sceaux, qui a annoncé une procédure disciplinaire, ni les réactions de deux syndicats de magistrats (USM et SM) ne dissuadent le procureur général, qui prendra sa retraite le 30 juin, de condamner *« le manque de considération pour les hommes politiques »* dont ont fait preuve, selon lui, ses collègues.

CONFRONTATION

M. Dreyfus admet qu'il y a peut-être eu *« quelque imprudence à traiter avec Bisser Dimitrov, peu soucieux de la législation lorsqu'il a procédé à l'importation d'"esclaves" malais »*, mais il estime que si *« son projet était sérieux, il ne fallait pas le mettre en prison, mais le laisser travailler »*. Candidat à la candidature, au sein du PS, pour un siège de sénateur au début des années 80, M. Dreyfus dément avoir l'intention de se présenter à de prochaines élections. Il se déclare impatient de voir prononcer un *« non-lieu prévisible »* dans l'affaire Gigastorage.

Après avoir été confronté, mercredi 3 avril, à Jean-Pierre Maillot, directeur de l'Agence pour le développement de Belfort et de son Territoire (Adebt), qui reste le seul détenu des quatre mis en examen, M. Proust s'est abstenu, devant les journalistes, de déclarations offensives. Pour son avocat, M[e] Jean Gonnin, la conjonction de certaines circonstances – *« l'inexpérience »* des enquêteurs du SRPJ et du magistrat-instructeur en matière financière, quelques *« mauvais desseins »* du procureur et *« l'opportunisme »* des conseillers de la chambre d'accusation, par exemple – serait le ferment d'une erreur judiciaire potentielle.

Tout en s'efforçant de convaincre de la réalité économique de l'ambitieux projet Gigastorage, dont la crédibilité est mise à mal par certaines révélations concernant la trajectoire et le profil de son PDG américano-bulgare, M. Dimitrov (*Le Monde* du 22 mars), mis en examen pour *« escroquerie »* et remis en liberté après plusieurs semaines de détention provisoire, l'avocat n'hésite pas à admettre que *« Dimitrov s'est conduit comme un gangster en tentant de faire pénétrer à Belfort quarante-sept travailleurs malais »*, refoulés vers l'Allemagne le 25 janvier.

Il n'en est pas moins formel : en contrepartie d'une avance de 2,5 millions de francs à Gigastorage, consentie à l'automne par le département *via* diverses associations pour le développement, M. Proust a bien obtenu l'achat et la livraison à Belfort de matériel acheté en Californie par la filiale Belfort Memory International (BMI), implantée à Los Gatos, laquelle a bénéficié, par ailleurs, d'un transfert de plus de 19 millions de francs sur les 20,5 millions de francs de capital libéré. Et si la facture de 2,5 millions de francs a dû être *« révisée »* – selon une procédure américaine qui ne correspondrait pas à une falsification –, la défense affirme que le matériel correspondant à cette « facture » a bien été livré et installé.

Dans son arrêt, la cour d'appel constate, elle, que *« les vérifications faites auprès du transitaire n'ont pas permis d'établir la réalité de cette facture »*. De source proche de l'enquête, on observe que les machines livrées seraient obsolètes et ne permettraient pas le démarrage d'une fabrication de disques durs. De fait, derrière les vitres dépolies des locaux de l'ancien site Bull, où les journalistes ne sont pas admis à pénétrer, les quelques personnes qui disposent d'un contrat de travail Gigastorage semblent s'occuper en jouant aux cartes ou au Scrabble.

« Coquille vide »... La clé de l'affaire Gigastorage, dont les développements empoisonnent le micro-climat belfortain, réside peut-être dans ces deux mots évocateurs. Pourtant, si l'on s'accorde généralement sur l'expression et sur l'impalpable « contenu », on s'oppose âprement sur la nature du « contenant ».

Pour certains, l'image de la coquille s'applique au « giga projet » que l'étrange M. Dimitrov a « vendu » aux responsables politiques et économiques du territoire. Pour d'autres, le vide qualifie le « contenu » d'un dossier judiciaire qui ne tiendrait pas.

Robert Belleret

« Proust a beaucoup fait pour le coin »

BELFORT
de notre envoyée spéciale

La fièvre est retombée à Belfort. Dans les rues, le long des quais de la Savoureuse, la rivière qui baigne paresseusement la cité du Lion, la bataille qui oppose depuis plusieurs semaines Christian Proust et Jean-Pierre Chevènement au juge d'instruction et au procureur d'un curieux petit tribunal d'instance replet ne suscite plus guère de commentaires.

Comme si les Belfortains étaient déjà blasés de tous ces éclats, ou suffisamment rassurés par la remise en liberté du président du conseil général. Les deux quotidien locaux, *L'Est républicain* et *Le Pays de Franche-Comté*, continuent d'attribuer une large place à l'affaire, mais on ne se rue pas plus que d'habitude sur les journaux. Par un curieux paradoxe, le premier, plutôt conservateur, défend avec acharnement le président du conseil général. Le second, d'inspiration cédétiste chrétienne, s'est fait plus interrogateur.

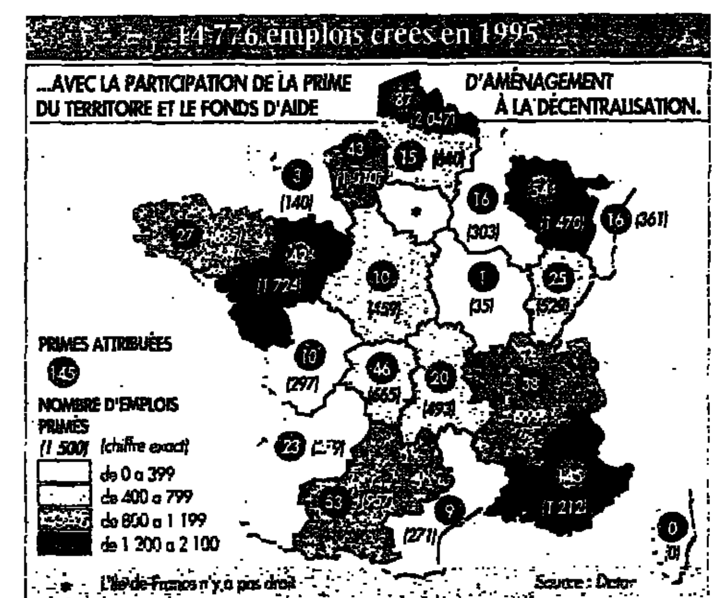
L'incongruité du jour, c'est plutôt la présence d'un envoyé spécial du *Wall Street Journal*, le quotidien américain des affaires, qui arpente très élégamment le pavé belfortain. Mercredi 3 avril, la confrontation entre M. Proust et Jean-Pierre Maillot, le directeur de l'Adebt, maintenu en détention, a attiré une petite vingtaine de fidèles, postés tranquillement devant le palais de justice, un petit macaron blanc *« Jean-Pierre Maillot pour l'emploi »* collé au revers des vestes et blousons.

Les murs de la cité portent cependant les stigmates de la bataille pour la libération de M. Proust, sous la forme d'affichettes figurant un lion en cage. Ils annoncent le « rassemblement pour la démocratie et pour l'emploi » qui a rempli, le 29 mars, la salle des fêtes voisine du tribunal. Les boîtes aux lettres se reposent après plusieurs jours d'indigestion : des tracts de soutien ont été distribués dans toute la ville, tout comme une brochure de huit pages qui proclame l'innocence de MM. Proust et Maillot : *« Il n'y a aucune preuve, aucun fait, aucune plainte. Pourtant, on les accuse d'escroquerie, on les jette en prison. »*

Sur le fond du dossier, personne ne se prononce vraiment. Le marchand de tabac et l'un de ses clients estiment que *« Proust a beaucoup fait pour le coin »* et assurent qu'il s'agit d'*« un type honnête »*. Les inquiétudes qui percent sont pour *« l'image de la ville »* et l'avenir de Gigastorage. Les 270 emplois promis verront-ils le jour ? Tout le monde s'accorde à dire que c'est plutôt *« mal parti »*.

C. M.

La Datar a distribué 683 millions de francs en 1995



LA LUTTE contre le chômage coûte cher. En 1995, le gouvernement a distribué 613 millions de francs de primes d'aménagement du territoire (PAT) pour la création et l'extension d'entreprises, plus 70 millions d'un fonds d'aide à la localisation d'activités hors du Bassin parisien. Le tout a « généré » 14 700 emplois, selon les estimations de la Datar. Encore faudrait-il ajouter à ces 46 000 francs par poste, en moyenne, les subventions apportées par les collectivités locales et les exonérations offertes par l'Etat.

Le comité interministériel réuni à Mende en juillet 1993 avait décidé de frapper fort en accordant 1 milliard de francs au budget de la PAT, soit une augmentation de 70 %. Depuis, l'aide peut s'élever jusqu'à 70 000 francs par emploi à condition que le total des subventions publiques ne dépasse pas 25 % des investissements. Cette règle est valable dans les zones les plus assistées : une partie du Limousin, de l'Auvergne, de l'Aude, des Vosges, etc., sans compter le Hainaut, autour de Valenciennes, et la Corse, qui bénéficient d'un statut dérogatoire. L'île n'a pas attiré d'entreprise en 1995, d'où l'idée d'en faire une zone franche. Le reste du territoire a droit à une aide maximale de 50 000 francs, n'excédant pas 17 % des investissements.

Le crédits annuels de la PAT ne sont pas consommés en totalité. La lenteur des procédures expliquerait cette modération. L'Etat ne verse pas ses subsides sans engagements concrets de la part de la société candidate. Ainsi, Gigastorage n'a pas reçu les 13,5 millions de francs que le comité interministériel pour l'aide à la localisation (Ciala) lui avait accordés (*Le Monde* du 20 mars). En 1995, le Ciala a rejeté presque un dossier sur dix.

Martine Valo

Un système de pouvoir au service de l'emploi

BELFORT
de notre envoyée spéciale

Il est des lieux entourés de barrières invisibles. Pendant quinze jours, la place de la République, à Belfort, s'est mise en marge de la ville. Du vendredi 15 mars, date de l'incarcération de Christian Proust, président du conseil général, jusqu'au samedi 30 mars, jour où il a été mis en liberté, cette place, bordée par le petit tribunal et par la préfecture, a coalisé les colères des partisans de l'élu emprisonné. Une sorte d'enclave hostile fichée au cœur d'une cité déclarée en état de *« sécession morale »* par le maire, député et président du Mouvement des citoyens, Jean-Pierre Chevènement.

A M. Chevènement, député depuis 1973, maire depuis 1983, revient le soin de défendre les intérêts de la ville et du département à Paris. Christian Proust, président du conseil général depuis quatorze ans, ancien syndicaliste CGT de Bull, s'est concentré sur le développement économique local et la réindustrialisation du site belfortain, abandonné en 1991 par le groupe informatique national. Ce *« combattant du social »*, comme le qualifient ses amis, affiche, à quarante-huit ans, une carrure de lutteur, un physique ramassé à la Spencer Tracy. Sa pratique politique est à son image : délibérément assurée, rude, parfois cassante.

L'affaire Gigastorage, du nom de la société informatique fondée par l'homme d'affaires américano-bulgare Bisser Dimitrov et dont l'implantation à Belfort a été aidée financièrement par le département, touche précisément M. Proust sur ce dont il est le plus fier : l'action en faveur de l'emploi dans le Territoire.

Depuis 1981, alors que le pays de Montbéliard perdait près de 15 000 emplois privés ou la Haute-Saône 4 000, le territoire de Belfort a limité la perte à 400. A 10,1 %, le taux de chômage dans ce Territoire reste – malgré la défection de Bull, il y a cinq ans, et les plans sociaux à répétition de GEC-Alsthom – en deçà de la moyenne nationale.

Sous la houlette de M. Proust, *trois structures ont été mises en* place : l'Adebt (Agence de développement économique de Belfort), dont la mission est la recherche et l'accueil d'investisseurs ; la Sempat, société d'économie mixte dont l'objet est la construction d'immeubles et de bureaux ; la Sybel, société anonyme d'industrialisation de Belfort. Le juge d'instruction Christine Schlumberger s'est intéressée de près à ces trois structures, où l'on décide vite, où l'on jongle parfois avec le strict respect des procédures.

Le temps industriel et le temps administratif, souvent, ne sont pas les mêmes. C'est la conviction de M. Proust. Ce principe autorise des bricolages, pas illégaux, mais qui font désordre. Ce n'est d'ailleurs pas tant l'existence de ces trois entités qui pose problème que leur fonctionnement en vase clos. *« Il n'y a pas de système Proust ou Chevènement à Belfort »*, explique M. Proust. Cependant, les contre-pouvoirs sont peu nombreux, et les exemples de consanguinité, bien réels. La nomination du directeur du cabinet de M. Chevènement comme responsable de la communication de l'Adebt avait fait tiquer la chambre régionale des comptes, et le fait que les commissaires aux comptes de Gigastorage appartiennent à un cabinet dont est issu un vice-président socialiste du conseil général, chargé des affaires économiques, peut légitimement surprendre.

RISQUE DE « NÉCROSE »

Telle personnalité de la ville, s'exprimant sous couvert d'anonymat, met en garde contre le risque de *« nécrose »* d'un *« système de pouvoir monopolistique qui vieillit et refuse de s'ouvrir »*. Au fil des ans, les responsables économiques locaux ont été intégrés au système, abdiquant du même coup toute possibilité de contre-expertise. Ancien président de la chambre d'industrie et de commerce, Christophe Vieillard, le patron de VMC-Pêche, descendant d'une famille de maîtres de forges, industriel aussi ancien dans la région que les Peugeot et les Japy, est, lui, président de la Sybel. L'opposition qui, depuis mars 1994, détient sept sièges au conseil général contre huit pour le Mouvement des citoyens et le PS, est peu remuante.

La mise en examen de M. Proust a fait naître sur le Territoire une crispation très réelle. *Le Pays de Franche-Comté*, l'un des deux quotidiens locaux, a été mis à l'index pour sa couverture jugée non satisfaisante de l'affaire. Le maire de Belfort a décliné l'invitation d'inaugurer le nouveau siège du Crédit mutuel en raison de l'attitude présumée hostile de ce quotidien, dont la banque est le principal actionnaire. Un club d'athlétisme présidé par le père du responsable départemental du RPR, Damien Meslot, conseiller général qui avait réclamé la démission de M. Proust, s'est vu couper sans explication une partie de ses subventions. Le culte du « citoyen » ne met pas à l'abri de réflexes sectaires.

Caroline Monnot

Deux mois et demi de procédure et de polémique

● *25 janvier 1996 :* Jacques Reiller, préfet du territoire de Belfort, s'oppose à l'entrée sur le territoire de quarante-sept Maliens sans contrat de travail, recrutés par Bisser Dimitrov, PDG de Gigastorage, entreprise d'informatique implantée à Belfort sur l'ancien site de Bull.

● **10 février :** M. Dimitrov est mis en examen pour escroquerie, abus de biens sociaux, abus de confiance, faux et usage de faux en écritures de commerce, et incarcéré. Jean-Pierre Maillot, directeur de l'Adebt (Agence de développement économique de Belfort), est mis en examen et placé en détention.

● **13 mars :** Christian Proust, président du conseil général du Territoire de Belfort, membre du Mouvement des citoyens, est placé en garde à vue.

● **14 mars :** M. Chevènement, député du Territoire de Belfort et maire de Belfort, dénonce *« un processus d'escalade judiciaire »*.

● **15 mars :** M. Proust est mis en examen pour escroquerie par le juge d'instruction Christine Schlumberger et placé en détention provisoire, à Mulhouse. Gigastorage est soupçonné d'abriter des fonds d'origine douteuse.

● **17 mars :** M. Chevènement dénonce une *« erreur judiciaire »*.

● **18 mars :** Jacques Toubon, garde des sceaux, annonce des sanctions disciplinaires contre le procureur général de Besançon, Marc Dreyfus, membre du Mouvement des citoyens, qui avait critiqué l'incarcération de M. Maillot.

● **23 mars :** M. Chèvenement accuse le garde des sceaux de se livrer à un *« maniement assez savant de la justice pour faire en sorte qu'elle avance à un rythme varié, selon que les affaires intéressent des amis du gouvernement ou, au contraire, des adversaires »*.

● **28 mars :** M. Dimitrov est libéré de la prison de Besançon après le versement d'une caution de 600 000 francs par son avocat.

● **30 mars :** M. Proust est mis en liberté, mais fait l'objet d'un contrôle judiciaire.

Les Ardennes attendent d'Alain Juppé la reconnaissance de leurs efforts économiques

L'activité du département est fragilisée par les crues répétées de la Meuse

Peu habitué aux visites ministérielles, le département des Ardennes a reçu, jeudi 4 avril, Alain Juppé. Depuis plus d'un an, les élus locaux ont consacré l'essentiel de leurs capacités financières à soutenir un tissu industriel fragilisé par les crues répétitives de la Meuse. Leur volontarisme a permis d'obtenir des résultats en matière d'emploi : s'il reste supérieur à la moyenne nationale, le taux de chômage est en baisse régulière.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
de notre envoyée spéciale

Les collectivités territoriales des Ardennes ont consacré, en 1995, l'essentiel de leurs capacités financières à préserver un potentiel industriel dont elles avaient déjà largement subventionné la reconversion. La terrible crue de la Meuse, en janvier 1995, avait bien failli compromettre une économie encore mal remise des restructurations, dans les années 70 et 80, des secteurs de la métallurgie et de la sidérurgie. Au plus fort de la montée des eaux, les entreprises ardennaises avaient mis un point d'honneur à fournir leurs clients, avec le soutien d'une main-d'œuvre qui n'a pas lésiné sur les heures supplémentaires. Aussitôt la Meuse rentrée dans son lit, les patrons sinistrés ont fait savoir aux élus et aux pouvoirs publics qu'ils ne supporteraient pas une seconde catastrophe de cette ampleur.

Par nature peu enclins à faire parler d'eux, les Ardennais avaient très mal vécu que les caméras de télévision quittent les lieux aussitôt mises en boîte les images spectaculaires d'une vallée engloutie par les eaux. « *Pas un mot sur l'extraordinaire capacité de réaction de la population* », se plaignait, quelques semaines plus tard, Maurice Blin, sénateur (Union centriste) et vice-président du conseil général, en lançant une campagne de communication destinée à faire connaître un potentiel industriel qui, au fil des années, s'est diversifié et modernisé.

Coincée entre la Lorraine et la Belgique, l'industrieuse vallée de la Meuse ardennaise a dû, par trois fois, reconstruire son économie, ravagée par les guerres franco-allemandes, puis par la disparition massive d'emplois industriels. Depuis la décentralisation, le département, la région et les chambres de commerce de Sedan et de Charleville-Mézières ont mené une politique volontariste pour attirer des entreprises étrangères, former une main-d'œuvre qualifiée et contenir la montée du chômage. S'il est toujours lié à la tradition de la fonderie et de la forge, le tissu industriel s'est considérablement renforcé avec l'implantation de nombreux sous-traitants et équipementiers automobiles, notamment américains. Ford, installé depuis 1972 à Charleville-Mézières, a, par exemple, touché pour son extension, en 1991, près de 60 millions de francs d'aides financières, sous forme de subventions et de prêts sans intérêts, en échange de la création de 375 emplois nouveaux.

A Villers-Semeuse, la fonderie Citroën, plus gros établissement industriel de la région Champagne-Ardenne, qui, en pleine inondation, avait reçu la visite de Jacques Calvet, président de PSA, a su tirer parti de ce volontarisme économique. Estimant que les inondations relevaient d'un problème d'aménagement du territoire dont étaient responsables les élus locaux, la direction a fait valoir qu'il lui était impossible d'attendre des travaux de régulation du cours de la Meuse pour se protéger. Le conseil général s'est rangé à cet argument en subventionnant en partie la digue de 5 millions de francs qui, depuis l'automne, protège l'usine.

Outre 70 millions affectés à la réparation des routes et 15 millions à celle des ponts, le département a attribué une part importante (5 millions de francs) de son fonds d'intervention économique à une dizaine d'entreprises parmi les plus menacées par les eaux. L'opération la plus spectaculaire a été le déménagement des Ateliers des Janves, une des plus importantes forges de la région, à Bogny-sur-Meuse, inondée régulièrement depuis une décennie. De 40 centimètres d'eau en 1984, la crue est passée à 1,60 mètre en 1993, 1,80 mètre en 1994 et 2,40 mètres en janvier 1995. Dès 1991, la direction avait envisagé un déménagement. Le dossier a traîné jusqu'à la crue de 1994. Déployant tous les moyens de pression possibles, la direction avait obtenu, cette année-là, un permis de construire, son autorisation d'établissement classé et le financement d'une usine-relais par la chambre de commerce. La crue de 1995 a envahi la forge alors que commençait la construction des nouveaux ateliers.

L'aide apportée à des entreprises vitales et symboliques de la tradition industrielle des Ardennes est loin de mettre définitivement à l'abri la vallée de la Meuse, trop longtemps abandonnée à son cours. La seule crue de 1995 a coûté 1,5 milliard de francs, saignant aux quatre veines la population et les collectivités locales. Les travaux réalisés ces derniers mois préfigurent un aménagement global dont la nécessité n'est plus mise en doute. Près de 17 millions de francs (dont 10 millions de fonds européens) ont été consacrés au recalibrage et à la dérivation du fleuve à Charleville-Mézières, permettant de gagner une quarantaine de centimètres en cas de crue. Au total, près de 55 millions de francs de travaux de réparation et de protection ont été engagés en 1995, dont près de 40 millions de crédits d'Etat.

Les collectivités qui s'apprêtent à constituer l'Etablissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents (Epama) ont évalué à 1 milliard de francs, sur dix à vingt ans, le coût d'une protection efficace contre les eaux. La visite du premier ministre, jeudi 4 avril, fournit aux élus l'occasion de plaider directement la cause d'un programme qu'ils ne pourront pas financer sans l'aide substantielle de l'Etat.

Pascale Sauvage

Un taux de chômage en baisse

***Le département des Ardennes compte près de 300 000 habitants*, dont un peu plus d'un tiers d'actifs. Le taux de chômage, plus élevé que la moyenne nationale, est en baisse régulière : de 15,6 % fin 1994, il est passé à 14,9 % au quatrième trimestre 1995. Les chiffres du chômage des jeunes et du chômage de longue durée, notamment, se rapprochent des moyennes nationales.**

Près de 44 % des emplois salariés du secteur privé relèvent de l'industrie (soit 24 600 salariés). La branche métallurgie occupe à elle seule la moitié de ces emplois industriels – soit 12 200 personnes –, concentrés dans les bassins d'emploi de Sedan et de Charleville-Mézières.

Le premier ministre envisage une réforme limitée du scrutin régional

L'influence des petites formations serait réduite

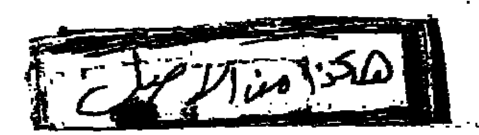
ALAIN JUPPÉ a reçu, mardi 2 avril, les présidents RPR de conseils régionaux, avant de rencontrer, dans les prochains jours, ceux de l'UDF, pour se faire une opinion définitive sur la réforme du mode d'élection de ces assemblées. Le premier ministre, qui procède par *élimination* successive des solutions possibles, pourrait s'orienter, selon certains de ses interlocuteurs, vers une modification du mode de scrutin régional. Pourtant, il y a peu, une réforme paraissait exclue, les responsables des partis de la majorité ne parvenant pas à se mettre d'accord sur un autre système. Mais le chef du gouvernement est pressé car il tient, s'il y a *changement*, à ce qu'il soit décidé un an, au moins, avant les élections régionales de mars 1998.

La consultation des président RPR des conseils a fait apparaître qu'une majorité d'entre eux – huit assemblées régionales métropolitaines sont dirigées par le parti néogaulliste – est adepte de la formule « *tout sauf le maintien du* statu quo ». Celui-ci, en effet – scrutin proportionnel départemental avec un seuil de 5 % des suffrages exprimés pour obtenir des sièges –, ne permet pas de dégager des majorités stables. M. Juppé a écarté la proposition de Valéry Giscard d'Estaing d'une proportionnelle régionale avec prime à la liste arrivée en tête, comme lors des municipales.

Selon Matignon, aucune majorité, surtout au Sénat, ne pourrait se dégager en faveur d'une telle solution, qui renforcerait l'autorité des présidents des assemblées régionales. M. Juppé a également éliminé la proposition du député RPR de l'Isère, Philippe Langenieux-Villard, tendant à conserver un scrutin proportionnel dans le cadre départemental, tout en autorisant les listes à s'associer au niveau régional afin de permettre au regroupement arrivé en tête de bénéficier d'une prime égale à 30 % des élus. Ce système a été jugé trop complexe et susceptible de soulever des problèmes de constitutionnalité. De même, le premier ministre a écarté l'hypothèse d'un relèvement du seuil des suffrages exprimés donnant accès à la répartition des sièges. Une telle disposition aurait accentué la mise à l'écart des conseils régionaux des petites formations. Restent donc deux solutions : le maintien du *statu quo*, défendu jusque dans l'entourage du chef du gouvernement, et l'instillation d'une prime à la liste ayant obtenu le plus de suffrages dans le cadre départemental. La nécessité de dégager des majorités stables pourrait conduire le premier ministre à retenir la seconde, avec une prime de 20 % à 25 % des sièges.

Sur le plan politique, ce choix, *s'il était finalement celui de* M. Juppé, serait aussi le signe qu'il ne veut pas céder au chantage du Front national, alors que Jean-Marie Le Pen tente de faire battre systématiquement les candidats de la majorité. Le remplacement d'une proportionnelle presque intégrale par une proportionelle avec prime aux vainqueurs ne peut que pénaliser les petites formations. L'influence de l'extrême droite dans les conseils régionaux serait ainsi sensiblement réduite.

Olivier Biffaud



Les responsables militaires trouvent des vertus au service national

Les députés auditionnent l'« establishment » de la défense

La mission d'information de l'Assemblée nationale sur le service national a auditionné, mardi 2 et mercredi 3 avril, les responsables de la défense. Ni à gauche ni à droite et surtout pas chez les représentants de la hiérarchie militaire, les thuriféraires d'une professionnalisation des armées à 100 % ne sont légion. Considérations budgétaires autant que stratégiques ont été au centre des auditions.

SI JAMAIS Jacques Chirac avait eu l'ambition d'abroger toute forme de service national, à la différence de certains ministres attachés à son maintien total ou partiel, il lui aurait suffi d'assister, mardi 2 et mercredi 3 avril, aux réunions de la mission d'information de l'Assemblée nationale pour qu'il nuance son projet.

Pour la première fois, en séance publique, des députés ont entendu *tous ceux qui comptent dans « l'establishment »* officiel de la défense. Avec pour seul objectif, le sort réservé au service national dès lors que M. Chirac, le chef des armées, a posé en principe, à la suite du conseil de défense du 22 février, que la sécurité de la France sera, dans les six ans à venir, le fait d'une armée progressivement professionnalisée. Dans ces conditions, y a-t-il encore une place, et sous quelle forme, pour la conscription ?

Le secrétaire général de la défense nationale, Jean Picq, se prenait à envier *« ceux qui, sur un tel sujet, ne sont pas pris par le doute »*. *« A aucun moment*, a reconnu François Roussely, secrétaire général pour l'administration des armées, *la question de la suppression du service national ne s'est posée au comité stratégique »*, constitué d'experts pour orienter la réflexion de l'État.

Le général Jean-Pierre Fassier, le directeur central du service national, a évoqué l'idée que *« le service est l'un des ferments de l'identité nationale »*. Et Bernard Prévost, le directeur général de la gendarmerie nationale, a remarqué que *« la qualité des douze mille jeunes, sélectionnés par la gendarmerie, a fait qu'ils sont devenus indispensables »*.

Les chefs d'état-major eux-mêmes ont trouvé des vertus au service national. A commencer par le général Amédée Monchal, qui note pourtant que l'armée de terre, dont il est le chef, *« accueille les appelés dont personne ne veut »*. Au nom de la marine, l'amiral Jean-Charles Lefebvre observe qu'il est *« dépendant »* de ses appelés et que la disparition éventuelle du service national est *« un défi »*. Le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Jean Rannou, se déclare *« très satisfait »* de ses trente-trois mille recrues du contingent, dont *« la moitié est affectée à des tâches opérationnelles »* sur les bases. Bref, comme l'a habilement remarqué Jean Glavany (Hautes-Pyrénées, PS), il n'y a pas *« incompatibilité »* entre une armée progressivement professionnalisée et le maintien d'une conscription nationale.

Les difficultés – et la confusion – commencent quand il faut préciser le total des effectifs qui continueraient de servir sous l'uniforme, la forme ou plutôt les formules que revêtirait cette circonscription civile et militaire, et la durée du service. Les chefs militaires se sont interdits d'évoquer ce qui pourrait advenir du service civil, un sujet *qui n'est pas de leur ressort, mais* ils divergent quelque peu sur le nombre des appelés sous les drapeaux. *Le chef d'état-major des armées*, le général Jean-Philippe Douin, avance les chiffres de 10 000 jeunes dans la gendarmerie et de 5 500 dans l'armée de terre, lorsque M. Prévost et le général Monchal parlent du double, respectivement 20 000 et 10 000.

Le directeur général de la gendarmerie et les chefs d'état-major sont à l'unisson quand ils écartent toute perspective d'un service court, d'une durée inférieure aux dix mois actuels. Selon que le service en question serait obligatoire ou volontaire, les durées s'allongent plus ou moins. Jamais, au-dessous de dix mois. *« C'est une limite en deçà de laquelle on fabrique des valets d'arme, mais pas une armée »*, martèle le général Monchal. *« A la rigueur, quatre mois pour quatre mille gendarmes auxiliaires, dans des tâches de soutien*, prévoit M. Prévost, *mais un an pour les quinze mille autres qui feraient un service obligatoire, voire deux ans pour un service volontaire »*. L'amiral Lefebvre parle de douze mois pour des marins embarqués, et de six pour ceux qui restent à terre.

A sa façon, Jacques Baumel (Hauts-de-Seine, RPR) a eu le mot de la fin, en faisant avouer en substance au général Douin, puis au général Monchal, que la réorganisation *envisagée tient autant* à des contraintes budgétaires, déterminées d'entrée de jeu, qu'à des considérations stratégiques.

« On nous a demandé, à chaque étape de la réflexion, dit le chef d'état-major des armées, *de préciser combien ça coûte »*. *« L'enveloppe financière*, surenchérit le chef d'état-major de l'armée de terre, *est très juste et sévère »*. *« On a croisé deux approches »*, en déduit M. Baumel. *« On a fait le devoir qu'on nous réclamait »*, réplique le général Douin. *« Mon problème*, conclut l'amiral Lefebvre qui parle d'un *« bouleversement »*, *est de remplacer des appelés presque gratuits par des engagés et des civils qu'il faudra rétribuer au moins à la hauteur du SMIC pour les personnels sans qualification »*.

Jacques Isnard

Le PS à la recherche d'un compromis

Le Parti socialiste recherche encore un compromis interne entre les défenseurs de la conscription et ceux qui, comme Paul Quilès, ancien ministre de la défense, sont favorables à une plus grande professionnalisation de l'armée. Le sujet a été évoqué au bureau national, le 27 mars puis le 3 avril, *sur la base d'un rapport présenté* par M. Quilès, président de la commission défense du PS, qui évoque le *contexte géostratégique*, le *service national actuel*, les propositions de Jacques Chirac, les options possibles et la démocratisation de l'armée. *Le 3 avril*, le débat au bureau national s'est polarisé sur deux options : l'une prévoit un *« service d'éducation à la défense »* de deux mois pouvant être prolongé pour ceux qui sont volontaires, l'autre un service national de quatre mois, au choix militaire ou civil. Le groupe de travail réuni autour de M. Quilès a été chargé de *« peaufiner »* encore ses propositions. Un conseil national est prévu le 11 mai.

M. Léotard assure M. Juppé de sa « loyauté »

ÉLU, dimanche 31 mars, président de l'UDF, *François Léotard a été reçu*, mercredi 3 avril, par Alain Juppé, après le premier bureau politique de la confédération, réuni sous sa présidence, et qui lui a permis de constituer son équipe (*Le Monde* du 4 avril). Davantage enclin, depuis l'automne, à la critique qu'à la louange à l'endroit de la politique gouvernementale, M. Léotard a affirmé, à l'issue de cet entretien, la volonté de l'UDF de *« contribuer à la vie de la majorité et au succès des actions du président de la République dans une atmosphère de parité (...) et dans un esprit de loyauté »*.

Jean-Pierre Raffarin (UDF-PPDF), ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, et partisan d'Alain Madelin, s'est ironiquement félicité, jeudi 4 avril, sur RMC, de *« la nouvelle orientation politique »* de M. Léotard, *« celle d'un soutien loyal à Alain Juppé »* et non pas d'un partenaire *« qui harcèle »*.

Accord en vue dans les transports marseillais

LES TRAMINOTS de la Régie des transports marseillais (RTM), en *grève depuis* le 19 mars, *devaient décider*, jeudi 4 avril dans la matinée, la reprise du travail. Un projet d'accord a été arrêté dans la nuit de mercredi à jeudi, entre la direction de la RTM et les *représentants de* l'intersyndicale. Ces derniers, en lutte contre l'annualisation du temps de travail des chauffeurs, sont d'accord pour fixer à 7 heures le temps moyen de conduite, avec un plafond à 7 h 45. Mais ils acceptent aussi le principe de dérogations pour répondre aux pointes de trafic, à titre exceptionnel. 400 employés de la RTM, très critiques à l'égard de Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-PR) de Marseille, qui avait évoqué la possiblité de concéder la RTM, ont manifesté, mercredi, sur la Canebière.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : la cote de confiance de Jacques Chirac continue à se redresser**, selon le baromètre de la Sofres, *réalisé du 26 au 28 mars* auprès d'un échantillon de 1 000 personnes pour *Le Figaro Magazine* (daté 6 avril). Avec 45 % de personnes interrogées qui lui font *« tout à fait »* ou *« plutôt »* confiance, le président de la République est en hausse de cinq points en un mois, tandis que 53 % des Français (contre 59 % il y a un mois) ne lui font pas confiance. Le premier ministre recueille 36 % d'opinions positives (en hausse de trois points), contre 63 % d'avis négatifs.

■ **SYNDICATS : l'Union nationale des syndicats autonomes**, qui regroupe sept syndicats dont la FEN a créé, mercredi 3 avril, en son sein, un pôle transports avec la FMC (maîtrise et cadres de la SNCF), la FAT (Fédération autonome des transports de la RATP) et le SAPAC (aviation civile). L'UNSA-transport forme la seconde composante du syndicat, après son union des fédérations de fonctionnaires, créée en 1996.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse** a émis, mercredi 3 avril, un avis favorable sur le projet d'ordonnance relatif à l'organisation des caisses de Sécurité sociale. Le CNPF, la CFDT, la CFTC, la CGC, les personnes qualifiées employeurs et salariés et un représentant des retraités se sont prononcés pour, tout en formulant des réserves. La CGT, FO et un second représentant des retraités ont voté contre, la CGT et FO émettant *« un avis défavorable sur l'ensemble du texte »*.



ÉTRANGERS La commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine a adopté, mercredi 3 avril, un rapport proposant de renforcer sensiblement la législation sur l'immigration. Les socialistes ont vivement dénoncé ce texte, estimant que « *ces mesures n'ont en réalité pour objet que de séduire l'électorat du Front national* ». ● LE MINISTRE de l'intérieur travaille également à de nouvelles mesures. Un projet de loi pourrait être adopté par le conseil des ministres en mai pour être soumis à l'Assemblée avant l'été. ● BAMAKO-PARIS : l'émigration malienne, considérée comme quasi obligatoire dans certaines régions, a été mise en lumière par l'affaire des expulsés de l'église Saint-Ambroise. A Montreuil, le foyer Bara est le centre de gravité de la communauté, tandis qu'à Bamako se retrouvent les candidats à l'exil.

Un projet de loi contre l'immigration serait proposé avant l'été

Député de la majorité et gouvernement négocient les termes d'un renforcement de la loi Pasqua de 1993. Le Parlement pourrait être rapidement saisi. Les socialistes ont vivement dénoncé les propositions de la commission d'enquête parlementaire

LA COMMISSION d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine a adopté, mercredi 3 avril, son rapport préconisant un durcissement de la loi Pasqua de 1993 sur l'immigration (*Le Monde* du 4 avril). Les vingt-six députés de la majorité qui y siegent l'ont approuvé tandis que les quatre élus de gauche ont voté contre. Destinée à obtenir du gouvernement le dépôt d'un projet de loi, ce document ne devrait être officiellement rendu public que le 16 avril, jour de la reprise des travaux de l'assemblée. Entre les analyses modérées du président de la commission, le député (UDF) de la Loire, Jean-Pierre Philibert, et celles de ses nombreux membres plus radicaux, il semble que ces dernières aient finalement prévalu.

Ainsi le rapport reflète le mécontentement des élus tant à l'égard du Conseil constitutionnel que des juges judiciaires. Au premier, les membres de la commission reproche d'avoir, en 1993, strictement limité à 10 jours la durée de la rétention des étrangers sans papiers pour cause de respect des droits de l'homme. Ils proposent donc de porter ce délai à 45 jours moyennant un allongement du délai d'appel pour la personne retenue. Aux juges, ils font grief de prononcer des mises en liberté et d'empêcher ainsi des reconduites à la frontière. Ce type de décisions, très rares en période normale, a été rendu presque systématiquement en faveur des Africains expulsés de l'église Saint-Ambroise, pour des vices dans la procédure d'interpellation.

VISA EN « TRIPTYQUE »

Indignés par ces jugements difficiles à justifier aux yeux d'une partie de l'électorat, les députés de la majorité ont finalement inclu dans le rapport une disposition donnant aux préfets et aux Parquets un pouvoir d'appel suspensif contre de telles libérations. Ainsi, l'étranger pourrait être maintenu en rétention et les limites posées par le Conseil constitutionnel pourraient être contournées.

Soucieuse d'éviter la dissimulation des passeports qui empêche souvent les reconduites à la frontière, la commission suggère aussi l'instauration d'un visa sous forme de « triptyque » comportant trois exemplaires de la photo et des empreintes digitales des étrangers. Enfin, le rapport devrait suggérer de confier aux maires le pouvoir de contrôler les ressources et les conditions d'hébergement des personnes demandant à recevoir des étrangers.

L'opposition n'a pas tardé à faire connaître son inquiétude sur ces orientations. Adeline Hazan, secrétaire nationale du PS aux problèmes de société, estime que « *ces mesures n'ont en réalité pour objet que de séduire l'électorat du Front national* ». De son côté, Jean-Yves Le Déaut, député (PS) de Meurthe-et-Moselle et membre de la commission, dénonce une « *politique d'affichage sans résultat* » qui a « *comme conséquence la montée du racisme et de la xénophobie* ». M. Le Déaut regrette que les relations Nord-Sud, aient été « *occultées* » et que le travail clandestin, « *cause première de l'immigration clandestine bénéficie d'une véritable indulgence* ».

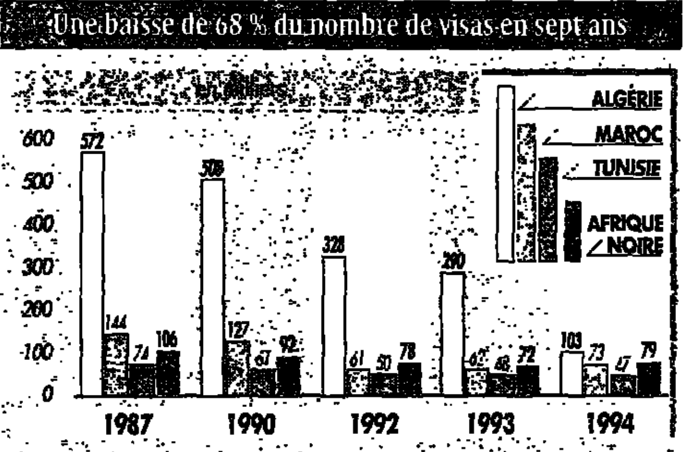
PRESSION

La pression de la commission pourrait inciter le gouvernement, au départ dubitatif sur l'éventuelle réouverture du débat sur l'immigration, à soutenir un ensemble combinant réforme législative et aménagements réglementaires. Le travail interministériel sur l'avant-projet préparé par Jean-Louis Debré, très proche des propositions de la commission parlementaire, a d'ailleurs déja débuté. Les élus de la majorité reconnaissent que l'affaire des familles africaines expulsées de Saint-Ambroise a joué dans leur sens. Enhardis, ils estiment que « *le gouvernement ne pourra pas laisser retomber le soufflé* » et espèrent qu'un projet de loi pourra être adopté par le conseil des ministres en mai pour être soumis à l'Assemblée avant l'été

Philippe Bernard

La moitié des nouveaux immigrés sont des Africains et des Maghrébins

Une baisse de 68 % du nombre de visas en sept ans



La diminution drastique du nombre de visas accordés a constitué un élément essentiel de la politique de restriction de l'immigration.

L'IMMIGRATION d'origine africaine (Afrique noire et Maghreb) représente environ la moitié des flux de migrations régulières enregistrés ces dernières années. En 1994, 28 473 Africains ont ainsi été admis au séjour en France, représentant 49,2 % du total des nouveaux immigrés admis sur le territoire pour une longue période. L'essentiel de ce flux concerne le regroupement familial (12 000 personnes), et l'arrivée de conjoints et d'enfants de citoyens français (10 400 personnes). L'attribution du statut de réfugié a concerné moins de 1 000 personnes et seules 2 064 personnes originaires d'Afrique ont été admises comme travailleurs. Plus encore que l'ensemble des flux, cette immigration africaine a très notablement baissé entre 1993 et 1994, passant de 44 533 à 28 473 personnes.

D'autre part, l'arrivée régulière de visiteurs africains pour de courts séjours a été ralentie par une politique de restriction dans l'attribution des visas rendus obligatoires depuis dix ans pour les ressortissants des pays du tiers-monde. Celle-ci s'est appliquée de façon drastique à l'encontre des ressortissants du Maghreb. Seuls 103 000 visas de tourisme (trois mois) ont été délivrés aux Algériens en 1994 contre 572 000 en 1987. Les restrictions ont été relativement moins sévères pour l'Afrique noire, pour laquelle 79 000 visas ont été attribués en 1994 contre 106 000 sept ans auparavant. Indépendamment de l'adoption d'une législation plus sévère sur l'immigration, la politique des visas est l'un des moyens les plus efficaces dont disposent les gouvernements en la matière. En effet, les refus de visa n'ont pas à être motivés et les demandeurs éconduits ne disposent d'aucune voie de recours, sinon la possibilité de renouveler leur demande.

Mesurée sur le long terme et en tant que stock, en revanche, la place des Africains dans l'ensemble de la population étrangère de France n'a cessé de croître depuis la Libération, pour atteindre un niveau équivalent à celui de la population étrangère d'origine européenne. La place de l'Afrique se mesure également par le nombre de ses ressortissants acquérant la nationalité française par naturalisation et par déclaration. En 1994, 46 % de ces acquisitions de nationalité ont concerné des Maghrébins tandis que les pays d'Afrique noire comme le Zaïre et le Cameroun apparaissent dans la liste des pays d'origine de ces nouveaux Français. Signe des temps, le nombre de Zaïrois obtenant la nationalité française est aujourd'hui plus élevé que celui des Italiens.

Ph. B.

Le foyer Bara, un village pour les Maliens de Montreuil

Aussi connu à Bamako que la tour Eiffel, il reproduit les structures traditionnelles du pays

AILLEURS en France, la lettre aurait sans doute amusé. On se la serait passée de main en main, de service en service. Le soir, l'anecdote aurait fait rire les enfants. Ailleurs, peut-être... Ici, le postier a rapidement lu l'adresse : « *Dembele Moussa, Montreuil, France* ». Il a retourné l'enveloppe pour vérifier que les détails manquants ne figuraient pas au dos, entre un numéro de téléphone et un salut amical. Puis il a placé la missive avec les autres, les centaines d'autres qui arrivent chaque jour au foyer de travailleurs maliens de la rue Bara, à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Sans hésiter. Comme une évidence.

Le foyer Bara. Une ancienne usine de pianos transformée, il y a trente ans, en centre d'hébergement de travailleurs africains. Des murs extérieurs dignes d'un château fort et quatre étages de fenêtres encombrées de serviettes de toilette. De l'immeuble jaune et brun s'échappent quelques sonorités exotiques. Derrière le porche, constamment ouvert, on devine une certaine agitation. Mais on est loin de ce « *petit Bamako* » annoncé par le cafetier voisin. Loin aussi de soupçonner qu'ici commence un monde à part, véritable lieu de légende, dont la notoriété au Mali est comparable à celle de la tour Eiffel ou de l'Arc de triomphe.

> Le développement de la région de Kayes s'appuie sur les sommes envoyées par les immigrés

Dans la cour intérieure, un espace au sol goudronné, grand comme un terrain de tennis... sur lequel s'entraineraient cinquante joueurs. Les épiciers font admirer leurs étals : céréales en tout genre, bouteilles de lait et bâtons de réglisse, shampooing et cigarettes – en paquet ou à l'unité, des cassettes de Bob Marley et ACDC entre des centaines d'enregistrements de musique africaine. Au centre, deux coiffeurs travaillent à la tondeuse, s'accommodant de l'immense benne à ordures vers laquelle se faufilent deux Mobylettes au moteur grondant. Un feuilleton télévisé et un morceau de zouk se mêlent. Des hommes s'invectivent en soninké, tandis qu'en bruit de fond les marteaux des forgerons rythment le temps qui passe.

Ils sont dix, cet après-midi. Il y a encore deux ans, ils travaillaient à la cave. Après un incendie, le gestionnaire du foyer, l'Association pour la formation technique de base des Africains et Malgaches résidant en France (AFTAM), a décidé d'en interdire l'accès. Les forgerons ont donc été rapatriés dans les 5 mètres carrés qui servaient de garde-manger aux cuisinières. C'est dans cette pénombre suffocante, où flottent poussières de charbon et de métal, qu'ils préparent les bijoux de toute la communauté.

Jambana essuie d'un revers de manche son visage encore adolescent. A trente-cinq ans, il semble ne connaître que le sourire. Pourtant, la situation de ce fils, petit-fils et arrière-petit-fils de forgeron n'a rien d'enviable. Voilà huit ans qu'il vit ici en situation irrégulière. Huit ans que le visa de tourisme, obtenu au consulat de France au Gabon, est arrivé à expiration. Il venait voir son frère, il n'est jamais reparti. Aujourd'hui, Jambana partage clandestinement sa chambre et sort le moins possible, déjà heureux, dit-il, de pouvoir « *gagner suffisamment pour manger et voyager un peu* ». Car Jambana est un voyageur. Comme tous les Soninkés, chez qui le départ tient autant du rite initiatique que de la quête de richesses, il a donc voulu partir. Bamako, Abidjan, Libreville, puis Paris, Bruxelles et Rome : il envoie « *un peu d'argent* » à sa famille mais ignore s'il rentrera un jour définitivement au pays.

Une situation exceptionnelle tant la vie de la plupart des résidents semble tournée vers le Mali. Des castes aux cantons, des familles aux villages, le foyer a calqué sa structure sur la vie traditionnelle. De même qu'au pays, certains travaux, comme la cuisine ou le nettoyage du réfectoire, sont pratiquement réservés aux « *esclaves* », autrement dit aux descendants des anciens captifs ; les chefs de canton et les délégués chargés de la liaison avec la direction du foyer sont choisis dans les familles nobles ; enfin, un conseil des chefs, consulté pour toutes les décisions importantes, est chargé de réguler les conflits. C'est lui qui fixe le montant des amendes infligées en cas de dispute ou de manquement aux règles internes. Lui qui peut proposer le renvoi au pays d'un jeune qui risque de mal tourner, voire appeler la police en cas d'incident grave. Lui, même, que les familles des alentours viennent consulter en cas de conflit conjugal.

Les modes de solidarité ont eux aussi été reproduits à l'identique. Financièrement, d'abord, tous les résidents cotisent à de nombreuses « caisses » : projet de développement du village, soutien de la famille, de la concession (famille élargie), de la classe d'âge, mais aussi rapatriement des corps, maladie ou repas du soir... Plus de 50 % du salaire partirait directement ou indirectement vers le pays. Ecoles, pharmacies, magasins, mais aussi puits ou château d'eau, tout le développement de la région de Kayes s'appuie aujourd'hui sur les sommes envoyées par les immigrés maliens. Cette immigration tourne aujourd'hui au casse-tête. Dombe Traore avait vingt-trois ans quand il a mis pour la première fois les pieds au foyer. Clandestin, comme beaucoup d'autres, il avait tout de suite trouvé un cousin pour l'accueillir et un patron pour l'employer. « *Ça donnait automatiquement le droit à la Sécurité sociale. Il n'y avait aucun contrôle. Tout était différent* », dit-il. C'était en 1979. Régularisé en 1982, Dombe est passé depuis du nettoyage à la restauration et au bâtiment. Avant de se retrouver au chômage, comme plus d'un quart des résidents.

Drane Bakary ne figure pas dans cette catégorie. Ni dans aucune autre d'ailleurs. Inconnu parmi les 410 résidents officiels – qui payent entre 175 francs et 500 francs par mois –, il ne fait pas non plus partie des quelque 240 surnuméraires en règle sur le séjour, mais installés sur un lit de camp. Non, lui n'a rien. Ni sommier, ni papiers, ni famille en France. Il profite donc de la journée pour s'effondrer sur ce lit qu'il n'avait même pas pu approcher en 1989. Interpellé à Roissy, il avait été renvoyé à Bamako. « *J'étais humilié*, dit-il, *je ne pouvais pas rentrer chez moi comme ça. J'ai réessayé en 1990 et j'ai réussi. A Bobigny, un policier m'a vendu une fausse carte de séjour : 5 000 francs. J'ai travaillé deux ans, puis j'ai été pris. J'ai été envoyé en prison. Depuis, je fais attention, mais je ne veux pas partir et rentrer sans rien.* » Dans la chambre, les autres résidents soupirent. Pour la plupart salariés à temps partiel, ils payent la Carte orange de Bakary, sa nourriture, et seraient sans doute prêts à financer un billet d'avion de retour si seulement il le voulait. Mais lui ne veut pas. Comme nombre d'autres clandestins que les réguliers tentent pourtant de convaincre. Comme nombre de jeunes Soninkés qui cèdent à l'appel du large malgré les mises en garde de frères aînés, eux-mêmes souvent tenaillés entre les attaches au pays et les habitudes prises en France.

Car, malgré la structure traditionnelle, les réalités évoluent. Inspirés du modèle syndical, les postes de délégué peuvent aujourd'hui échapper aux grandes familles. De même, la multiplication d'associations loi de 1901 n'est pas sans effets sur la transparence des structures de fonctionnement. Les foyers sont désormais dans le collimateur du gouvernement. Le nombre d'incidents relevés a beau garder un niveau ridiculement bas, il plane autour d'eux comme une odeur de souffre. Chargé de remettre au premier ministre un rapport sur le sujet, le député RPR Henri Cuq envisage de proposer vingt réhabilitations lourdes de foyers, autrement dit, de les éclater en petites structures, ce que redoutent les résidents. Et le foyer Bara pourrait être du nombre.

Nathaniel Herzberg

Messaoudé Coulibaly, le premier des délégués

IL AIME la France. Messaoudé Coulibaly a beau parfois se demander pourquoi, il arrive toujours à la même conclusion : malgré la colonisation, malgré le sort réservé à ses « *frères* » sans papiers, malgré « *les difficultés que l'on rencontre simplement parce que nous sommes noirs* », il aime encore ce pays. Est-ce pour cela que, à quarante-deux ans, ce petit homme à la chevelure grise flamboyante a souhaité devenir le délégué des douze délégués du foyer Bara ? Pas seulement. Il y a le rang des Coulibaly, qu'il convient toujours de défendre. L'amour de la palabre, indispensable dans cette fonction. Et une solide conscience politique, qui lui permettra, en cas de négociation dure, de ne pas se laisser faire.

Problèmes de loyers, de fuites – nombreuses – dans les installations de chauffage ; manque de concertation avant l'installation d'un bungalow destiné à accueillir une consultation médicale dans la cour du foyer (douze cas de tuberculose ont déjà été relevés)... Chaque fois, Messaoudé Coulibaly est sollicité. Lorsqu'il s'agit d'aller au gymnase Japy, occupé par des dizaines de familles sans papiers, représenter les quelque cinq mille Maliens de Montreuil, il est encore là. Et avant toute future programmation de travaux dans le foyer Bara, nul doute que l'association gestionnaire saura négocier avec lui.

Car sur ce dernier sujet, M. Coulibaly sait exactement ce qu'il veut : « *des structures suffisamment grandes – cent places minimum – pour nous permettre de maintenir la solidarité entre nous* ». « *Nous devons pouvoir nourrir ceux qui n'ont rien*, ajoute-t-il. *Un cousin, un membre du village, c'est comme une partie de nous-mêmes, nous devons l'aider. Qu'il soit en situation régulière ou pas. Les couloirs du foyer peuvent être pleins, il ne restera pas sans abri.* » Quant aux lois Pasqua ? Il sourit : « *Je suis né avant l'Indépendance. Vous voulez voir la photo du gouverneur français de l'époque ? Je l'ai. Et je pourrais avoir des problèmes ? Ce n'est même pas scandaleux, c'est absurde.* »

N. H.



A Bamako, souvenirs et rêves d'ailleurs

Sur le marché, ceux qui partent croisent ceux qui rentrent d'une émigration quasi obligatoire

BAMAKO
de notre envoyé spécial

Syllamamadou, trente et un ans, se repose sous une tôle ondulée. Il y a quelques jours, il se promenait place de la Nation, à Paris. Aujourd'hui, il boit des gorgées de Fanta tandis que les autres font la prière. La saison chaude s'annonce, le vent du désert soulève la poussière. Sur le marché de Bamako, il y a davantage de vendeurs que d'acheteurs. On se lave les pieds, on rit, on dort dans la chaleur près des bassines de lait, de copeaux de bois pour conserver la glace.

Syllamamadou s'est réfugié chez le vieux Chekna, qui est comme lui originaire de Diomgaga, un village près du fleuve Sénégal. Derrière une montagne de chaussures, Chekna a disposé des tapis sous un auvent à l'intention des croyants. Il reçoit ses amis dans son « *bureau* », quatre murs de parpaings et une table en fer, à côté des tapis. Il y a beaucoup de monde aujourd'hui. On a sorti les calculettes, les registres. Un « *Malien de Paris* » vient d'arriver et présente au vieux Chekna un sac de liasses de billets de 500 francs. Syllamamadou les regarde. Lui, il se dit qu'il a quitté Paris sans rien. En jean et en tee-shirt.

Le sac de billets est rangé dans un tiroir et les deux hommes se concentrent sur un cahier, examinant les lignes d'écritures, les unes après les autres. La comptabilité est complexe, mêlant des versements de liquidités aux familles du village et des ordres d'achat de mil, de sorgo ou d'oignons que les « *émigrés parisiens* » ont contresignés. Syllamamadou, lui, revoit « *la* » scène, place de la Nation à Paris : un simple contrôle d'identité, le 21 mars dernier. Lui, le sans-papier expédié quelques jours plus tard dans l'avion, le charter des 52 expulsés renvoyés à Bamako le 28 mars.

Dehors, dans les ruelles du marché, entre les vieilles Singer mécaniques, Makansacko, quarante-six ans, reconnaît Bekaï, un copain « *du temps de Paris* », jamais revu depuis onze ans. « *Tu te souviens Bekaï, on faisait la fête dans le 11e ? On allait aussi au métro Bonne-Nouvelle. – Oui, c'est ça ! Je te remets. Et toi, alors, qu'est-ce tu deviens ? – New York ! Après dix ans à Paris, New York !* », s'exclame Makansacko, qui explique avoir trouvé une place dans une boulangerie française tenue par un Libanais à Manhattan. « *Tu sais, ils sont fous les Américains, ils peuvent te tuer pour un rien. – Et dans le boulot, ils ne te parlent pas en bambara !* », plaisante Bekaï.

Amidou, un jeune de vingt-quatre ans, court entre les sacs de riz en disant qu'il est sûr de deux choses dans sa vie : il va mourir « *et retourner un jour à Paris* ». Expulsé deux fois, il recommencera. « *J'ai bien essayé récemment par l'Allemagne avec un faux passeport mais on était tout un groupe. On a fait les cons ; ils nous ont repérés.* » Plus loin, Mohammed raconte combien sa tante a réussi à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise). « *Elle a un appartement, elle fait le ménage dans les bureaux. Sa fille va passer le baccalauréat.* » Grâce à elle, il avait tenté sa chance à Brazzaville. Elle lui avait donné de quoi se lancer dans le commerce des cosmétiques jusqu'au jour où de faux diamantaires angolais lui promirent de faire fortune.

Mohammed le ruiné, Syllamamadou l'expulsé, Makansacko l'Américain, Amidou le fraudeur, sont, comme 80 % des Maliens émigrés, originaires de la région de Kayes, au nord-ouest du Mali. Le pays des Soninkés, celui que l'on doit quitter à tout prix *(lire ci-contre)*.

Lorsque le charter des 52 Maliens expulsés de France s'est posé à Bamako, le pays vivait une semaine hautement symbolique. On y célébrait le cinquième anniversaire de l'avènement de la démocratie. On y scellait aussi la réconciliation avec la rébellion touareg, en brûlant les armes de la guerre dans un brasier à Tombouctou. A l'atterrissage, les expulsés maliens, eux, ont essayé de rendre les coups aux policiers français (*Le Monde* du 3 avril). Puis ils sont descendus, accueillis le soir par un message de bienvenue de la télévision malienne qui leur a rappelé toutefois qu'il fallait respecter les lois où que l'on soit.

« *On se sent humilié et on commence à être habitué* », confie un jeune avocat. Car la France n'est pas le seul pays : le Gabon, la Libye, entre autres, ont su employer des méthodes aussi musclées. Parfois, les Maliens en rient, considèrent que c'est un peu la fatalité. Ces émigrés ont tenté leur chance, ils n'ont pas réussi, ils recommenceront une prochaine fois, se disent-ils. Du passage des Pyrénées dans les années 70 au transit *via* la Belgique en 1990, l'histoire a montré qu'il y avait toujours moyen de contourner les difficultés. L'informatisation des empreintes digitales a déjà fait l'objet d'une astuce à Bamako. « *C'est simple, tu suces un bonbon et juste avant de faire l'empreinte, tu mets ton doigt dans la bouche* », se conseille-t-on.

Le temps de la filière « photomaton », comme on l'appelle ici, est bien révolu. A l'époque, les patrons français fermaient les yeux quand un employé malien décidait de rentrer au pays et se faisait remplacer par son frère. Même nom, presque le même visage sur la photo, les autorités n'y voyait que du feu et les cartes de séjour se refilaient de la main à la main. Car l'immigration malienne restait avant tout un mouvement de rotation, comme un « service » que l'on accepterait de faire pendant plusieurs années en France au bénéfice de la famille et de la communauté villageoise. « *Partir, c'est bien ; mais revenir c'est encore meilleur !* », résume un ancien de soixante-quatre ans, balayeur à Versailles de 1970 à 1979. Bakalou n'a pas hésité non plus à renoncer à son emploi de vendeur-démonstrateur au rayon lits à la Samaritaine quand, son père et son frère décédés, il devint chef de la famille. Il lui fallait être présent au Mali.

« On ne peut pas obliger la France à nous aimer »

Paradoxalement, le renforcement de la législation française sur l'immigration a contribué à fixer une communauté malienne qui souhaitait conserver sa mobilité. « *On est con de rester trop longtemps : dix ans, c'est bien assez* », s'est dit Keïta, un chauffeur routier de trente-six ans qui a décidé d'arrêter. « *La France, c'est moins sympa maintenant. Je me souviens de mon arrivée à Aubervilliers. Il faisait froid, j'étais dans la rue. Un Français m'avait proposé de prendre une tasse de café chez lui avec ses enfants. Ça ne se reproduirait pas aujourd'hui* », pense Keïta. L'année dernière, il a failli se prendre des chevrotines à Aulnay 3000 « *à cause d'un abruti, un vieux : il paraît qu'il avait pris peur* ». Avec ses économies, il s'est fait bâtir une maison et un hangar pour fonder un commerce de matériel de construction. « *Même si je gagne 10 francs par jour, ça suffit pour vivre ici.* »

Syllamamadou, l'expulsé du dernier charter, lui, ne sait pas encore s'il retourne au village ou tente une nouvelle fois sa chance à Paris. Il avait réussi à travailler comme clandestin dans le bâtiment. Un de ses patrons lui avait dit : « *Nous, on te prend ; mais si tu te fais piquer par la police dans la rue, c'est ton problème !* » Il avait travaillé ainsi, assure-t-il, sur le chantier d'Euro Disney, en 1992. « *En même temps, c'est pas le bonheur Paris. Quand tu te déplaces, tu as toujours peur. Et tu passes des journées dans des foyers, sans travailler.* » Il n'est pas prêt à faire comme Barkary, ancien immigré clandestin qui a accepté l'invitation au retour. Le bureau de l'Office des migrations internationales (OMI) à Bamako, émanation du ministère français des affaires sociales, lui a alloué une allocation de 24 000 francs, une formation à la gestion et Barkary a pu monter ainsi son propre garage de tôlerie.

Cette aide au retour démarre lentement – une centaine de dossiers depuis 1991 – mais elle est relayée par une ONG de Maliens, l'Association pour la formation, l'insertion et le développement rural en Afrique (Afindra). Son représentant, Bekaï Haïdara, voudrait éviter de cette manière les retours catastrophes. « *Pour l'instant, je vois surtout des gens, expulsés, qu'il faut calmer. Il faut du temps pour les raisonner.* » Barkary, le garagiste, s'est fait une philosophie : « *La France ne veut plus garder des gens qui l'ont servie ; on ne peut pas l'obliger à nous aimer.* »

Dominique Le Guilledoux

En pays soninké, partir « c'est notre école »

BAMAKO
de notre envoyé spécial

Dans la tradition soninké, un enfant, une semaine après sa naissance, est rasé. Les familles du village lui offrent alors de l'argent, un pactole qui lui sera remis à sa majorité, au moment du départ. Déjà, au siècle dernier, ces Maliens de la région du Fleuve émigraient au Sénégal pour les récoltes d'arachides, en Côte-d'Ivoire pour le cacao. Lorsque le chemin de fer arriva, on les trouva à Bamako. Avec l'avion, ils sont au Japon, en Corée, aux Etats-Unis, en Europe, même si la grande majorité des 4 millions d'émigrés maliens résident dans des pays africains.

Au pays soninké, partir est une obligation, une initiation. « *C'est notre école. On ne sait pas lire, pas écrire mais on apprend des vies multiples*, explique un ancien. *Si tu ne pars pas, une fille ne te regarde pas.* » Les moins débrouillards peuvent inventer un voyage imaginaire, passer quelques mois à Bamako et revenir au village sans perdre la face. Le marabout codifie les départs en fonction du mouvement des étoiles. Et un Soninké peut se retrouver à l'autre bout du monde, se déplaçant en comptant le nombre d'arrêts dans le métro à défaut de lire le nom des stations.

Les Français, ancien colons, se sont souvenus dans les années 60 de ce trait initiatique en recrutant leur main-d'œuvre dans la région de Kayes. Pour les Soninkés, partir était et reste toujours une question de survie. L'agriculture est la seule activité mais une activité impossible avec une pluviométrie inférieure à 400 mm par an. Les émigrés à l'étranger ont très vite constitué des associations de village. Outre la survie des familles, les fonds envoyés ont servi à financer la construction de mosquées et d'écoles. Aujourd'hui, ils soutiennent des investissements directement productifs : retenues d'eau pour des aménagements de marigots, achats de pompes de forage et d'ateliers de maintenance. Les magasins communautaires se sont développés.

Selon M. Massa Sissoko, directeur de la Banque malienne de crédit et de dépôt à Kayes, on estimait en 1991 à 30 milliards de FCFA les ressources, « *tous circuits confondus* », injectées par l'émigration dans l'économie de la région. Depuis 1995, plusieurs mines d'or ont été ouvertes au sud de Kayes. Mais ce sont des sociétés sud-africaines et américaines qui en assurent l'exploitation. Comble du paradoxe : ces mines d'or emploient des travailleurs immigrés... philippins, avec lesquels les Maliens sont entrés en conflit, estimant être moins bien payés que ces derniers.

D. L. G.

Roubaix : le Parquet ne retient aucune qualification terroriste

LE PARQUET DE LILLE A OUVERT, mercredi 3 avril, une information judiciaire pour « *tentative d'attentat par explosif, tentative d'homicide volontaire sur agents de la force publique et association de malfaiteurs* » contre les membres du groupe de malfaiteurs démantelé par la police le 29 mars à Roubaix (*Le Monde* du 30 mars). Aucun qualification spécifiquement terroriste n'a donc été retenue, en dépit de la découverte, par les enquêteurs, dans les décombres de la maison utilisée par le groupe, de journaux islamistes interdits en France. L'un des malfaiteurs, Christophe Caze, vingt-sept ans, était un Français récemment converti à l'islam. Un autre Français converti aurait été identifié parmi les corps des cinq hommes tués par la police.

Le dossier a été confié au juge d'instruction lillois déjà chargé de l'enquête sur la série d'attaques à main armée dans la région lilloise attribuée à ce groupe criminel. La justice belge a par ailleurs indiqué que le document retrouvé dans la voiture d'Omar Zemmiri, seul survivant du groupe actuellement détenu en Belgique, n'était pas un numéro du bulletin du *GIA Al Ansar*, comme l'avait annoncé le parquet de Courtrai (*Le Monde* du 4 avril), mais « *un texte du Coran* ».

Relaxe pour Francis « le Belge »

FRANCIS VANVERBERGHE, DIT « LE BELGE », cinquante ans, l'un des derniers parrains du milieu marseillais, a été relaxé, jeudi 4 avril, par la 7e chambre du tribunal de grande instance de Marseille. Il était poursuivi pour un trafic de vingt kilos d'héroïne entre l'Espagne et les Etats-Unis, en 1984. Deux autres prévenus, Claude Raffanelli et Jean-Claude Kella ont été eux aussi relaxés. Quinze ans de prison et 1,5 million de francs d'amende avaient été requis contre Francis Vanverberghe, dix ans et 500 000 francs d'amende contre ses deux co-prévenus (*Le Monde* du 13 mars). *L'accusation reposait essentiellement sur* les déclarations d'un trafiquant repenti détenu en Suisse, François Scapula, qui a également été relaxé. Mis en liberté après quatre ans de détention provisoire en 1992, Francis « le Belge » avait obtenu, sur décision de justice, la restitution de sa caution – 1,5 million de francs –, puis la condamnation de la France par le Conseil de l'Europe à 50 000 francs de dommages et intérêts, en raison de la lenteur anormale de la procédure (*Le Monde* du 17 novembre 1995).

DÉPÊCHES

■ **PÉDOPHILIE : quarante-cinq personnes ont été mises en examen**, dans toute la France, pour « *recel d'objets provenant de corruption de mineurs* », à la suite de la vaste opération de police lancée lundi 1er avril dans les milieux pédophiles. Cette opération visait à démanteler un important réseau alimentant les amateurs de pédophilie en cassettes vidéo réalisées par une société basée en Colombie, et mettant en scène des mineurs latino-américains. L'homme soupçonné d'être l'animateur du réseau, un Français, avait été interpellé au mois de juillet et écroué à Paris.

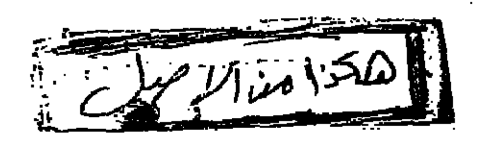
■ **CORSE : l'assassin de Jean-Pierre Dupouy, président du tribunal administratif de Bastia, a été « *formellement identifié* » et interpellé**, a indiqué le ministère de l'intérieur, mercredi 3 avril. Le corps du magistrat avait été retrouvé le 9 mars sur la plage de Larinella (Haute-Corse) (*Le Monde* du 12 mars). Le communiqué du ministère précise que le suspect, David Santucci, vingt-deux ans, « *déjà incarcéré pour des faits mineurs* », a « *passé des aveux circonstanciés* ». Les enquêteurs avaient trouvé ses empreintes digitales au domicile de la victime et sur l'une de ses cartes de crédit.

■ **JUSTICE : des peines de douze à quinze ans de réclusion ont été requises contre les membres du « gang des postiches »**, mercredi 3 avril, devant la cour d'assises de Paris. L'avocat général Evelyne Lesieur a requis quinze années de réclusion contre Robert Marguery et Jean-Claude Myszka, ainsi que douze années contre André Bellaïche, pour une série d'attaques de banques commises au milieu des années 1980, dont une au cours de laquelle un policier et un malfaiteur avaient été tués (*Le Monde* du 21 mars).

■ **AMIANTE : une école maternelle de Nantes a été fermée**, jeudi 4 avril, par la ville à la suite de la découverte, dans la salle polyvalente, de fibres d'amiante. Les analyses ont détecté la présence de 150 fibres par litre d'air, six fois le seuil fixé par le décret du 8 février 1996.

Enquête sur les noyades du Drac : quatre personnes mises en examen

LE JUGE CHARGÉ DE L'INSTRUCTION sur la catastrophe du Drac (Isère) dans laquelle sept personnes, dont six jeunes enfants, avaient péri noyées le 4 décembre 1995, a mis en examen l'ingénieur d'EDF qui contrôlait les lâchés d'eau dans la rivière – son identité n'a pas été révélé –, la directrice de l'externat Notre-Dame, l'institutrice qui accompagnait la « classe verte », et une conseillère municipale de Grenoble, déléguée à l'enfance, à la jeunesse et au péri-scolaire. Cette dernière, responsable des activités organisées par la ville en milieu scolaire, est visée des chefs d'« *homicides et blessures involontaires par négligence et imprudence* ». Michel Bénichou, quatrième adjoint au maire de Grenoble, a indiqué que la ville « *n'avait pas sous sa responsabilité l'organisation de ces sorties* », et qu'elle se contentait d'apporter « *un soutien logistique* ». L'animatrice qui encadrait le groupe, Geneviève Jager, employée à la mairie, avait elle aussi péri dans le Drac. Selon des sources judiciaires, d'autres mises en examen pourraient intervenir prochainement, visant d'autres responsables d'EDF, ainsi que de l'académie de Grenoble.



La majorité des « suicidés » de l'Ordre du Temple solaire ont été assassinés

Les juges suisses ont présenté leurs conclusions sur les massacres de 1994

Parmi les cinquante-trois personnes retrouvées mortes en octobre 1994 en Suisse et au Canada, une quinzaine seulement se sont suicidées. Les autres – dont trois *« traîtres »* – ont été assassinées, estiment les juges suisses, qui considèrent néanmoins que *« la part d'ombre reste très grande »*.

BERNE
de notre envoyé spécial

Des cinquante-trois victimes du « massacre collectif » organisé par la secte de l'Ordre du Temple solaire (OTS) en Suisse et au Canada en octobre 1994, une quinzaine de sont suicidées. Les autres ont été assassinées. Après dix-huit mois d'instruction, telles sont les principales conclusions présentées mercredi 3 avril devant la presse à Fribourg par les trois juges suisses chargés de l'enquête sur ce drame qui a fait quarante-huit morts, dont plusieurs enfants, en Suisse et cinq au Canada.

Reconnaissant d'emblée que *« la part d'ombre demeure très grande »*, le juge fribourgeois André Piller a rappelé que sur les vingt-trois victimes retrouvées le 5 octobre 1994 dans les décombres de la ferme incendiée à Sheiry, dans le canton de Fribourg, vingt et une avaient reçu de une à neuf balles dans la tête et avaient absorbé des somnifères puissants, tandis que deux sont mortes asphyxiées par des sacs en plastique. A Salvan, dans le Valais, les vingt-cinq personnes décédées dans les deux chalets incendiés ont également été droguées mais ne portaient pas de trace de violence. Le juge valaisan, Jean-Pascal Jacquemet, a tenu à préciser que les deux principaux responsables de la secte, Joseph Di Mambro et Luc Jouret, ont été formellement identifiés, de même que toutes les autres victimes.

Le juge Piller a exclu la présence d'une tierce personne survivante impliquée dans les assassinats ou témoin direct. Pour le magistrat fribourgeois, il ne fait guère de doute que l'instigateur des événements n'a pu être que Jo Di Mambro, le seul à disposer *« du pouvoir »* de convaincre ses fidèles et de rallier les hésitants. L'idée d'organiser une *« apocalypse planifiée de longue haleine »* aurait germé dès 1990, et sa préparation psychologique aurait débuté dès 1993. Le noyau dur des adeptes aurait entretenu une espèce de suspense, l'instant du grand départ devant être décidé au dernier moment par des maîtres occultes.

Trois catégories de victimes, des « fanatiques » aux « traîtres »

D'après ses observations, le juge fribourgeois a classé les victimes en trois catégories. La première comprendrait des *« fanatiques »* entièrement dévoués à Di Membro et acquis au principe du *« transit »*. Ces personnes, dont le suicide consenti ne ferait guère de doute, ont été essentiellement retrouvées à Salvan.

La deuxième catégorie regrouperait des personnes acceptant l'idée d'un *« transit vers un monde meilleur »*, sans toutefois avoir pleinement conscience que ce départ impliquait la mort physique. La plupart d'entre elles ont été tuées à Sheiry, et *« on peut donc parler d'assassinats »*, assure le juge.

Le troisième groupe comprendrait sept *« traîtres »* réfractaires à l'autorité et aux prétentions financières du gourou et que Di Mambro voulait éliminer. Trois d'entre eux ont péri au Canada, trois à Sheiry et un à Salvan.

Les assassinats en série ont probablement été accomplis par Luc Jouret et Joël Egger, un proche collaborateur de Di Mambro. L'arme du crime était un 22 long rifle acheté quelques mois plutôt et auquel avait été adjoint un silencieux. C'est à partir du téléphone portable attribué à Joël Egger qu'a été télécommandée la mise à feu des systèmes incendiaires qui ont embrasé les chalets dans la nuit du drame, sans qu'il ait été possible de déterminer l'auteur des deux appels effectués à quelques minutes d'intervalle peu avant et peu après minuit. Jo Di Mambro n'aurait pas directement pris part à la tuerie. Un enregistrement audio et une lettre laisseraient penser que les deux hommes ne s'entendaient plus aussi bien et que, vers la fin, Di Mambro n'avait plus confiance en son alter ego, Luc Jouret.

Pour le juge Jean-Daniel Dumatheray, chargé de la partie financière de l'enquête, rien ne permet d'étayer la thèse du blanchiment d'argent, évoquée au lendemain du drame. Au cours des dernières années, Jo Di Mambro et ses proches avaient dépensé quelque 20 millions de francs suisses (environ 80 millions de francs français) provenant de prélèvements sur les salaires mis en commun des membres de la secte ainsi que de donations extérieures. Aucun *« trésor de guerre »* n'a été retrouvé et, d'après le magistrat, la fuite en avant correspondait à la gestion des affaires de l'OTS, dont les chefs s'inquiétaient des difficultés financières croissantes. La démission de certains adeptes, des querelles intestines, la phobie de la persécution et la santé précaire de Di Mambro auraient précipité les événements.

A partir de multiples indices, les enquêteurs se sont efforcés de reconstituer un scénario. D'après le juge Dumatheray, il serait possible de considérer le drame du plateau du Vercors – le 23 décembre, les corps de seize personnes avaient été retrouvés au lieu-dit le Puits de l'Enfer – comme une réplique de ce qui s'est passé en Suisse. Toutefois, les magistrats helvétiques préfèrent attendre les conclusions de leurs collègues français avant de décider si de nouveaux éléments font surface.

Apparemment, pour le moment, le dossier est donc clos. Quitte à décevoir l'Association des victimes de l'OTS, dont le défenseur, Me Jacques Barillon, estime qu'il *« ne serait pas très raisonnable »* de se diriger vers un non-lieu.

Jean-Claude Buhrer

« J'ai été trop confiant », estime Michel Tabachnik

Personnellement mis en cause à plusieurs reprises, le chef d'orchestre Michel Tabachnik a une nouvelle fois démenti avoir été membre *« au sens strict »* de l'ordre du Temple solaire, après la publication par l'hebdomadaire *L'Illustré*, de Lausanne, de photographies, dont l'une le montrant de dos, revêtu d'une cape blanche à l'instar d'autres participants à ce qui peut apparaître comme un rituel. Interrogé, mercredi 3 avril par la télévision romande, le musicien a précisé : *« Mes relations avec Di Mambro* [gourou de la secte] *étaient devenues difficiles car il m'agaçait. Néanmoins, répondre à une invitation pour donner des conférences ne me posait aucun problème. J'ai été trop confiant, candide même. J'ai été truandé. »* Michel Tabachnik rejette en bloc tout amalgame visant à lier ses activités personnelles à la secte et repète que, depuis plusieurs années, il avait pris ses distances avec le groupe et qu'il n'a jamais fait partie du noyau dur de l'organisation.

L'UNEF-ID arrive en tête des élections dans les œuvres universitaires

La participation, bien que modeste, a été l'une des plus fortes jamais enregistrées. L'UNI perd près de la moitié de ses sièges et Renouveau étudiant, proche du FN, n'obtient aucun élu

APRÈS LES GRÈVES de l'automne et avant les états généraux de l'enseignement supérieur, les élections des représentants des étudiants dans les conseils d'administration des œuvres régionales universitaires et scolaires (CROUS), qui ont eu lieu entre le 26 et le 28 mars, servent de baromètre sur l'état d'esprit des étudiants dans les campus. Avec 132 177 votants (6,34 %), la participation à ce scrutin prévu tous les deux ans est une des plus fortes jamais enregistrées. Au regard des 2 073 136 inscrits, c'est encore peu, mais en 1994, avec 78 694 votants, elle atteignait à peine les 4 %. L'augmentation du nombre de bureaux de vote et leur installation dans les locaux universitaires ont incontestablement contribué à améliorer ce taux, qui a dépassé les 10 % dans les CROUS de Besançon, Caen, Corte et Reims.

L'UNEF-ID, qui rassemble une grande partie de la gauche non communiste, conforte sa position de première organisation. Elle arrive largement en tête avec 35 673 voix (27,64 %), qui lui donnent 60 sièges sur les 196 attribués alors qu'en 1994 elle avait obtenu 15 876 voix (20,82 %) et 43 sièges. Après une campagne très active sur le thème du statut social de l'étudiant, elle ne semble pas avoir subi les conséquences de son attitude lors de la crise de l'automne, où elle avait été écartée de la coordination nationale.

L'UNEF, proche du Parti communiste, ne profite guère, en revanche, de sa position active durant ce mouvement. Certes, selon les chiffres officiels fournis par le CNOUS, elle arrive en deuxième position avec 23 722 voix (18,38 %) contre 13 154 voix (17,25 %) précédemment. Ce gain de 1,13 % lui permet d'obtenir 38 sièges soit trois de plus qu'en 1994.

L'EFFET DU MODE DE SCRUTIN

Créditée par le CNOUS de 22 755 voix (17,63 %) et de 38 sièges (contre 24 précédemment), la Fédération générale des associations d'étudiants (FAGE) revendique pour sa part 50 sièges dont une bonne part d'élus attribués aux listes diverses qui regroupent 27 605 voix (45 sièges). Malgré la difficulté de réunir sous une même étiquette des listes indépendantes, la FAGE, qui élargit son audience nationale, peut se prévaloir d'un gain considérable puisqu'en 1994 elle ne disposait que de 24 sièges.

Avec 13 469 suffrages (10,43 % contre 10,33 %), l'UNI stagne mais passe de 25 à 13 sièges, conséquence directe de la modification du mode de scrutin proportionnel calculé à la plus forte moyenne et non plus au plus fort reste. Fer de lance du RPR lors de l'élection présidentielle, ce syndicat pouvait légitimement se prévaloir de l'impact recueilli par Jacques Chirac chez les étudiants. Le désenchantement n'a pas tardé. Malgré ses réticences manifestes à l'égard de François Bayrou, ministre centriste de l'éducation nationale, l'UNI, devenu le relais de la politique gouvernementale, fait les frais de ses positions lors de la crise de l'automne où elle avait essentiellement mis en cause la gestion des universités.

Présentant pour la première fois des listes dans tous les CROUS, Renouveau étudiant, le syndicat du Front national, échoue dans sa tentative d'implantation sur les campus. Avec l'Union des étudiants de droite (UNED), liste dissidente, l'extrême droite recueille 3 812 voix (2,95 %), à peine plus qu'en 1994 (2,17 %), sans aucun élu.

Enfin, l'Union des étudiants islamiques de France, qui présentait cinq listes, perd un siège à Grenoble mais a deux élus à Besançon et à Lille. Dans cette académie, elle a recueilli 921 voix, soit 14,73 % des suffrages, presque autant que l'UNEF.

Michel Delberghe

Feu les « primes à la mort » des commissaires

ON LES APPELAIT les *« primes à la mort »*, les *« frais fictifs »*, les *« vacs »* ou l'*« argent de la misère »*. Ces pratiques d'un autre âge, qui assuraient un surplus financier aux commissaires de police depuis des générations, ont pris fin le 1er avril. Choquantes et décriées, ces rémunérations rétribuaient les prestations d'assistance à huissier ou de surveillance d'opérations funéraires (exhumation, translation des corps, pose des scellées sur les cercueils) qui, légalement, devaient être accomplies par le responsable policier localement compétent. Variant jusqu'alors grandement selon les lieux d'affectation, elles sont désormais remplacées par une allocation forfaitaire versée par l'Etat.

Autrefois calculée sur la base du picotin d'avoine avalé par la monture d'un commissaire chevauchant vers le lieu d'une mise en bière, la vacation funéraire n'est plus. Les commissariats des villes où l'on mourrait beaucoup s'en trouveront moins prisés. Il en ira de même pour les services aéroportuaires qui voient passer chaque année des milliers de cercueils.

La réforme fait également disparaître les frais d'huissier, perçus jusqu'à présent par les commissaires au gré d'une expulsion de locataire ou d'une saisie de meubles. Ces opérations avaient accru la convoitise pour les commissariats des banlieues pauvres, à forte densité d'habitat social. Pour s'assurer la présence assidue du commissaire, certains huissiers n'hésitaient pas à verser, de la main à la main, des indemnités considérables qui permettaient à certains policiers de doubler leur traitement. Sont enfin supprimés les frais « fictifs », qui conduisaient à inventer des missions et des nuits d'hôtels pour établir de fausses notes de frais. Réparties selon le bon vouloir des chefs de service, ces sommes étaient, elles, plutôt l'apanage de la police judiciaire, des Renseignements généraux et de la Direction de la surveillance du territoire.

ENTRAVE À LA MOBILITÉ

Toutes catégories confondues, le syndicat majoritaire chez les commissaires avait *chiffré en 1992 l'éventail des rémunérations* accessoires dans une fourchette allant de 800 francs, pour un commissaire de sécurité publique en début de carrière, à 16 000 francs mensuels, pour quelques responsables de circonscriptions particulièrement fructueuses. Environ la moitié des deux mille commis*saires percevaient entre 4 000 et 6 000 francs* par mois en 1995, avait précisé le directeur de *la sécurité publique de l'époque. Aussi le mi*nistre de l'intérieur Charles Pasqua, relayant une proposition de « moralisation » appuyée par le Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires de la police nationale, avait-il promis de supprimer un système qui, de plus, entravait la mobilité professionnelle et géographique des policiers.

Plus transparent et moins disparate, le nouveau système prévoit que des rémunérations mensuelles – de 4 600 francs pour un commissaire, 6 700 francs pour un commissaire divisionnaire et 10 300 francs pour un directeur, selon un décret et un arrêté publiés au *Journal officiel* du 27 mars – seront désormais versées aux responsables policiers par le budget de l'Etat. Ce qui fait grincer les dents *de certains commissaires qui assurent perdre* au change.

Erich Inciyan

Restructurations et contestation à la Mosquée de Paris

RECTEUR DE LA MOSQUÉE de Paris, Dalil Boubakeur n'entend pas rester inerte sous l'avalanche des coups reçus. A t-il été écarté de *la réception du début d'année à* l'Elysée de tous les responsables *religieux du pays ? « C'est l'islam qui s'est senti rejeté »*, réplique t-il. A t-il été « oublié » du Comité national de l'année Clovis, où siègent les responsables chrétiens et juifs ? *« Les musulmans morts pour la France ne se posaient pas la question de savoir si Clovis était antérieur ou non à la naissance de l'islam. Notre communauté n'est-elle pas partie prenante de l'histoire et de la culture de la France ? »* Enfin, a propos de la création du Haut Conseil de l'islam, dirigée contre lui, M. Boubakeur compte les démissions enregistrées déjà dans cette nouvelle instance : Karim Kaci, président de l'association Democratia, et surtout Khalil Merroun, recteur de la Mosquée d'Evry.

De son relatif isolement parisien, M. Boubakeur a pourtant tiré des leçons. A Mulhouse et à Marseille – avant Roubaix –, il a commencé une tournée des associations musulmanes de province, où il a pu vérifier que sa popularité était intacte, malgré les critiques d'adversaires toujours prompts à lui contester son statut d'interlocuteur principal de l'islam. Il s'est surtout attaqué, pour la première fois, au statut et à la gestion de la Mosquée de Paris, hier source de toutes les ambiguïtés, aujourd'hui d'une contestation interne limitée.

« Vecteur central de l'islam de France », comme elle se définit, la Mosquée de Paris est financée à 90 % de son budget annuel (estimé à 10 millions de francs) par... le gouvernement algérien. Si l'Algérie *a cessé d'imposer, comme* elle le faisait dans les années 80, son recteur (M. Boubakeur est le premier recteur français depuis 1983), son personnel et ses imams, cette dépendance financière de l'étranger nuit à la crédibilité du discours sur la nécessaire indépendance de l'islam « français ». Aussi M. Boubakeur vient-il d'adopter un ambitieux programme de gestion, visant à terme à l'autofinancement de la Mosquée.

AFFIRMER SON AUTONOMIE

Pour y parvenir, il s'est adjoint les services d'une personnalité jeune, au profil de technocrate, Majhoub Bentebria, ancien cadre d'une compagnie d'ingénierie bancaise et ancien directeur de Radio-Orient. C'est le nouvel homme fort de la Mosquée, tout à la fois chargé de la communication du recteur, son directeur d'administration générale et, depuis une assemblée générale, le 2 mars, secrétaire général de l'association propriétaire (dite des *habous* et lieux saints de l'islam). En accord avec le recteur Boubakeur, il a mis au point un plan de rentabilisation des activités culturelles de la Mosquée de Paris, de restructuration et de formation du personnel (une *trentaine de salariés) et d'assainis*sement du marché de la viande hallal susceptible, au terme de négociations avec les professionnels de l'abattage, de lui rapporter 1 million de francs de recettes annuelles.

Les autorités de la Mosquée de Paris – qui fut longtemps considérée comme l'instance de contrôle de l'immigration algérienne en France – nient que le gouvernement d'Alger ait jamais réclamé des contreparties à sa grosse subvention annuelle. Elles veulent pourtant aller plus loin dans l'affirmation de leur autonomie et de leur représentativité. M. Boubakeur en parle comme d'une *« révolution pacifique »*. Mais c'était compter sans la révolte d'une partie du personnel qui, face aux restructurations en cours, tente de se constituer en section syndicale CFDT et crie à l'*« autoritarisme »*, à la *« gabegie »*, au *« refus de concertation »*. Pour un responsable religieux, cette tempête interne est du plus mauvais effet. MM. Bentebria et Boubakeur assurent que tous les emplois seront maintenus, mais leur campagne actuelle pour redonner tout son crédit à la Mosquée – et par là regagner les faveurs des pouvoirs publics et de la communauté – est loin d'être gagnée.

Henri Tincq

DISPARITIONS

Jean Bousquet

Un helléniste ancien directeur de la Rue d'Ulm

UN « VIEIL ATHÉNIEN » : ainsi se définissait Jean Bousquet, alors qu'il recevait des mains de René Rémond le grade de commandeur de la Légion d'honneur, quelques mois avant sa disparition, le 1er avril 1996.

Pourtant le destin de ce personnage affable, efficace et discret, né le 9 mai 1912 à Bordeaux, catholique pratiquant et père de sept enfants, restera *indéfectiblement* lié à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, où il entre « cacique » (c'est-à-dire premier) de sa promotion, celle de 1931, qui fut aussi celle de Georges Pompidou. Il en sortira helléniste, et, après un séjour à l'Ecole d'Athènes, où il participe aux fouilles de Delphes et de Crète – et après un quart de siècle passé à l'université de Rennes comme éminent professeur de langue et de littérature grecque de 1946 à 1971 – Jean Bousquet retrouve, cette fois comme directeur, la vieille maison de sa jeunesse. En piteux état il est vrai.

Son prédécesseur, Robert Flacelière, qui affronte une fronde lancinante des élèves contre la discipline, vient de donner sa démission après la folle « nuit de la Commune » du 20 au 21 mars : l'invasion de l'ENS sous prétexte de célébrer le centenaire de la révolte de Paris suivi par l'incendie des caves... Considérée peu ou prou comme une « base rouge », l'Ecole où Jean Bousquet arrive est mal vue des pouvoirs publics et l'objectif qui est fixé à la nouvelle direction est d'y ramener le calme.

Il s'y emploie, avec tact, et le soutien occasionnel de son ancien condisciple, devenu président de la République. Avec tact mais aussi, parfois, avec fermeté (il n'hésite pas à faire intervenir la police pour disperser, après l'interdiction de la Ligue communiste révolutionnaire, ce qu'on croit être une réunion clandestine sous couvert de « méchoui »). La décennie 1971-1981, si elle ne voit pas la disparition d'une institution dont beaucoup croyaient les jours comptés, a été qualifiée pourtant par Jean Bousquet lui-même d'« années grises ».

Les sureffectifs de l'université et du CNRS bloquent les carrières des normaliens ou les poussent vers l'ENA. Tout en préparant la mixité de l'Ecole et en s'attachant à y défendre la place des langues anciennes (il faisait passer lui-même l'oral de grec du concours d'entrée), Jean Bousquet aura à la fin de son mandat à affronter un autre drame, l'assassinat d'Hélène Althusser.

Considérant l'« Ecole » comme un « *merveilleux outil* », Jean Bousquet déplorait que ses élèves soient « *transformés en exécutants dociles du pouvoir ou en cadres de l'industrie privée* ». Pour lui, « la rue d'Ulm » devait rester ce lieu unique et atypique où cohabitaient un foyer des humanités classiques, une recherche en sciences humaines et sociales et une école scientifique de très haut niveau.

Nicolas Weill

■ **JO PRIVAT**, accordéoniste surnommé « le prince du piano à bretelles », « l'empereur de la rue de Lappe » ou encore « le gitan blanc », est mort mercredi 3 avril, à l'âge de soixante-seize ans. Star incontestée du Balajo, où il avait commencé à jouer dès 1936, Jo Privat était le spécialiste de la valse musette. *Le Monde* reviendra plus longuement sur sa carrière dans ses éditions datées 6 avril.

■ **CHARLES BLONDEL**, journaliste, est décédé, lundi 1er avril, des suites d'une longue maladie à Clichy (Hauts-de-Seine). Il était âgé de soixante-douze ans. Charles Blondel a toujours travaillé dans la presse : il a commencé à l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, puis a collaboré à *Paris Presse-L'Intransigeant*, à *Paris-Match* où il fut grand reporter, et au quotidien départemental *Le Havre libre*. Il avait terminé sa carrière à *L'Aurore* comme rédacteur en chef. Charles Blondel avait aussi participé à la création du magazine *Pilote*, à la fin des années 50.

■ **ANDRAS REVESZ**, grande figure de la social-démocratie hongroise, est mort le 29 mars à l'âge de quatre-vingt-six ans. En mars 1948, refusant la fusion du Parti social-démocrate (MSzDP) avec le Parti communiste, il avait été exclu de sa propre formation politique. Arrêté en 1950 avec de nombreux autres sociaux-démocrates, il avait passé cinq ans en prison. En octobre 1956, puis à nouveau en 1989, il avait tenté de ressusciter son parti : mais aux élections démocratiques de mars 1990 le MSzDP ne parvint pas à atteindre la barre des 4 % de voix nécessaires pour avoir des élus au Parlement.

■ **CARL STOKES**, qui avait été le premier Noir élu maire d'une grande ville industrielle américaine, est mort le 3 avril à l'âge de soixante-huit ans. Elu maire démocrate de Cleveland (Ohio) en novembre 1967, il avait été réélu en 1969 pour un second mandat de deux ans et ne s'était pas représenté en 1971. Nommé en 1994 ambassadeur aux Seychelles par le président Clinton, il avait dû quitter son poste en juin 1995 pour se soigner d'un cancer de l'oesophage.

■ **LUIS-JORGE PRIETO**, linguiste, est mort dimanche 31 mars, à l'âge de soixante-neuf ans. Professeur de linguistique générale à l'université de Genève, Luis-Jorge Prieto était né en 1926 à Buenos-Aires. Après des études universitaires à Cordoba, il travaille à l'Ecole pratique des hautes études sous la direction d'André Martinet et devient professeur aux universités de Cordoba, Alger et Vincennes, avant de rejoindre la faculté des lettres de Genève en 1969. Il est l'auteur de plusieurs essais de linguistique, notamment : *Etudes de linguistique et de sémiologie générale* (Droz, 1974) et *Pertinence et pratique* (Minuit, 1975).

■ **ENRIQUE JORDA**, chef d'orchestre américain d'origine espagnole, est mort à Bruxelles le 18 mars à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il avait dirigé de nombreux grands orchestres dans le monde, dont le San Francisco Symphony Orchestra de 1954 à 1963, où il avait succédé à Pierre Monteux. A la tête de cet orchestre, il a notamment créé la *Symphonie n° 8*, de Harris, la *Fantaisie pour un gentilhomme*, de Rodrigo (1955), ainsi que les *Symphonies n° 8 et 12*, de Milhaud (1958 et 1962).

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 1er-mardi 2 avril sont publiés :

● **Techniciens de laboratoire** : un décret fixant les dispositions statutaires communes applicables aux techniciens de laboratoire des administrations de l'Etat et de ses établissements publics.

● **Culture** : la liste des immeubles protégés au titre de la législation sur les monuments historiques au cours de l'année 1995.

● **Consommation** : deux arrêtés portant suspension de l'importation, de l'exportation, de la fabrication, de la mise sur le marché et ordonnant le retrait des produits Prénatal Complex et Ultra Prénatal Complex.

Au *Journal officiel* du mercredi 3 avril sont publiés :

● **Consommation** : un arrêté portant suspension de mise sur le marché et d'utilisation du produit « Artecoll-Arteplast », qui contient du collagène, « *dont le procédé d'obtention est insuffisamment précisé et peut exposer à un danger pour la santé des personnes auxquelles* [il] *est injecté* ».

● **Agriculture** : un arrêté relatif aux règles sanitaires et aux contrôles vétérinaires applicables aux produits d'origine animale provenant d'un autre Etat-membre de la Communauté européenne et ayant le statut de marchandises communautaires. Ce texte fixe les conditions sanitaires auxquelles doivent répondre certains produits d'origine animale, notamment les viandes fraîches de boucherie, pour pouvoir être introduits sur le territoire national. Il revêt un intérêt particulier en raison du contexte de crise dite de la « vache folle ».

● **Environnement** : un arrêté relatif aux programmes d'action à mettre en œuvre dans les zones vulnérables afin de réduire la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Bernard Poncet a été nommé ambassadeur en Lettonie, en remplacement de Jane Debenest, par décret paru au *Journal officiel* du 29 mars.

[Né le 10 février 1942, Bernard Poncet est titulaire d'une licence en sciences économiques et diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales. Il a été notamment en poste à Ankara (1970-1972), à Belgrade (1972-1975), à Moscou (1975-1978), à New York à la mission permanente auprès des Nations unies (1978-1981), avant de rejoindre l'administration centrale. Inspecteur des affaires étrangères (1986-1992), Bernard Poncet était ambassadeur en Slovénie depuis juin 1992.]

Françoise Bourolleau a été nommée ambassadeur en Slovénie, en remplacement de Bernard Poncet, par décret paru au *Journal officiel* du 30 mars.

[Née le 20 avril 1951, Françoise Bourolleau est diplômée de langues orientales et de l'Institut d'études politiques de Paris. Elle a été notamment en poste à Athènes (1978-1981), à Belgrade (1981-1984), à Moscou (1987-1990), avant d'occuper diverses fonctions à la direction des Français à l'étranger et des étrangers en France.]

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Bruno Gelas, professeur de langue et de littérature françaises, a été élu, vendredi 29 mars, président de l'université Lumière (Lyon-II). Il remplace Eric Froment, élu en mars 1991.

[Né le 15 janvier 1945 à Saint-Etienne (Loire), Bruno Gelas, professeur agrégé de lettres classiques, est spécialiste de littérature contemporaine et de sémiologie textuelle. Il a publié de nombreux articles sur la poésie et sur les formes et stratégies discursives. Recruté en 1970 comme assistant à Lyon-II, il a fait toute sa carrière au sein de cet établissement, où il a été notamment directeur du département lettres, responsable des programmes Erasmus et vice-président chargé de la formation de 1986 à 1991.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Simon,

salue son grand-père des étoiles,

Gérard GARROS.

Véronique GARROS et François CASTAING,
2, rue Voisembert,
92130 Issy-les-Moulineaux.

Décès

– Jean-Claude Barbarant,
Alain Barbarant,
Robert Barbarant,
ses fils,
leurs épouses,
leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès soudain de

Mme Andrée BARBARANT,
née **FRÉCHIN**,

survenu dans sa soixante-quinzième *année, le 2 avril 1996.*

Elle avait légué son corps à la faculté de médecine de Reims.

Un office religieux aura lieu le samedi 6 avril, à 14 h 30, en l'église de Ramerupt (Aube).

– Bayonne. Paris. Marmande. Aix-en-Provence. Besançon.

Mme Robert Campredon,
son épouse,
Mmes Mireille et Marie-Hélène Campredon,
Mme Elisabeth Darouilh,
ses filles,
Mlle Diane Huchard,
M. Guillaume Darouilh,
ses petits-enfants,
M. Jean Darouilh,
son gendre,
M. et Mme Charles Jeantelot
et leurs enfants,
La famille Pilleboue, Kliesky, Denert, Bertrand, Morel,
ses neveux, petits-neveux et nièces,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

M. Robert CAMPREDON,
directeur honoraire des hôpitaux,

survenu à Bayonne, le 28 mars 1996, à l'âge de quatre-vingt-onze ans muni des sacrements de l'église.

– Sa famille,
Ses amis
ont la grande peine d'annoncer la mort de

René GRAVIER,
X 57,
chef du groupe de projet
Iter au CEN de Cadarache,

survenue, le 23 mars 1996, à l'âge de cinquante-neuf ans.

29, chemin du Four,
13100 Aix-en-Provence.

– 07440 Alboussière.

Mme veuve Marc FREAUD,
née **Suzanne BERNARD**,

nous a quittés le 11 mars 1996.

Ses filles rappellent la mémoire de son époux,

Marc,

et de ses deux fils,

Guy et Jean-Marc,

Liliane (Genève - Grenoble).
Mireille (Lyon).
Annie (Nîmes).
Martine (Valence).

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

la baronne GUERARD,
née **Anne de SEZE**,

décédée à Vanves, le 28 mars 1996, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, en l'église Saint-Sulpice, le 2 avril, dans l'intimité familiale.

Françoise Guerard,
André et Isabelle de Laborde Lassale,
Pierre Guerard,
ses enfants,
François-Xavier et Stéphanie de Laborde Lassale,
ses petits-enfants.

– M. Guy Aubert, directeur général du CNRS,

M. André Kaspi, directeur du département des sciences de l'homme et de la société,

Le président,
M. Bernard Dompnier,
Et l'ensemble de la section Formation du monde moderne du Comité national de la recherche scientifique,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Bernard LEPETIT,
directeur du Centre
de recherches historiques
(EHESS et CNRS),

l'un des plus brillants historiens de sa génération.

(Le Monde du 4 avril.)

– Michel et Eliane Verret,
ses parents,
Ainsi que sa famille,
et Emmanuelle Beauvois,
sa compagne,
font part du décès de

Jean-Michel VERRET,
7 mai 1956 - 29 mars 1996,

suite à un cancer du poumon.

Selon ses vœux, ses cendres ont été dispersées *dans la Seine.*

12, boulevard Beaumarchais,
75011 Paris.
41, rue des Prairies,
75020 Paris.

– Le préfet Bernard Tomasini,
Mme Bernard Tomasini
et leurs enfants,
Mme Michèle Tomasini-Demai
et ses enfants,
Mme Isabelle Tomasini
et ses enfants,
Le docteur Catherine Tainturier,
Le docteur Jean-François Tainturier
et leurs enfants,
Mme Dominique Inglott,
M. David Inglott,
et leurs enfants,
Et tous les membres des familles Tomasini, Cesari et Emmanuelli,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hyacinthe TOMASINI,
née **Marie-Françoise CESARI**,
*officier de l'ordre national
du Mérite*,

survenu, le 2 avril 1996, dans sa cent unième année, en sa demeure de Petreto-Bicchisano (Corse-du-Sud).

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 avril, à 10 heures, en l'église de l'Annonciade à Petreto-Bicchisano, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille de Moca-Croce.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20140 Petreto-Bicchisano.

– Mme Jacqueline Xardel,
son épouse,
Bertrand et Maryse
et leurs enfants,
Michel et Nathalie
et leurs enfants,
Catherine,
M. Jacques Brès,
son beau-père,
Ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Henri XARDEL,
maire de Ponchon,

survenu le 2 avril 1996.

Un office religieux aura lieu le samedi 6 avril, à 15 heures, en l'église Saint-Rémy de Ponchon.

140, rue des Croisettes,
60430 Ponchon.

Remerciements

– Sabine Jaujard,
très touchée par les marques d'affection qui lui ont été témoignées lors du décès de son mari,

François-Xavier JAUJARD,

remercie tous ceux qui se sont associés à sa douleur.

– M. et Mme Jacques Malet
et leur fils Laurent,
très touchés par les témoignages de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignés à la suite du décès de

Léo MALET,

vous adressent leurs sincères remerciements.

– Hélène Rolant,
son épouse,
Brigitte, Sophie, Emmanuelle,
ses filles,
Mme Paulette Rolant,
sa mère,
Leurs familles,
très émues de toutes les marques de profonde estime témoignées lors de la disparition trop brutale de

Michel ROLANT,
maire de Valbonne - Sophia-Antipolis

et dans l'impossibilité de le faire individuellement, remercient tous ceux qui se sont associés à l'hommage qui lui a été rendu.

(Le Monde du 4 avril.)

Messes anniversaire

– Pour le cinquième anniversaire du rappel à Dieu de

Jean-Michel DÉTROYAT,

une messe sera célébrée à son intention, le mardi 9 avril 1996, à 18 h 30, en la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

– *In memoriam.*

Une messe sera célébrée le jeudi 11 avril 1996, à 11 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, *Paris-16e, à la mémoire de*

Mathias POLAKOVITS,
dit **Paul MATHIAS**,

décédé le 9 avril 1987.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans,

Robert BEST

nous quittait.

Que ses amis de Strasbourg, de Paris, Sèvres, Châtenay-Malabry et de Caen gardent sa mémoire.

– Il y a trois ans, le 19 avril 1993,

Jean-Louis BISMUTH

disparaissait brutalement.

Il est toujours là.

Un office sera célébré le vendredi 12 avril, à 18 h 30, à la synagogue, 14, place des Vosges, Paris-4e.

De la part de
Lydia Bismuth,
son épouse,
Evelyne et Régis,
ses enfants.

– Il y a un an,

Christian PINEAU

nous quittait.

Sa famille et tous ses amis se rejoignent dans son souvenir.

Anniversaires

– En ce 5 avril 1996,

Odette PAOLETTI,
née **GRECH**,

aurait eu soixante-dix ans.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

Colloques

Samedi 13 avril
GROUPE BASTILLE
Le payement
Psychanalyse, Argent et Crises

10 heures-16 h 30, confrontation et réflexions suscitées par la mise en œuvre du projet.

17 heures, assemblée générale des membres de l'**« Association des amis du groupe Bastille »**.

Salle Léo-Lagrange,
12, cité Malesherbes, Paris-9e

Conférences

– **Conférences de l'Etoile. « Dieu en débat ».**
Débat contradictoire entre André Comte-Sponville, philosophe athée, et Alain Houziaux, théologien.
Au temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, les lundi 6, 13 et 20 mai à 20 h 30.
Entrée libre, libre participation aux frais.

Débats

– La revue *Passages* organise le mardi 9 avril 1996, à 20 heures, autour d'Emile Malet et de la rédaction, un débat sur le thème : **« La résistance allemande au nazisme »**. Avec les interventions de Guy Féaux de la Croix, de l'ambassade d'Allemagne, Jean Ruffet, écrivain, Jurg Altwegg, de la *Franckfurter Allgemeine Zeitung*, Lucien Sternberg, historien, Daniel Vernet, du journal *Le Monde* et une discussion sur le texte original de Rudolf Leonhard *Mon chef-d'œuvre littéraire*.

Ce débat aura lieu au 17, rue Simone-Weil, Paris-13e, à hauteur du 79-83, avenue d'Ivry, métro Porte-d'Ivry ou Maison-Blanche.

Réservation au : 45-86-30-02.

Thèses

– **Bruno-Marie Duffe.** Doctorat en philosophie : **« Hannah Arendt : les commencements de l'histoire »**. Samedi 6 avril 1996, 14 h 30, université Paris-X-Nanterre, bât. C, salle des colloques C26. Jury : prof. Bernard Bourgeois, Paris-I, président ; prof. Philippe Raynaud, Lille-II ; prof. Didier Deleule, Paris-X ; prof. Etienne Balibar, Paris-X ; prof. Blandine Kriegel, Paris-X, rapporteur.

Albert Frère, le bulldozer de la finance



De la sidérurgie à la finance, le patron belge de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion n'aura eu, depuis qu'il s'est lancé dans les affaires, qu'une devise : gagner toujours plus d'argent et toujours plus vite. En s'alliant avec Bertelsmann, il vient encore de réussir un joli « coup »

DANS son bureau du boulevard Tirou, en plein cœur de Charleroi, Albert Frère savoure sa revanche. En signant, mardi 2 avril, un accord historique avec le géant allemand de la communication Bertelsmann (*Le Monde* du 4 avril et page 30), l'homme d'affaires belge signe l'un des plus beaux « coups » d'une carrière qui en compte déjà beaucoup. Non seulement le patron de la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télédifusion) vient de jeter les bases d'un groupe appelé à jouer un rôle essentiel dans le paysage audiovisuel européen, mais il a, à la clé, ajouté quelques milliards de francs de « cash » à des actifs déjà rondelets.

Depuis quelques semaines, ses proches sentaient bien que le « patron » préparait quelque chose. Ne le voyait-on pas plus souvent boulevard Tirou, dans ces locaux d'apparence modeste – en dépit du Vasarely accroché au mur – où il vient se ressourcer chaque fois que le bateau tangue ? Là, entouré de sa garde prétorienne, de fidèles dévoués à sa personne depuis des dizaines d'années, Albert Frère peut se laisser aller, loin de l'atmosphère ouatée de conseils d'administration où l'on accepte souvent mal ses manières cavalières. Là, il peut parler en dialecte wallon à l'un, pester contre un second qui a enfreint son interdiction de fumer et – cela fait partie de l'image d'Epinal de tout patron qui se respecte – fermer les lumières lorsqu'il quitte, le dernier, son bureau. Là, surtout, il peut piquer ses colères les plus tonitruantes.

Or les motifs de rage n'ont pas manqué ces derniers temps ! *« Il ne décolère pas »*, entendait-on dans son entourage. S'estimant trahi par Pierre Dauzier, le patron d'Havas, qui avait signé le 4 mars à Londres un accord avec Canal Plus, Bertelsmann et Rupert Murdoch, alors qu'il poursuivait lui-même des négociations avec le magnat australien, Albert Frère ne cessait de maugréer – le mot est faible – contre un establishment français accusé de tous les péchés du monde. *« Comment des gens ayant conduit leur groupe à la dérive, voire à la ruine*, se demande-t-il, *peuvent-ils me donner des leçons, à moi, dont la plupart des affaires sont florissantes ? Qui sont-ils, ces dirigeants qui feraient mieux de regarder leurs résultats désastreux plutôt que de jouer les redresseurs de torts ? » « Des technocrates ! »* : l'insulte est lâchée. Avec les ingénieurs pétris de certitudes et les « *brontosaures* » – terme générique qu'il emploie pour fustiger certains membres des grandes familles industrielles de Wallonie –, les technocrates, surtout quand ils sont français, sont la cible privilégiée d'Albert Frère. Cible mais aussi proie facile pour ce carnassier, qui ne s'embarrasse pas de détours lorsqu'il lui faut plumer un concurrent. *« Albert Frère aime bien les Français : quand ils pensent, lui, il compte ! »*, ironise l'un de ses amis.

Compter : c'est le véritable talent d'un homme qui est avant tout un commerçant – il s'en flatte – et dont le principe de base est simple : il faut vendre plus cher ce que l'on a acheté moins cher et « par ici la bonne soupe ! ». Deuxième principe inscrit en lettres d'or sur ses tables de la loi : c'est à l'achat que l'on fait les bonnes affaires. Troisième règle : si l'on entre dans une entreprise, ce n'est pas pour y jouer les seconds rôles, mais pour la contrôler. Ce que ce « Carolo » – natif de Charleroi – traduit ainsi : *« Petit actionnaire minoritaire : petit con ; grand actionnaire minoritaire : grand con ! »*

La légende, tenace, fait débuter Albert Frère dans les rues de Charleroi, poussant une charrette à bras remplie de ferraille et, un sou amenant un sou (pourvu que l'on achète moins cher…), amassant une fortune parmi les plus considérables d'Europe. Tant pis pour les fanatiques de *La Porteuse de pain*, mais la réalité est plus classique. Albert Frère naît en 1926 à Fontaine-l'Evêque, une commune proche de Charleroi. Son père, Oscar, dirige une petite entreprise, moins de dix ouvriers, fabriquant des clous et des chaînes. C'est l'époque où la sidérurgie wallonne fait feu de tout bois. Ses produits se vendent partout, ses ingénieurs sont réputés dans le monde entier, ses ouvriers ont « bonne réputation » – les « rouges » sont étiquetés comme des proscrits – et quelques grandes familles (les « *brontosaures* ») règnent sur le tout avec la bonne conscience de ceux, comme le chantait Jacques Brel, *« dont on devine que le papa a eu de la chance »*.

ALBERT, lui, a quatre ans lorsque son père meurt. Sa mère, Madeleine Bourgeois, reprend avec opiniâtreté les rênes de l'entreprise familiale. Pour le moment, il brûle la vie par tous les bouts. A ses études, moyennes – notamment en sciences commerciales, ce qui est un comble –, il préfère les « guindailles ». Déjà, il est le meneur de la bande de joyeux drilles qui festoient jusqu'aux petites heures du matin. Plus tard, déjà « installé », il continuera à aimer ces sorties nocturnes. Quitte, au petit matin, alors qu'il est déjà à son bureau, à demander à sa secrétaire de téléphoner à ses compagnons de bamboche, qui sont aussi ses collaborateurs, pour leur demander *« si tout va bien »*. *« Avec lui, on a toujours l'impression de s'amuser »*, commente Gérard Eskénazi, roi déchu de la finance française, qui travailla longtemps avec Albert Frère avant d'être congédié.

La guerre finie, Albert Frère, qui a tout juste vingt ans, passe aux choses sérieuses. *« Partout, dans le bassin de Charleroi, s'amoncelaient des tonnes de ferraille ; Albert a compris que cette ferraille, on pouvait l'acheter pour une bouchée de pain et qu'il s'agissait ensuite de la revendre »*, raconte l'un de ses proches. Pour vendre tous ces produits laissés pour compte, il se fait démarcheur. Tout simplement. Des milliers de télex sont envoyés dans le monde entier et, s'il le faut, Albert et son équipe font des centaines de kilomètres en voiture pour aller dénicher le client éventuel. Et peu importe qui il est. Albert Frère vend en même temps à l'Allemagne en pleine reconstruction et aux pays socialistes de l'Est. En même temps aux Américains et aux Coréens, en pleine guerre. Et il arrive toujours à se faire payer. Même si c'est par une cargaison de… pistaches, qu'il devra ensuite revendre à un grossiste.

Il ne se contente pas d'être un vendeur de génie. Son ambition est déjà plus grande. L'argent amassé lui permet de se lancer à l'assaut de la production. Il se découvre industriel. Se bat avec des ingénieurs qui veulent le persuader, à tort, que telle solution technique est impossible. Entreprise après entreprise, il parvient en une dizaine d'années à contrôler l'essentiel de la sidérugie wallonne. Et tant pis si celle-ci commence à battre de l'aile. Albert Frère, grâce à son réseau serré d'amitiés dans le monde politique belge, mais aussi parce que, ici comme ailleurs, la puissance publique ne peut laisser impunément un secteur entier de l'économie à l'abandon, profite alors à plein de ce qu'un journaliste belge résumera par le principe suivant : *« les pertes pour l'Etat, les gains pour moi »*. Les pertes, c'est la production, les gains, c'est la commercialisation, dont Albert Frère s'est réservé l'exclusivité. En tant que patron, il doit faire face aux mouvements sociaux. S'il connaît par leur prénom les dirigeants syndicaux, ses disputes avec eux sont homériques. Comme ses « contacts » avec la base. Un jour, son bureau étant assailli par des sidérurgistes en colère, il menace de faire le coup de poing, crie, en pur wallon, *« C'est m'galette à mi, dji fé c'qui dj'voû avou »* [« C'est mon argent, j'en fais ce que j'en veux »], avant de reprendre la discussion plus calmement quelques instants plus tard. L'industriel qu'il est devenu parvient à imposer, contre bien des conservatismes, un changement fondamental dans la production des aciéries de Charleroi : la fabrication de produits plats et la coulée continue. Aujourd'hui, Francois Cammarata, qui fut l'un des dirigeants syndicalistes les plus en pointe à cette époque, le reconnaît : *« S'il n'y avait pas eu Albert Frère, il n'y aurait plus de sidérurgie à Charleroi. »*

C'est mon argent ! Devenu financier – la troisième grande étape de sa vie –, Albert Frère aura encore ce principe à cœur. Confronté à des institutions, étatiques ou non, à des groupes multiformes dont nul ne sait exactement qui les possède vraiment et dont les dirigeants sont avant tout des grands commis, l'homme d'affaires belge, avec ses manières cavalières et ses mots à l'emporte-pièce, son sens de l'argent et sa rapidité à en gagner, fera vite figure de trublion.

CERTES, le jeune homme ripailleur s'est assagi. Il ne court plus les bistrots d'étudiants mais est en passe de se constituer une cave somptueuse. Il a toujours ses fidèles, mais son carnet d'adresses est maintenant rempli des grands noms de la finance internationale. Sa collection de tableaux – Dali, Magritte, Delvaux – prend de l'ampleur. Si c'est dans sa maison de Gerpinnes, près de Charleroi, qu'il accueille le plus souvent ses hôtes de marque, il aura aussi des pied-à-terre à Paris – avenue Foch, s'entend –, Bruxelles, Saint-Tropez ou Knokke-le-Zoute. S'il affirme, en janvier 1985, n'avoir *« jamais envisagé »* un titre de baron, il accepta toutefois cet anoblissement lorsque Albert succéda à l'austère Baudouin, très mal disposé à l'égard d'un homme divorcé, pas spécialement porté sur les questions métaphysiques et aimant le bon vin. Autant de défauts récurrents pour l'ancien roi.

En France, le nom d'Albert Frère commence à être connu du grand public en 1981. Principal actionnaire de la Cobepa, l'antenne belge de Paribas, avant de prendre définitivement de contrôle du Groupe Bruxelles-Lambert, le deuxième holding belge, il est en effet l'un des principaux instigateurs du plan « Arche de Noé », qui vise à contourner, le plus « légalement » du monde, la nationalisation de Paribas par le gouvernement socialiste. Complices du « *casse* » : Gérard Eskénazi et Pierre Scohier, deux artistes de la finance, mais aussi Anders Wals, dit « le Suédois », patron de Volvo, et André Leysen, d'Agfa-Gevaert. Et, bien entendu, le seul homme dont on puisse dire qu'il a toute la confiance d'Albert Frère (et réciproquement) : le multimilliardaire canadien Paul Desmarais, patron de la Power Corporation, qui possède aujourd'hui, par un pacte scellé en 1990, la moitié de toutes les affaires d'Albert Frère en Europe. Si un armistice est finalement conclu avec les autorités françaises, certains, et, dit-on, Francois Mitterrand lui-même, n'auront jamais pardonné à Albert Frère cette tentative de vider Paribas-France de sa substance avant sa nationalisation.

Financier, Albert Frère réussit un autre « coup » fumeux. Lors de la tentative d'OPA de l'italien Carlo De Benedetti sur la Société générale de Belgique, la « vieille dame » qui contrôle un tiers de l'économie du royaume, alors que les actions s'envolent, que les gouvernements s'en mêlent, que la Compagnie de Suez et le propiétaire d'Olivetti se livrent à un combat dantesque, Albert Frère est particulièrement discret. Mais pas inactif : il vend – au plus haut – les actions de la Générale qu'il possède, pour les racheter quelques années plus tard… au plus bas, cela va de soi. Il s'assure aussi des positions dans la plus grosse société belge cotée en Bourse, Petrofina, dont il deviendra le patron en 1989.

> « Il aime bien les Français : quand ils pensent, lui, il compte ! »

Dans la corbeille du groupe Bruxelles-Lambert, Albert Frère a trouvé quelques truffes, dont la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, qui contrôle notamment RTL depuis qu'en 1973 Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, craignant une victoire de la gauche aux législatives de 1974, ont voulu faire échapper la radio de la rue Bayard à l'emprise socialiste. Francois Mitterrand, là encore, n'oubliera pas. Ce qui explique sans doute son opposition à la candidature de la CLT lorsque celle-ci veut participer au lancement de la cinquième chaîne. *« Je sais*, écrit alors Jacques Rigaud, l'administrateur-délégué de la CLT, à Jacques Attali, *toutes les préventions nourries dans les milieux officiels contre les Belges et nommément contre Albert Frère. (…) Frère est puissant et peut être redoutable. Il y a sûrement lieu de le contenir. »* Avant de se demander si Silvio Berlusconi, qui obtiendra la concession, *« est un personnage plus fréquentable et recommandable »*.

Si Albert Frère est écarté de la cinquième chaîne, ce dont il peut se féliciter compte tenu de l'échec de l'aventure, la CLT renforce ses positions en Europe : RTL-Plus en Allemagne, M 6 en France, RTL 4 aux Pays-Bas… sans oublier RTL, l'une des radios au monde qui accumule le plus de bénéfices. Mais il s'agit maintenant de jouer encore plus fort, avec des concurrents de plus en plus puissants, pour s'assurer le contrôle de la télévision numérique par satellite. Après de multiples rebondissements, Albert Frère, que l'on disait perdant lundi, a encore rebondi mardi, en signant son accord avec Bertelsmann. Qui aurait pu imaginer un seul instant que le « Carolo » ne sortirait pas un nouveau lapin de son chapeau ?

José-Alain Fralon

Dessin : Pancho

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Le pari libanais

EN effectuant une visite officielle au Liban, le président de la République a pris le risque de se rendre dans un pays occupé. Un pays dans lequel la Syrie maintient quelque trente-cinq mille soldats et intervient dans tous les rouages de la vie politique. Sans parler des Israéliens, qui contrôlent une bande d'un millier de kilomètres carrés dans le sud du pays.

Le Liban était, avant la guerre civile, l'une des rares démocraties de la région et le lieu d'une expérience réussie de coexistence entre communautés religieuses différentes. Le voyage de Jacques Chirac a, au moins, le mérite de briser l'isolement d'un pays où d'autres chefs d'Etat occidentaux et arabes ne mettent plus les pieds depuis vingt et un ans. Cela ne veut pas dire qu'ils s'opposent à son occupation : au contraire, par leur silence sur la présence syrienne, ils l'ont tacitement approuvée. Les Libanais sont au demeurant convaincus que la communauté internationale, et singulièrement les Etats-Unis, seraient tout disposés à entériner définitivement cette présence, si elle devait être une partie du prix à payer pour un accord de paix entre la Syrie et Israël. Au-delà des liens d'amitié entre le premier ministre libanais, Rafic Hariri, et M. Chirac, qui ont sans doute incité ce dernier à se rendre à Beyrouth, le président de la République a conçu le projet d'une *véritable* politique franco-européenne au Proche-Orient. Quelle que soit l'opinion que les uns et les autres peuvent s'en faire, et si aléatoires en soient les chances de succès, une telle ambition n'est pas dénuée de sens.

M. Chirac fait le pari – peut-être trop optimiste – que dans le cadre d'un accord de paix entre Israël et ses voisins arabes, les Libanais, qui ont la réputation d'être des battants et qui ont prouvé tout au long de leur histoire qu'ils faisaient partie des élites arabes, sauront recouvrer une prospérité économique qui libérera leur pouvoir de décision politique. Il en est d'autant plus convaincu que toutes les tentatives de pression sur la Syrie et les positions de principe au cours des dernières années n'ont pas eu d'autre résultat qu'une exacerbation des tensions entre Damas et Paris, sans que cela rétablisse l'Etat libanais dans ses droits.

La France n'a eu de cesse aussi de réclamer l'application de la résolution 425 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui demande le retrait des forces israéliennes du Liban-sud. Sans succès jusqu'à présent, parce qu'à la vérité – si *triste fût-elle* – le sort du pays du Cèdre se joue dans le cadre du processus de paix engagé il y a cinq ans entre l'Etat juif et ses voisins arabes...

La France n'a certes pas vocation à jouer les Don Quichotte là où tous les vents sont contraires, à commencer par une classe politique libanaise qui, à quelques exceptions près, accepte la tutelle syrienne, même si elle n'en pense pas moins. Il reste que le président de la République se doit, au cours de son séjour, de dénoncer la violation de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance du Liban.

La guerre d'Algérie face aux pièges de la mémoire

LA SITUATION dans laquelle l'Algérie se trouve plongée depuis janvier 1992 ravive les plaies de la guerre d'indépendance. « Révolution » ou « guerre de libération », comme on dit à Alger, ce conflit, qui prend fin en 1962, semble avoir eu pour prolongement l'affrontement de deux mémoires hermétiques l'une à l'autre, la française et l'algérienne, chacune produisant ses déformations, ses « faux patriotiques », ses chiffres de victimes minimisés ou gonflés au-delà de toute mesure.

Ne peut-on appliquer à son histoire ce que Benjamin Stora, dans une communication écrite (menacé de mort, il vit désormais en exil), dit de la filmographie de la guerre d'Algérie, marquée, selon lui, par une *« volonté de cloisonnement des mémoires »*, un *« refus absolu (ou gêné) de reconnaissance des motivations de l'autre »* ?

Cependant, à voir universitaires et chercheurs algériens réunis à Paris, avec les historiens français, prendre en charge *« le souci de soi »* sans concession à l'adversaire, mais sans *complaisance non plus pour l'historiographie officielle*, on peut penser qu'une page commence, difficilement, à être tournée.

Certes, remarque Charles-Robert Ageron, de l'université Paris-XII, le temps n'est pas venu encore, pour les ennemis d'hier, de produire en commun une histoire acceptable pour les deux camps. Pudeur française face à une défaite qu'on aurait tort de sous-estimer ? Le 1er novembre 1954, ici simple incident de parcours dans une guerre de décolonisation, est là-bas, depuis l'école, perçu *comme un événement majeur* de l'histoire universelle.

CULTURE DE LA VIOLENCE

Du côté algérien, le nationalisme exacerbé, alimenté par des manuels scolaires que rédigèrent après 1962 des étudiants arabisants formés au Caire – comme l'a montré Hassan Remaoun, de l'université d'Oran – n'a guère favorisé la formation d'une connaissance objective et scientifique. Il n'en reste pas moins que la brèche est là, ouverte, et qu'en Algérie même une vérité historique, aussi dérangeante *soit-elle*, est prête à prendre le relais d'une mémoire sujette à toutes les manipulations.

Même si bon nombre de ceux qui écrivent cette histoire en Algérie en ont été aussi partie prenante, certains n'en osent pas moins sortir d'une geste nationale pesamment codifiée à l'époque Boumediene, parfois par le président en personne ! Mohammed Harbi, de l'université Paris-VIII, dont les ouvrages ont longtemps circulé sous le manteau, parle sans détour des innombrables luttes de faction à l'intérieur du *FLN, des aveux extorqués sous* la torture à l'époque du complot du colonel Amouri (1958-1959) ou des tentatives de mainmise sur le Maghreb, initiées par l'Egypte nassérienne.

Comment ne pas déceler des lignes de continuité avec les événements d'aujourd'hui dans cette propension manifestée, dès 1958, par les dirigeants de l'état-major de l'armée algérienne à dépasser le cadre strict de leur fonction pour s'immiscer dans des sujets gouvernementaux voire civils ? Une certaine culture de la violence après l'indépendance, relayée par l'éducation, n'a-t-elle pas aussi sa part de responsabilité dans le déchaînement terroriste actuel, comme le suggère le Français Guy Pervillé ? Voilà qui n'entraîne pas, loin s'en faut, l'adhésion des historiens algériens.

Pourtant, nombre d'entre eux n'hésitent pas à discuter de sujets qu'on aurait pu croire à jamais occultés par l'historiographie officielle, comme les luttes internes entre messalistes et FLN, par le même FLN, des villageois de Melouza, en 1957.

Il ne faut pas céder à la tentation de lire systématiquement, dans les cruautés de la guerre d'indépendance, la cause lointaine de la guerre civile actuelle, ce qui serait une autre façon de tomber dans les pièges que la mémoire tend à l'histoire. Ce qui est en jeu, c'est plutôt la possibilité nouvelle des Algériens d'apprécier de façon critique et scientifique le legs de l'indépendance, et de restituer à la naissance de l'Algérie contemporaine la dimension maghrébine et arabe que les Français lisent exclusivement à la lumière de leurs propres divisions politiques.

Longtemps enfin, la guerre d'Algérie aura été racontée presque sans sources écrites. L'ouverture problématique des archives françaises et algériennes, en 1992, représente un adjuvant énorme pour le passage du mythe à l'histoire.

A cet égard, il convient de saluer le travail des archivistes français du service historique de l'armée de terre. Avec leur *Inventaire des archives de l'Algérie (tome II 1945-1967)* discrètement publié en 1994, ils ont enfin mis à la disposition des chercheurs les premières pistes menant à l'établissement des faits. Mais les travaux pionniers sur une histoire, trop célébrée en Algérie, trop occultée en France, comme ceux de Mahfoud Kaddache sur le nationalisme algérien, n'ont pas attendu 1992. Restait à confronter les adversaires sur le terrain de l'histoire, sans trop de passion. C'est un des mérites de cette rencontre de l'avoir fait une *des toutes premières fois*.

Nicolas Weill

★ Ont également participé à cette rencontre organisée, les 26 et 27 mars par l'IHTP sur le thème « La guerre d'Algérie vue par les Algériens » : Tayyeb Chenntouf, Camille Lacoste, Daho Djerbal, Jacques Frémeaux, Omar Carlier, Zahir Ihaddaden, Daniel Lefeuvre, Henry Rousso.

Une semaine avec André François

et les derniers sursauts des Tactylosaures



Jusqu'au vendredi 5 daté 6 avril, André François dessine la mutation des hommes tactyles vers le péril de la vie virtuelle

DANS LA PRESSE

THE INDEPENDANT

■ Moins de cinq ans après l'effondrement de l'URSS, la Russie s'efforce de ramener sous son aile le plus grand nombre possible d'anciennes Républiques soviétiques *(...)*. Le problème est de savoir si les accords conclus sont le prélude à une tentative de la Russie pour reconstituer l'Union soviétique ou – l'Histoire ne se répétant jamais – une nouvelle union d'Etats soumis à Moscou *(...)*. Il est clair que les dirigeants russes sont tentés d'exercer une pression sur leurs voisins, dont ils n'ont pas complètement accepté l'indépendance. L'Occident doit leur faire comprendre qu'une telle pression sera totalement inacceptable si elle est utilisée pour contraindre l'Ukraine à se joindre à l'union entre la Russie et la Biélorussie.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Plutôt que de bouder le Liban sous le prétexte qu'il est bel et bien sous occupation syrienne aujourd'hui, le président de la République a privilégié un difficile et périlleux compromis. D'un côté, au nom des relations plusieurs fois séculaires que la France entretient avec le pays des Cèdres, il apporte un soutien politique et économique à la reconstruction libanaise. C'est le meilleur moyen, selon lui, d'aider ce pays *(...)* à recouvrer sa liberté d'action et à s'affranchir progressivement de la tutelle du puissant voisin syrien. D'autre part, il s'abstient de condamner la Syrie et s'efforce de préserver de bonnes relations diplomatiques entre Paris et Damas. C'est la meilleure façon, pense-t-il, de *(...)* l'encourager à s'intégrer au plus vite dans le processus de paix au Proche-Orient et, du même coup, de favoriser une normalisation des relations entre Israël et la Syrie qui permettrait au Liban de mieux exister comme tel.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Le paradoxe de l'accord sur les vaches folles est que jamais auparavant un effort financier comparable n'avait été consenti en faveur d'une nation par la solidarité européenne. Or, à qui profite-t-il ? Au pays qui n'a cessé de vouloir abattre la politique agricole commune et qui a mené une guérilla constante contre les mécanismes de financement européen. Lorsque John Major demandera une fois de plus où va l'argent européen, on pourra lui répondre désormais : à Londres.

L'union retrouvée des Républiques de l'ex-URSS

MOINS DE CINQ ANNÉES après l'éclatement de l'Union soviétique et l'éclosion de nouvelles souverainetés nationales, le mouvement s'inverse-t-il déjà ? Une nouvelle Union de républiques – qui ne sont plus officiellement ni socialistes ni soviétiques – est-elle en train d'émerger ? En l'espace de quelques semaines, le Parlement russe a invalidé la dissolution de l'URSS de décembre 1991 ; quatre Etats de l'ex-URSS (Russie, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizstan) se sont prononcés le 29 mars pour un rapprochement *« historique »* ; la Biélorussie et la Russie ont signé le 2 avril un traité d'union.

Les explications de cette accélération soudaine ne manquent pas, entre les préoccupations électorales d'un Boris Eltsine préoccupé de la popularité de son rival communiste Guennadi Ziouganov, le désarroi de pays qui ne parviennent pas à faire face à la transition vers le libéralisme et les jalousies suscitées par la relative *stabilisation de l'économie* russe. La nostalgie de l'empire soviétique est grande dans les populations éprouvées par la transition vers l'économie de marché, et les communistes n'ont de cesse de déplorer ouvertement l'éclatement de l'Union.

Il reste qu'au-delà des considérations politiques, des déclarations grandiloquentes sur un futur *« commonwealth »*, à l'exemple de l'Union européenne, le resserrement des liens entre les Etats de la CEI a été jusqu'à présent limité, et devrait le rester à court terme.

Le rapprochement de plusieurs Républiques avec la Russie apparaît naturel pour des Etats naguère unis dans un même système de production. Autant il était possible de rendre les républiques soviétiques indépendantes du jour au lendemain, de les laisser se doter des attributs de la souveraineté nationale – drapeau, gouvernement, monnaie –, autant il était impossible de rompre brutalement des liens économiques tissés depuis plusieurs décennies.

Dès le mois de décembre 1991 était formée une Communauté d'Etats indépendants (CEI), réunissant douze des quinze républiques de l'ex-URSS, les trois Etats baltes n'en faisant pas partie. La CEI, rapidement surnommée « *Communauté d'Etats dépendants* », *est pratiquement* restée lettre morte, malgré les pompeux sommets annuels et les centaines de documents officiels. Un organe différent, le Comité économique interétatique (MEK), a été formé en octobre 1994.

Pendant que les Etats baltes se rapprochaient de l'Europe occidentale, que le Caucase subissait ses premiers conflits, certaines républiques se sont montrées demandeuses d'une intégration renforcée. C'est clairement le cas de la Biélorussie, mais aussi du Kazakhstan, toutes deux peuplées de fortes minorités russes, mais qui n'ont pu, ou voulu, mettre en œuvre des réformes économiques radicales. Ironiquement, le rouble, dont le cours est étroitement lié à celui du dollar depuis juin 1995, leur apparaît comme une devise forte, alors que les autres « monnaies nationales » ne parviennent pas à être stabilisées. D'où les demandes d'union monétaire, voire de budgets communs.

DÉBOUCHÉS NATURELS

L'intérêt de la Russie pour un rapprochement avec ses anciennes républiques satellites s'explique aisément. En dépit de ses 150 millions d'habitants et de ses immenses richesses naturelles, elle n'est pour l'instant qu'un participant très secondaire à l'économie mondiale. Tout la pousse à agrandir son espace, à commencer par des considérations stratégiques, face à l'expansion prévisible de l'OTAN. En outre, une nouvelle union devrait lui servir de débouché naturel dès *que sa production augmentera* sensiblement, une évolution prévisible à l'horizon de deux ou trois ans.

Et face à ses nouveaux partenaires, volontiers quémandeurs, Moscou dispose d'une arme dont l'efficacité ne se discute pas : l'énergie. Un Etat qui réclamerait de l'argent pour payer ses retraités pourrait être facilement ramené à la raison en voyant ses approvisionnements en gaz ou en pétrole remis en cause. Pour autant, les autorités russes, confrontées à une situation interne toujours très complexe, semblent peu soucieuses de donner un fort coup d'accélérateur à l'unification de leur ex-empire. Pour le ministre de l'économie, Evgueni Iassine, une telle *évolution* ne pourra se produire *qu*'une fois des relations économiques normales nouées entre les républiques, *lorsque les entreprises établiront* les bases d'une nouvelle coopération.

L'Ukraine ne fait pas aujourd'hui partie de l'union douanière instaurée entre la Russie, la Biélorussie, le Kirghizstan et le Kazakhstan. Comme le rappelle un spécialiste, elle sait qu'elle serait forcément perdante, dans une union avec un voisin aussi puissant que la Russie. Pour l'instant, elle dispose d'une arme solide, celle des gazoducs à destination de l'Europe occidentale, qui transitent sur son territoire. Mais lorsque la construction du nouveau gazoduc passant par la Biélorussie, construit par Gazprom et financé partiellement par des capitaux allemands, sera achevée, Kiev perdra ce moyen de pression sur Moscou. Un rapprochement plus important entre les deux capitales serait alors envisageable.

A court terme, en dépit des déclarations tonitruantes faites à Minsk sur la construction d'une architecture semblable à celle de l'Union européenne, la perspective de budgets communs, ou la construction d'une union monétaire, la Russie se soucie surtout de l'union douanière. En effet, lorsque les droits de douane biélorusses sont inférieurs à ceux de la Russie, les produits à destination de Moscou peuvent être acheminés à moindres frais à Minsk, puis expédiés en contrebande vers la Russie. L'Ukraine, elle, ne participe pas à l'union douanière des quatre républiques. Mais alors que la vodka ukrainienne abonde dans les magasins russes, Kiev se voit désormais prélever des surtaxes sur ses ventes d'alcool.

« L'union douanière est très importante, mais une union monétaire n'est pas envisageable pour le moment », conclut M. Iassine. La construction de la Communauté européenne, il est vrai, avait commencé, à la fin des années 50, par l'abolition des droits de douane.

Françoise Lazare

Histoire et mythologie à l'école

par Jean-Clément Martin

L'ANNONCE de manifestations autour du souvenir de Clovis a poussé Suzanne Citron (*Le Monde* du 28 février) à souhaiter que l'histoire de France fasse – enfin – œuvre de *« démythification »* en rappelant que la personne de Clovis n'a que des rapports compliqués avec l'image qui a été créée et transmise jusqu'à nos jours – à commencer par ce roi fondateur de la France, alors qu'il fut lui-même franc mais pas français, évidemment.

Sans doute certains lecteurs auront-ils été satisfaits de cette demande du respect de la vérité historique, tandis que d'autres auront souri de cette prétention à dire le « vrai » et que quelques-uns auront jugé intempestive cette volonté de rabaisser les héros fondateurs de la nation, ou les figures emblématiques de la chrétienté.

Le cœur de l'argumentation de Suzanne Citron est que l'histoire de France est une grande reconstruction, puisque la réalité nationale n'est apparue que tardivement – bien après Clovis ! –, qu'il est donc illusoire et même mensonger de prétendre faire une histoire de la France *« des origines à nos jours »*. La nation n'a été que création artificielle, autour de mythes nationaux ancrés dans les consciences enfantines par l'Etat centralisateur, qui a habitué à croire en l'existence d'un sentiment unitaire.

Ces oppositions à propos de l'histoire nationale, de sa mémoire, et de la transmission scolaire durent depuis de nombreuses années sans que les antagonistes s'épuisent ou se convainquent. Chacun campe sur ses positions, les propos s'échangent ; pendant ce temps, il faut bien enseigner. Cette querelle pourrait sembler académique. L'actualité lui a pourtant donné deux échos récents : la violence à l'école et l'affaire Papon.

Pour faire face à la violence à l'école, dans une opinion libre récente, publiée dans les colonnes de *Libération*, quelques personnalités ont plaidé vigoureusement pour que la liberté s'installe dans l'enseignement – elle passerait notamment par la disparition de la contrainte des programmes –, permettant que des équipes autonomes puissent répondre aux nécessités ressenties et aux urgences locales.

L'unité et la centralisation nationale sont visées là encore avec leur cortège de lourdeurs (*« toujours administratives »*, aurait écrit Flaubert dans son *Dictionnaire*) et de contrôle étatique (donc de refus des minorités et des cultures différentes, aurait ajouté le même). La difficulté est de savoir ce qui remplacerait la croyance nationale.

Si des croyances communautaires – ou claniques – prennent sa place, la cohésion sociale n'y gagnera rien. Elle y perdra certainement. Si le silence s'établit sur la question, au prétexte que l'école n'a que faire de ces créations de liens imaginaires, laissant les convictions individuelles hors du champ scolaire, la cohésion sociale s'effondrera assurément.

Qu'il ne faille plus enseigner à tous les enfants présents dans les écoles « nos ancêtres les Gaulois... », qui pourra le regretter ? Mais celui qui estime qu'il ne faut pas enseigner à tous les enfants vivant en France le récit collectif qui a conduit à l'établissement de nos règles communes (autour de l'histoire de l'Etat-nation, du libéralisme, de la tolérance religieuse et de l'économie *« sociale de marché »*), devra expliquer sur quelle base il compte réduire la fameuse *« fracture sociale »*.

Cette réduction tant espérée passe par l'obligation revendiquée de faire se retrouver, se côtoyer et se tolérer dans le canevas de l'Etat français (aujourd'hui immergé dans l'Europe communautaire) les histoires de tous et de chacun, si disparates soient-elles.

Hors de la question de la responsabilité de l'homme, l'« affaire Papon » illustre précisément ce qu'est la vie quotidienne d'une nation : le passé n'existe que dans le présent et pour l'avenir. En l'occurrence, nous nous en remettons à des juges qui, selon le droit, seront censés dire la vérité – au nom du vieil adage : *« la chose jugée est tenue pour vérité »* – en sachant que les historiens n'ont pas tranché et qu'ils ne pourront pas le faire, puisque leur science et leur méthode le leur interdisent sous peine de déroger.

Si les croyances communautaires – ou claniques – prennent la place de la croyance nationale, la cohésion sociale n'y gagnera rien. Elle y perdra certainement

A l'évidence, aucun jugement ne satisfera la communauté historienne, qui trouvera à redire, en exhumant une pièce oubliée, en établissant une comparaison à ce jour inédite, en provoquant une autre mise en perspective. Ce n'est là que le travail ordinaire de l'historien, qui sait bien que le passé est à réexaminer continuellement.

En outre, sur une telle affaire, le consensus ne pourra pas s'établir, car il s'agit là d'une de ces situations qui relèvent de l'indicible, de cette expérience de l'extrême dont le passé regorge et face à laquelle le discours rationnel est toujours déficitaire. Au-delà de l'individu, ce qui est en question aujourd'hui est notre image de nous-mêmes telle que nous essayons de la bâtir face aux enjeux immédiats pour la construction de l'histoire (révisionnisme à propos de l'histoire du nazisme et du stalinisme, guerre civile en Europe, disparition des témoins de la deuxième guerre mondiale, montée des nationalismes et des communautarismes). La solution commune retenue et transmise ne sera pas de l'ordre de la vérité absolue mais de l'ordre du mythe.

Il n'est pas possible de sortir de cette aporie. L'histoire officielle, légitimée par le pouvoir, est de toute façon une monstruosité. L'histoire irrationnelle, fondée sur la passion et la vengeance, est une horreur. L'histoire laissée à l'appréciation des jugements individuels, ouverte à toutes les remises en cause, est une duperie dangereuse permettant aux plus malins les pires manipulations. Dans la transmission de l'histoire, nous sommes condamnés à nous situer entre ces pôles, sans jamais être satisfaits de ce que nous acceptons de véhiculer en conscience et en responsabilité devant nos pairs, les administrations de l'Etat, les associations...

Croire échapper à cette tension comme à ces contrôles est au mieux une utopie, au pire une malhonnêteté. La voie étroite qui reste est, encore et toujours, la discussion collective autour des personnes et des notions données pour orienter la vie que nous nous souhaitons et que nous souhaitons aux enfants qui vivent ici et maintenant.

Jean-Clément Martin,
professeur à l'université de Nantes, a présidé le groupe technique disciplinaire chargé des programmes d'histoire-géographie entre 1990 et 1992.

Clovis célébré et controversé

par Karl Ferdinand Werner

SUZANNE CITRON – qui me cite (*Le Monde* du 28 février 1996, page 11) au sujet de l'« année Clovis » – m'incite à quelques remarques.

1) Il n'est que normal que la France se rappelle un roi qui lui a donné son nom (Francia) et sa capitale (Paris). Le baptême du premier roi barbare à choisir la foi catholique fit de lui un *« nouveau Constantin »*, donnant aux barbares ce que l'empereur avait donné aux Romains. Le synode d'Orléans en 511, convoqué à son ordre, reste le symbole bien daté d'un royaume lié à l'Eglise (et réciproquement !) jusqu'à la fin de la monarchie.

2) Une telle commémoration est l'occasion de prises de positions plus ou moins fracassantes représentant l'ensemble du spectre politico-idéologique – preuves de la liberté de la parole. Il est évident qu'elles nous apprennent plus sur leurs auteurs que sur Clovis. Il faudra distinguer un Clovis-prétexte de l'homme qui a vécu. Le premier regarde le XX[e] siècle et chacun des siècles post-clovisiens ; le second les V[e] et VI[e] siècles.

3) Quant à l'Etat, aux universités et à l'Eglise, on ne pourra pas leur reprocher un manque d'ouverture vers les voisins de la France. Au congrès de Reims (19-25 septembre), il y aura des douzaines d'orateurs étrangers, y compris dix Allemands. Une réunion organisée en mai par l'université Paris I-Sorbonne cherchera le dialogue sur tous les plans. Le délégué général aux célébrations nationales m'a confié le texte sur Clovis pour l'année 1996. La *Bibliothèque de l'Ecole des chartes* m'a invité à écrire un article dans son numéro spécial.

4) Si Suzanne Citron a raison au sujet d'exagérations et d'anachronismes, surtout des deux derniers siècles, elle en est la victime en parlant d'un Clovis « pillard... roi d'un peuple pillard ». Mais la légende d'une terrible conquête franque est née dès le VII[e] siècle, quand les Gallo-Romains « francisés », devenus guerriers d'un *rex francorum* romanisé, se sont considérés être les descendants des soldats francs de Clovis. Ils étaient alors fiers d'« ancêtres » qui auraient massacré – ou chassé au-delà de la Loire – les *Romani*.

De tout cela, les contemporains de Clovis ne savent rien. Au contraire, Remi, l'évêque de Reims qui l'a baptisé, rappelle, après la mort du roi, que celui-ci a été *custos patriae*, celui qui a défendu la patrie (déjà commune !). Il s'agit de la Gaule au nord de la Loire qui était restée romaine et catholique, défendue qu'elle était depuis 461, entre autres, par Childebert (gouverneur de la *Belgica secunda*, inhumé à Tournai avec les insignes d'un général romain), enfin sauvée par son fils Clovis des Alamans païens et des Visigoths hérétiques. Leur dynastie n'a pas *« soumis »* des Gallo-Romains qui lui donnent des ministres et des généraux (!), mais elle conquerra la Germanie.

Redécouvrir en 1996 un roi qui fut plus grand que son mythe à double tranchant

5) Pour ce qui est de l'*« imaginaire »* des Français, il est dominé par le génie littéraire d'Augustin Thierry et son histoire romancée d'après de racontars tardifs. L'ignorance, battue en brèche ces dernières décennies par la recherche internationale, doit inciter les Français à redécouvrir en 1996 un Clovis qui fut plus grand que son mythe à double tranchant.

L'avenir appartient, il est vrai, à une recherche historique européenne déjà bien lancée, qui n'est pas loin des voeux de Suzanne Citron. L'histoire nationale, qui reste à juste titre un sujet d'attention particulière pour chaque nation, n'imposera plus sa loi à un passé européen qu'on avait transformé dans chaque pays selon ses besoins et coupé en tranches arbitraires. Elle aura comme récompense la redécouverte de tout ce qu'on doit à des pays limitrophes, jadis unis à la Gaule dans un monde commun celtique, puis romain, puis franc, et de tout ce qu'elle leur a donné.

Le cas de Clovis n'est pas un mauvais exemple. Beaucoup d'étrangers seront amenés à mieux comprendre l'importance pour leur propre histoire d'un homme d'Etat considéré un peu trop comme un « Français » avant la lettre et comme une sorte de propriété nationale des Français. Il appartient, comme Charlemagne, à une Europe en place avant que ne soient nées les grandes nations formées de plusieurs peuples comme la France et l'Allemagne.

Les Français n'y « perdront » pas pour autant celui qui fait partie de leur identité pour avoir posé la première pierre d'un royaume chrétien qui sera le cadre de la genèse de leur nation.

Karl Ferdinand Werner,
historien, est membre de l'Institut de France et directeur honoraire de l'Institut historique allemand de Paris.

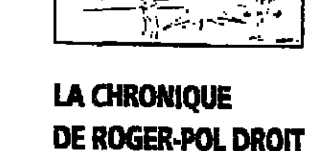


Le Monde des LIVRES

VENDREDI 5 AVRIL 1996

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
Aidan Mathews, une Irlande sans paysages
page II





LA CHRONIQUE DE ROGER-POL DROIT
page IX

CERONETTI EN ITALIE
Le guide de voyage d'un érudit extravagant
page III



L'ESPRIT HALÉVY
Une dynastie d'artistes et d'intellectuels
pages VI et VII

Les secrets de Javier Marías

DEMAIN DANS LA BATAILLE PENSE À MOI
(Mañana en la batalla piensa en mí)
de Javier Marías.
Traduit de l'espagnol
par Alain Keruzoré.
Rivages, 352 p., 135 F.

Elle n'a pas de pudeur, la mort, elle n'a pas d'états d'âme, elle ne se choque de rien et n'hésite pas à surprendre les hommes ou les femmes à l'improviste, dans les situations les plus absurdes, les plus indécentes, les plus ridicules, les plus pathétiques aussi. *« T'is a vile thing to die, my gracious Lord, when men are unpreprar'd and look not for it »*, écrivait Shakespeare (1). Pourtant pour tout dépasser ou tout admettre, il suffit d'une part d'irréel. Suffisamment pour qu'un homme, Victor Francés, le narrateur, à qui il vient d'arriver quelque chose de si horrible qu'il ne pourrait y survivre si ce n'était pas tellement invraisemblable, sente monter une légère envie de la femme qui l'a invité à dîner profitant de ce que son mari était en voyage, et à côté de qui il venait de s'allonger, cette femme qui venait à peine de commencer à se déshabiller, la soirée ayant pris du retard du fait de la présence d'un tout petit enfant peu pressé d'aller dormir, cette femme encore jeune et sans doute attirante, a commencé à se sentir mal – à moitié déshabillée sur un lit à demi-défait à côté d'un semi-inconnu – le laissant hésitant sur la conduite à tenir : appeler un médecin, prévenir le mari, une sœur, une amie ?

Voilà le prélude du roman, rien de plus qu'une anecdote, à peine un fait divers. Et c'est alors qu'apparaissent, comme une friandise proustienne, les premières paroles d'une malédiction dont on va retrouver l'écho lancinant tout au long du livre, *Demain...* (2) Citation qui se complète petit à petit, sans qu'apparaisse de prime abord sa raison d'être – et d'être à cet endroit-là. D'autres formules magiques, plus discrètes, moins visibles, jouent à ces fulgurances. Marías est coutumier de cette relance des mots en leitmotiv car, dit-il, *« c'est cette réitération qui va faire surgir l'émotion »*. Il utilise ces effets de résonances à l'instar de ces impressions de déjà-vu qui laissent un sentiment d'étrangeté au moment même où on en prend conscience, nous laissant indécis et ne sachant plus bien ce que l'on imagine et ce que l'on connaît.

Chacune de ces réapparitions verbales, ni tout à fait la même ni tout à fait une autre, éclaire la fois précédente et prend un tour nouveau par une magie du verbe dont Marías a une maîtrise absolue. Il utilise l'anecdotique, de la même manière : un fragment d'histoire apparemment simplement descriptif et qui n'apparaissait pas comme indispensable à une première lecture, à force d'être conté et raconté sous des angles mouvants avec des paroles récurrentes, fait soudainement sens. Ou encore certains personnages du roman évoquent tour à tour les mêmes scènes de films entraperçues sur leurs écrans de télévision, si bien qu'elles finissent par s'apparenter aux rêves ou se transformer en souvenirs.

Et si cette rengaine menaçante, *« Demain, dans la bataille... »*, qui revient jusque sur la couverture du livre, a été prononcée par des fantômes, c'est bien parce que Marías est fasciné par les fantômes, apparitions et réapparitions encore (3). Il aime les imaginer *« en position de voir tout ce qui se passe, sans pouvoir vraiment intervenir tout en se sentant touchés par ce qu'ils voient »*. Passifs, sans être indifférents. Comme le narrateur. Car les derniers romans de Marías, ceux qui ont fait sa notoriété d'écrivain enfin adulte (il a publié son premier roman à dix-neuf ans et mis – dit-il lui-même – du temps à perdre sa jeunesse), ne sont jamais écrits à la troisième personne. *« Il faut choisir et on perd toujours quelque chose à quoi il est pourtant impossible de renoncer. L'emploi de la première personne apporte une proximité et une vraisemblance, mais, quand on utilise ce procédé, le narrateur doit justifier de ce qu'il sait. Il doit en savoir le plus possible par des procédés légitimes, il peut échafauder des hypothèses, penser, réfléchir, rêver, conjecturer. »*

Il va sans dire qu'il peut aussi occulter, mentir, choisir de raconter ou de ne pas raconter. Et c'est autour de cette idée – qui prend elle-même toutes sortes de formes et d'avatars : la tromperie, la duperie, l'omission, la mystification – que s'articule le roman, toute cette fausseté voulue ou subie et tellement normale et habituelle que, selon Marías, *« elle ne devrait pas nous faire souffrir »*. A quoi bon mêler et démêler le vrai et le faux, et peut-il y avoir des degrés de plus ou moins vrai et de plus ou moins faux, des choses qu'il est plus grave de cacher ou de révéler ? Et n'est-ce pas *« fatigant de toujours se mouvoir dans l'ombre »* ?...

Dépositaire d'un secret, Victor va se lancer à la découverte d'autres secrets. Sous couvert de faire le nègre présentable d'un autre nègre qui l'est moins, il va entrer dans la vie de cette femme, Marta, de sa famille, de ses proches, personnages parfois grotesques ou cocasses comme dans un drame shakespearien. D'autres interrogations s'ajoutent alors pour relayer ce jeu de vérités et de mensonges, sur la responsabilité et l'innocence, la lâcheté, la passivité. Eprouvant toujours de la difficulté à réagir, ne sachant jamais s'il faut intervenir, ni comment, Victor se pose beaucoup de questions mais finit par tourner en rond, désemparé. Pour se défaire de tout ce qui lui pèse, il va raconter, *« mais celui qui raconte peut aller jusqu'à trouver grâce, et c'est là le danger »*. Comme s'il cherchait la rédemption par le discours, tout en sachant qu'il restera toujours des obscurités.

Et le lecteur, plongé dans ce récit, ce monologue qui l'oblige à s'impliquer dans cette lecture, toujours au bord du vertige, de la mort, de la folie, de l'inévitable, de l'incontrôlable, le lecteur donc, devient lui aussi une machine à penser. Jusqu'à la scène finale, qui éclaire tout ce qui s'est passé avant d'un coup de projecteur si fort qu'il transforme – et va même jusqu'à fausser – ce que l'on avait cru lire, ultime tromperie, ultime vérité. Et réapparaîtra, ténu encore, le mouvement de balancier léger du secret, du non-dit, de ce que personne ne révélera y compris dans l'avenir, donc après le dernier chapitre du roman. Et comme le narrateur, lui, ne mourra jamais – il ne pourrait que cesser d'être lu –, c'est sur le lecteur que retombe la malédiction, même une fois le livre reposé : *« Demain dans la bataille, pense à moi. Laisse tomber ton épée émoussée. Désespère et meurs. »*

Martine Silber

PATRICK MESSINA POUR « LE MONDE »

Le dernier roman de l'écrivain espagnol est un subtil jeu de mots et de mort, truffé de références shakespeariennes, dans lequel les vertiges du verbe le disputent aux variations sur le vrai et le faux

(1) *Richard III.*
(2) *Richard III*, toujours, dans la scène où les fantômes de ceux que le roi a tués, ou fait tuer, rivaux, femme, neveux, apparaissent pour dire à tour de rôle : *« Tomorrow in the battle, think on me, and fall thy edgeless sword. Despair and die. »*
(3) Ils figurent dans le titre de quelques-uns de ses livres et son dernier recueil de nouvelles est intitulé *Cuando fui mortal*, mots qui proviennent de la même scène de *Richard III.*

★ Ce livre a reçu le prix Fastenrath de la Real Academia Española et le prix Romulo Gallegos, le plus important d'Amérique latine. A signaler : la parution en même temps, chez le même éditeur, de *Vies écrites* (154 p., 110 F.), un recueil épatant d'humour et d'intelligence et retraçant à la manière... de Marías quelques épisodes de la vie d'écrivains connus, et parallèlement, en Rivages/poche, d'*Un cœur si blanc*, roman tout aussi fascinant que *Demain...*

Le présent sans fin de l'art

Hégelien proclamé, philosophe célèbre, Arthur Danto sonne le glas de l'art. Renseignement pris, l'affaire n'est pas si grave...

APRÈS LA FIN DE L'ART
(Beyond the Brillo Box. The Visual Arts in post-historical perspective)
d'Arthur Danto.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Cl. Hary-Schaeffer,
Seuil, 348 p., 170 F.

Arthur Danto est un philosophe célèbre. Il enseigne à Columbia University, il donne des conférences, on le traduit. Il pratique aussi la critique d'art dans les pages de *The Nation*. Or voici que cette autorité publie un ouvrage froidement dénommé *Après la fin de l'art*. Stupeur : l'art était fini et nous n'en savions rien, nous continuions dans une molle inconscience à aller voir des œuvres – ce que nous croyons innocemment des œuvres – et à rencontrer des artistes – des artistes qui ne savaient pas encore qu'ils avaient cessé de l'être. Après la fin de l'art : on se répète ces mots, qui sonnent le glas. Au reste, il fallait s'y attendre : après la fin de l'histoire, qu'avait annoncée le professeur Fukuyama, la fin de l'art ne pouvait tarder. C'est logique. Il faut en prendre son parti.

Le titre original, que l'éditeur français n'a pas repris, est moins spectaculaire. C'est « Au-delà de la Boîte Brillo, les arts visuels dans une perspective post-historique ». La Boîte Brillo, qui contenait des tampons à récurer, a été pastichée et exposée par Andy Warhol en 1964, au même titre que les bouteilles de Coca-Cola ou les billets de 1 dollar. Dans ces objets, Warhol avait reconnu des symboles de la société de consommation. Donc, d'après Danto, en 1964, leur présentation clôt un âge, *« la phase historique de l'art occidental »*. Le livre, pense-t-on, démontre la thèse et en tire des conséquences que l'on imagine définitives et dramatiques.

Fort peu. Ce point n'est examiné que dans l'introduction et dans les derniers articles du recueil. Ce titre terrible cache une suite de conférences et contributions qui datent, pour les plus anciennes, de la fin des années 80. Elles traitent de la peinture chinoise, de la caricature, des arts africains, d'Eva Hesse, de Robert Mangold et de la perception artistique chez les animaux.

Philippe Dagen

Lire la suite page V

le feuilleton *de Pierre Lepape*

Une Irlande sans paysage



DU ROUGE À LÈVRES SUR L'HOSTIE
(*Lipstick on the Host*)
d'Aidan Mathews.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Edith Soonckindt-Bielok,
Maren Sell-Calmann Lévy, 156 p., 78 F.

DRÔLES DE SENSATIONS
(Adventures in a Bathyscope)
d'Aidan Mathews.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Edith Soonckindt-Bielok,
Rivages, 190 p., 119 F.

Il fait beau ce matin du 9 août 1945 à Nagasaki. Chacun vaque à ses occupations ordinaires. Dans le couvent allemand, près du ministère des finances, mademoiselle Yoshiyuki prépare à la confirmation les vingt-huit fillettes dont elle a la charge. Elles ânonnent le catéchisme. *« La grâce est un cadeau surnaturel qui nous est conféré par notre bienveillant Créateur. » « Qu'est-ce que le pardon ? Comment le péché a-t-il envahi le monde, et comment le monde revient-il à la grâce ? Qu'est-il arrivé aux apôtres à la Pentecôte quand les flammes descendirent sur eux ? »* Il est midi. Un avion américain a quitté sa piste d'envol sur une petite île du Pacifique. Il vole tout droit vers le soleil. *« Même le prêtre qui a béni l'avion et qui porte des lunettes fort noires doit faire un effort tel que ses yeux commencent à pleurer. »* En huit pages, « Nagasaki » offre la quintessence de l'art d'un très grand nouvelliste, Aidan Mathews.

Dès qu'un jeune écrivain irlandais perce sa coquille – et cela arrive souvent dans ce pays plus riche de littérature que de toute autre chose –, il est d'usage de le comparer à Joyce. Mathews n'a pas échappé au rituel. Si du Joyce il y a chez Aidan Mathews, ce n'est en tout cas pas celui d'*Ulysse* ou de *Finnegans Wake* : rien ici de symphonique ni d'encyclopédique, mais de la musique de chambre, mélangée à la musique d'église. Sur chacune des nouvelles de *Drôles de sensations*, sur le court roman qu'est *Du rouge à lèvres sur l'hostie*, flotte l'omniprésence de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine. On pense à la lettre de Joyce à son ami Frank Budgen : *« Vous dites que je suis catholique. Mais pour être précis et donner de moi une image correcte, vous devriez me dire jésuite »*. Il y a des jésuites partout chez Mathews. Dans les écoles, dans les universités, dans les usines et les bureaux, mais encore sous le lit conjugal, dans la salle de bains et dans les lieux les plus reculés de l'intimité.

Personne ne leur échappe, même les impies les plus fieffés. Surtout eux, serait-on tenté de dire. Les autres, les catholiques irlandais ordinaires, trouvent toujours des accommodements avec le ciel pourvu qu'ils observent la morale victorienne ; il semble même que les prêtres servent d'abord à ça : ce sont des spécialistes en intercessions et en arrangements ; et ils observent avec beaucoup de méfiance les symptômes de l'Absolu lorsqu'il arrive que leurs ouailles en soient affectées. Il y a toujours un peu de diablerie dans tout excès, même dans l'excès mystique. Les nouvelles de Mathews racontent souvent cela : des vies ordinaires, des existences tranquilles et confortables que touche un instant l'ange de l'inquiétude. Des vies qui deviennent des mystères.

Les nouvelles de Mathews, c'est cela : des vies ordinaires, des existences tranquilles et confortables que touche un instant l'ange de l'inquiétude

On peut rire de ces héros de hasard, d'accident ou de malentendu ; Mathews ne s'en prive pas. Sa verve comique, son goût de l'absurde font partie du plus brillant de son talent. S'il faut à tout prix lui trouver un ancêtre littéraire irlandais, c'est du côté de Bernard Shaw qu'il faut se tourner. Mais Shaw était de famille protestante. Mathews explore une réalité dont le catholicisme seul fait l'identité. Dévots, indifférents, pratiquants d'habitude ou anticléricaux militants, ses personnages ne sentent, ne pensent, n'agissent que dans les cadres sociaux et mentaux élaborés par les évêques irlandais – plus encore que par le Vatican des conciles, soupçonné d'abandon et de dérives modernistes. Mathews fait jouer avec allégresse les mécanismes de cette prison mentale – *« l'allégresse*, dit-il, *n'est jamais que le désespoir vu sous un bon jour »*. Mais tout ça n'irait pas bien loin si l'écrivain s'en tenait aux séductions de la satire et à la dénonciation des hypocrisies.

La grande force d'Aidan Mathews, c'est de ne jamais cesser d'aimer ses personnages et de les respecter. Dans *Du rouge à lèvres sur l'hostie* – un chef-d'œuvre de roman bref –, Meggie, une enseignante de quarante et un ans, confie ses joies et ses peines à son « cher journal ». Ses relations guignolesques avec son proviseur, sa mère qui se croit quotidiennement atteinte par un nouveau cancer du sein, ses collègues, ses élèves. Un mélange détonant de naïveté, de férocité et d'humour. Avec, dans les trous, entre deux rires, deux histoires loufoques, un souffle de pathétique. Car Meggie, bien sûr, crève de solitude, de maternité interdite, de la perspective des années à venir où elle sera une vieille femme condamnée à n'exprimer son besoin de tendresse que dans des caresses furtives prodiguées aux tignasses de ses élèves mâles. Et puis, Meggie rencontre un homme, un gynécologue quinquagénaire. Un professionnel du corps des femmes, mais qui sait ne pas effaroucher la pruderie sulfureuse de sa fiancée. Les deux amants parviennent à leurs fins, mais leur bonheur sera de courte durée. Meggie se retrouve seule avec le souvenir de quelques jours merveilleux et un avenir vide que son imagination va peupler, jusqu'au délire. Il n'y a peut-être que cela à retenir de la vie, dit Mathews : quelques instants de bonheur, un éclair de grâce dans un ciel gris et sale.

Remarquablement traduite, la prose d'Aidan Mathews tire sa vigueur des courants contradictoires qui la traversent. Entre la comédie et le drame, entre le réalisme et le merveilleux, entre le sarcasme et la pitié, entre la raison et l'absurde. Pour tenir ensemble ces éléments disparates, le nouvelliste invente, pour chaque texte, un système narratif particulier. Ici, il multiplie les incises et les parenthèses ; là – « Dans l'obscurité » –, on se sent proche du comique noir et dépouillé de Beckett – *« Elle était tout aussi habituée à avoir de la peine qu'à avoir la cinquantaine »* –, là encore – « La Silhouette sur la croix » –, des dialogues s'entrecroisent comme si l'on assistait simultanément à plusieurs pièces de théâtre. Il ne s'agit pas de surprendre pour surprendre, moins encore de faire preuve de virtuosité, mais bien d'installer, pour chaque nouvelle, un espace de langue qui lui soit propre et qui fixe les cadres de sa vraisemblance.

Aidan Mathews parle peu de l'Irlande. Sauf dans *Du rouge à lèvres...*, il situe ailleurs le lieu de ses nouvelles. L'Angleterre, les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, nulle part et n'importe où. Volonté délibérée d'échapper aux pièges du folklore et des éternelles discussions nationalistes. Il y a bien longtemps que les écrivains irlandais – même les plus « patriotes », même les moins oublieux de l'impérialisme anglais – dénoncent les ambiguïtés de la revendication nationale irlandaise, historiquement liée à la domination de l'Eglise sur l'Etat et sur les moindres comportements individuels. Aucune nostalgie gaélique chez Mathews, aucune fixation mortifère sur le passé et sur sa reconstruction mythique. Il sert, de belle façon, la langue anglaise et il y trouve son compte.

Plus étonnante – et plus gênante – est l'absence de référence, à quelques légères allusions près, à la réalité sociale de l'Irlande d'aujourd'hui. Comme Shaw, comme Joyce, comme Beckett, Mathews paraît avoir choisi, tout en restant à Dublin, une manière d'exil. Son Irlande est tout intérieure, presque mystique. Plus qu'une nation, elle est une disposition de l'esprit, un malheur métaphysique ou une farce de théologien. Dès lors, peu importe que le décor n'y soit pas, que les fameuses rues de Dublin soient tout aussi absentes que les landes humides et douces du Connemara, l'essence irlandaise est là ; la maladie d'Irlande qui n'espère pas même sa guérison.

Aidan Mathews est sans colère. Dans une nouvelle intitulée « Néphrite », il raconte l'histoire d'un homme, Jonathan, à qui son médecin vient d'apprendre qu'il est condamné. Jonathan cherche un secours moral, une aide qui lui est partout refusée ; sa néphrite n'intéresse personne. Surtout pas son psychiatre, avec qui il prend rendez-vous : *« Ça fait longtemps qu'on n'a pas pleurniché, Jon, roucoula le Dr Smudgeon. Envie de pleurnicher ? »* Puis le psychiatre prêche : *« Il y a quatre étapes, dit le Dr Smudgeon, chacune cliniquement observable. D'abord, la confusion. Ensuite la colère. Puis la peur. La méchanceté. Et enfin la ré-si-gna-tion. »* Et pour mettre ses préceptes en pratique, le « psy » offre un livre à son client, « La Mort d'Ivan Ilitch, *de Tolstoï. Ça raconte l'histoire d'un échec, d'un petit homme qui n'a rien accompli, rien aimé, rien voulu. On lui dit qu'il va mourir. Et badaboum. Ça pourrait vous aider, Jon »*. La ré-si-gna-tion, c'est peut-être le fin mot de ces nouvelles. Après l'échec de la colère, l'inutilité de la peur et la bêtise de la méchanceté. Après Nagasaki et après les camps d'extermination nazis. *« Que Dieu me pardonne »*, répète machinalement Meggie, l'héroïne magnifique du *Rouge à lèvres sur l'hostie.*

version originale

La Chine fantôme de Marco Polo

DID MARCO POLO
GO TO CHINA ?
de Frances Wood.
Secker et Warburg, 182 p.
Prix : environ 15 £.

Il Il n'a pas vu la Grande Muraille. Il n'a pas bu de thé. Il n'a pas remarqué que les femmes claudiquaient sur des pieds de dimensions singulièrement réduites. Il ne s'est pas intéressé à une invention alors inconnue en Europe, qui aurait beaucoup servi son propre témoignage en évitant les multiples erreurs qu'y ont ajoutées les copistes, l'impression des livres.

Il a affirmé que le Grand Khan l'avait chargé de missions de confiance que les archives chinoises ne mentionnent pas. Il serait revenu millionnaire, mais les documents de sa ville natale, Venise, ne gardent trace que de contrats évoquant des sommes modestes. Il a prétendu être porteur d'une lettre adressée au pape par l'empereur, et les archives du Vatican sont muettes. Il s'est vanté d'avoir exercé la charge de gouverneur de Yangzhou en aval du fleuve Bleu, et la chronique de la ville l'ignore.

Marco Polo est-il allé en Chine ? Au terme d'un argumentaire serré, la réponse de Frances Wood, conservateur du département des livres chinois de la British Library, est : non. A ses yeux, Marco Polo n'a probablement jamais poussé son voyage plus loin vers l'est que Sébastopol, plus exactement le comptoir de commerce de Sudak sur la mer Noire, où sa famille possédait un entrepôt dans des terres de l'Empire byzantin.

La question a beau être iconoclaste, elle n'est pas toute neuve. Il y a trente ans, le savant allemand Herbert Francke, spécialiste de la période où la Chine était dominée par les conquérants mongols, avait émis des doutes. Pas un biographe ou exégète sérieux n'a pu cacher les embarras où le plongeait le texte. Au terme de vingt-six années clamées de résidence au Cathay, dont les missionnaires jésuites du début du XVII[e] siècle démontrèrent qu'il s'agissait bien de la Chine, entre 1271 et 1298, ce prince des voyageurs n'a pu retenir trois mots de chinois. Aucun des nombreux émules qu'il a suscités et qui ont tenté de remettre leurs pas dans les siens n'a réussi à reconstituer les itinéraires qu'il a fournis. Les distances, la durée des étapes, la situation même des haltes sont inexactes ou grossièrement approximatives.

Marco Polo fut-il un personnage réel ? Oui. Son testament, daté du 9 janvier 1323, a franchi les siècles. Appartenait-il à une famille de marchands vénitiens spécialisés dans le commerce oriental ? Oui. Le testament de son oncle également prénommé Marco, frère aîné de son père, qui, en 1280, légua ses biens à un couvent de franciscains de Sudak, a été retrouvé. Sans parler des témoignages postérieurs de vingt ou trente ans, à l'époque où Marco Polo affirme avoir séjourné au Cathay ; l'Etat mongol était-il cosmopolite et tolérait-il de multiples confessions religieuses, y compris catholiques ? Oui. Il existe de nombreuses preuves de la présence de collectivités turques, persanes, islamiques, nestoriennes, zoroastriennes ou manichéennes, de communautés juives. Le premier évêque catholique de Pékin, le franciscain Jean de Montecorvino, arriva dans les dernières années du XIII[e] siècle. S'il rencontra ou entendit parler des Polo, il ne les mentionne pas dans les trois lettres de lui qui sont parvenues en Europe.

Le Khan employait-il à son service des étrangers ? Oui. En tant qu'envahisseurs, les descendants de Gengis Khan se méfiaient des Chinois. Ils eurent donc tendance à employer à leur service de nombreux étrangers. Les annales mongoles, rédigées sous la dynastie suivante des Ming qui restaura un pouvoir ethniquement chinois, mentionnent même plusieurs personnes au nom phonétiquement proche de Polo, mais dont aucune ne peut être irréfutablement identifiée avec Marco, son père ou son oncle. Les nombreux anonymes qui sillonnaient le continent euro-asiatique peuvent avoir apporté des bribes d'information à Marco Polo sans pour autant croire qu'il ait vécu l'aventure en personne. Plutôt que d'un pionnier, s'agirait-il d'un gagne-petit besogneux qui aurait tendu une oreille complaisante aux récits des autres, et auquel des circonstances imprévues donneront l'occasion de fanfaronner pour prendre sa revanche ?


MUSÉE CORRER

Marco Polo
Il est né à Venise en 1254, et y mourut en 1324. Fils d'un riche marchand qui possédait des comptoirs commerciaux dans plusieurs ports de la Méditerranée orientale, et jusqu'en mer Noire, il doit sa notoriété au voyage en Chine qu'il aurait fait, encore adolescent, avec son père et son oncle. C'est pendant sa réclusion, au cours de la guerre contre Gênes, en 1298, qu'il aurait dicté ce qui deviendra le *Livre des Merveilles, ou le Devisement du monde*. Ce « best-seller » avait été publié chez Klincksieck en 1955 dans une version reprise par Maspero et La Découverte dans les années 80. C'est ce texte qui paraît aujourd'hui aux éditions *Phébus*, avec son appareil de notes et de cartes. On pourra ainsi apprécier la traduction de Louis Hambis et l'introduction de Stéphane Yerasimos (*Le Devisement du monde*, Phébus, 509 p., 159 F).

Le récit de Marco Polo fourmille de tant de bizarreries que les doutes émis par Frances Wood paraissent salutaires dans leur désarmante ingénuité. La cause est-elle entendue ? Pas sûr. Trop de questions restent sans réponse pour que ce feuilleton passionnant ne puisse encore rebondir.

Le prince vénitien des voyageurs a-t-il jamais dépassé Sébastopol ? Frances Wood pense que non, et le démontre au fil d'un argumentaire serré

Un des problèmes posés par le témoignage de Marco Polo, et non des moindres, est la question du texte. L'original ne nous est pas parvenu. Frances Wood fait remarquer que le *« texte intégral »* qui nous est présenté sous le titre de *Description ou le Devisement du monde* est une compilation, dont certaines parties sont postérieures de plus de deux siècles à la mort de l'auteur. L'épreuve de la vérification sur ordinateur des nombreuses versions manuscrites conservées dans les bibliothèques a montré des variations dont l'ampleur excède les simples altérations des copistes. Au fil des siècles, le récit s'est pailleté d'ajouts exotiques qui ont nimbé l'auteur d'une aura de légende.

Le témoignage aurait été dicté dans une prison de Gênes en 1298 à un certain Rusticello de Pise, écrivain professionnel connu pour ses compilations de récits du cycle de la Table ronde et du roi Arthur, qui avait été patronné par Édouard I[er] d'Angleterre. Rusticello écrivait dans notre langue médiévale. L'antériorité de la version française du texte a été prouvée au XIX[e] siècle par un Italien. Les Génois étaient les grands rivaux commerciaux des Vénitiens. Nous ne savons pas avec certitude où et quand Polo fut fait prisonnier, ni quand et à quelles conditions il fut libéré, contre rançon ou dans le cadre d'un échange de prisonniers. La postérité n'a dévolu à Rusticello que le rôle d'un nègre.

Cette collaboration fut-elle spontanée ? Comment travaillèrent les compagnons d'infortune dans ces circonstances insolites ? Ont-ils meublé les langueurs d'une captivité en rêvant à l'or du Khan, aux jeunes Tibétaines à marier qui s'offrent aux voyageurs et à la légende du Prêtre Jean ? Les Génois jouèrent-ils un rôle dans la genèse du travail ? Pesèrent-ils sur les orientations du témoignage ? Frances Wood nous fait bien toucher du doigt combien le texte de Marco Polo paraît impersonnel, si on le compare à celui (pourtant plus ancien d'une quarantaine d'années) de Guillaume de Rubrouck, qui parcourut les terres du Grand Khan, mais ne pénétra pas en Chine proprement dite.

Marco Polo manifeste très peu les préoccupations d'un marchand soucieux de faire bénéficier de sa connaissance du terrain d'autres marchands. La première copie datée du texte (1307) a été offerte à Thiébault de Cépoy, gentilhomme de la maison de Charles de Valois, frère (et non fils) de Philippe le Bel. Ce seigneur français représentait les intérêts de son maître à Constantinople, mais résidait à Venise. Charles de Valois avait épousé une princesse de la maison impériale byzantine renversée en 1260 par la famille des Paléologues anti-Français et pro-Génois. Quel intérêt Marco Polo eut-il à courtiser ce représentant des intérêts français ? Dans son prologue, Marco Polo s'est peut-être targué avec un peu trop d'insistance de présenter *« les choses vues pour vues et les choses entendues pour entendues »*. Frances Wood établit sans réplique qu'il n'a pu participer comme il l'affirme en qualité d'ingénieur au siège de la ville de Xiangyang.

La préférence exigeante de Frances Wood pour les faits avérés devrait faire rebondir la balle du camp des sinologues dans celui des médiévistes. Doit-on établir un lien entre la guerre commerciale pour le contrôle du marché des épices qui faisait rage entre Gênes et Venise et les circonstances de la rédaction du récit de Polo ? Faut-il le replacer dans le contexte des contacts diplomatiques intenses entre Mongols et Croisés contre les Sarrazins qui s'échangèrent dans la décennie qui précéda l'incarcération de Marco Polo ?

Marco Polo en savait-il moins qu'il n'en a dit ou plus qu'il n'a voulu en dire ? La célébrité incongrue du texte qui démarra après les grandes découvertes maritimes du XVI[e] siècle est-elle une fabrication apocryphe ? Le mérite du livre de Frances Wood est de nous éveiller du rêve pour relancer de nouvelles hypothèses ou rechercher des preuves plus démonstratives dans un sens ou dans l'autre. Si, d'aventure, elle a raison, que perdrons-nous ? Rien. Que Polo ait vu ou non de ses yeux le Cathay du Grand Khan, son témoignage nous renseigne sur le savoir et les espoirs de son époque. Incarnée ou non dans un seul homme, l'audace de celui qui s'élance vers l'inconnu n'a pas fini de conditionner notre perception de la Chine.

Le débat n'est pas tranché. Il faut préciser que le fait que Marco Polo n'ait pas parlé de la Grande Muraille plaide au contraire pour l'exactitude de son information, car ce rempart de protection commencé avant notre ère contre les envahisseurs étrangers n'avait, sous la dynastie mongole, aucune importance stratégique. Il ne nécessitait donc pas d'être entretenu, les envahisseurs étant déjà entrés dans la place.

Isabelle Landry

Ceronetti, un guide iconoclaste en Italie

Erudit extravagant, styliste lyrique, moraliste mal embouché, l'écrivain livre les déambulations géographiques et esthétiques d'un rêveur subtil dans « ce grand débris naufragé portant le vieux nom d'Italie ». Un « voyage » contre le tourisme...

UN VOYAGE EN ITALIE
(Un viaggio in Italia)
de Guido Ceronetti.
Traduit de l'italien
par André Maugé.
Albin Michel, 390 pages, 150 F.

Râleur, superstitieux, réactionnaire, provocant, contradictoire, Ceronetti ne fait aucun effort pour plaire. Et pourtant il ne déplaît pas. Armé de sa culture écrasante, l'œil aux aguets, Manzoni dans une poche, Dante dans l'autre, il se promène allègrement sur *« ce grand débris naufragé portant le vieux nom d'Italie »*. Plus il clame son indignation, plus il nous attache à ses talons. Plus il vitupère contre son pays, plus il nous convainc, allez, qu'il vaut encore la peine d'être visité et vénéré. Malicieux jusque dans ses anathèmes, retors dans ses éloges comme dans ses éreintements, Guido Ceronetti reprend la grande tradition des prophètes de malheur. Sa curiosité, sa perspicacité, son extravagante érudition, compensent ses caprices, ses accès de mauvaise humeur. Cela peut constituer un charme pour quiconque a déjà apprécié *Le Silence du corps* (1) et les quatre essais qui ont suivi.

On sursaute toutefois devant certaines déclarations péremptoires ou vulgarités qui lui échappent. On le regrette, tant on apprécie un tel guide, encore que l'auteur refuse lui-même ce facile jeu de mots : *« L'étymologie de son prénom*, dit-il de lui-même dans un bref avant-propos, *n'a rien à faire avec le verbe guider. On peut suivre la lanterne qui se déplace ici et là, les vibrations du pendule sensible au contact des lieux et des gens. Pour qui projetterait un voyage en Italie, ce livre est rigoureusement inutile. »* Précisons tout de suite que cette contre-publicité est déplacée. On conseillera bien au contraire à tout voyageur, profane ou aguerri, de glisser ce livre dans sa valise avant de filer vers Trieste, Venise, Florence ou la Sicile.

Dès Trieste, ce provocateur septuagénaire exerce son ironie, comme on affute une épée avant le duel. Le berceau italien du freudisme méritait bien une rapide psychanalyse : les Triestins *« tueront le père (l'Autriche-Hongrie) afin de posséder la mère (l'Italie), mais ils trouveront une mère peu disposée à les faire rentrer dans son utérus, à les allaiter, et même à jamais rien risquer pour les défendre »*. Car tel est son franc-parler.

Mais toutes ses confidences ne sont pas également plaisantes. Quelques pages plus loin – nous sommes en 1981 –, voici comment Guido Ceronetti accueille la nouvelle de l'abolition de la peine de mort par Robert Badinter : *« La France abolit aujourd'hui la guillotine (19 septembre). Me sentant juste, cela m'attriste. Ce n'est pas un jour joyeux pour la justice quand c'est au crime d'éprouver un soulagement et de se sentir plus libre. »* On ne s'étonnera pas que Pasolini, qui, lui-même, ne reculait pas devant les paradoxes, n'ait guère apprécié l'écrivain qui avait encore peu publié : *« Malgré son air de vouloir être à tout prix spirituel, absolument dépourvu d'esprit. »* Pasolini formulait ce jugement sans appel à propos d'une traduction annotée du *Livre de Job*. Mais on souscrirait volontiers à une sentence aussi sévère face à certains excès.

LEONARDO CENDAMO/GRAZIA NERI

« Une relation humaine profonde est aussitôt un tourment... »

PESSIMISME

Que penser quand on lit : *« L'art de ne pas s'ennuyer dans une chambre d'hôtel est de la plus grande importance pour qui voyage comme moi : je peux dire que je le possède. Je m'ennuierais si j'avais ici une femme, à cause de l'effort d'échanger des paroles ; pouvoir rester longtemps, voire des journées entières, silencieux, est un tel plaisir qu'il annule tout ennui »* ? Mais la gravité ne tardera pas. C'est ce qui fait la qualité de ce texte singulier. Un aphorisme qui, apparemment, n'est destiné qu'à choquer se retourne bientôt en sa version réfléchie : *« Sagesse de mes rapports humains pendant ce voyage, qui ne portent pas le poids de l'intimité et de l'attachement ; quoique n'étant pas insignifiants, ils ne sont que des signes. Les choses vues et entendues sont suffisantes pour que la journée ait sa malice, les sympathies superficielles, pour l'égayer : une relation humaine profonde est aussitôt un tourment, puis, peu à peu, une souffrance. »* Pessimisme qui assurément doit beaucoup à Leopardi et dans lequel, inévitablement, Cioran se reconnut (2).

De manière générale, l'art de la *formule est incontestable : il* explique le succès de Ceronetti, tentant ainsi d'atteindre la réalité sociale et géographique de l'Italie à travers des métaphores qui ne sont pas seulement des figures de style, mais qui définissent une sorte d'archéologie des mots. Il applique précisément la leçon de Leopardi : *« Il ne suffit pas que l'écrivain soit maître de son style, il faut que le style soit maître des choses (3). »* Ceronetti a une conception du style exaltée, lyrique, mystique. Expression d'une rivalité avec la *création divine*, le style devient, selon lui, l'approche de l'infini ou plutôt la conjuration de la finitude. Il s'emporte à partir d'une lecture de Flaubert et de Verga : *« Dans l'espace prodigieux du style, la prison du fini cesse, on est libres. »*

LIBERTÉ

Libres. Le mot est lâché. C'est à la liberté que le voyageur et l'écrivain aspirent : il suffit d'un regard et d'une phrase. Le mot juste est celui qui affranchit la perception, qui cadence le pas, qui fournit l'énergie. De Florence, Ceronetti dit qu'*« élue pour une pluie de présences miraculeuses (...) elle a donné à la lumière une langue, des formes et des figures avec les signes éloignés du codex pneumatique secret, parmi les plus proches de la Torah céleste »*. Et à propos du baroque de la ville sicilienne de Noto : *« Partout la pierre qui souffre, qui voudrait se libérer et crie sa peine de ne pas pouvoir se détacher, de ne pas pouvoir s'envoler, dans une scène de drame sans fin. »*

On le comprend, Ceronetti n'est pas un touriste ordinaire. Du reste, il conspue le tourisme *« qui n'est pas la présence de quelque chose, mais la privation, contre paiement, de tout »*. Son itinéraire est donc parfois secret ou saugrenu : d'hôpital psychiatrique en prison, de dispensaire en cinéma *pornographique, de théâtre de* quartier – où il partage l'impatience d'un public masculin devant deux pitoyables strip-teaseuses – au cirque, d'une crypte à *un festival de cinéma homosexuel...* qui lui inspire d'absurdes réflexions moralisatrices, hypocrites parce que la morale l'est toujours.

Plus que le moraliste hâtif, on appréciera le rêveur subtil. Des pages brillantes sur *La Tempête* de Giorgione, sur le théâtre antique, sur l'art romain de Piazza Armeri*na, sur les sources du Pô, sur la fo*lie, sur le désir, sur la déchéance ou, plus incongrues, sur des graffiti, donnent à Ceronetti l'occasion de ciseler des aphorismes *souvent stupéfiants. Submergé* par l'émotion, il se plaint parfois d'avoir une sensibilité émoussée par une réalité quotidienne trop prosaïque. Qui n'a pas connu ce *désarroi esthétique ? Devant les* mosaïques de la cathédrale de Monreale, près de Palerme : *« Je suis quelqu'un dans le coma à qui l'oxygène est inutile. Dans ce périmètre de la lumière, j'erre, souillé de ténèbres, cadavre mental ; l'excès d'inharmonieux extérieur a endormi ma faculté d'apprendre ici l'harmonie qui fut apportée pour détacher un peu les hommes du poids de la matière. »* L'impossibilité d'éprouver le plaisir artistique devient alors le reflet inversé du « syndrome de Stendhal » : un cauchemar pour un esthète.

René de Ceccatty

(1) Prix du meilleur livre étranger, 1984. Chez Albin Michel, comme le reste de son œuvre.
(2) Il l'a exprimé dans *Exercices d'admiration* (Gallimard, « Arcades »).
(3) *Théorie des arts et des lettres*, traduit par Joël Gayraud (Allia, 200 p., 150 F).

d ' a u t r e s m o n d e s

Les rêves affamés du Mozambique

LES BALEINES DE QUISSICO, nouvelles de Mia Couto.
Traduit du portugais (Mozambique) par Maryvonne Lapouge-Pettorelli.
Albin Michel, 248 p. 120 F.

Mia Couto ne parle pas directement des horreurs de la guerre, mais des gens et de leurs vies, décoction de petites peines et de grands malheurs

La traduction du roman *Terre somnambule* du Mozambicain Mia Couto, publié à Lisbonne en 1992 et aussitôt remarqué (Albin Michel, « Le Monde des livres » du 9 février 1994), nous avait révélé un grand écrivain de langue portugaise. Un écrivain de race. Issu d'un pays à l'histoire tourmentée qui a connu tous les brassages – Indiens, musulmans, Goanais, Chinois, Hollandais, Portugais, Anglais –, et qui est pour lui, blond lusophone, son pays, où il est né en 1955. Mia Couto appartient à une des rares familles portugaises restées dans le pays après l'indépendance de 1975. Son père, poète, s'était sauvé du Portugal dans les années 50. Lui-même a participé à la lutte pour la Libération avec le Frelimo et, après avoir interrompu des études de médecine, a été journaliste, directeur d'un hebdomadaire, avant d'entreprendre des études de biologie et d'écologie et d'être chargé de la protection de la réserve de l'île d'Inhaca.

Très jeune, il avait commencé à publier des poèmes. Ce sont des nouvelles empruntées à trois recueils, écrites entre 1986 et 1991, qui ont été regroupées dans ce volume *(Voix crépusculaires ; Chaque homme est une race, Chroniques)*. Son premier roman, *Terre somnambule* évoquait une terre qui déambule sur fond de guerre civile, de banditisme sanguinaire, de terreur, dans un pays où, pendant des années, tous ont vécu en fuyant : on a évalué qu'en seize ans de guerre, il y avait eu un million de morts et trois millions de réfugiés.

Dans ces nouvelles, d'une concision prodigieuse – il y en a là plus d'une vingtaine, qui dépassent rarement dix pages –, et d'une écriture d'un amoureux des mots, Mia Couto ne parle pas directement des horreurs de la guerre, mais des gens et de leurs vies, décoction de petites peines et de grands malheurs, à *la ville parfois, mais sur*tout dans des villages de cases misérables en proie à une sécheresse terrible, sur des routes au-delà des cartes, où l'on a faim, où l'on aime aussi, où la mort côtoie la vie, où l'on rêve. Où l'on *« souffre de la maladie de rêver »*. Où les femmes, parfois, la nuit, vaquent à leurs pratiques de sorcellerie. Le temps semble arrêté, sans point de repère précis, entre les époques reculées d'une humanité se battant pour sa subsistance, et celle que l'auteur vient de vivre. Un temps qui ne coule plus, irréel.

Ainsi, chacun semble prêt à croire ce qui pourrait changer sa vie, comme cette rumeur qui, dans *Les Baleines de Quissico*, fait rêver les affamés à propos d'un gros poisson dont on raconte qu'il vient aborder la nuit sur la plage. Qui a inventé la baleine ?... Les bandes armées réactionnaires qui reçoivent des armes d'Afrique du Sud et qui veulent que le peuple se tienne tranquille à attendre sans bouger que la nourriture arrive d'ailleurs ? A moins que cette apparition ne soit le fait des pays socialistes dans un jeune Etat qui se réclamait alors d'un marxisme de tendance maoïste ? Reste la volonté de croire, le rêve éveillé, affamé, de ceux qui vont marcher dans la mer, plus avant dans leur rêve.

La mort peut n'être qu'une étape. *« Ma vie n'est pas un chemin. C'est un caillou, pierre lisse en attente de devenir sable. Quand on voudra m'enterrer, je serai déjà terre. »* Ainsi parle cet homme, *« mulâtre non de races, mais d'existences »* qui a tué sa femme, sa femme qu'il aimait, et qui s'en explique à un avocat pour lui demander de ne pas le défendre. *« Mieux vaut être une plante, maître. Je vais apprendre à être un arbre. Ou peut-être une petite herbe, parce qu'un arbre ici ne prendrait pas. »* Ou encore la folle, bossue et contrefaite, qui *vit entre les pierres et qu'on* appelle Rose Caramel. Tous se moquent d'elle, même le père : *« Notre père. C'était un homme bon. Tellement bon qu'il n'avait jamais raison. »* On l'avait arrêtée, Rose Caramel, pour avoir adoré, par un *« attachement regrettable au passé »*, la statue d'un colonialiste dont plus personne ne savait le nom. Mélange de toutes les races, *« tous les continents se croisaient dans son corps »*, nous dit l'auteur à propos de cette femme qui s'était imaginé, pour conjurer la solitude, un fiancé qui n'était jamais arrivé à l'église. L'avait-elle inventé ? Dans la nuit, caché derrière les bougainvilliers, le narrateur aura la réponse.

On trouve la « Mississe » chinoise, la patronne de la cantine, veuve du bout du monde, pleine de secrets et de mystères. *« La Chine, comme chacun sait, est un mystère. Le voyage dure si longtemps qu'un homme change de couleur de peau. »* Et aussi Nadja, la « princesse russe » à la peau si blanche venue avec son mari chercheur d'or et qu'évoque en confession le majordome, maître de tous les serviteurs, qui a osé toucher une Blanche. Qui imite la manière de parler de la Russe, qui se sent devenir blanc, comme une âme répartie en deux corps, l'un mâle l'autre femelle ; l'un noir, l'autre blanc. *« J'ai toujours frappé sur l'ordre des autres. Je n'ai battu que des gens de ma couleur. Aujourd'hui je regarde autour de moi, je ne vois personne que je pourrais appeler un frère. Ces nègres n'oublient rien. Race rancunière à laquelle j'appartiens ! »*

« Le monde est plein de pays, la plupart étrangers », dit l'un des personnages qui se méfie de l'étranger, sans visage, inquiétant intrus avec son chien *« qui bouboulait, qui bouboulaboyait »*. Sans oublier le colon portugais, le sang-mêlé, les guérilleros qui mettent feu aux plantations d'orangers comme en écho aux fellaghas des *Paravents* de Jean Genet (*« Et l'orangeraie devenait comme une plantation de petites chandelles »*).

Dans un camp de réfugiés, un enfant naît d'une femme morte, comme si *« la vie, dans son corps, faisait des heures supplémentaires »* et c'est Tazarina, *« prostrée, demeurée, schizophrénétique »* qui s'approche du nouveau-né, et se transforme. *« Un enfant, finalement, est celui qui met la mère au monde. »* Le passé surgit à tout instant (*« Quelqu'un l'a-t-il jamais enterré à de suffisantes profondeurs ? »*), et la mémoire de tueries dans ces villages au-delà de la dernière route, en marge des siècles...

« Ma race, c'est celui que je suis. » Cette phrase en épigraphe pourrait être la devise de Couto, nourri de l'imaginaire africain, de Joyce et de Guimaraes Rosa, qui invente, avec bonheur, un portugais déformé, métissé, « mozambicanisé ». Une langue qu'il *« contribue à salir »*, dit-il. Dans le bon sens.

Nicole Zand

l i v r a i s o n s

LITTÉRATURE FRANÇAISE

● **JOURNAL D'UN VEAU**, de Jean-Louis Giovannoni
Il faut se faire une raison, les *« professionnels de la viande ne pourront jamais remplacer l'authenticité d'un témoignage »*. Un veau prend la parole. C'est un veau « bêlant » né pour la mort. De partout et *sur tous les tons, on lui en parle. Rien d'étonnant à ce qu'il soit fa*milier de tout ce qui est inhumain. Pour se protéger, il aspire à toutes les tutelles, et ce n'est pas la moindre de ses ressemblances avec ses contemporains hommes. Sarcastique et inquiétant, voici un texte fort et beau sur notre monde et ses *« terrifiantes épurations bouchères »* qui ne sont pas l'apanage des abattoirs de veau (Deyrolle Editeur, 120 p., 89 F).

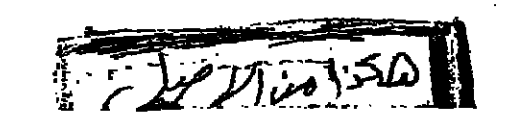
● **LE GOUVERNEUR SANS ÂME**, de Patrick Reumaux
Craint pour sa cruauté, le gouverneur du Sud, dit-on, *« n'a pas d'âme »*. La vieille femme qui élève son fils pense le contraire. Si Satan a une forme, c'est bien celle de la panthère qui, invisible, tourne autour des tentes. Mais pas plus qu'au diable, le Gouverneur ne croit à la panthère. Jusqu'au jour où elle dévore son fils et qu'il décide de la tuer. Roman, conte, fable... bien difficile d'étiqueter ce livre qui, par le fond comme par la forme, échappe à tout critère. On pourrait le qualifier de symphonie métaphysique en huit mouvements... Ce qui est sûr, c'est que ce texte est d'un écrivain qui, sans grandiloquence, séduit – ensorcelle ? – son lecteur (Phébus, 140 p., 99 F).

● **TRÉSOR**, de Michéa Jacobi
Michéa Jacobi a écrit le roman de son père David, un *« Juif à part »* qui se refuse à toute pratique religieuse et qui, communiste, semble se désintéresser des autres, enfermé dans une mémoire que le narrateur va tenter de retrouver. De cet homme qu'il vénère, il va refaire, par l'écriture, le grand voyage, de l'Ukraine où il est né (le jour de Noël 1899) jusqu'à l'usine de papier, près d'Arles, où il a travaillé pendant quarante ans. Michéa Jacobi, d'une écriture pleine et précise, reconstruit le passé d'un homme, son *« trésor »* (Austral, 278 p., 120 F).

HISTOIRE LITTÉRAIRE

● **CAMPAGNES EN RUSSIE. SUR LES TRACES D'HENRI BEYLE DIT STENDHAL**, présenté par Dan Haulica, Nicole de Poncharra
A la suite des Rencontres stendhaliennes franco-russes (« Le Monde *des livres » du 7 octobre 1994), un ouvrage vient de paraître, rassem*blant les communications présentées lors de ce colloque. Outre les textes des interventions, ce volume présente en fac-similé huit lettres de Stendhal de 1812, appartenant aux Archives de la grande armée en Russie (Ed. Maisonneuve et Larose-Unesco, 310 p., 284 F).

● **LETTRES A GUSTAVE FLAUBERT**, de Louis Bouilhet
*En vingt ans, Louis Bouilhet écrivit plus de cinq cents lettres à Flau*bert. Il est fascinant de constater à quel point, par la langue, la verve et la causticité, elles sont dans l'esprit de l'auteur de *Madame Bovary*, qui appelait son ami *« mon accoucheur »*. Littérairement et historiquement, ce que commente ou confie ce travailleur solitaire à l'autre solitaire reste une indispensable référence aux événements de la deuxième moitié du XIXe siècle. Riche d'un excellent appareil critique, *cette édition est de celles qui sont indispensables dans une* bibliothèque (texte établi et annoté par Maria Luisa Cappello, CNRS Editions, 785 p., 490 F).



L'émotion Vigourt

Sept nouvelles délicates à l'ombre de Tolstoï, qui révèlent le beau talent d'une débutante

PENSE À TOLSTOÏ
de Catherine Vigourt.
Flammarion, 166 p., 89 F.

Voici le livre d'une inconnue, d'une débutante (1) qu'on aimerait pouvoir rendre célèbre en quelques mots, tant les cent soixante pages de *Pense à Tolstoï* sont un pur bonheur de lecture. En sept nouvelles, très simples, d'une écriture étonnamment maîtrisée, Catherine Vigourt affirme un beau talent, qui risque de passer inaperçu, faute de relever de l'« exotisme » propre à séduire critiques, libraires et lecteurs trop peu curieux. Aucun pathos, aucune afféterie, mais, partout, une singulière émotion, dans ces histoires qui portent chacune un écho de l'œuvre de Tolstoï (d'où le titre du recueil), un souvenir, une ombre du grand Russe, sans que jamais on y sente le procédé ou l'artifice.

La musique est presque toujours présente dans les textes de Catherine Vigourt. Le héros de la première nouvelle cherche à se garer pour aller au Châtelet voir un opéra, quand un SDF croise sa route et perturbe « le jeu », pour quelques heures seulement (« Soir de première »). Les protagonistes de la deuxième histoire (« De toutes les couleurs »), devenus voisins par hasard, tombent amoureux sous le signe de la musique (Thomas travaille au Centre de musique baroque de Versailles, Cécile est pianiste). Amour impossible – chacun a une famille, des enfants, des obligations et des fidélités – auquel la musique mettra un terme, quand Cécile trouvera un travail d'accompagnatrice dans une école d'art lyrique de Munich.

Le texte le plus délicat, le plus bouleversant, par lequel, peut-être, il faut commencer la lecture de ce livre, est écrit « A la mémoire de » Catherine, pianiste magnifique, enthousiaste, énergique, morte prématurément d'un cancer. On peut suggérer de lire cet hommage en mettant un disque, par exemple des sonates de Haydn, superbement interprétées par Catherine Collard, *« espoir du piano français »*, *« travailleuse et passionnelle, le visage volontaire »* (2). Car c'est bien d'elle qu'il s'agit, dans cet ultime portrait d'une artiste exceptionnelle – disparue à quarante-six ans, le 10 octobre 1993.

« Le hasard n'a pas bien fait les choses. C'est triste d'apparaître dans la vie de quelqu'un au moment où il va en sortir », écrit Catherine Vigourt. *« On ne peut pas en vouloir au hasard d'être, après tout, un peu moins organisé que la mort. »* Pas de déploration, pas de grandiloquence dans cette évocation. Mais, au contraire, une pudeur et une délicatesse bouleversantes. Tous ceux qui aiment Catherine Collard en auront la gorge serrée – les autres, on l'espère, auront envie de découvrir sa musique. Et chacun gardera longtemps en mémoire cette dernière image de « *Catherine* », malade, s'arrêtant devant une nature morte, au musée Picasso d'Antibes, pour admirer une assiette d'oursins : *« Autrefois (...), quand j'habitais Nice, il y avait, c'est vrai, des oursins comme ça, qu'on achetait par douzaine, frais pêchés : il n'y en a plus, des oursins comme ça. Il a bien fait de les peindre... »*

L'émotion, c'est la matière du travail de Catherine Vigourt. Sentiment ténu, qu'il faut savoir garder à distance de l'attendrissement comme du tragique. Cette jeune femme y excelle. Elle possède la dose exacte de sobriété et d'humour qui font de ce premier recueil une réussite plus que prometteuse.

Josyane Savigneau

(1) Catherine Vigourt a publié un premier roman, *Ariana*, en 1990 (Presses de la Renaissance).
(2) Trois CD, chez Lyrinx.

Les cercles de la haine

Elle, la mère, « sorcière aux seins de fer ». Lui, le fils, « l'étouffé ». Nina Bouraoui les affronte dans un huis-clos suffocant. Le roman cruel et juste d'une libération

LE BAL DES MURÈNES
de Nina Bouraoui.
Fayard, 158 p., 85 F.

Comment un enfant rachitique, avec un corps et des yeux de faïence, oublié de tous parce que malade et seul, peut-il aspirer avec tant d'ardeur à l'amour d'une mère cruelle, une apparence de mère, une erreur du temps, une femme que le narrateur compare à *« une sorcière aux seins de fer »* ? Cette histoire, basée sur un secret, une douleur inavouable, nous transporte dans un univers glauque et suffocant, celui d'un fils, rejeton de la haine qui étouffe dans une chambre humide d'une vieille maison dont les pierres sont chargées de souvenirs horribles. Il s'agit d'un règlement de comptes qui a lieu dans un huis clos qui rappelle parfois la prison intérieure d'un Artaud ou la mémoire douloureuse d'un Kafka s'adressant à un père absent.



RICHARD DUMAS

La mère du narrateur est présente, physiquement, parle peu, ne pose jamais ses yeux sur son fils, se déplace dans un espace imaginaire et reçoit de temps en temps, comme des gifles, les images d'un passé de guerre et de massacre. L'enfant, qui se fait appeler *« l'Etouffé »* à cause de son asthme et d'autres maladies, découvre peu à peu que la maison est hantée par le spectre de la mort. Il apprend ainsi qu'il habite au-dessus d'une ancienne salle de douleurs. Si la mort rôde aujourd'hui autour de cette demeure, c'est parce qu'elle reconnaît les lieux où des soldats torturaient des prisonniers, où des femmes étaient violées puis assassinées. La mère ne dit rien de cet épisode. Elle est simplement la survivance d'une mémoire honteuse.

La force de Nina Bouraoui se révèle dans ce passage entre une haine « privée » que ressent dans son corps un fils non aimé, et une haine « publique » que le lecteur ressent à l'égard de ce personnage tout simplement odieux, celui d'une mère non seulement indigne mais aussi scandaleuse. Une mère qui dit à son fils : *« Tu es laid. Evite les miroirs, ils en crèveraient de tant de laideur »*, qui renvoie cet être sans défense à ses angoisses et à sa solitude, n'est pas une mère. C'est un monstre que l'histoire se chargera d'exclure de la vie.

L'autre qualité majeure de ce roman étonnant est sa construction. Le face-à-face entre la mère et le fils n'aura jamais lieu. Et pour cause : au milieu de l'histoire apparaît un personnage aussi brutal et hideux que la mère. Apparemment, c'est un vieillard que des ambulanciers ramènent à la maison pour mourir. Petit à petit il se révèle être un salaud qui connaît bien les lieux pour y avoir exercé en tant que tortionnaire et violeur pendant la guerre. Il est le père de cette femme incapable d'aimer son fils parce qu'elle a cultivé toute sa vie la haine d'elle-même.

VERTIGE

Ce roman bref est celui d'une libération. C'est une fiction qui surprend. On se souvient du premier texte de Nina Bouraoui, *La Voyeuse interdite* (Gallimard, 1991), un livre violent et remarquable par sa facture et sa sincérité. C'était presque un document. On retrouve dans *Le Bal des murènes* la même violence, encore plus maîtrisée, avec un amour des mots qui s'accumulent dans un flot quasi ininterrompu jusqu'au vertige.

Les phrases sont courtes et incisives. Le ton est parfois ironique, toujours juste. Les pensées de l'Etouffé sont aussi cruelles que l'absence de tendresse de la mère. Il dit : *« Je veux qu'elle souffre avec moi pour honorer la filiation, je voudrais la voir nue et humiliée (...), la déposséder, lui retirer son sexe et le remplacer par le sexe d'une femme inconnue pour pouvoir la pénétrer... »* Plus loin il confesse : *« Je suis un meurtrier, l'assassin de ma mère, son enfant. »*

Une telle relation ne peut engendrer que des conflits et une angoisse suicidaire. L'ambiguïté sexuelle s'installe dans l'imaginaire de cet enfant sans repères, sans amour. Heureusement, l'auteur n'insiste pas trop sur cet aspect psychologique. C'est le roman de quelqu'un qui a un univers ancré dans une réalité meurtrie, que seule la fiction est en mesure d'exprimer. Pour être témoin de son époque, Nina Bouraoui a fait le bon choix, celui de la littérature.

Tahar Ben Jelloun

Les vertus de Céleste

Pierre-Robert Leclercq s'est passionné pour la vie de celle qui ne fut pas seulement une « cocotte » rayonnante, mais une femme de cœur et d'esprit

CÉLESTE MOGADOR, UNE REINE DE PARIS
de Pierre-Robert Leclercq.
Ed. La Table Ronde,
364 p., 139 F.

Quand il est question du ciel, il est souvent question du destin. Avec un tel prénom, Céleste Vénard – qui deviendra plus tard Céleste Mogador – a-t-elle pressenti, très tôt, qu'elle aurait une existence et un destin hors du commun ? Quand on lit cette première biographie qui lui est consacrée, on est frappé par la force intérieure – ou force d'âme – qui semble, dès l'enfance, habiter Céleste sans qu'elle en eût peut-être conscience, et conduire les épisodes de sa vie, des taudis aux salons les plus en vue, avec une détermination et une fatalité dignes des plus grandes héroïnes de fiction. Pourtant, la vie est à ce point romancière que, si un écrivain avait imaginé celle de Céleste, il aurait sans doute composé une œuvre littéraire trop fabriquée, tissée d'invraisemblances. Ce paradoxe, Pierre-Robert Leclercq, romancier, essayiste et poète, l'a bien compris. Devenu pour la circonstance biographe, il cherche surtout à nous montrer que le XIXe fut un siècle propice aux ascensions individuelles fulgurantes, et néanmoins marquées d'incroyables coups de fortune et de revers, comme les ont d'ailleurs si bien décrites Balzac et Zola.

Née à Paris, en 1824, d'une mère chapelière et d'un père qui ne la reconnut pas et qu'elle perdit à l'âge de six ans, Céleste fut projetée d'emblée dans le monde de la rue : les quartiers populaires et le boulevard du crime. *« Fuyant l'école qu'on ne lui impose pas »*, elle traîne sur les trottoirs grouillant de misère, mais aussi de gaieté et de vie. C'est un premier apprentissage que celui du regard et d'une extrême attention portée sur la cohue des passants. Ces pages, où Pierre-Robert Leclercq évoque le Paris du petit peuple, qui s'étend de la porte Saint-Martin à la rue des Filles-du-Calvaire, sont éblouissantes de scènes précises et vivaces, où, dès le crépuscule, *« se côtoient ouvriers et bourgeois, grisettes et militaires, artisans et dandies... »*. Céleste est attirée par la devanture des théâtres du boulevard du Temple : lieu, parmi d'autres, des réjouissances nocturnes. En 1830, on y affiche toutes les parodies d'*Hernani*, nées de la fameuse « bataille » et qui obtiennent un grand succès populaire.

LE GOÛT DE L'AVENTURE

Victime précoce des assauts de l'amant de sa mère, Céleste, après bien des péripéties, finit par s'enfuir et se livrer, cette fois pour de bon, au commerce de la rue. Prostituée à quinze ans, emprisonnée à Saint-Lazare, fichée par les autorités puis relâchée, Céleste se réfugie dans une maison close. Sa joliesse et son tempérament lui apporteront sa première gloire. C'est là qu'elle fera son *« entrée dans le monde »*. Céleste aura, notamment, comme fidèle client Alfred de Musset. Celui-ci, contrairement à sa légende romantique, ne lui laissera qu'un souvenir brutal et odieux. Dès lors, ayant compris que ses charmes pouvaient servir ses intérêts, Céleste va fréquenter avec assiduité les bals de l'époque, dont elle sera bientôt l'une des reines. Danseuse, elle sera aussi écuyère, comédienne et l'une des plus célèbres demi-mondaines de Paris.

L'ambition de Céleste Mogador aurait pu se borner aux avantages que lui offraient ses amants, ses amours, les amitiés qu'elle noua avec des personnages influents du monde des arts et de la politique. Elle aurait pu rester, tout simplement, une « cocotte » rayonnante et installée dans ses meubles. En vérité, ce qui est intéressant chez cette femme, c'est son goût de l'aventure et d'une inlassable mise en danger de tout ce qu'elle acquiert. Ainsi Céleste se passionne, depuis toujours, pour la littérature. Elle veut écrire et écrira. Elle publiera, dès 1854, ses Mémoires, des romans, des drames, des comédies, des opérettes, des chansons. Elle connaîtra des succès, des échecs, et son mariage avec le comte de Chabrillan ne l'empêchera pas de continuer à prouver sa disposition pour les mots et les tournures de phrases. Aventureuse plus qu'aventurière, Céleste Mogador voyagera jusqu'en Australie, puis, de retour, assistera les nombreux blessés de la Commune avant d'être poursuivie, comme Emma Bovary, par les créanciers exigeant le remboursement de ses emprunts.

Morte dans la misère en 1909, Céleste Mogador ne connaîtra pas la gloire posthume, contrairement à d'autres courtisanes, telle Lola Montès. La femme de lettres oubliée a-t-elle empêché la femme de joie de laisser son nom à l'Histoire ? C'est possible. Et pourtant, les nombreux extraits de ses Mémoires qui jalonnent l'ouvrage révèlent un vrai sens de la spontanéité et une touchante sincérité. Si cette biographie, composée avec brio, tente de réparer un injuste oubli, c'est afin de nous transmettre aussi ce qu'a dû éprouver Pierre-Robert Leclercq pour son héroïne : un grand respect.

Nicolas Bréhal

★ Le 17 avril à 20 h 30, à La Tisanière, 36, rue Jacob, 75006 Paris, conférence de Pierre-Robert Leclercq : « Céleste Mogador, de Charles X à Fallières ».

L'exode de Claude Mauriac

TRAVAILLEZ QUAND VOUS AVEZ ENCORE LA LUMIÈRE
de Claude Mauriac.
Grasset, 220 p., 105 F.
En librairie le 9 avril.

On ne peut plus ignorer *Le Temps immobile*, publié à partir de 1975 par Claude Mauriac, et qui aura été l'œuvre d'une existence entière, pour celui qui vient de mourir, à quatre-vingt-un ans, alors que paraît son dernier livre : plus de vingt volumes reprenant, dans le savant désordre de la réminiscence, les notes intimes prises quotidiennement par le fils de François Mauriac depuis 1928. A ce tourbillon de souvenirs autour d'une conscience demeurée prisonnière des émerveillements et des chagrins de l'adolescence, il manquait le *Journal* tenu par le deuxième-classe Mauriac entre mai et juillet 1940. Aux rebondissements de la « drôle de guerre », à ses cafouillages cocasses et désolants, se joignent des allusions, des introspections et des soucis de jeune écrivain déjà mêlé à la vie des Lettres, grâce aux relations de son père et à ses premiers écrits.

Selon une habitude érigée en méthode, l'auteur fait suivre ce document d'époque des réflexions que sa relecture lui inspire en 1992 et d'un témoignage plus récent sur ses ennuis de santé, notamment la perte de vision d'un de ses yeux. Cette menace sur sa passion de lire et d'écrire, sa raison de vivre, explique le titre du volume : *Travaillez quand vous avez encore la lumière*. La phrase est de saint Jean (XII, 35). Elle n'avait pas échappé à Proust. C'est l'occasion, pour son neveu par alliance, de revenir sur *La Recherche*, dont *Le Temps immobile* se veut l'écho, et sur une foi religieuse à la lisière de laquelle Claude Mauriac n'a cessé de se tenir, malgré l'envie qu'il éprouvait de s'y jeter avec la ferveur de son père.

B. P. D.

Squatteurs et squattés

Chantal Pelletier dessine le portrait acide et drôle d'un immeuble ordinaire

LE SQUATT
de Chantal Pelletier.
Le Cherche-Midi éditeur
183 p., 98 F.

Arrive, un jour souvent banal, l'événement qui fait basculer des vies, se casser des familles, se déchirer les uns et s'aimer les autres. Dans un immeuble tranquille d'un quartier de Montmartre, menacé d'effondrement par la construction d'un parking, c'est l'irruption d'un couple de squatteurs qui va être ce détonateur. Paul, débarquant de sa Bresse natale pour récupérer le deux-pièces que sa mère lui a légué avant de se suicider, tombe nez à nez sur Pierre Micholet, qui s'y est installé, avec un bail en bonne et due forme.

Paul commence alors une étrange quête – de la police impuissante aux avocats hors de prix en passant par l'assistant social humaniste – pour pouvoir réintégrer son logis. Une dérive aussi dans les rues de Paris, où les gens – mais pas lui, le paysan – s'habituent à la multiplication des sans-logis, des sans-domicile-fixe, des sans-tellement-rien qu'ils se résument à des ombres dans les bouches de métro.

Quant à ceux qui « possèdent », même le plus petit appartement, la simple remise en cause possible de cette propriété – à laquelle ils s'accrochent comme à un dérisoire filet de sécurité, dernier et souvent seul rempart de leur normalité – agit sur eux comme un révulsif ou comme un antidote. *« Les gens ont-ils si peur du dehors qu'il leur faut tout dedans ? »*. C'est Tardieu (troisième-droite), qui n'a pas quitté son appartement embaumé d'encaustique depuis trois ans, vivant en seule compagnie des téléviseurs les plus sophistiqués, c'est la vieille dame, Yvonne Bourret (cinquième-droite), *« un souffle habillé par un manteau violet »*, qui tirent les ficelles du drame. *« Les vieux*, écrit joliment Chantal Pelletier, *devraient être dispensés du mois de décembre, la lumière s'y use trop vite. »*

FOURMILIÈRE

Et aussi tous les autres occupants de cette étrange fourmilière dont Chantal Pelletier – c'est la redoutable perversité des romanciers – s'amuse à déranger les habitudes : André Marchant, *« gros et plein de Nicoret »*, qui a fait de son appartement, le plus majestueux de l'immeuble, un nid démesuré pour son angoisse ; Marie Jaspard, trop bien, trop nette, trop propre, qui trouvera un étrange plaisir dans les bras du squatteur, et qui se souvient que, *« dans la maison de son enfance, il y avait toujours des crucifix, paratonnerres à souffrance »* ; Muriel, aux cheveux rouges, squelettique dans son caleçon noir et son blouson de cuir, tente, elle, de retrouver un souffle de vie.

Chantal Pelletier abandonne aux moralistes les clichés sur les bons squatteurs et les mauvais squattés, quand ce n'est pas le contraire. De cette chronique au scalpel sur une année dans un immeuble ordinaire s'échappe une musique heurtée, acidulée toujours, drôle parfois. L'auteur se souvient qu'elle a créé et interprété le spectacle des « Trois Jeanne » au théâtre. Qu'arrivera-t-il Cité de la mairie ? L'immeuble s'effondrera-t-il, victime des glissements de terrain de la Butte Montmartre ? Monseigneur Gaillot occupera-t-il la chambre de Paul ? A moins que la vie, comme on dit si stupidement, ne reprenne ses droits. Avec un bail en bonne et due forme ?

José-Alain Fralon

Exercices d'admiration entre misanthropes

De Saint-Simon à Tocqueville, Cioran avait choisi de regrouper quelques-uns de ses grands prédécesseurs dans l'art du portrait

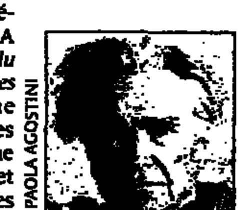
ANTHOLOGIE DU PORTRAIT
de Cioran.
Gallimard, coll. « Arcades »,
288 p., 70 F.

Les misanthropes sont de drôles de gens. Ils passent leur existence à dénigrer leurs semblables et, de temps à autre, ils se livrent à des exercices d'admiration, parce qu'ils se sont levés de bonne humeur. Ou c'était peut-être la météorologie qui s'annonçait favorable, le printemps qui revenait et la tiédeur de l'air qui se confirmait... On connaissait les éloges que Cioran avait faits de Joseph de Maistre, de Beckett, de Michaux, de Borges, de Fitzgerald et de quelques autres dans un ouvrage intitulé précisément *Exercices d'admiration*. A présent, voici une *Anthologie du portrait* que l'auteur des *Syllogismes de l'amertume* avait lui-même composée, selon ses préférences ou ses « emballements ». C'est une autre façon de rendre hommage et de prouver que les enthousiasmes des misanthropes ne sont pas moindres que leurs fureurs ou leurs dégoûts.

Le portrait est (ou était) une spécialité française, comme la vie de société, le sens de l'urbanité, l'ordonnance des jardins, les fromages, les vins et la mode féminine. Aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, et même au XIX[e] (avec Sainte-Beuve), l'art de dépeindre l'espèce humaine fut un sport national. Cioran commence son anthologie avec Saint-Simon et la termine avec Tocqueville, une autre de ses *« idoles »*. Il s'en explique dans l'avertissement, ainsi que dans la préface – première version du texte qui figure dans *Ecartèlement*, sous le titre « L'amateur de mémoires ».

« Tous les vices combattaient en lui à qui en demeurerait le maître », disait Saint-Simon de l'abbé Dubois, ajoutant que *« méchant avec réflexion et par nature, et, par raisonnement, traître et ingrat, (...) il méprise publiquement son maître et l'Etat, le monde sans exception et les affaires, pour les sacrifier à soi tous et toutes, à son crédit, à sa puissance, à son autorité absolue, à sa grandeur, à son avarice, à ses frayeurs, à ses vengeances »*. Quelle raclée ! Tocqueville se montrait moins agressif à l'égard de Louis Napoléon. Il avait sans doute de meilleures manières, comme la plupart des autres mémorialistes. M[me] du Deffand n'appréciait guère les outrances de Saint-Simon. Cioran le qualifie d'*« âme équatoriale »*, à cause de *« sa luxuriance »* et le juge *« mal élevé »*, parce qu'il *« en remet »*, ne sachant ni résister à ses emportements ni ralentir *« sa frénésie »*. Mais c'était le prix à payer pour sa verve et pour son génie.

Dans cette anthologie, Cioran a mis également M[me] de Staël-Delaunay, le baron de Grimm, M[me] du Deffand, Marmontel, M[me] de Genlis, Rivarol, le duc de Lévis, Talleyrand, M[me] de Staël, M[me] de Rémusat, Chateaubriand, Joubert, Charles de Rémusat, Benjamin Constant, Sainte-Beuve, la comtesse de Boigne, Philarète Chasles et le marquis de Custine. C'est le championnat de France du portrait. Il manque juste les gens du XVII[e], mais Cioran les évoque dans sa préface. Talleyrand est portraitiste et portraituré. Après avoir dit tout le mal qu'il pensait de Sieyès, ce drôle d'évêque est lui-même dépeint par M[me] de Staël, M[me] de Rémusat et Chateaubriand. Rien de moins. On connaît le mot du vicomte : *« Quand M. de Talleyrand ne complote pas, il trafique. »* Ici, Chateaubriand le rapetisse encore : *« On est purement et simplement un commis lorsqu'on tient le portefeuille d'un conquérant (...) qui change la géographie des Etats. »* Par bonheur, les dames sont plus sensibles à ses mérites. Germaine et Claire réhabilitent comme elles peuvent le *« diable boiteux »*. Cioran l'admire lui aussi, avec cette réserve importante : c'est que, à la différence des *« véritables moralistes »*, qui ne sont *« jamais intéressés »*, Talleyrand étudiait *« les défauts de ses semblables »* pour s'en servir. Il mettait le doigt sur leurs faiblesses pour en tirer parti.


PAOLA AGOSTINI

Emil Mihai Cioran
Il est né en Roumanie le 8 avril 1911. Arrivé à Paris en 1937, il s'y installe définitivement, et y meurt, le 20 juin 1995. Après quelques ouvrages écrits en roumain, il publie ses livres (chez Gallimard), après la guerre, directement en français. Les titres disent assez à quelle vision du monde – nihiliste, désespérée –, se rattache son œuvre : *Précis de décomposition* (1947) ; *Syllogismes de l'amertume* (1952) ; *La Tentation d'exister* (1956) ; *De l'inconvénient d'être né* (1973)... Les œuvres complètes de Cioran ont été regroupées, en 1995, dans un volume de la collection « Quarto ».

Si les moralistes et les mémorialistes furent tellement sévères, selon Cioran, c'est qu'ils étaient des habitués de la vie mondaine. Ils connaissaient trop cette espèce humaine que l'on rencontre dans les salons et les antichambres. Le *« portrait en tant que genre »* était une façon de se venger, car *« ce n'est pas dans les cloîtres qu'on se plaint de la perfidie des hommes, mais dans l'entourage des princes »*... Et puis il y a autre chose. Comme Elie Faure, Cioran pense que le ressort principal des Français est la *« vanité »*. D'où la nécessité de briller et, pour cela, de rivaliser dans la férocité, fût-ce aux dépens de soi-même ou de ses amis. C'est tout l'art du portrait : *jeu de miroirs et jeu de société*.

M[me] du Deffand n'avait pas un gramme d'indulgence pour M[me] du Châtelet. *« Comme elle veut être belle en dépit de la nature et qu'elle veut être magnifique en dépit de la fortune, elle est obligée, pour se donner le superflu, de se passer du nécessaire »*, écrivait la redoutable marquise à propos de sa rivale, avant de l'achever en quelques mots : *« Madame travaille avec tant de soin à paraître ce qu'elle n'est pas qu'on ne sait plus ce qu'elle est en effet. »*

Mirabeau n'était pas moins « arrangé » par Rivarol : *« Ce grand homme a senti de bonne heure que la moindre vertu pouvait l'arrêter sur le chemin de la gloire, et jusqu'à ce jour, il ne s'en est permis aucune. »* L'auteur du *Discours sur l'universalité de la langue française* dispensait des leçons d'ironie pour faire voir les ressources de notre syntaxe. Cependant, le tranquille Sainte-Beuve mérita peut-être le prix d'excellence quand, un matin, dans son éternelle robe de chambre, il entreprit l'éloge de la belle Juliette – je veux dire M[me] Récamier : *« Cette jeune femme, en face des passions qu'elle excitait et qu'elle ignorait, avait des imprudences, des confiances, des curiosités presque d'une enfant ou d'une pensionnaire. »* Et lorsque Juliette *« vit s'avancer l'heure où la beauté baisse et pâlit (...), elle accepta avec goût les premières marques du temps. Elle comprit qu'après de tels succès de beauté, le dernier moyen de paraître encore belle était de ne plus y prétendre. »* Le professeur Sainte-Beuve était dans sa meilleure forme. Rien ne le tracassait. Il s'était sûrement levé de très bonne humeur, ce lundi-là.

François Bott

Le présent sans fin de l'art

Suite de la page I

Cet article est du reste l'un des plus distrayants. Il récapitule les résultats obtenus par des chercheurs en zoologie et biologie, il les résume et s'efforce d'en tirer des conclusions qui s'appliqueraient éventuellement aux œuvres d'art. Ainsi établit-il *in fine* que, si une photographie et une peinture *« ont en commun ce qu'un œil innocent pourrait percevoir, c'est-à-dire le même contenu pictural »*, elles *« ont des significations picturales différentes à cause des différences entre les modes de représentation »*. Fallait-il, pour en arriver là, en passer par les pigeons, les rats ?

La technique de construction utilisée pour ce texte commande la plupart des autres. A l'origine de chacun d'eux se place une œuvre ou un détail historique, le Louis-Philippe en poire de Philippon ou des cartons d'invitation comparés du MOMA et du Centre Pompidou. Suivent des développements compacts, ornés de citations où dominent Kant, Hegel, Nietzsche et Wittgenstein. L'auteur n'a du reste pas une conception trop rigoureuse de la citation et il affectionne les *« en gros »*, les *« pour autant que je sache »* et les *« bien entendu »* qui l'autorisent à aller vite. Au passage, il décerne des appréciations flatteuses à ses camarades philosophes, complimente Kant pour une *« expression forte et touchante »* et félicite Nietzsche d'avoir écrit *La Naissance de la tragédie*, *« œuvre d'une richesse inépuisable »*.

Après ces visites chez de vieilles connaissances, il poursuit son raisonnement jusqu'à sa conclusion, mais en évitant de déconcerter. Il affirme ainsi que *« les œuvres d'art des cultures "primitives" ne sont pas primitives du tout en ce sens du terme. Il n'existe vraiment pas d'art plus évolué que le leur, ce qui représente peut-être le grain de vérité des relativismes qui gardent tant d'attrait pour les philosophes de l'art. »* Baudelaire, Huysmans et dix autres ont exprimé la même pensée – et en une langue plus élégante – au siècle dernier. Mille autres l'ont redit après eux et la nécessité de le répéter encore n'apparaît pas avec évidence, surtout s'il faut trente pages saturées de références pour en arriver là.

Il en faut une vingtaine pour suggérer qu'*« il est raisonnable d'affirmer que, si le moi est défini par le domaine symbolique dans lequel il s'exprime, notre moi est en grande partie fonction des aléas de notre situation culturelle »*. L'auteur continue, sans que soit sensible son sens de l'humour : *« Si tel est le cas, quelle réflexion saisissante que de se dire qu'en addition de leur art, de leur littérature et de leur architecture les différentes cultures produisent des moi différents. »* Saisissante ? N'exagérons rien. Il est vrai que la banalité a ses charmes et qu'il peut être doux de suivre parfois les grands boulevards de la sagesse des nations.

LACUNAIRE

Reste la question de la fin de l'art. Elle se règle de la même façon, par des références lourdement assénées et des assertions péremptoires. L'idée de la fin historique de l'art a été proposée par Hegel. Or Danto se définit comme un *« born-again hegelian »*, un nouvel hégélien, tout en admettant ignorer dans quelle mesure la philosophie de l'art de Hegel peut se séparer de l'ensemble de sa pensée – étrange question – et en reconnaissant encore : *« Je ne suis pas sûr du point jusqu'auquel je peux accepter l'ensemble de sa pensée. »* Ce nouvel hégélien est donc un hégélien lacunaire. Mais n'importe : pour la fin de l'art, Hegel a raison et, donc, Danto aussi.

Mais est-ce de la fin de l'art qu'il s'agit ? Non, mais de la fin d'une façon d'écrire l'histoire de l'art – ce qui est moins grave. Quand il précise sa pensée, Danto n'affirme qu'une chose : qu'est mort *« le récit dans le cadre duquel créer de l'art signifiait faire avancer une histoire faite de découvertes et de percées toujours nouvelles »*. Mais qui tenait à ce récit ? Ni Picasso, ni Beckmann, ni De Kooning, mais les critiques et les théoriciens du modernisme progressiste. Ce que Danto déclare décédé n'est pas l'art, mais le discours téléologique de l'avant-gardisme institutionnel tel qu'il s'accomplit, jusqu'à l'aveuglement, dans les écrits d'un Greenberg et de ses disciples. Cette vulgate formaliste a régné aux Etats-Unis pendant plus d'un quart de siècle et Danto peut dénoncer *« une esthétique moderniste, qui est fondamentalement anhistorique »*. Ce faisant, il reprend à son compte les conclusions de ceux qui, tel Jean Clair, développent depuis longtemps la critique de l'académisme contemporain. Mais il retombe aussitôt après dans son hégélianisme et cette conviction curieuse que sa philosophie pourrait éclairer le futur. *« En dernière analyse, le formalisme n'est pas satisfaisant, et la question du besoin d'une philosophie de l'art susceptible de permettre à l'art d'être plus sensible à des buts humains est une priorité absolue. »*

Qu'il se rassure. Les artistes, qu'ils pratiquent la photographie, la peinture, une forme de sculpture ou d'installation, qu'ils se nomment Nan Goldin, Jörg Immendorff, Eric Fischl, Cindy Sherman ou Vincent Corpet, trouvent comment lier art et vie. Warhol, qui ne lisait pas Hegel chaque matin, y arrivait fort bien. *« Vivre dans la période post-historique signifie affronter l'avenir sans disposer d'un récit du présent »*, s'inquiète Danto, après avoir constaté l'éclectisme des formes artistiques d'aujourd'hui. Mais c'est là justement tout l'intérêt de la période actuelle, qui n'est pas plus *« post-historique »* qu'une autre, mais simplement de l'histoire et de l'art en train de se faire, sans fin.

Philippe Dagen

Repentir américain

AVEC LE RECUL
La tragédie du Vietnam et ses leçons
de Robert McNamara.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Paul Chemla.
Seuil, coll. « L'épreuve des faits »,
396 p., 140 F.

Lorsqu'il a été publié voici un an aux Etats-Unis, le livre de Robert McNamara sur la guerre du Vietnam a déclenché une bruyante controverse (*Le Monde* du 12 avril 1995). Secrétaire à la défense des présidents Kennedy et Johnson, l'ancien patron de Ford et de la Banque mondiale fut l'un des principaux artisans d'un conflit qui, de 1960 à 1975, coûta la vie à 58 000 Américains et fit 3 millions de victimes vietnamiennes. Son *mea culpa* n'en est que plus déroutant. *« Nous avons eu tort. Terriblement tort »*, reconnaît-il aujourd'hui, affirmant que pour le monde occidental la perte du Vietnam n'aurait pas été la catastrophe que les Américains prétendaient à l'époque. Il fallait être aveugle, ajoute-t-il, pour ne pas voir que l'inconstance des Sud-Vietnamiens rendait la victoire impossible. On ne fait pas le bonheur des peuples malgré eux.

Aux Etats-Unis, les opposants d'hier à la guerre du Vietnam crient à la duplicité. Ceux qui poussèrent à l'escalade à la trahison. En France, le livre de McNamara sera lu pour ce qu'il est : un témoignage irremplaçable sur l'administration américaine et un déconcertant exercice d'introspection. Le Seuil présente abusivement comme une préface de Jean Lacouture la critique parue dans *Le Nouvel Observateur*. Lacouture y faisait à juste titre remarquer qu'aucun homme politique français ne s'est jamais livré à une telle autocritique à propos de l'Indochine ou de l'Algérie. Au moins McNamara aura-t-il eu ce courage.

Bertrand Le Gendre

L'esprit Halévy

Le Musée d'Orsay présente, jusqu'au 23 juin, une vaste exposition sur la famille Halévy, dynastie de créateurs, de mécènes et d'intellectuels qui, sur deux siècles, de 1760 à 1960, marqua la vie artistique française dans un mélange d'intelligence, de cœur et de modestie

ENTRE LE THÉÂTRE ET L'HISTOIRE. LA FAMILLE HALÉVY (1760-1960)
sous la direction d'Henri Loyrette.
Fayard/Réunion des Musées nationaux, 376 p., 350 F.

Considérons-les d'abord sur deux siècles, les Halévy, depuis la naissance d'Elie, l'ancêtre éponyme, en 1760, jusqu'à la mort de Daniel, le rejeton le plus prodigue, en 1962 : quatre générations comblées, chacune à sa manière, de tous les dons de l'esprit et bientôt de la fortune. Rien chez aucun d'eux qui ne soit dû au mérite, à la vertu même, dont ces hommes, d'instinct, tissent leur comportement. Vertu, d'abord, de la première génération, de qui tout découle : Elie, venu on ne sait quand de Fürth en Bavière, tient toutes les promesses qu'attend de lui et des siens la grande nation émancipatrice. Juif et Français toujours. Le choix est fait alors de l'investissement dans l'homme et dans l'esprit. Comme le relève Jean-Noël Jeanneney, les Halévy sont un rare exemple de dynastie dont la force et la longévité ne doivent rien à la banque, à l'industrie, à la science, ni même à la politique : ni Rothschild ni Schneider, ni Carnot ni Schlumberger. Le seul d'entre eux qui se frottera au pouvoir, Prévost-Paradol, s'y brûlera mortellement.

Non, le champ d'élection des Halévy, du début à la fin, c'est la littérature, la langue française, d'acquisition récente, de maîtrise totale, qui donne à leur génie, comme à leur morale, les traits du classicisme. Même Ludovic, dans les emportements de *La Belle Hélène* ou de *La Vie parisienne*, n'a pas un mot de trop, pas une expression déplacée. A cet axe littéraire primordial s'agrègent arts et beaux-arts : la musique au premier chef, avec Fromental, disciple préféré de Cherubini, qui triomphe dans l'opéra, avec Bizet, son élève devenu gendre, tandis que le reste de la famille chante et pianote en amateur éclairé. La peinture n'est pas loin, par l'amitié avec Degas, avec Jacques-Emile Blanche, non plus que l'architecture, dont les Le Bas et Vaudoyer, pièces rapportées, portent haut la tradition. Ajoutons les arts mécaniques qu'illustrent les Breguet, horlogers et plus tard avionneurs.

Pour ceux, innombrables, qui fréquentèrent les Halévy, de Sainte-Beuve et Delacroix à Proust et Benda, la famille se distinguait par un art de vivre et un génie des lieux : l'Institut qui fut le premier havre, puis la rue de Douai, le salon de Geneviève Straus, fille de Fromental, muse et madone du Tout-Paris et d'ailleurs, le quai de l'Horloge, la Haute-Maison de Sucy-en-Brie achetée par Ludovic en 1893, Jouy-en-Josas enfin. Décidément, tout réussit aux Halévy, dont le succès sans morgue tient à distance la jalousie.

S'il existe à coup sûr un style Halévy, une pensée Halévy se laisse-t-elle discerner ? Léon, cadet de la deuxième génération, pourrait ici donner le ton : chantre de la monarchie constitutionnelle, il n'oublie jamais qu'il fut le secrétaire de Saint-Simon, et c'est aussi dans le milieu saint-simonien que Fromental a choisi son épouse Léonie Rodrigues. Il en demeure un vif attachement au libéralisme, mais qui fait à l'Etat toute sa place, et aussi une sensibilité particulière aux questions sociales, dans les termes où les posent les socialistes prémarxistes français et non marxistes anglais. Elie, plus que tout autre, laboure ce domaine en profondeur.

A ce groupe familial au réseau d'alliances et d'amitiés si étendu, il ne suffit pas de connaître tout ce qui compte dans les allées du pouvoir et du grand monde. Aucun snobisme ne les aveugle, même Geneviève, tant adulée, jamais à court de ces mots perçants dont Proust raffolait. Dans ce qu'il avait de meilleur, le XIX[e] siècle était fait pour eux, et ils contribuèrent à donner à la Belle Epoque ses couleurs inimitables, sans céder à ses vertiges, sans cesser de travailler à se rendre meilleurs. Les meilleurs, les Halévy n'ont pas besoin de hausser le ton pour être reconnus comme tels. Se sentent-ils pour autant différents ?

Sans doute le judaïsme des premières générations, relayé et complété par le protestantisme quand, en 1868, Ludovic épouse la calviniste Louise Breguet, joue-t-il ici son rôle. L'appartenance à une minorité vaut à ses membres une mémoire et des traditions particulières, et les place spontanément dans une attitude de critique à l'égard des grandes institutions étatiques et nationales : l'Eglise d'abord, que même le catholique Ludovic conteste, l'armée, voire l'université à laquelle aucun Halévy n'appartiendra jamais vraiment. De même le judéo-protestantisme favorise-t-il l'ouverture sur l'extérieur, en particulier sur l'Angleterre et sur l'Allemagne, qui caractérise les deux derniers Halévy, Elie et Daniel.

De fait, parmi les trois couples masculins qui structurent la généalogie familiale, Fromental/Léon, Ludovic/Prévost-Paradol et Elie/Daniel, le dernier est celui sur qui aujourd'hui se porte principalement l'attention, et auquel est consacrée la majeure partie de la rétrospective. Outre la personnalité, si différente, des deux hommes, et l'importance de leur œuvre, l'intérêt naît des circonstances historiques dans lesquelles ils furent placés. A peine sont-ils adultes – Elie est né en 1870, Daniel en 1872 – qu'éclate l'affaire Dreyfus.

En novembre 1897, le coup d'éclat de Scheurer-Kestner dénonçant la machination les porte au premier rang, au moins par l'énergie, des intellectuels engagés dans le combat pour la vérité. Derrière eux toute la famille adhère, avec une intensité variable, et la plupart des amis, sauf Degas avec lequel Ludovic rompt douloureusement. Entre Ludovic dreyfusien, Elie dreyfusard et Daniel dreyfusiste, Vincent Duclert distingue finement. C'est Daniel que l'Affaire emportera le plus loin, sur des chemins parfois incertains, que complique encore l'épreuve de la Grande Guerre. Là s'abîme tout ce dans quoi les frères Halévy ont grandi, et à quoi ils tiennent : la raison, le progrès indéfini des Lumières, les amitiés sans frontières, la sociabilité européenne, le bonheur de vivre aussi dans l'intelligence et la beauté. Si Elie, le savant, reprend pied, Daniel, l'artiste, selon la notation de François Furet, en conçoit une amertume durable, souvent mauvaise conseillère, mais qui suscite une œuvre originale et forte. Nul doute que la publication annoncée de ses carnets permettra de mieux prendre la mesure de son itinéraire d'entre-deux guerres.

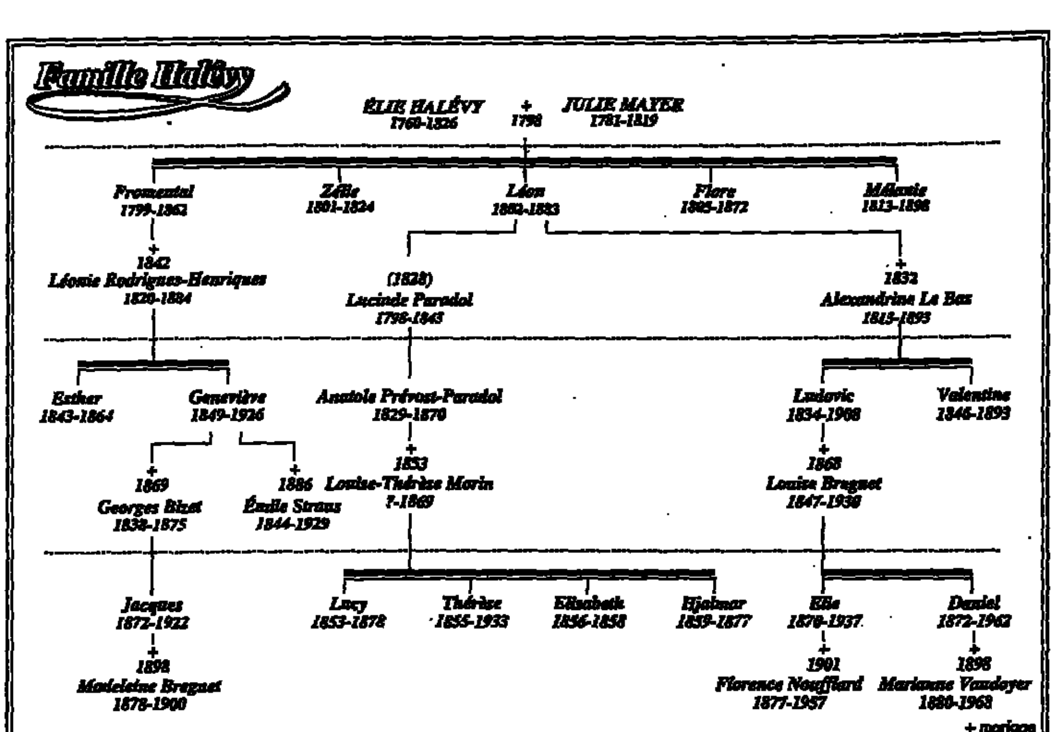
A saisir la lignée Halévy dans une vue cavalière, tant de vertu, d'intelligence, de sensibilité, de succès, impressionnent. L'impression se renforce du fait que les descendants apportent une contribution substantielle et au demeurant passionnante, à ce livre-catalogue à multiples voix : la nièce d'Elie, trois petits-enfants de Daniel. Qui ne rêverait d'avoir pour grand-tante ou grand-mère Florence Noufflard ou Marianne Vaudoyer, d'accéder au souvenir vivant de Louise Breguet et d'Alexandrine Le Bas, ces femmes Halévy joliment évoquées par Claude Joxe ? Oui, mais aucune de ces femmes n'est Halévy autrement que par alliance. Encore la tragique Léonie Rodrigues n'y figure-t-elle pas.

Parmi les Halévy de naissance, seuls les hommes, quatre générations durant, émergent. Où sont Zélie, Flore et Mélanie, les sœurs de Fromental et Léon ? Zélie est morte à vingt-trois ans, et sur les deux autres plane la silhouette de l'indispensable docteur Blanche, installé très tôt dans la famille. Morte encore Esther, dont la disparition à vingt ans assassinera la jeunesse de sa sœur Geneviève ; confinée Valentine, la fille au grand cœur de Léon ; hors du monde Lucy et Thérèse Paradol, les petites-filles de ce dernier ; suicidés Anatole et son fils ; gravement atteints nerveusement, aussi, Léon et Ludovic.

On s'en voudrait d'évoquer ce tas de secrets intimes, s'il n'ajoutait une dimension dramatique au destin d'un groupe qui, pour finir, ne parvient pas à s'épanouir : à la fin du XVIII[e] siècle apparaît en France le premier Halévy, Elie. Quatre générations plus tard, quand est fixé le portrait de famille, ne demeure qu'un Halévy, Daniel, qui n'a lui-même qu'un fils. Sans doute l'identité d'une famille n'est-elle pas enfermée dans un nom, ni dans un taux de croissance biologique. Reste que l'arbre généalogique n'a pas poussé, durant la période considérée, de fortes ramures.

Il n'empêche : feuilleter cet album d'une prodigieuse richesse intellectuelle, artistique et documentaire, suscite un sentiment rare, celui d'entrer dans un siècle et demi d'histoire de France guidé par des personnalités d'une infinie séduction.

Laurent Theis



Généalogie d'une séduction



Tableaux d'une exposition

C'est l'exercice muséal difficile par excellence : comment donner à voir le triomphe d'une dynastie d'artistes et d'intellectuels ? Une telle histoire est naturellement faite pour le livre. Pour l'exposition, c'est moins sûr. Accumuler livres, revues, partitions, manuscrits, correspondances, faire-part de mariage dans des vitrines et accompagner le tout de longues étiquettes ? Le procédé est décevant et le visiteur demeure frustré, faute d'avoir parcouru les lettres et feuilleté les livres placés sous verre, désespérément sous verre, hors de portée. S'il n'a pas lu *La Formation du radicalisme philosophique*, s'il fréquente rarement la *Revue de Métaphysique et de Morale*, s'il n'a pas non plus en tête les meilleurs morceaux de *La Juive*, à quoi lui sert d'en contempler les frontiscipes, la tranche ou le livret ?

Par bonheur pour Henri Loyrette, commissaire de l'exposition, les Halévy aimaient les peintres et s'essayaient volontiers à la photographie, qui les charmait d'autant plus qu'elle était encore une technique nouvelle. Si ouvrages et papiers pullulent dans les salles, le regard va d'abord aux portraits – peintures, pastels, dessins, clichés. A en juger par leur abondance, les Halévy passaient leur temps à poser, manière plaisante de satisfaire leur narcissisme. M[me] Straus, quand elle était encore M[me] veuve Bizet, posa pour Delaunay dans une admirable tenue de deuil d'un noir profond à la Manet qui met en valeur ses grands yeux sombres et ses boucles rousses. Rarement veuve fut plus désirable et ce tableau, l'un des meilleurs de son auteur, suffit à expliquer comment se constitua la réputation d'ensorceleuse qui captiva Proust.

MODÈLES

Degas n'en fit pas son modèle, mais ce plaisir échut à son cousin Ludovic. En haut de forme, frac sombre et Légion d'honneur, il cause, debout sur la scène de l'Opéra, devant une toile striée de bleu turquoise et de vert opalin. Le pastel, divisé en deux par la poutre verticale d'un portant, compte parmi les chefs-d'œuvre du peintre, non moins que les monotypes gris et noirs inspirés par les épisodes de *La Famille Cardinal*. Ludovic peupla cette satire à rebondissements de bourgeois licencieux par habitude, de danseuses lascives par nécessité et de vieilles dames indignes par avidité. Dans des loges, au foyer, dans le vestiaire des ballerines, des négociations murmurées règlent le cours des plaisirs tarifés. Plus que d'illustrations à proprement parler – ces monotypes sont des épreuves uniques rehaussées au pastel et donc impropres à la publication –, il s'agit de variations sur des scènes romanesques, synthèses des notations de l'écrivain et des observations du peintre.

A la génération suivante, l'habitude est prise : désormais, les Halévy ne sauraient se concevoir sans leur portraitiste intime. Pour Elie et Daniel, il se nomme Jacques-Emile Blanche, éternel méconnu des musées qui bénéficie ici d'un début d'hommage. Critique et essayiste plus subtil qu'on ne le dit d'ordinaire, Blanche fut, dès l'enfance, l'ami des deux frères, qui lui tinrent lieu de modèles quand, à peine âgé de vingt ans, il s'essayait au portrait. Il oscillait alors entre Manet, Renoir et Degas, hésitant entre une raideur hiératique qui semble préfigurer Balthus et un style haché et expressif, digne de Forain. Des années plus tard, plus habile, trop habile, il continue la chronique familiale de Daniel, mais aussi Elie et son épouse Florence dans un salon encombré de fauteuils et de tableaux. Pendant ce temps, les photographies se multipliaient, souvenirs de villégiatures et scènes de la vie parisienne.

Tant de rencontres laissent rêveur. Elles évoquent un âge où architectes et poètes, musiciens et philosophes ne croyaient pas perdre leur temps en fréquentant des peintres, lesquels trouvaient sans doute quelque intérêt à ces conversations hors de leur sphère. En ce temps-là, Degas faisait corriger ses sonnets par Mallarmé. Le temps de ces liaisons est passé. Chacun dans sa spécialité est la devise d'aujourd'hui. Il n'y a pas lieu de s'en réjouir.

Ph. D.

★ Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, 75007 Paris ; tél. : 40-49-48-14. Tlj sauf lundi, de 10 heures à 17 heures ; jusqu'au 23 juin.

Un témoin de la naissance du siècle

CORRESPONDANCE (1891-1937)
d'Elie Halévy.
Préface de François Furet
éd de Fallois, 804 p., 240 F.

Quelques centaines de lettres, repêchées dans l'énorme correspondance d'Elie Halévy, pour partie détruite ou encore égarée, qui sont un assaut de subtilités corsées d'humour *british*. Un vrai bonheur. Bien éditées, truffées de notes et de résumés par sa nièce Henriette Guy-Loë, la philosophe Monique Canto-Sperber et l'historien Vincent Duclert, leur assemblage fournit un élément de premier ordre pour toute biographie collective des Halévy – et de leur « esprit », justement vanté par Proust. Surtout, elles font découvrir et aimer ce solitaire fin de siècle qui vit s'installer, navré, *« l'ère des tyrannies »* et mourut à son poste d'éclaireur prophétique.

1870-1937 : Elie a assez vécu pour apprendre l'urgence à penser du neuf au temps de l'« affaire », pour tester les pacifistes face à la montée des périls, avant de comprendre que la cassure de 14-18 avait impunément débridé la violence ravageuse et posé le mystère tragique de ce siècle. Mais, Français passionné, Européen qui a hanté avec ferveur l'Allemagne et l'Italie, philosophe de l'utilitarisme poussé vers l'histoire du temps présent, il a eu l'intelligence rare d'observer son pays et son époque depuis un référent presque exotique où l'on cultivait depuis longtemps les ruses de la raison : sa chère Angleterre, à laquelle il a dédié la monumentale *Histoire du peuple anglais au XIX[e] siècle*, et qui lui a appris tout au long l'art du contre-jour éclairant.

Il eut beaucoup de fées autour de son berceau et leur tendresse flotte longtemps sur ces lettres. Un grand-père juif, amoureux d'Horace, à la plume bavarde. Une grand-mère dont le papa avait construit Notre-Dame-de-Lorette et qui fixa la famille sur la Nouvelle Athènes du flanc de Pigalle. Un père, Ludovic, inlassable pourvoyeur de la « fête impériale » avec Meilhac et Offenbach. Une mère adorablement protestante et héritière de la dynastie industrieuse des Breguet. Elie a grandi bien droit dans cette famille patricienne qui cousine avec Bizet et Degas, où les nurses sont inflexibles et où l'on cultive avec application l'intelligence et le cœur : ses lettres de la première séparation, postées d'Angleterre en 1892, sont à cet égard d'une impeccable drôlerie.

Assez riche pour rester son propre maître, il peut formuler aisément que *« se laisser prendre malgré soi dans l'engrenage social, c'est le crime des crimes »*. Il refuse par deux fois la Sorbonne et partage le plus clair de son temps entre les meilleurs collèges anglais et la campagne de Brie, entouré d'une épouse fervente et d'amis chers. Il n'a répondu présent qu'une seule fois, décisive pour son avenir de professeur d'élite : à l'appel d'Emile Boutmy, qui l'installe dès 1898 dans son Ecole libre des sciences politiques et où il enseignera jusqu'au bout la périlleuse communion démocratique avec ce *« sale siècle »*, sous les deux espèces des socialismes européens et de l'Angleterre utilitaire. En 1914, l'heureux homme tranquille a déjà beaucoup contribué à l'explicitation intellectuelle et morale de son temps.

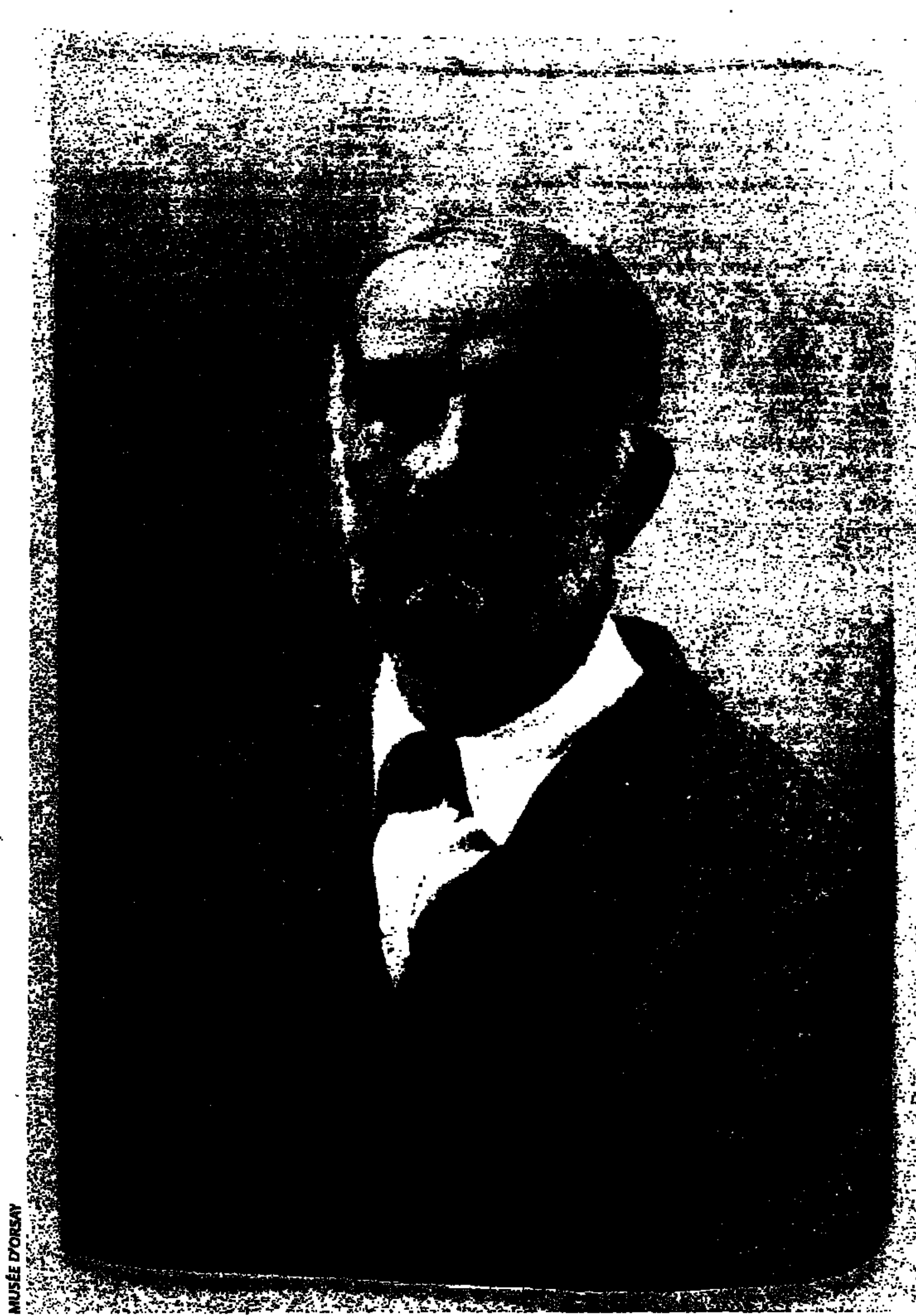
Mais la grande guerre, qu'il fait modestement et utilement de bout en bout en exerçant un *« cléricalisme d'ambulance »* dans des hôpitaux de campagne, lui apporte l'amère révélation d'une ère nouvelle : celle de la fin du citoyen, en prélude à une restauration des despotismes. D'abord *« inondé, égaré, abruti »*, bousculé par ce temps de gésine mécanique qui *« paralyse toute pensée »*, il réapprend à voir loin et, d'abord, persuade son entourage que la *« bataille immobile »* sera longue et indécise. Ses lettres à Xavier Léon, notamment, constituent un journal incomparable de *« cette guerre de races, assez sordide »* dont il annonce qu'elle pourrait bien durer trente ans. Guerres en chaîne et nouveaux orages : l'avenir est tracé, en termes déjà très aroniens.

La fin est teintée de mélancolie, et ses lettres, plus éparses, enregistrent d'abord ses désarrois. Halévy dépouille en vain en 1928 les documents diplomatiques des origines du drame. Il observe, stupéfait, les pantomimes fascistes en Italie. Il tourne et retourne la question du bolchevisme sans pouvoir trancher. Très wilsonien, il vit mal la déception de la SDN. Il n'a plus qu'une certitude : *« L'énorme aventure nous échappe »*, puisque l'esprit nationaliste et l'esprit révolutionnaire conjugueront désormais leurs antagonismes pour ruiner la liberté.

Il a conclu pourtant sans pessimisme ni désespoir, dès 1916 : *« Il se peut bien que le mal ne soit pas susceptible d'une réforme politique, et tienne à une sorte de mollesse générale de notre civilisation. (...) Mais avant de s'abandonner au scepticisme, il faut essayer de tout. »* Ce fragile espoir aussi a fait vivre celui que François Furet qualifie non sans solides raisons de *« témoin le plus intelligent »* de notre siècle.

Jean-Pierre Rioux

L'espri Halévy



MUSÉE D'ORSAY

Elie Halévy en 1937

Elie, historien du radicalisme

LA FORMATION DU RADICALISME PHILOSOPHIQUE
I. La Jeunesse de Bentham 1776-1789
II. L'Evolution de la doctrine utilitaire de 1789 à 1815
III. Le Radicalisme philosophique
d'Elie Halévy.
Postfaces de Jean-Pierre Dupuy (tome I), Pierre Bouretz (tome II), Philippe Mongin (tome III).
Edition révisée et dirigée par Monique Canto-Sperber.
PUF, coll. « Philosophie morale », 374 p., 322 p., 450 p., respectivement 152 F, 121 F, 149 F.

Au seuil du premier volume de *La Formation du radicalisme philosophique* (1901), Elie Halévy s'interrogeait : *« Quelles sont les idées qu'éveille, dans l'esprit d'un étudiant ou d'un professeur de philosophie, le nom de la doctrine utilitaire ? »* Pas grand-chose, répondait-il en substance, sinon le rappel des règles de l'arithmétique morale de Bentham ; encore faudrait-il ajouter : toujours présentées dans l'idée de montrer qu'elles sont typiques de l'incapacité philosophique dont témoigne le peuple anglais. A preuve Locke, Hume – ce dernier tout juste sauvé pour avoir su réveiller Kant de son fameux sommeil dogmatique...

En 1996, il est à craindre qu'à la question posée par Halévy les réponses ne soient guère plus fournies. Ni Bentham, ni Mill, ni a fortiori tous les *minores*, ne sont sortis du purgatoire d'où les avait extraits, pour en montrer toute l'importance au regard même de notre propre histoire intellectuelle et politique, Elie Halévy. *La Formation du radicalisme philosophique*, dont les trois tomes sont parus entre 1901 et 1904, était depuis des lustres introuvable en France, alors que dans les pays anglo-saxons le livre est un classique, disponible en poche, et sur lequel des générations d'étudiants et de chercheurs ont travaillé. Nous en sommes donc, ici, à le redécouvrir, avec un léger retard de presque un siècle.

En 1901, quand il publie le premier tome de cette œuvre, Elie Halévy est encore un jeune homme – il a trente et un ans –, mais non pas un néophyte. Il est d'abord le cofondateur en 1893 – à vingt-trois ans ! –, de la *Revue de métaphysique et de morale*, destinée à contrer *« le misérable positivisme dont nous sortons et l'agaçante religiosité où nous risquons de nous embourber »*. Avant d'être une « institution », la *Revue* est l'œuvre de jeunes gens dont l'un écrit à l'autre, le 26 octobre 1892 : *« Il faut être enragé. Ecris cela en grosses lettres sur ton bureau, et pense-le. »* Le philosophe n'en publie pas moins, en 1896, sur Platon, *La Théorie platonicienne des sciences*. Autrement dit, avant de se tourner vers l'Angleterre, dont il deviendra le spécialiste, et vers l'utilitarisme de Bentham, à qui il va consacrer sa thèse principale, Halévy a donné la preuve qu'il est capable, comme tout le monde, de consacrer un livre à l'un des auteurs canoniques du cursus traditionnel.

C'est autour de 1895-1896 qu'il décide d'entreprendre des recherches sur Bentham et son école ; c'est Emile Boutmy, directeur de l'Ecole libre des sciences politiques, qui le charge de conférences sur Bentham durant l'année 1896-1897. Mais Halévy était prêt à saisir cette cause occasionnelle, puisque, dès 1895, il confiait à Célestin Bouglé son désir de travailler sur une *« théorie de la relation juridique »*, sur *« la relation d'homme à femme, d'homme à enfant, sur les diverses formes d'association, sur la relation du riche au pauvre, du patron à l'ouvrier »*. Pourquoi ? Parce que *« la chose la plus dégoûtante serait d'avoir une philosophie stérile à la Lachelier, et non une philosophie féconde à l'Aristote »*. Il est vrai que l'Angleterre, il la connaît déjà depuis quelques années, puisqu'il a fait, dès 1892, de longs séjours d'études à Londres, Oxford, Cambridge, Edimbourg. Sa thèse latine sur l'associationnisme (*De concatenatione quae inter affectiones mentis propter similitudinem fieri dicitur*), paraît d'ailleurs la même année que les deux premiers volumes de *La Formation du radicalisme philosophique*.

François Azouvi

De quoi s'agit-il ? De retracer la genèse et la formation de la doctrine utilitaire et du radicalisme philosophique, entre 1776 – année de la *Révolution américaine, qui prépare* les autres, mais aussi année où Adam Smith publie la *Richesse des nations*, le major Cartwright formule pour la première fois le programme radical des parlements annuels et du suffrage universel, où Jeremy Bentham publie son premier ouvrage, le *Fragment sur le gouvernement* – et 1832, année de la réforme du suffrage qui accorde aux classes laborieuses le bénéfice de l'électorat, année où meurt Bentham, *« vénéré par un groupe de disciples comme un patriarche, un chef spirituel, presque un dieu dont James Mill serait le saint Paul »*.

Genèse et formation de l'utilitarisme et du radicalisme philosophique : car, autour de 1820, les radicaux anglais partagent un ensemble de convictions – l'élargissement du droit de vote, l'institution du scrutin libre et secret, en économie le principe du libre-échange et de la non-intervention de l'Etat –, mais aussi *« le principe de l'utilité »* cher à Bentham, selon lequel tous, nous poursuivons toujours le plaisir et fuyons la peine ; et les utilitaristes, semblablement, *adhèrent largement au programme* radical dès avant 1820. Utilitaristes qui sont *« en même temps les théoriciens de la démocratie représentative et du suffrage universel »*.

D'où cette question à laquelle Elie Halévy cherche à répondre tout au long de ces trois volumes : comment comprendre la difficile jonction de la doctrine de l'utilité avec la doctrine de la démocratie représentative ? Ou en d'autres termes qui en France feront plus rapidement sens : comment interpréter une théorie de la démocratie représentative qui ne se fonde pas sur l'idée des droits de l'homme chère aux révolutions américaine puis française, *mais qui en appelle au principe de* l'utilité ou de l'intérêt ? On a là, avec l'interrogation maîtresse du livre de Halévy, probablement aussi l'explication de l'espèce d'oubli dans lequel ont été tenus en France les représentants de cette tradition intellectuelle et politique, ainsi que leur historien.

Que la mutation de l'utilitarisme en théorie de la démocratie représentative, voire libérale, n'aille pas d'elle-même, c'est ce que l'exemple de Bentham montre éloquemment. Son Panopticon (1791), institution psychiatrico-carcérale sur laquelle Foucault a attiré naguère l'attention, n'avait rien de franchement libéral, pas plus, d'ailleurs, que sa conception de la démocratie ; quant aux droits de l'homme, il s'en moquait allègrement et tenait le mot « liberté » pour un terme catastrophique. Non, *« la doctrine de l'utilité n'est pas, à son origine et dans son essence, une philosophie de la liberté »*. Il reste pourtant que c'est cette doctrine de l'utilité qui a conflué avec le mouvement démocratique anglais, produisant, chez John Stuart Mill, une doctrine que l'on peut qualifier d'authentiquement libérale.

Avec cette séquence historique, le lecteur français se trouve donc devant l'instructive énigme d'une philosophie de la démocratie représentative qui ne passe pas par la fondation universaliste des droits de l'homme, mais par le principe de l'intérêt personnel, rationnel en dernière instance *seulement*, supposé en chacun conforme à celui de tous, pourvu seulement qu'il soit *« bien compris »*. François Furet le dit très bien : *« L'utilitarisme de Bentham et l'ensemble de ses dérivations – dont la principale, l'économie politique – forment une sorte de Révolution française à l'anglaise : c'est-à-dire une pensée de la société en train de naître et sur laquelle les circonstances impriment leur marque, mais sans y substituer leurs hasards. »* Faut-il alors s'étonner si Elie Halévy et son livre ont longtemps disparu pour reparaître aujourd'hui ?

Pour que l'on puisse s'intéresser à une autre façon que celle inventée *en 1789 et 1793 de fonder la démocratie* moderne, il fallait probablement que la matrice révolutionnaire ne nous apparaisse plus comme le seul moule possible des sociétés modernes, ou, pour parler cette fois comme Marcel Gauchet, que la Révolution française cesse d'être un modèle pour devenir un problème. *Elie Halévy qui avait eu, lui aussi*, le tort d'avoir raison un peu tôt, peut aujourd'hui sortir de sa trappe.

★ On peut consulter le numéro spécial du centenaire avec la correspondance échangée entre Xavier Léon et Elie Halévy ainsi que les tables (auteurs et articles) des années *1893-1992 et diverses contributions* (*Revue de métaphysique et de morale*, nos 1-2, 1993, Colin, 180 F.)

★ A signaler également : historien ou amateur d'art, Daniel Halévy bénéficie d'importantes rééditions : Hachette-Pluriel propose *La Fin des notables* et *La République des ducs* (nos 8767, 222 p., 58 F et 8768, 322 p., 65 F), comme ses *Visites aux paysans du Centre 1907-1934*, préfacées par Maurice Agulhon (no 8778, 448 p., 58 F), tandis que Fallois publie *Degas parle* (280 p., 120 F).

b a n d e d e s s i n é e

Enfers et damnation

LA SAISON DES ANGUILLES
de Denis Lapière et Pierre Bailly.
Coll. « Long courrier », Dargaud, 80 p., 95 F.

Sous un titre – *La Saison des anguilles* – qui fleure bon la ruralité, le scénariste Denis Lapière et le dessinateur Pierre Bailly décrivent la descente aux enfers d'une famille de hobereaux du Marais poitevin, confite dans ses querelles et ses envies. Il y a là le « Baron », vieux beau dilapidant son héritage au profit de créatures qu'il noie dans le champagne et les parfums. Il y a ses deux fils, d'abord Martin, l'enfant légitime qu'il méprise et qu'il terrorise, et puis Louis, son bâtard, que tout le monde considère comme un idiot, juste bon à sillonner les marais sur sa barque plate, en quête d'anguilles à pêcher. Il y a Marie, cette presque sœur de Louis, qui sera vendue *corps et âme à un promoteur immobilier auprès duquel le Baron s'est* endetté. Et enfin, il y a la Muette, une jeune étrangère que Louis surprend en train de vider ses pièges à anguilles. Entre la sauvageonne et l'idiot, entre ces deux êtres pour lesquels *« le monde, c'est un immense rien du tout »*, naît une histoire d'amour, malhabile et désespérée, qui s'épanouira entre les murs d'une HLM, au cœur de l'hiver et de la ville.

La Saison des anguilles campe une tragédie familiale, qui va crescendo, jusqu'à l'épreuve du feu purificateur. En quatre actes (quatre saisons), les personnages se cognent à leur passé familial, à leur destin individuel et au désamour qui les unit pourtant. Le scénariste, Denis Lapière, n'est pas un inconnu : dans *Le Bar du vieux français*, il évoquait déjà l'errance amoureuse de deux adolescents. Les figures tutélaires de cette *Saison des anguilles* qui confirme son talent sont à chercher du côté de François Mauriac, d'Hervé Bazin, voire de Georges Bernanos. Quant au dessin et aux couleurs de Pierre Bailly, qui servent d'écrin à cette saison en enfer, ils constituent une révélation éblouissante.

Yves-Marie Labé

● **ODE A L'X**, de Bob Deum, Bess, Chauzy, Liberatore, Loustal, Moebius, Jeff Rey, Varenne
L'enfer du neuvième art est pavé de bonnes illustrations. Sous l'égide de Gilles Durieux, huit dessinateurs, et non des moindres, ont accepté de donner leur version en images des poèmes libertins qu'écrivirent plusieurs auteurs connus ou méconnus, de Rémi Belleau, ami de Ronsard, à Paul Verlaine, d'Albert Patin de la Fizelière à Stéphane Mallarmé. *L'ouvrage pourra choquer les belles âmes mais réconciliera* ceux qui savent que la chair n'est pas toujours triste, surtout lorsqu'on a parcouru ces dessins et ces textes, parfois empreints de furie érotomane, dont certains charmèrent les surréalistes. (Les Humanoïdes associés, 60 p., 169 F.)

● **NÉVÉ : BLANC NÉPAL**, de Dieter et Lepage
Accompagnant une amie dans un ashram népalais, Névé observe avec distance le comportement des disciples et de leur gourou, beaucoup moins désintéressé qu'il ne le prétend. Progressivement, le doute et la critique naissent, y compris à propos de la façon dont l'ashram appréhende la réalité du village népalais où il est installé. Du coup, Névé va s'acharner à extraire Marlène de son cocon mystique. Procédant par petites touches, ce récit – le quatrième tome d'une série qui a choisi la montagne, quelle qu'elle soit, pour ressort dramatique – constitue un réquisitoire contre les sectes et l'enfermement auquel elles mènent. Magnifiquement dessiné, *Blanc Népal* bénéficie en outre d'une sublime mise en couleurs, due à Marie-Paule Alluard (Glénat, 48 p., 68 F.)

● **CONTE DÉMONIAQUE**, d'Aristophane
Le Bien et le Mal sont au centre de cet ouvrage inclassable, auquel Aristophane, jeune auteur de BD d'origine antillaise, a consacré trois ans. Une fois franchi le Styx, les personnages de ce récit démonologique en noir et blanc, au graphisme échevelé, se battent, souffrent et vocifèrent dans un univers de batailles orchestrées par Marduk et Belial. Au bout de ces guerres pour le pouvoir survient le chaos. Ouvrage dérangeant, preuve d'un renouveau graphique et scénaristique du neuvième art, ce *Conte démoniaque*, qui emprunte aux diverses visions littéraires de l'enfer (Blake, Dante, Lautréamont et les auteurs du roman gothique anglais), a été présenté au sein de l'exposition « *Ange et démon* » à Angoulême, il y a trois ans (L'Association, coll. « L'Eperluette », 300 p., 249 F).

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

L'épuisement allemand

LES CAPITALISMES EN EUROPE
sous la direction de Colin Crouch et Wolfgang Streeck.
La Découverte, 275 p., 159 F.

N'y a-t-il qu'une forme de capitalisme ? Depuis l'effondrement du système soviétique, cette question, plutôt académique, a repris de l'actualité sans que l'on éclaircisse toujours les présupposés qui lui sont sous-jacents. Le recueil d'articles que publient les éditions La Découverte sous le titre *Les Capitalismes en Europe* (intitulé qui n'empêche nullement les auteurs de traiter du Japon et des Etats-Unis) a pour objectif déclaré de montrer que *« le capitalisme des économistes n'est qu'une abstraction »*, et qu'en dépit du rouleau compresseur de la mondialisation financière et marchande, chaque pays disposerait encore d'une certaine *« marge de manœuvre »*. Le résultat est juste le contraire, comme on va le voir.

En fait, dès l'introduction, la contradiction du livre apparaît. D'emblée, on nous affirme que *« pour agir collectivement et démocratiquement sur l'économie, l'Etat-nation est le seul recours, que cela plaise ou non »*. Mais bientôt l'on observe, non sans pertinence, que *« l'obsolescence de l'Etat »* est révélée aux citoyens par des pouvoirs publics qui renoncent eux-mêmes à dompter les forces du marché. Et pour finir, on reconnaît qu'*« aujourd'hui, le niveau national devenant obsolète, le problème essentiel porte sur les moyens qui permettraient de récupérer la maîtrise publique à un niveau international »*. Comment cette récupération pourrait-elle être opérée ? Cela ne nous est pas dit.

En dépit de cette ouverture contradictoire, l'examen des différents cas anglais, italien, suédois, français ne manque pas d'intérêt. Mais c'est surtout, évidemment, le chapitre consacré au *« modèle allemand »* qui retiendra l'attention, étant donné qu'il est finalement le seul que la littérature spécialisée oppose au modèle anglo-saxon, au point qu'un pays comme la France est supposé devoir choisir entre eux deux. Wolfgang Streeck, l'auteur de ce chapitre, est professeur à l'Institut Max Planck de Cologne, et l'analyse très précise et lumineuse qu'il nous livre ne laisse guère d'espoir aux partisans de l'extension du *Sonderweg* (chemin particulier) germanique aux autres pays européens.

Le modèle allemand se caractérise, si l'on suit Streeck, par des salaires élevés dans une société relativement égalitaire, un haut niveau de qualification, des entreprises globalement abritées des turbulences des marchés, ce qui leur permet d'innover tranquillement et de détenir sur le marché mondial des positions qualitatives inexpugnables. Pour que ce modèle puisse fonctionner, trois conditions doivent être réunies : d'abord, il faut que les marchés mondiaux pour les produits de qualité soient suffisamment vastes pour assurer le plein emploi du pays fabriquant ces produits ; ensuite l'innovation doit progresser suffisamment vite pour donner à l'économie un avantage soutenu sur les marchés de qualité ; enfin, l'offre de main-d'œuvre doit être adaptée au volume et à la nature de la demande des marchés de qualité en proposant des qualifications appropriées et en permettant un niveau satisfaisant d'emploi pour les postes très qualifiés et très bien rémunérés. *« Ce dernier point*, précise Streeck, *implique que la population active ne compte qu'une minorité de personnes incapables de fonctionner dans des postes à haute qualification. »*

> *Le processus de réunification a été conçu comme un transfert à grande échelle des institutions ouest-allemandes*

Ce point est crucial, car il explique à la fois la manière dont l'Allemagne de l'Ouest a réagi à la crise et la méthode de la réunification. Devant la saturation des marchés de qualité, la solution a été la réduction du temps de travail pour laquelle les syndicats ont mobilisé toutes leurs ressources politiques et sociales, renonçant ainsi à tout ou partie de la croissance économique. Quant au processus de réunification, il a été conçu comme un exercice géant d'*Institutionentransfer*, c'est-à-dire comme un transfert à grande échelle de la panoplie complète des institutions ouest-allemandes. Car il s'agissait d'éviter la cohabitation avec une zone de bas salaires dans l'ex-Allemagne de l'Est – quitte à transférer à l'Est la somme colossale de 100 milliards de dollars par an pendant dix ans, tout en provoquant un énorme chômage dans cette zone.

Les trois conditions susdites ne sont en fait plus réunies, estime Wolfgang Streeck. Les marchés mondiaux seraient trop étroits pour les produits de qualité de la Grande Allemagne. L'innovation ne progresserait plus assez vite, le système allemand de production et de diffusion du savoir ayant perdu le contact avec le marché *« de manière irréversible »*. Enfin le nombre d'individus insuffisamment qualifiés a démesurément grandi – individus relégués dans un filet de sécurité de plus en plus coûteux et finalement impossible à assumer sur le plan social, puisque ces individus sont écartés de la population active, aux dépens des fonds publics, ou conservés dans leur emploi, aux dépens du capital privé.

L'usure du modèle allemand se serait produite même sans le choc de la réunification, qui n'a fait qu'aggraver la crise du système. L'Allemagne est incapable de *« surveiller ses frontières »*, aussi bien en matière de mouvements de capitaux que d'immigration en provenance de l'Est. De là à prévoir le triomphe du modèle anglo-saxon en Allemagne – triomphe qui deviendrait dès lors universel – il n'y a qu'un pas que l'auteur semble franchir, non sans regret. Question apparemment annexe : si l'on se fie à l'analyse marxiste qui sous-tend certaines des contributions à l'ouvrage, cela change-t-il quelque chose que d'être exploité par un patron anglais, plutôt que français, allemand, américain ou japonais ? Il n'y a pas ici de réponse, puisque la question n'est pas posée.

PASSAGE EN REVUES

● Le Débat

La revue de Pierre Nora, après *Esprit* (janvier-février 1996), accorde une large place au débat suscité – en l'occurrence à l'étranger – par le *Passé d'une illusion* (Robert Laffont/Calmann-Lévy). Six des plus grands contemporanéistes, européens et américains, critiquent le livre de François Furet, lequel répond à ses contradicteurs : les Italiens Giuliano Procacci et Renzo de Felice (auteur d'une monumentale biographie de Mussolini), le Britannique Eric Hobsbawm, attaché à une interprétation marxiste de l'histoire, l'Allemand Ernst Nolte, protagoniste de la fameuse querelle des historiens qui remua le monde intellectuel outre-Rhin par le lien de cause à effet qu'il prétendait établir entre bolchevisme et fascisme et auquel François Furet, tout en marquant ses distances, avait rendu hommage dans son livre. Nolte – malgré l'outrance de certaines de ses positions, à propos du noyau de réalité qu'il dit voir dans la notion nazie de « judéo-bolchevisme » –, aurait su, pour Furet, dépasser l'illusion de l'antifascisme, masque commode, avant et après 1945, de l'impérialisme soviétique. A ces contributions s'ajoutent celles de Richard Pipes, professeur d'histoire russe à l'université Harvard, et du spécialiste anglais du nazisme Ian Kershaw, qui, dans une conférence prononcée à Paris – et ici reproduite –, avait mis en doute la validité de la comparaison entre communisme et nazisme (*Le Débat*, numéro 89, Gallimard, 86 F).

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

L'ordre humanitaire

LE DROIT D'INGÉRENCE
de Mario Bettati.
Ed; Odile Jacob, 384 p., 160 F.

LA FIN DE L'ORDRE MILITAIRE
de Maurice Bertrand.
Presses de Sciences-Po, 132 p., 75 F.

On les a vus bravant les combats, les chefs de guerre et les milices. On les a vus bousculant l'indifférence des Etats et la paralysie des organisations internationales, pour secourir les victimes des conflits, du Cambodge au Liban, de la Yougoslavie au Rwanda. On les a vus aussi portant des sacs de riz devant des caméras opportunément convoquées et s'installer dans des fauteuils ministériels pour titiller les diplomates.

Depuis les années 70, les *French doctors* – ils ne sont plus tous français – ont subverti l'ordre international. L'ingérence, sinon le droit du même nom, existait avant eux, mais ils l'ont exercé, popularisé, imposé. Non sans soulever des problèmes qui dépassent les querelles juridiques et dont a témoigné le malaise de beaucoup. Deux livres, d'ambition et d'ampleur différentes, prennent acte des transformations que leur refus des frontières étatiques et des barrières politiques a introduites dans les relations internationales.

Professeur d'université, ancien conseiller de plusieurs ministres chargés des questions humanitaires, Mario Bettati trace une histoire du droit d'ingérence, nouvelle discipline *« en cours d'élaboration »*, qui paraît contredire un des principes sacro-saints du droit international traditionnel, c'est-à-dire la souveraineté des Etats. La Charte de l'ONU elle-même indique que *« rien n'autorise les Nations unies à intervenir dans les affaires relevant de la compétence nationale d'un Etat »*. Pourtant le travail des organisations non gouvernementales qui ont fait fi des interdits a porté ses fruits ; dans de nombreuses résolutions, au cours des dernières années, l'ONU a *« demandé »*, *« invité »*, *« enjoint »*, *« exigé »*, bref est intervenue afin que les gouvernements ou les belligérants portent attention aux victimes et permettent aux ONG de soulager leurs souffrances.

C'est un palliatif. Même soutenue par la présence de « casques bleus », l'intervention strictement humanitaire peut avoir des conséquences négatives, comme les premières années du conflit yougoslave l'ont démontré. Alibi pour les uns, obstacle pour les autres, elle ne saurait en tout cas se substituer à la menace, voire à l'usage de la force quand il ne s'agit pas de maintenir la paix mais de faire cesser la guerre.

C'est évidemment un moyen extrême qui pourrait être évité par le développement d'une *« diplomatie préventive »* beaucoup moins coûteuse en vies humaines comme en ressources financières que de tardives tentatives d'interposition. Les limites en sont cependant connues. Mario Bettati remarque à juste titre que la communauté internationale ne manque pas de connaissances sur les conflits potentiels, mais que les Etats sont *« aveuglés et assourdis par les égoïsmes nationaux, l'apathie des opinions publiques et la versatilité des médias »*. On ne lui donnera pas entièrement tort sur le dernier point ; on rappellera simplement que le phénomène n'est pas nouveau – dans les années 60, le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk disait déjà : *« Mon job est de faire en sorte que Berlin disparaisse de la « une » du* New York Times *»* – et que les médias ont bien souvent poussé des gouvernements réticents à s'engager.

Maurice Bertrand est plus radical. Dans un petit livre qui inaugure une nouvelle collection des Presses de Sciences Po – « La bibliothèque du citoyen », destinée à mettre à la portée d'un large public des sujets autrement austères –, cet ancien haut fonctionnaire international ne récuse pas le « droit d'ingérence ». Bien au contraire. Mais il ne s'arrête pas là. Il développe une utopie fondée sur *« le sentiment d'appartenance de tous les êtres humains à une société civilisée »*, qui compléterait dans la sphère politique la mondialisation économique et la globalisation stratégique.

Ce sera alors *« la fin de l'ordre militaire »*, parce que, dans une communauté humaine civilisée, *« le recours à la violence armée est une anomalie »* qu'il faudra traiter avec un *« budget de la paix »* sans commune mesure avec les subsides chichement concédés aujourd'hui aux organisations internationales. Le gouvernement mondial que l'auteur appelle de ses vœux se composerait d'un conseil d'une vingtaine de membres représentant les grands pays et les grandes régions du monde et d'une sorte de Parlement, élu démocratiquement et directement par les peuples. Maurice Bertrand raille les *« réalistes »* qui ne voient pas venir les révolutions. On aimerait bien ne pas tomber dans cette catégorie, mais les signes d'optimisme sont rares. *« Les guerres*, écrit-il *sont des maladies du corps social dues à des frustrations identitaires collectives. »* Elles peuvent se soigner, mais peuvent-elles se guérir ?

POLITIQUE

● *par André Laurens*

Les juges de la république

LE TEMPS DES JUGES
de Patrick Devedjian.
Flammarion, 249 p., 120 F.

LA PUISSANCE DE JUGER
de Carlo Guarnieri et Patricia Pederzoli.
Ed. Michalon, 208 p., 120 F.

L'actualité a illustré, une nouvelle fois, ces dernières semaines, la difficulté des rapports entre la justice et la politique en France. Ainsi se trouve relancé sur la place publique un débat qui, sans être neuf, est de plus en plus prégnant, pas seulement dans notre pays. En témoignent les polémiques, études et projets de réforme qui l'alimentent.

L'un des derniers essais parus à ce sujet émane de Patrick Devedjian, avocat, député RPR : il fait le tour de tout ce qui ne va pas dans un royaume où la justice ne règne pas aussi bien qu'on le souhaiterait. Le dossier présenté est lourd, mais sa conclusion échappe au pessimisme qu'il serait de nature à engendrer, car Patrick Devedjian souligne les progrès accomplis et en cours, sous la double pression de la société civile et de l'extension des normes internationales. *« Le grand changement de nos jours tient à ce que les principes de la* Déclaration des droits de l'homme *sont de retour »*, affirme-t-il. *« Désormais, nous évoluons vers un arbitrage par la loi, prononcé par une institution judiciaire qui échappe de plus en plus à l'administration de l'exécutif pour être de plus en plus soumise à la loi seule. »*

Dans son appréciation globale et détaillée des institutions judiciaires, l'auteur se félicite des mesures qui préservent leur indépendance, en particulier dans la gestion des personnels. Les récents progrès accomplis à cet égard n'ont pas fini de régler un problème très français mais, d'ores et déjà, ils n'empêchent point de s'interroger sur les risques d'un corporatisme *« isolé de la réalité nationale »*. Ce qui suppose de favoriser une meilleure osmose avec celle-ci.

La question se pose, en effet, de la place légitime des juges dans le système de régulation sociale, jusque-là exercé sans partage par le pouvoir politique. Et elle se pose d'autant plus que la puissance politique de la justice s'affirme comme *« une tendance profonde »* des démocraties modernes, ainsi que le notent Carlo Guarnieri et Patricia Pederzoli dans une étude aiguë de cette évolution. Les auteurs en examinent les causes et les effets dans les régimes comparables en Europe et aux Etats-Unis. Dans cette vision internationale de la justice, le système français est perçu de l'extérieur, ce qui n'est pas, pour les lecteurs de ce pays, le moindre intérêt de l'ouvrage.

Quel que soit le modèle de référence (anglo-saxon ou latin, pour simplifier), il apparaît que *« la justice n'est jamais complètement indépendante de son environnement »*, donc du politique. Ce dernier se manifeste par le contrôle exercé sur le recrutement dans les magistratures professionnelles (de type anglais), ou sur les structures et l'avancement dans les magistratures bureaucratiques (de type français). En retour, le rôle grandissant du judiciaire dans le champ politique découle des causes signalées par Patrick Devedjian (pressions des citoyens et de l'international), mais aussi de la nécessité de remplir les vides laissés par une législation de plus en plus complexe et envahissante et qu'il faut en outre interpréter. L'appareil de justice offre, enfin, une possibilité de recours naturel alors que la classe politique subit une crise de légitimité. D'autres facteurs interviennent dans le cours de cette évolution, qui dépendent des caractères spécifiques de l'organisation judiciaire et du régime politique, dans chaque pays considéré : ce sont l'étendue de la compétence des juridictions, le degré de fragmentation juridictionnelle, les possibilités d'accès au système, les pouvoirs du juge, la manière dont les tensions entre la justice et les autres pouvoirs sont régulées.

De plus en plus, les démocraties seront vouées à affronter un juge politique, ce qui pose la question de sa légitimité, de sa responsabilité et des dérives possibles de son rôle. L'émergence dans plusieurs pays d'un fort *« pouvoir accusatoire »* qui n'appartient plus totalement à l'exécutif incite à se demander s'il convient de le laisser entièrement au judiciaire. Les auteurs ne le pensent pas et estiment qu'il faut contenir aussi les excès éventuels de la puissance de juger. Notamment en intervenant à l'intérieur du système judiciaire lui-même, pour séparer nettement ses divers pouvoirs (le siège et le parquet ? s'interroge le préfacier de l'ouvrage, Antoine Garapon). Parallèlement, Carlo Guarnieri et Patricia Pederzoni préconisent de favoriser, par le recrutement (qui en est le le plus efficace vecteur), l'intégration à son environnement du judiciaire pour, sans nuire à l'éthique de celui-ci et à son statut d'indépendance, instaurer un lien souple avec le pouvoir politique. Du moins si l'on veut aboutir à une régulation de la société dans laquelle l'exigence du droit et la nécessité de la politique s'harmonisent et se complètent, au lieu de s'ignorer ou de se combattre.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Femmes en deuil

LA MORT D'UNE MÈRE
de Hope Edelman.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Hélène Collon,
Robert Laffont, 283 p., 139 F.

LES SAISONS DE PASSAGE
d'Andrée Chedid.
Flammarion, 246 p., 105 F.

C'est un très vieux scandale, l'un des plus grands certainement : les mères peuvent mourir. A leurs enfants abasourdis, désemparés, il ne reste alors qu'à pleurer. Hope Edelman avait dix-sept ans quand sa mère a été emportée par un cancer. L'adolescente s'est sentie brusquement abandonnée, comme la passagère solitaire d'un train ayant *« déraillé en pays inconnu, sans carte ni billet de retour »*. Mais elle a avalé ses larmes, tu sa douleur et fait face. Rien ne devait être dit de cet événement, devenu pourtant le centre de son existence. Le jour où les mots ont surgi et les larmes débordé, elle s'est aperçue que beaucoup de *« survivantes »* de son espèce connaissaient le même drame silencieux. Un questionnaire a circulé, des contacts se sont noués. Et ce livre a vu le jour, comme un témoignage à multiples voix.

En soi, l'adolescence est un processus de deuil, puisqu'il s'agit d'un arrachement à l'enfance. Quand s'y ajoute la mort du parent du même sexe – celui auquel on cherchait à s'identifier – les repères s'effondrent. Une femme qui a perdu sa mère très jeune ne s'en remet jamais tout à fait, explique Hope Edelman. Le chagrin n'a pas un début, un milieu et une fin. Il se manifeste par cycles, comme les saisons, donnant chaque fois le sentiment de revenir au point de départ. *« La perte, on l'accepte par étapes, en refermant doucement une porte après l'autre. »*

Andrée Chedid connaît une expérience différente puisque sa mère vient de mourir à quatre-vingt-seize ans. Elle-même est arrivée à l'âge où l'on ne voit plus le temps s'enfuir de la même façon. C'est une compagne qui l'a quittée, et qui était devenue par moments comme son enfant. En quatre-vingts petits chapitres, sans aucun ordre chronologique, tout le fil d'une vie se déroule : *« ce passé aux ongles rognés, aux souvenirs décolorés »*. Andrée Chedid les évoque en fille, mais aussi en poète et romancière, qui connaît le poids des mots et sait s'en méfier. L'auteur du *Sixième Jour* et de *L'Enfant multiple* n'a jamais cédé aux fioritures du style. Ce n'est pas avec ce livre si personnel qu'elle allait commencer. Ni fleurs ni couronnes : l'adieu à la mère est célébré avec pudeur et tendresse, dans des pages superbes et une langue limpide.

Alice Godel appartenait à l'une de ces familles chrétiennes du Levant établies en Egypte dans les années 1860. Bourgeoise cosmopolite, elle jonglait avec plusieurs langues, entre la gouvernante anglaise, la femme de chambre arménienne et le jardinier nubien. Gâtée par la vie, puis marquée par des exils successifs, elle avait la légèreté de ceux à qui plus rien ne peut arriver et qui regardent avec émerveillement le Paris où ils ont atterri. Sa fille nous entraîne sans transition des bords du Nil à ceux de la Seine, tantôt à la première personne, tantôt à la deuxième ou à la troisième. C'est un voyage dans l'espace et dans le temps. *« Surtout pas d'hagiographie ! »*, s'exclame-t-elle, refusant de faire de sa mère la sainte qu'elle n'était pas. La vieille dame savait se montrer cassante, tyrannique, exaspérante. Mais, très vite, l'admiration filiale reprend le dessus. C'est un hymne à une amoureuse de la vie qui s'était mise à écrire des poèmes à quatre-vingt-deux ans.

Alice Godel était très belle. Le Grand Hôtel de Sofar, au Liban, se souvient encore d'une jeune femme souveraine, descendant dans le hall, un soir de bal, en robe de mousseline rose, accueillie par des silences, puis des rumeurs admiratives et enfin des applaudissements. Coquette, elle l'était restée jusqu'au bout. *« Faites-moi belle ! »*, demandait-elle encore la veille de sa mort. Quasi aveugle, elle réclamait un miroir, laissait croire qu'elle s'y voyait, et son entourage jouait le jeu. *« Toute en crevasses, en ornières, en plissements »*, elle était la première à dénoncer ce corps sans poids, malmené par les ans, *« cette lamentable enveloppe qui l'accompagnait désormais »*. Mais, d'autres fois, écrit sa fille, qui passe du passé au présent, *« elle se saisit de toute cette vieillesse pour s'en revêtir. Elle l'épouse, s'en affuble comme d'une ample pèlerine ; provisoire, étoilée, que la mort lui volera bientôt »*.

La mort d'une mère est toujours scandaleuse, même à quatre-vingt-seize ans. On a eu tout le temps de s'y préparer, avec mille attentions. Et ce n'est jamais suffisant. *« J'ai le regret de ne t'avoir pas assez cajolée en ta dernière année. De ne t'avoir pas assez touchée, caressée*, écrit Andrée Chedid. *T'ai-je assez préservée des blessures sournoises de l'âge ? De ces froissements qui écorchent, de ces gestes trop protecteurs qui humilient ? »* Mais il n'y a pas forcément un avant et un après, comme le soulignent ces pages où tous les temps se mélangent et se confondent. Il n'y a que des saisons, qui sont de passage.

L'illusion de l'âge d'or

LE DROIT MATERNEL
Recherche sur la gynécocratie de l'Antiquité dans sa nature religieuse et juridique
(Das Mutterrecht)
de Johann Jakob Bachofen.
Traduit de l'allemand et préfacé par Etienne Barilier.
L'Age d'homme, 1 386 p., 280 F.

NÉ DE LA TERRE
Mythe et politique à Athènes
de Nicole Loraux.
Seuil, « La librairie du XXe siècle », 256 p., 140 F.

L'origine est une denrée délicate à manier. Hautement chargée d'affects et de nostalgies, elle peut servir à tout justifier. Des sciences peuvent explorer les commencements réels, en faire l'objet de savoirs révisables. L'origine, au contraire, se dérobe aux investigations. Elle suscite des croyances, non des connaissances. Sa place en effet n'est pas dans l'histoire, mais toujours avant, dans quelque temps antérieur qui permet de répondre aux interrogations du moment. Pourquoi cette contrée est-elle à nous ? Parce que nos ancêtres, disaient les Athéniens, sont originairement nés de son sol. « Autochtones », en grec, dit cela. Les autres sont donc bien des étrangers, issus d'autres terres, déracinés, éventuellement déracinables. Ainsi demande-t-on aux mythes des origines d'expliquer l'identité, de justifier les dominations, de légitimer asservissement ou exclusion. Mais on les convoque également pour soutenir une espérance ou cautionner une émancipation. Les femmes peuvent-elles échapper un jour au pouvoir mâle ? Oui, puisqu'il fut un temps archaïque où l'ordre féminin a régné ! « *Notre sexe reprendra les rênes qu'il abandonna jadis* », prophétisent en 1903 des lectrices de Bachofen, qui forgea à l'époque moderne ce mythe d'une civilisation originaire des femmes.

Ce Johann Jakob Bachofen (1815-1887), fils de Johann Jakob Bachofen, lui-même fils de Johann Jakob Bachofen, est un monstre intéressant. On doit à ce notable de la bonne ville de Bâle une dizaine de volumes d'études diverses, consacrées notamment aux tombeaux de l'Antiquité méditerranéenne, et ce livre colossal, illisible, inspiré, mal construit, infréquentable et renommé : *Le Droit maternel (Das Mutterrecht)*. Publié à Stuttgart en 1861, traduit seulement aujourd'hui en français, ce gros millier de pages prétend établir l'existence, dans l'humanité première, sur toute la surface du globe, d'une très antique domination féminine.

Cette ancienne culture des femmes aurait été effacée, systématiquement, par les empires masculins. L'aube féminine, « *civilisation réprimée ou totalement vaincue* », aurait laissé malgré tout d'innombrables traces de son existence et de son évolution dans l'épigraphie, la toponymie, les sculptures. Signes dispersés, ténus, parfois à peine visibles. Seule la pupille rêveuse de Bachofen aurait su les déchiffrer. Mieux : elle pense reconstituer les grandes phases de cette histoire engloutie.

A l'origine régnait la confusion. En ce temps de débordement sexuel, de promiscuité naturelle et désordonnée, s'imposaient des guerrières aux appétits insatiables. Les enfants naissaient d'unions multiples et déréglées : les mères, uniquement, connaissaient leur progéniture. Alors s'instaura, pour faire cesser la violence et mettre un terme au chaos, l'ordre matriarcal. A la barbarie primitive succéda une civilisation du droit qui fut tout entière l'œuvre des femmes. Elle reposait, selon Bachofen, sur le principe religieux de la fraternité physique, et se distinguait, outre son sens de la justice et de la nature, par la prépondérance de la filiation en ligne maternelle. Des déesses fertiles, rurales, morales, fécondes et pacifiques, succédèrent aux rudes chasseresses orgiaques. Apparurent enfin le mariage conjugal, et surtout les religions fondées sur le principe de la seule fraternité spirituelle. Vint donc le règne du Père, qui mit fin, durement, à la tendre harmonie de la civilisation des mères.

Bâle, 1861. Bachofen imagine une civilisation féminine originaire

Les contemporains observèrent un silence consterné. Quelques rares critiques savantes soulignèrent les « *sottises notoires* » de ce philologue saisi par les origines. Cela n'empêcha pas son œuvre de connaître une postérité curieuse, pour le moins ambiguë. Friedrich Engels, dans la préface à la quatrième édition de *L'Origine de la famille, de la propriété et de l'Etat*, en 1891, considère l'ouvrage de ce « *mystique génial* » comme porteur d'« *une révolution totale* ». Engels n'hésite pas à écrire : « *La découverte du stade primitif matriarcal en tant qu'étape précédant le stade patriarcal a pour l'humanité la même signification que possède pour la biologie la théorie de l'évolution de Darwin, la même valeur qu'a pour l'économie politique la théorie de la plus-value de Marx.* »

L'autre face est plus sombre. Bachofen, ennemi déclaré des Lumières, déplorait la victoire de la démocratie en Europe, considérant qu'« *il n'est pas de gouvernement hors de Dieu* ». Certains de ses fervents lecteurs – Nietzsche, Otto Weininger, Julius Evola – ne sont pas exactement progressistes, quelles que soient leurs différences. Le seul fait que l'édition des *Œuvres complètes* de Bachofen ait pu débuter, par *Le Droit maternel*, dans l'Allemagne de... 1943 est-il tout à fait dénué de signification ? Reste à savoir pourquoi ce délire monumental continue d'attirer. Il a beau être établi, par des experts multiples, que le matriarcat n'a jamais existé et que cet échafaudage ne tient pas, quelques féministes croient encore pouvoir s'en réclamer. Pourquoi ? Suggérer que ce monde, pacifique et féminin, exista un jour, permet de puissantes nostalgies. Aujourd'hui défaite, cette belle aube, se dit-on, ne pourrait-elle revenir ? Pourquoi demain ne serait-il pas comme autrefois ?

C'est évidemment un leurre. Il y a heureusement des historiennes, comme Nicole Loraux, pour démonter ce genre de pièges. Elle consacre plusieurs études de son livre *Né de la Terre* à Bachofen et à ses approximations. Par exemple, l'équivalence qu'il établit entre la terre et la femme (*gè* et *gunè* en grec ancien) simplifie outrageusement une question complexe et subtile. La Terre-mère est certes une idée grecque. Etre « *né de la Terre* » est bien l'un des mythes des origines principaux. Mais, souligne Nicole Loraux, « *dans la tradition mythique grecque, on cherche en vain une femme autochtone – une seule !* » Ce qui est en jeu, selon des cas de figures singuliers que ce beau travail dessine tour à tour, ce sont les relations entre l'apparition de l'humanité, la différence des sexes et la reproduction des genres. Ce qui naît de la Terre-mère, qu'est-ce ? Des êtres humains qui n'engendreront pas eux-mêmes de postérité ? Des individus primordiaux qui donneront naissance à la « race des femmes », à la « race des hommes » ?

Dès qu'on quitte les visions globales, qu'on entre dans l'analyse aiguë d'un fragment de mythe ou d'une tournure de phrase, on voit quel fut l'embarras de ces « clubs d'hommes » où s'élabore entièrement la pensée grecque antique. Ils butent sur cette énigme : deux sexes sont nécessaires à la reproduction, et deux genres (masculin, féminin) sont perpétués par cet engendrement. Le mélange paraît nécessaire, mais ses composants ne disparaissent pas. Il n'est pas du tout sûr que nous soyons réellement venus à bout de cette difficulté. Les mâles d'Athènes et d'ailleurs désiraient, en ce temps-là, de façon plus ou moins nette, une humanité « masculine » capable de se reproduire sans mère. De manière symétrique et inverse, certains groupes de femmes ont pu souhaiter, depuis les progrès des techniques de procréation artificielle, une humanité « féminine » enfin composée de filles et femmes sans pères.

Moralité ? On s'en tirerait bien pauvrement en concluant à une éternelle guerre des sexes. Si quelque histoire nouvelle pouvait s'écrire encore entre hommes et femmes, sans doute devrait-elle commencer par laisser de côté tout ce qui ressemble à ces paradis perdus qu'on s'attend à retrouver en fin de parcours. Pas d'Eden, pas d'Age d'or, pas de retour des origines.

Rien qu'une longue suite de jeux de pouvoir, d'amour, de fascination, de haine, de malentendus et de complicités, une succession indéfinie de tensions et de paix. On peut en dresser, si l'on veut, l'inventaire, mais pas en tirer la leçon. Mieux vaut renoncer à en faire saillir l'image, lointaine et enfouie, d'un avenir en réserve. L'abandon des origines permet les commencements.

Petits croquis et grands leaders

De Jacques Chirac à Helmut Kohl, Jean-Marie Colombani, le directeur du « Monde », brosse le portrait de quelques-uns des princes qui nous gouvernent

DE LA FRANCE EN GÉNÉRAL ET DE SES DIRIGEANTS EN PARTICULIER
de Jean-Marie Colombani.
Plon, 247 p., 98 F.

C'est une drôle d'idée d'écrire encore sur eux. Sur eux ? Sur ces princes qui nous gouvernent. A l'époque de la gloire des *Annales* et du marxisme triomphant, j'ai été élevé dans la conviction qu'il n'y avait pas d'hommes providentiels et qu'il valait mieux s'occuper des idées, des mouvements de masse, de la marche de l'Histoire que des dirigeants qui poussent dans cette forêt ambiguë comme des champignons accidentels. Directeur d'un grand journal du soir – comme on dit – qui se trouve être, par hasard, celui où j'écris aujourd'hui, Jean-Marie Colombani a choisi de consacrer un livre à une galerie de portraits où défilent, par ordre alphabétique, tous ceux qui apparaissent à la télévision et dont on recueille les petites phrases, prononcées, de préférence le dimanche, à des assises ou des banquets.

C'est la télévision, évidemment, qui a donné une existence nouvelle et souvent envahissante aux hommes publics. Leur image à l'écran est devenue si forte qu'elle a pris une sorte d'autonomie et que « Les Guignols de l'info », après « Le Bébête-show », s'en sont emparées avec une drôlerie et une cruauté qui touchent parfois à l'insupportable. Ce n'est pas le chemin que suit Jean-Marie Colombani. Avec toute l'aura d'équivoque et parfois d'hypocrisie qui s'attache à la formule, *Le Monde* est un journal convenable. Vif, sympathique, indépendant, pas jésuite pour un sou, son directeur est très convenable aussi. Il parle avec liberté, sans agressivité inutile. Il ne donne ni dans une partialité excessive ni dans la langue de bois. Il donne une leçon de journalisme aux politiques – et peut-être une leçon de politique aux journalistes.

Dès la première ligne du livre, l'auteur établit un constat assez frappant : « *La France, en général, va bien. En particulier, elle va on ne peut plus mal.* » Le recul de l'inflation, la modernisation, la puissance politique et économique ont hissé la France parmi les toutes premières puissances de la planète. C'est la vie quotidienne qui ne va pas fort. Les hommes politiques n'en finissent pas de promettre monts et merveilles aux électeurs dont ils dépendent. Et ils n'en finissent pas non plus d'accumuler les déceptions. C'est pour y voir un peu plus clair que Jean-Marie Colombani trace les portraits de quelques-uns d'entre eux.

Jean d'Ormesson

Il n'y a ni Barre, ni Giscard, ni Chevènement, ni Mauroy, ni Delors, mais, de Martine Aubry à Jean-Claude Trichet, en passant par Robert Hue, « *Jacques Bonhomme aux champs, Gavroche à la ville* », et par Jack Lang, « *grand ordonnateur du narcissisme national* », presque tous ceux qui font, jour après jour, notre actualité politique régionale. Pour faire bonne mesure, l'auteur a ajouté deux amateurs à la liste des professionnels : Bernard-Henri Lévy et Mgr Lustiger. Le ton est celui du présentateur de télévision qui s'adresse à ses invités. Colombani vouvoie le modèle qu'il dépeint, lui pose quelques questions – il semble parfois qu'on entende la réponse de l'interpellé – et lui glisse de bons conseils pour poursuivre sa carrière. Tous les portraits, qui constituent autant de lettres ouvertes à ceux qui nous gouvernent, comportent ainsi une première partie, qui est une sorte de fiche du *Who's who* enlevée à la hussarde, et une seconde partie en forme d'ordonnance. Dominique Strauss-Kahn : devrait éviter de se produire dans *Paris-Match* en costume blanc au piano ; Bernard-Henri Lévy : devrait moins fréquenter les princes de la finance. On campe le personnage et – « *N'hésitez pas, allez-y* » ou « *Dites-le, affichez la couleur, mettez-vous en mouvement* » – on lui tape sur l'épaule en lui souhaitant bonne chance.

L'auteur reproche son air hostile à Martine Aubry : « *Quand on vous voit débarquer dans une assemblée ou dans une salle de restaurant, on a irrésistiblement l'envie de se protéger, comme un enfant le ferait à l'approche d'un maître vindicatif, et de vous dire : "Je n'ai rien fait".* » Il compare Alain Juppé non seulement à Edith Cresson, mais à Félix Gaillard qui était, lui aussi, d'une vive intelligence et, à propos des qualités intellectuelles de ceux qui nous gouvernent, il rappelle un trait de Mauriac en 1955 : « *M. Edgar Faure est intelligent. Il est très intelligent, on le dit, on le répète, on s'émerveille. Comme si c'était la chose du monde la plus étonnante, la moins attendue, que le président du conseil ne soit pas bête. Qui a jamais songé à monter en épingle l'intelligence de Poincaré ou de Clemenceau ?* »

On apprend au passage que, selon la fameuse – et douteuse – prophétie de Malachie, le prochain pape aura pour symbole l'olivier : *de gloria olivae*. L'olivier étant dans l'Eglise une des images du peuple juif, les chances de Mgr Lustiger d'accéder au trône de saint Pierre s'en trouveraient renforcées. On apprend aussi que Chirac a peur de Philippe Séguin dont le tempérament est un peu trop proche du sien. On apprend enfin, et c'est assez émouvant, qu'en 1914, au début de la stupide « der des der », la famille Kohl perdit un de ses membres dont le prénom était Walter. En son honneur, le propre frère de Helmut fut prénommé Walter. Il tomba à son tour au début de la seconde guerre. Quand elle attendit un enfant, la femme de Helmut, le futur chancelier, annonça à son mari que leur fils, à son tour, s'appellerait Walter. La mère de Helmut Kohl en fut fort émue. Elle déclara simplement : « *Pouvons-nous vraiment essayer une troisième fois ?* »

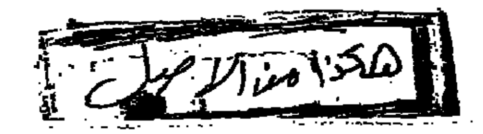
Au-delà de ces portraits, toujours allègres, jamais blessants, une impression générale se dégage de la galerie des petits monstres domestiques qui nous sont donnés à voir : ce sont des gens du même milieu, des types du même acabit. On finit par se demander s'ils ne sont pas interchangeables. On s'interroge un peu : est-ce que quelque chose d'un peu grand peut encore surgir du lot ? Un De Gaulle fait défaut, avec beaucoup de cruauté. Et peut-être un Giscard, un Mitterrand, un Mendès France.

Le lot, pourtant, est encadré, à la façon de vignettes serrées entre deux presse-papier, par deux figures tutélaires : Jacques Chirac, au début, et Helmut Kohl, à la fin. Tout le livre, en vérité, ne prend son sens que par là. A l'intérieur d'un système où tout semble se valoir, la seule grande idée de ce temps qui reste encore à essayer est en fin de compte celle de l'Europe, et donc de la réconciliation franco-allemande. A cet égard Chirac continue Mitterrand qui continue de Gaulle. On dirait que Colombani avait prévu, en bon journaliste, l'évolution récente de notre président. « *Quant à l'Europe, elle est à ce point inscrite dans la conscience nationale qu'à moins, là encore, de rompre le consensus (...) vous serez président européen, à charge pour vous de vous hisser à la hauteur de l'enjeu, et de l'Allemagne.* »

Le livre s'appelle *De la France en général et de ses dirigeants en particulier*. Mais le grand homme, tout bien pesé, de cette collection de tableaux bien français, c'est Helmut Kohl. « *Il y a aujourd'hui une clé allemande à la politique française. Comme il y a une clé française à la politique allemande (...). C'est une réalité qu'il est hypocrite et vain de dénoncer. Helmut Kohl est non seulement un homme politique allemand de premier plan, mais il est aussi un homme politique français, dont les positions pèsent sur la scène française.* » Dans le livre si vif, si amusant, de Jean-Marie Colombani, directeur d'un de ces journaux qui font, comme on dit, l'opinion nationale, il y a de la chair à papier et, loin au-dessus, deux grands leaders dont dépend notre avenir.

"La société ALIVE a acquis, auprès des éditions BOUVIER à Bonn, les droits exclusifs de publication en langue française de la *Correspondance complète* (Gesammelte Briefe) de SCHOPENHAUER établie par Arthur HÜBSCHER, dont la publication intégrale est prévue en France à l'automne prochain.

Les éditions de L'ANABASE, qui envisageaient de publier un choix de lettres issues de cette *Correspondance complète*, ont décidé de renoncer à ce projet. Elles se réservent cependant la possibilité de faire paraître les lettres de SCHOPENHAUER dont elles auraient acquis les droits ou qui seraient dans le domaine public."



L'EDITION FRANÇAISE

● **Premier bilan de 1995.** Les premières estimations du Syndicat national de l'édition concernant le chiffre d'affaires de l'édition française *en 1995 font apparaître* la stabilité du secteur : une augmentation de 2 %, en francs courants par rapport à 1994 (0,2 % en francs constants), pour une production *en légère baisse (de 2,5 %) et des* tirages moyens de 9 000 à 9 500 exemplaires par titre. La jeunesse et les livres pratiques sont les secteurs les mieux portants, tandis que le livre d'art continue à faire preuve de fragilité.

● **Collection pour citoyens.** Les Presses de Sciences Po lancent « La bibliothèque du citoyen », une collection de textes courts à vocation pédagogique, destinés à *« faire connaître aux citoyens les résultats des recherches en sciences sociales »*. Intellectuels, universitaires et chercheurs s'adressent ainsi à des non-spécialistes pour dresser un état des lieux de leurs réflexions, sans appareil critique et sans « jargon ». Les trois premiers titres en librairie sont *Le Passage à la démocratie*, de Guy Hermet, *Les Identités difficiles*, d'Alfred Grosser, et *La Fin de l'ordre militaire*, de Maurice Bertrand (lire la chronique internationale de Daniel Vernet, page VIII), en attendant, entre autres, au cours de l'année, *Communisme : quel avenir ?*, de Lilly Marcou, ou *France républicaine et foulard islamique*, de Jean-Pierre Rioux (128 ou 144 p., 78 F. chaque).

● **Cinquante ans de spiritualité chez Albin Michel.** Les éditions Albin Michel fêtent le cinquantenaire de la collection « Spiritualités vivantes », fondée par Jean Herbert et relevant aujourd'hui du département Spiritualités dirigé par Jean Mouttapa (50 titres par an répartis en une dizaine de collections). Cet anniversaire donne lieu à une campagne de promotion en librairie durant les mois d'avril et de mai, et au lancement de « Sagesses du monde », une nouvelle collection de guides illustrés sur les traditions culturelles et spirituelles du monde, conçus en coéditions internationales.

● ***Prix littéraires.*** *Le* Prix du meilleur livre étranger a été décerné à Jonathan Coe pour *Testament à l'anglaise* (Gallimard) dont le traducteur, Jean Pavans, spécialiste de Henry James, a obtenu le prix Maurice-Edgar Coindreau pour sa traduction de l'autobiographie d'Edith Wharton, *Les Chemins parcourus* (Flammarion) ; les prix Minda de Gunzburg et Asda, récompensant des catalogues d'exposition, ont couronné, respectivement, *Johannes Vermeer*, d'Arthur K. Wheelock et Ben Broos (Waanders/Flammarion) et *L'Œuvre de Limoges : Emaux limousins du Moyen-Age*, d'Elisabeth Taburet-Delahaye et Barbara Drake Boehm (RMN/Metropolitan Museum of Art) ; le premier Prix européen de l'Histoire à François Duchêne pour *Jean Monnet, The First Statesman of Interdependance* (éd. Norton), et à Eric Roussel pour *Jean Monnet* (Fayard) ; le prix RFO à Gisèle Pineau pour *L'Espérance-macadam* (Stock) ; les prix Chronos à Allen Say pour l'album *Le Voyage de grand-père* (Ecole des loisirs) et à Gudule et Christophe Durual pour le roman *La Bibliothécaire* (Le Livre de poche Senior) : les prix de la Société des poètes français à Brigitte Level, Robert-Hugues Boulin, Gine Delieure, et à la Libanaise Nohad Salamed, pour l'ensemble de leur œuvre.

Précision. Les ouvrages de Bret Easton Ellis dont il était question dans l'article consacré aux jeunes écrivains new-yorkais (« Le Monde des livres » du 22 mars) sont tous publiés chez Christian Bourgois ou en 10/18, à l'exception d'*American Psycho* (Salvy, 1992 ; *« Points Seuil »*, 1995).

Vingt ans de Différence

Joaquim Vital, qui dirige la maison depuis 1976 avec Colette Lambrichs, revendique toujours le même « esprit de résistance littéraire »

Lorsque André Masson a dessiné le petit idéogramme qui, depuis vingt ans, sert de sigle aux éditions de La Différence, le fondateur et PDG de la maison, Joaquim Vital, a demandé ce que le dessin signifiait. *« Vous ne voyez donc pas qu'il s'agit d'un couple ? »*, avait rétorqué le peintre, visiblement vexé. C'était en 1976, Joaquim Vital venait de créer les éditions de La Différence aux côtés de Colette Lambrichs – qui dirige toujours la maison avec lui – et de Patrick Waldberg, compagnon de route du surréalisme, aujourd'hui disparu. Les trois premiers titres donnaient déjà le ton de ce qui allait devenir un remarquable catalogue, exigeant et hétéroclite, ouvert à la littérature française et étrangère (en grande partie portugaise) et aux livres d'art, riche aujourd'hui d'une quinzaine de collections et de 1 100 titres : *Pour l'amour de mourir*, de Malcolm Lowry, *Les Origines de la statuaire de Chine*, de Victor Segalen, et *Les Demeures d'Hypnos*, de Patrick Waldberg.

Pour Joaquim Vital, que le salazarisme et la guerre coloniale en Angola avaient amené à fuir son pays – le Portugal – à l'âge de dix-sept ans, l'aventure éditoriale a commencé plus tôt, en Belgique puis à Paris, lorsqu'il fait la connaissance de nombreux peintres – Hélion, Miro ou Calder – dont il commence à vendre les lithographies. Aujourd'hui encore, les couloirs des bureaux de La Différence, envahis de toiles et de sculptures, parlent d'eux-mêmes : l'art continue à être une des activités principales de la maison qui – sans compter les monographies et les écrits sur l'art – réalise 45 % de son chiffre d'affaires (17 millions de francs en 1995) avec les livres de bibliophilie et les « multiples » (estampes, gravures...) : des ventes hors librairies. *« Nous avons été plusieurs fois sur le point de déposer le bilan et on s'en est toujours tiré de cette façon »*, explique l'éditeur.

Dans le *Bilan sans perspective* qui paraît à l'occasion de l'anniversaire de la maison – une énorme anthologie des textes publiés aux éditions de La Différence depuis leur création –, Joaquim Vital ne manque pas de rappeler, en effet, que *« vingt ans, ce n'est décidément pas le plus bel âge de la vie »*, et que la vie, depuis tout ce temps, n'a pas toujours été rose. *« Le problème n'est pas l'âge que l'on a*, précise-t-il, *mais l'époque dans laquelle on le vit. En l'occurrence : avoir vingt ans en 1996, à une époque de confusion totale entre le livre proprement dit et les objets imprimés qui n'ont rien à voir avec lui. »*

DES PROJETS EXIGEANTS

Il en fallait plus pour empêcher les éditions de La Différence de se lancer dans les missions impossibles qui font leur réputation, comme la publication de l'énorme *Grand roman* du Tchèque Ladislav Klima, inédit même dans sa propre langue, ou, prochainement, de la première traduction française des *Journaux* d'August von Platen (950 pages), et surtout des œuvres complètes de Henry James – que personne, curieusement, n'avait tentée auparavant –, de Denis de Rougemont ou de Fernando Pessoa : des projets exigeants, de grande qualité, fous par rapport aux calculs raisonnables de rentabilité (mais parfois entrepris au détriment des traducteurs et des auteurs, qui ne sont pas toujours récompensés de leurs efforts), et à l'image de la passion de l'éditeur. La plupart sont encore loin d'aboutir (pour les trois œuvres citées, seuls les deux ou trois premiers volumes ont paru, sur huit ou douze prévus), mais Joaquim Vital est d'une sérénité imperturbable. Pour ce qui est de l'édition de Pessoa – qui, se voulant exhaustive, n'a pas son équivalent même au Portugal –, elle devrait, dit-il, être achevée dans dix ans. Ce n'est pas le moindre charme de cet éditeur que de se montrer indifférent au temps immédiat et aux résultats à court terme, tant préconisés par l'édition d'aujourd'hui. *« Qu'importe si ce n'est pas rentable pour le moment. Au bout du compte, ce le sera. Je crois que les bons livres finissent toujours par se vendre. »* S'il a essuyé des échecs cuisants, comme les 220 exemplaires vendus en quatre ans de *La Kulture en abrégé*, d'Ezra Pound, il garde son entêtement légendaire, se voulant délibérément anachronique : *« De toute façon, chaque fois qu'on a essayé de faire des coups, des choses commerciales, on a montré qu'on était mauvais. Alors, à quoi bon ? Autant perdre de l'argent en publiant ce qu'on aime : au moins, on est content. »*

C'est avec le même état d'esprit qu'est lancée, en janvier 1989, ce qui va devenir l'un des fleurons des éditions de La Différence : « Orphée », la collection de poche bilingue dirigée par Claude Michel Cluny, accueillant la poésie de tous les pays et de toutes les époques, qui compte aujourd'hui 220 titres. Encore une folie qui, selon Joaquim Vital, *« commence à devenir rentable »*. Quant aux éditions de La Différence, dont le fonds représente 40 % à 50 % des ventes, elles se trouvent dans *« un état financier tendu, mais moins qu'il n'a pu l'être. On repart pour vingt ans au moins. Et au plus »*, conclut l'éditeur, qui revendique son *« esprit de résistance littéraire : essayer de tenir avec la littérature dans une époque qui n'est pas faite pour elle. »* Et dans son « bilan sans perspective », il désigne comme *« une suprême consolation »*, avec le raffinement et la sérénité de pacha qui le caractérisent, le fait que, *« si les créateurs ne sont pas éternels, les éditeurs, eux, disparaissent dès leur radiation du registre du commerce »*.

Marion Van Renterghem

Secrets d'archives

Polémique sur le « fichier des juifs » de 1940, lors d'un colloque à Paris

Devant une imposante assemblée d'archivistes, l'amiral Pierre Lacoste, ancien directeur des services spéciaux (DGSE), a donné son sentiment sans hésitation : *« Soixante ans pour communiquer des documents, c'est trop long. Il faut un délai, mais pas soixante ans ! Tout cela n'est pas digne d'un peuple adulte ! »* On ne pouvait mieux résumer le thème du colloque organisé les 28 et 29 mars, à Paris, par l'Association des archivistes français : « Transparence et secret, l'accès aux archives contemporaines. »

Un vent de libéralisme a soufflé sur les débats. Historiens, juristes et archivistes ont été nombreux à demander une plus grande ouverture aux chercheurs et aux particuliers du patrimoine archivistique. Odile Krakovitch, conservateur en chef aux Archives nationales, a rappelé avec nostalgie les principes de transparence de la loi du 7 messidor de l'an II, premier grand texte sur les archives publiques. Une attitude partagée par Jean Le Pottier, président de l'association, qui considère que *« l'interprétation de la loi de 1979 concernant la sûreté de l'Etat est certainement trop frileuse »*.

En écho, Christian Le Gunehec, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, a relevé que la notion de sûreté de l'Etat, tant invoquée, ne figurait plus dans le code pénal... Guy Braibant, responsable de la mission interministérielle de réflexion sur les archives, s'est déclaré pour sa part favorable à un *« toilettage de la loi »* en observant que ses décrets d'application sont *« trop restrictifs »*. Il lui était difficile d'aller plus loin, sinon en posant des questions : *« Faut-il abréger les délais de communication ? Faut-il mettre en place un système de déclassification comme aux Etats-Unis ? »*

En contrepoint de ces échanges apaisés, une table ronde consacrée au « fichier des juifs », découvert par Serge Klarsfeld en 1991 dans les archives du ministère des anciens combattants, est venue rappeler que les archives possèdent toujours une forte charge passionnelle. L'historien Jean-Pierre Azéma et Serge Klarsfeld lui-même, avocat et président de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France, se sont vertement opposés sur la définition qu'il convient de donner à ces dizaines de milliers de fiches établies par les services de police durant l'Occupation.

« Nous avons découvert qu'aucun de ces fichiers ne pouvait être celui d'octobre 40 », a indiqué Jean-Pierre Azéma, membre de la commission Rémond, chargée notamment de donner un avis sur le lieu où ces fiches doivent être conservées. *« Il s'agit non pas des fiches de juifs recensés mais de juifs arrêtés »*, a précisé l'historien. Serge Klarsfeld a déclaré pour sa part que les fiches retrouvées forment bien le fichier de la préfecture de police de Paris : *« Les 69 000 formulaires du recensement d'octobre 40 rédigés par les chefs de famille dans les commissariats ne pouvaient être utilisés tels quels*, a-t-il déclaré. *La préfecture a transcrit ses formulaires en fiches. La plupart portent la mention de l'imprimeur et la date : Chaix, 1940 ou 1941. »*

Sous la technicité des contributions, la tension était palpable. *« J'ai entendu un exposé péremptoire »*, a résumé Serge Klarsfeld. *« J'ai travaillé pendant trois ans, je suis historien. Nous verrons bien lorsque nous rendrons notre rapport dans trois mois »*, a répliqué Azéma. Charles Kecskemeti, secrétaire général du conseil international des archives et président de la table ronde, a conclu provisoirement le débat en déclarant : *« Honnêtement, je ne vois pas tellement de contradiction. »*

Laurent Greilsamer

Le printemps de Leipzig

Umberto Eco, Salman Rushdie, Peter Handke, Günter Grass, Alexandre Tisma, Andrz Sczypiorski, ils étaient tous venus en Saxe, en même temps que des dizaines d'auteurs, pour la traditionnelle Foire du livre de printemps, qui se tenait du 28 au 31 mars, à Leipzig. Une ville en pleine transformation, où la forêt de grues de construction témoigne de la vitalité des chantiers et où le grand magasin près de la Thomaskirche, redoré et flambant neuf, a laissé place à une banque... Plus de 1 600 exposants – outre les participants au Marché du livre d'occasion créé en 1995 –, pour une manifestation en plein renouveau. La ville du livre, siège du dépôt légal, aura-t-elle un jour la perspective de reprendre en Allemagne la place qu'elle occupait pendant des siècles ? La Foire de Francfort restera certainement, pour longtemps encore, le rendez-vous incontournable pour la vente de droits.

La réunification existe encore difficilement, comme le montre un Pen-Club allemand qui reste divisé. Et si les rues ont changé leurs noms socialistes, si les pimpants magasins du centre incitent à une consommation de luxe, le pouvoir d'achat (ce qui est aggravé par un énorme chômage) reste inférieur pour les anciens Allemands de l'Est. Et il est significatif de constater que l'ancien grand éditeur de la RDA, Aufbau, une des vedettes de la Foire avec le best-seller de Victor Klemperer (*Le Monde* du 5 janvier ; à paraître au Seuil), a été ressuscité grâce à un industriel de l'immobilier de Francfort, M. Lungewitz.

A quelques kilomètres des frontières polonaise et tchèque, au centre de l'Europe, Leipzig retrouve un rôle, qui pourrait être essentiel, entre l'Est et l'Ouest ; après la Russie, invitée d'honneur en 1994, la République tchèque en 1995, avant les pays baltes en 1997, c'était la Pologne, le marché le plus important en Europe centrale et orientale pour le commerce allemand du livre, qui était cette année à l'honneur. Elle présentait notamment une belle exposition de dessins et de photos de Bruno Schulz venue du Musée littéraire de Varsovie. Un des thèmes de la Foire 1996 était le passé juif de la ville avec une exposition de photos dans le Rathaus et un colloque ; une rencontre tripartite, organisée par les Amis du roi des aulnes, sur *« les traces juives dans la littérature contemporaine en France, en Allemagne et en Pologne »*, réunissait des écrivains : Jacek Boblenski, Robert Bober, Gila Lustiger, Edgar Reichman, Cécile Wazjsbrot, Benjamin Wilkomirski, Vincent von Wroblewsky (auteur d'un essai intitulé *Entre la Thora et la Trabant*).

Dans cette ville, finalement très loin de la France, mais où de nombreux professeurs de russe se sont reconvertis au français, l'existence d'un remarquable Institut français, ouvert il y a trois ans dans la Lumumbastrasse, a réussi, grâce au pragmatisme et à la connaissance de la culture germanique de sa directrice, Claudine Delphis, à créer un lien avec la culture française : cours de langue, prêt de livres dans une bibliothèque de 14 000 volumes, rencontres avec des auteurs – romanciers, journalistes, philosophes, architectes –, création d'une université d'été en collaboration avec l'université de Leipzig, expositions. Ainsi, la remarquable exposition de livres pour enfants, *« S'il vous plaît... dessine-moi la nuit ! »*, visitée par les classes d'élèves allemands. Une belle réussite.

N. Z.

AGENDA

● **LES 5 ET 6 AVRIL,** à Paris, colloque international à la Sorbonne, « Verlaine : réception/traduction », organisé par Pierre Brunel et André Guyaux.

● ***LE 6 AVRIL,*** à Pontoise, « Brocantelle du livre et des collections » de 8 heures à 18 heures (place des Moineaux, rens. : 47-89-14-76).

● ***LE 9 AVRIL,*** *à Lyon, conférence* de Pierre Pachet sur « L'essayisme, l'essai, les essais » à la Villa Gillet à 20 h 30. Les 11 et 12 avril, dans ce même lieu, colloque « Lieux ou espace de la mémoire » (25, rue Chazière, 69004, tél. : (16) 78-27-02-48).

● **LE 9 AVRIL,** à Paris, au Théâtre Molière/Maison de la poésie, à 20 h 30, lecture-conférence de Jacques Darras, intitulée « Contradiction d'une tradition », avec des textes dits par Yann Collette. Le 11 avril à 18 h 30, « Poésie vive » avec Salah Stetié et Michael Lonsdale (157, rue Saint-Martin, passage Molière, 75003 Paris, tél. : 44-54-53-00).

● **LE 9 AVRIL,** à Nantes, Bernard Chambaz donnera une conférence sur le thème « Le travail du romancier », au Groupe ESC Nantes Atlantiques, à 20 heures (rens. association étudiante Isegoria, tél. : (16) 40-37-34-94).

● **LE 10 AVRIL,** à Paris, au Centre Pompidou, à 19 heures, rencontre autour du livre de Françoise Héritier *Masculin/Féminin* (Odile Jacob), avec l'auteur, Arlette Farge et Rose-Marie Lagrave, sur le thème « Invariants et révoltes » (Centre Pompidou, petite salle, 1er sous-sol, entrée libre, rens. : 44-78-42-40).

● **LE 10 AVRIL,** à Paris, à la Bibliothèque nationale de France, à 18 h 30, dans le cadre d'un cycle sur les usages symboliques du livre, conférence de Christian Jacob et Roger Chartier sur « Le pouvoir des bibliothèques » (auditorium de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne 75002 Paris, entrée libre).

● ***LE 10 AVRIL,*** à Paris, à la Maison des écrivains, à 18 heures, soirée animée par Claude Couffon, en présence de cinq poètes d'origine latino-américaine : Ruben Bareiro Saguier (Paraguay), Amaldo Calveyra (Argentine), Luis Mizon (Chili), William Ospina (Colombie) et Ramiro Oviedo (Equateur) (hôtel d'Avejan, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris, tél. : 49-54-68-80).

A L'ETRANGER

Une nouvelle collection scientifique à Madrid

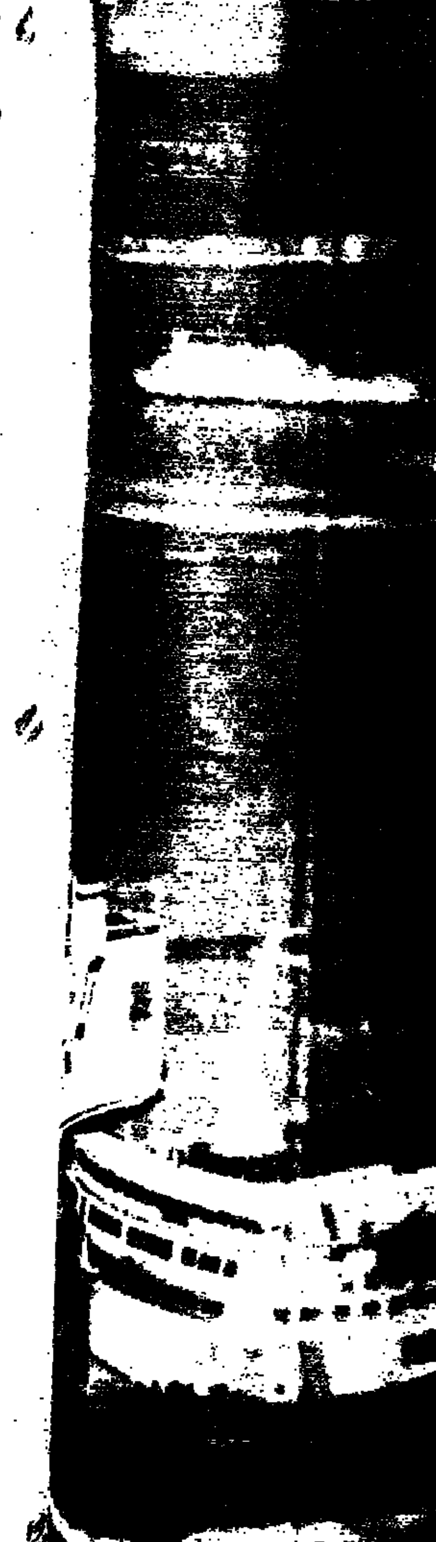
La Biblioteca Universal de Circulo de Lectores va compter une nouvelle série dévolue aux sciences et plus particulièrement à la philosophie des sciences avec vingt-quatre titres. Le projet de la Biblioteca Universal est de publier, d'ici à l'an 2000, 336 ouvrages répartis entre dix-huit collections qui couvriront tous les aspects de la pensée – de la poésie dirigée par Octavio Paz aux auteurs contemporains européens sous la houlette de Margo Vargas Llosa – afin d'apparaître pour les siècles futurs comme un héritage du passé. Il est évidemment impossible de rassembler, en vingt-quatre titres, tous les aspects de la philosophie scientifique, mais le directeur de collection, José Sanchez Ron, espère avoir réussi à en donner une image la plus complète possible. Les deux premiers titres parus sont *Los Principios de la matematica* (Les Principes mathématiques) de Bertrand Russell et *La lógica de la investigación científica* (La Logique de la découverte scientifique) de Karl Popper.

● **HOLLYWOOD : JANE AUSTEN SE VEND BIEN**
Tous les romans de Jane Austen connaissent une nouvelle faveur auprès du grand public grâce aux films que l'on en a tirés pour le cinéma et la télévision, avec tout spécialement le succès de *Raison et Sentiments* (voir « Le Monde des Poches », dans *Le Monde* du 6 avril). Mais ses héritiers ne toucheront rien car son œuvre est dans le domaine public ; ils sont plus d'une centaine à se réclamer de cette parenté, tous issus des mariages des quatre frères de la romancière qui, elle, est restée célibataire et sans enfants. Mais ce qu'ils regrettent, c'est de n'avoir aucun contrôle sur cet héritage littéraire et qu'il ait donc été possible (en particulier pour *Persuasion* ou la série télévisée inspirée *d'Orgueils et Préjugés*) de modifier les titres, les situations et les personnages pour satisfaire le mauvais goût de certains producteurs.

● **ÉTATS-UNIS : UN ÉDITEUR MALHEUREUX**
Random House, qui a eu déjà beaucoup de difficultés avec Judy Collins (« Le Monde des livres » du 8 mars), n'a décidément pas de chance : la « popstar » Lisa Stanfield, qui devait faire toutes sortes de révélations – c'est-à-dire quelques ragots bien sentis – sur le monde du showbiz, dans un autre de ces *Celebrity novels* à la mode chez nos voisins anglo-saxons, n'a pas été à la hauteur des résultats escomptés. Déception. Heureusement l'éditeur a aussi en portefeuille quelques écrivains...

● **NOUVELLE TÊTE POUR HARPERCOLLINS**
Après la démission de George Craig, qui dirigeait HarperCollins – le département édition de Rupert Murdoch's News Corp –, c'est Anthea Disney, rédactrice en chef de *TV-Guide* qui va le remplacer à partir du 8 avril. Elle a déjà occupé différents postes au sein de l'entreprise Murdoch mais c'est la première fois qu'elle va s'occuper de livres.

● **BIG DEAL POUR PATRICIA CORNWELL**
L'auteur des célèbres romans policiers mettant en scène le médecin légiste Kay Scarpetta vient de signer avec son éditeur G. P. Putnam's Sons un contrat de vingt millions de dollars pour les neuvième, dixième et onzième livres de la série, alors qu'on attend la publication du septième pour cet été et qu'elle travaille actuellement au huitième.



Pour sortir du chômage

Suite de la première page

Ensuite, ce serait irréaliste ou impossible. Je me suis vu qualifier ici ou là d'utopiste... L'histoire démontre le contraire. On travaillait 3 200 heures par an vers 1900. On travaille 1 600 heures aujourd'hui. On est à mi-temps et les revenus globaux ont fantastiquement augmenté.

Mais alors, me dit-on, si ça peut marcher si bien, pourquoi cela ne se répand-il pas plus vite et surtout *pourquoi ne l'avez-vous pas* fait il y a longtemps ? Tout bonnement parce que personne n'en voulait. Car les salariés ont peur de perdre du revenu, les employeurs ont peur de charges supplémentaires et les Etats ont peur d'augmenter leurs déficits. La peur est mauvaise conseillère.

Le salaire moyen est, en France, inférieur à 10 000 francs par mois. Il est impensable de faire accepter une réduction de salaires comme la condition nécessaire d'une solidarité nationale, qui peut, et doit, prendre d'autres formes.

Le cas des entreprises est plus clair encore : la compétition est trop dure, la croissance trop in*certaine pour qu'il soit imaginable* de leur faire supporter des charges supplémentaires.

Comme il n'est *pas* non plus concevable d'augmenter les dépenses, donc les déficits publics déjà trop importants, une seule solution demeure à l'évidence possible : *affecter les économies* potentielles que ferait la société française tout entière au financement des moyens par lesquels on peut provoquer cette réduction du chômage.

Les gains de productivité possibles sont tels que toute réduction non significative, disons inférieure à 5 % du temps, est en un an ou deux absorbée sans effet marquant sur l'emploi. C'est par grandes « marches d'escalier » qu'il faut procéder. Or la chose est délicate à faire : c'est tout le processus de travail qui doit être réorganisé dans toutes les unités de production. Aucune contrainte légale ou réglementaire ne pourrait être assez *diversifiée* ou assez souple pour s'imposer sans drames. Les modalités ne peuvent qu'être discutées entre patrons, syndicats et travailleurs, dans chaque entreprise sinon dans chaque unité de production, quitte à ce que des accords-cadres canalisent et orientent ces négociations.

Sécurité sociale et chômage sont principalement financés par des cotisations assises sur les salaires, et qui sont à taux fixe sur la totalité de chaque salaire. Rien n'empêche de moduler ces cotisations.

Sécurité sociale plus Assedic, nos charges, qui sont calculées en pourcentage, atteignent en moyenne à peu près 26 francs l'heure. La loi *déciderait de descendre* ce chiffre à 19 francs l'heure pour les 32 premières *heures travaillées par tout salarié*, et de la monter à 58 francs pour les heures au-delà de 32.

Ce dernier chiffre est calculé pour que toute entreprise travaillant 39 heures et décidant d'y rester paie des charges constantes et que la Sécurité sociale et l'Unedic n'y perdent rien. Le seuil de 32 heures n'est qu'une indication de calcul, il n'emporte aucune contrainte, n'est lié à aucune décision concrète.

L'incitation est tout à fait massive. Un calcul simple montre qu'une entreprise où l'on travaille en moyenne 39 heures et où après négociation on déciderait de passer à 34 heures – parce que 32, ce serait trop *difficile* d'un coup – et en préservant tous les salaires – hypothèse possible mais non obligatoire – économiserait de ce seul fait 28 % de ses charges sociales annuelles. Une telle somme suffit pour embaucher 10 % de salariés supplémentaires.

L'ensemble Sécurité sociale plus Unedic va gagner des cotisations sociales supplémentaires payées par les nouveaux embauchés et, dans la mesure où ceux-ci étaient chômeurs, économiser des allocations. Or l'entreprise a perdu des heures travaillées, mais pas des commandes. La réorganisation de son processus de production va lui permettre de faire de *substantiels* progrès de productivité, et cela d'autant plus que la mise en œuvre de la réduction exige l'annualisation de la mesure des heures. Rien dans un tel dis*positif n'exige que l'horaire soit le* même pour tout le monde. Tout travailleur, cadre ou non, dont le *niveau de qualification est tel qu'il* n'est pas remplaçable, pourra, si l'employeur le demande et si lui l'accepte, continuer à travailler 39 heures. L'effet économique d'appel à l'emploi joue sur des moyennes.

Tout cela imposera aux entreprises de gros efforts d'organisation et de formation. Ces efforts seront coûteux. Il faut de ce fait s'attendre que les entreprises moyennes et grandes réservent une part de 5 % à 10 % de l'économie faite pour couvrir ces frais et fassent pression pour que la compensation salariale ne soit pas intégrale, au moins pour les hauts salaires. C'est la négociation qui tranchera – les uns diront le marché, les autres la lutte des classes – et c'est bien ainsi : il est temps de redonner toute sa place à la dynamique sociale et de cesser de l'écraser dans trop de carcans réglementaires.

Il est temps de redonner toute sa place à la dynamique sociale et de cesser de l'écraser dans trop de carcans réglementaires

A quel champ cela peut-il s'ap*pliquer* : à *toute unité de production* qui assure la protection de ses salariés par des cotisations assises sur les salaires. Donc à toutes les entreprises privées et *publiques*. Le processus ne concernerait qu'une partie des salariés en activité. Il est raison*nable de penser que*, entre les personnes à qualification trop pointue et les entreprises où l'on décidera d'un commun accord de ne pas bouger dans un premier temps, cinq millions de salariés ne seront pas concernés. Dix millions le seront. 10 % de cet effectif font un million d'embauches supplémentaires et 15 %, volume nécessaire pour qu'on ne perde pas d'heures travaillées, font un million et demi.

Que se passe-t-il si nombre d'entreprises réussissent à mettre en œuvre une baisse importante de durée, à économiser beaucoup de charges, mais à digérer le processus grâce à un très important bond de productivité et, de ce fait, n'embauchent pas ? Cela n'est pas grave et il faut le laisser faire. Convenons d'abord que peu d'entreprises seront capables de le faire. Mais, surtout, il faut *avoir* en tête la dynamique actuelle du chômage. Il est alimenté par un *flux dramatique et constant* d'environ 600 000 licenciements économiques par an. Que celui-ci *se tarisse*, et la *décrue* du *chômage* est rapide. Or le processus proposé, avant même d'aboutir à des créations d'emplois, a pour premier effet de soulager les charges salariales des entreprises.

On peut cependant songer, pour garantir l'effet emploi, à interdire le recours aux plans sociaux *pendant deux ans après* la mise en œuvre de la mesure, ou encore à limiter l'accès à la nouvelle tarification sociale aux seules entreprises qui abaisseraient leur horaire moyen à 36 heures ou moins. *Je répugne* aux formalismes, aux conditions et aux contrôles, et de telles mesures ne sont pas indispensables à la mise en œuvre de ce que je propose. Mais tant l'Etat que les salariés voudront des garanties, et celles-ci ne sont pas dangereuses, au contraire.

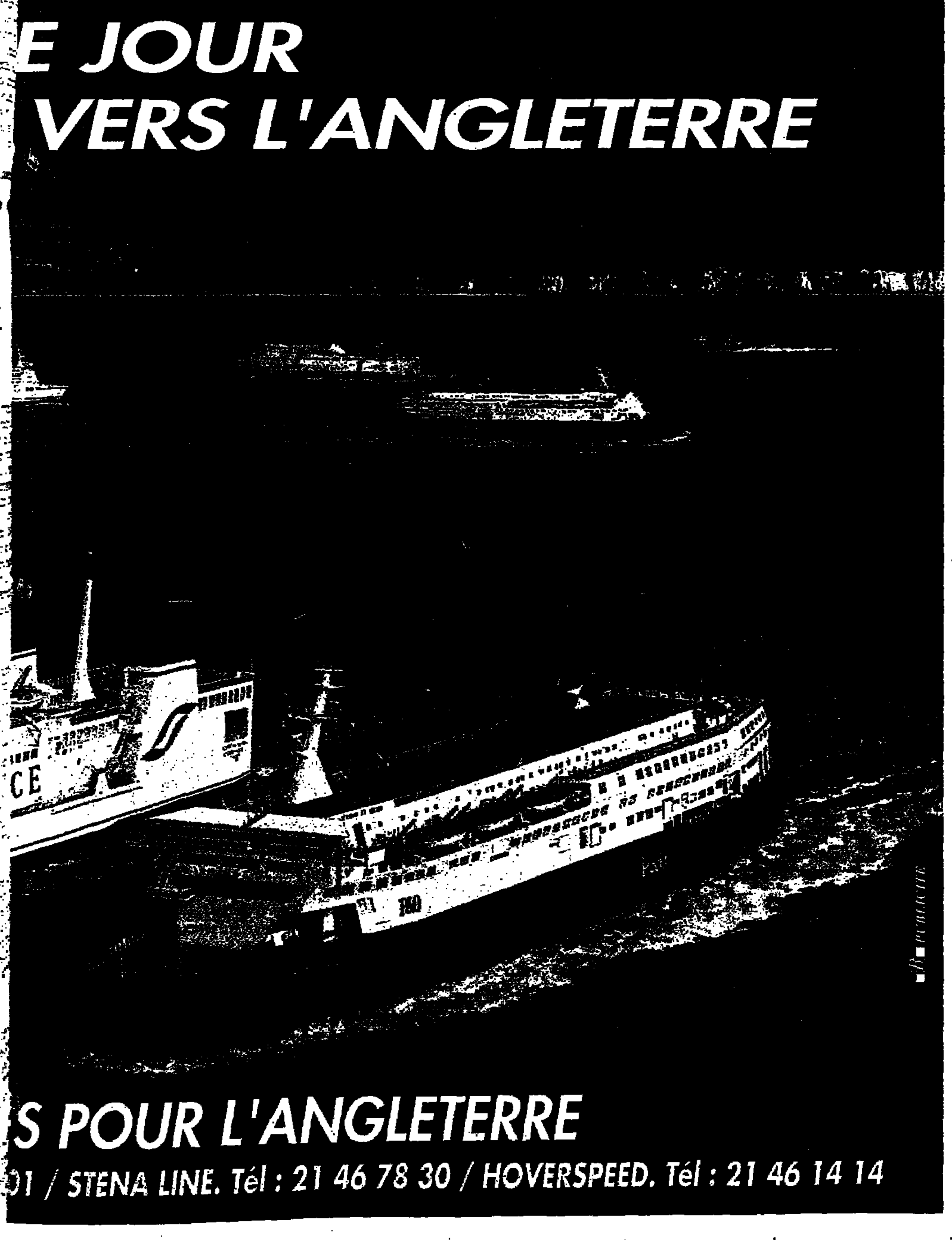
Pour que l'effet de cette mesure joue à plein, il faudra supprimer d'autes formes d'aide à l'emploi qui deviendraient parasitaires, et notamment dans le cas d'aides coûteuses au temps partiel. Le toilettage des mesures antichômage s'impose.

Il faut faire disparaître aussi les seuils sociaux qui, par la soudaine *aggravation des charges*, des droits et surtout des formulaires et des procédures, entravent lourdement le passage de 10 salariés à 11, ou encore de 49 à 50. C'est difficile mais nécessaire.

Bien entendu, un tel processus exige un accord négocié précis entre l'Etat, la Sécurité sociale et l'Unedic, pour la simple raison que les gains et les pertes ne seront pas également répartis entre ces organismes.

J'ai tout à fait conscience que la question de l'emploi aujourd'hui demande un changement de civi*lisation, que le grand projet so*cial-démocrate de demain devra prendre ce défi à bras-le-corps. Mais l'urgence, c'est la misère sociale provoquée par le chômage. On peut réduire fortement et soulager beaucoup la société contemporaine sans vouloir régler immédiatement tous les problèmes de son avenir.

Michel Rocard



Un supermarché à Auschwitz ?

par Olivier Guland

A l'issue du règlement à l'amiable de la longue et éprouvante polémique judéo-po*lonaise provoquée par l'affaire du* carmel d'Auschwitz, les organisations juives et les artisans du rap*prochement judéo-chrétien* estimaient sans doute que le caractère inviolable de cet immense cimetière sans *sépulture*, emblématique du génocide, serait préservé pour de nombreuses années. Ils se trompaient.

A une cinquantaine de mètres de l'entrée principale du camp, une quarantaine d'ouvriers travaillent d'arrache-pied. Un parking, une cafétéria et un supermarché de 5 000 mètres carrés au sol (au bas mot) sont en construction. L'ensemble est impressionnant : sa superficie est au moins égale à celle des bâtiments qui servent à l'heure actuelle de lieu d'accueil pour les visiteurs d'Auschwitz I, transformé en musée.

A l'origine du projet, l'organisation Maja, branche polonaise d'une association caritative internationale connue sous le nom de *SOS-Villages d'enfants. Maja a ob*tenu du nouveau maire d'Oswiecim (nom polonais d'Auschwitz) un permis de construire pour la construction du supermarché. Le maire, M. Telka, explique que cette entreprise permettra de créer cent vingt emplois nouveaux pour ses administrés. Les bénéfices serviront en principe à financer la création d'un lieu de vie pour de petits orphelins polonais.

L'émotion provoquée par le projet dans le monde juif et l'accusation de « mercantilisme » seraient donc infondées. Vraiment ? Pour *bien comprendre les ressorts* cachés de cette affaire compliquée, il faut souligner les points suivants :

1) *L'association* Maja *est dirigée* par des catholiques qui « flirtent », de notoriété publique en Pologne, *avec les courants les plus inté*gristes de l'Eglise. M. Telka, qui officiellement n'est plus membre de *Maja, en fut l'un des fondateurs.*

2) Lorsque les carmélites ont enfin quitté le bâtiment dit du Théâtre, après des années de *né*gociations épuisantes entre les organisations juives et les représentants du Vatican, elles l'ont remis *« gracieusement »* à la disposition de Maja, en toute illégalité : il aurait dû être pris en charge par la *direction du musée. Il y a donc* bien un lien organique et idéologique direct entre l'affaire du carmel et la construction du supermarché.

3) Les abords immédiats du camp sont protégés par l'Unesco. La zone est désormais inconstructible. Le permis accordé par la municipalité d'Oswiecim est donc, là encore, illégal. C'est pourquoi le préfet (voïvode) de la région et le président polonais Kwasniewski ont ordonné tour à tour l'arrêt immédiat des travaux, en mars. En vain : non seulement les ouvriers ont poursuivi leur besogne, mais ils sont à présent protégés par deux gardes du corps qui interdisent toute intrusion dans l'enceinte du chantier. Maja a bien annoncé à trois reprises aux agences de presse une *« suspension »* du chantier. Ces promesses ont été systématiquement bafouées. Il est donc fort probable que les travaux reprennent au lendemain du week-end pascal.

*On assiste à une lutte d'in*fluence entre les autorités politiques de Varsovie, qui souhaitent *éviter* une nouvelle affaire du carmel, et les potentats de Haute-Silésie, soutenus par de larges fractions de l'Église locale, dont le *credo* n'a pas varié depuis la fin de l'ère communiste : ils estiment *« être chez eux »* à Auschwitz, entendent le montrer par tous les moyens possibles, et refusent de voir le *« judaïsme international »* leur dicter leur conduite, avec l'appui supposé du pouvoir en place à Varsovie.

Ici, un million et demi d'hommes, de femmes et d'enfants sont partis en fumée. L'im*mense majorité d'entre eux* étaient juifs. Aujourd'hui, une frange radicale et – hélas ! – fort active de l'Eglise polonaise a décidé de fomenter une nouvelle provocation, en profitant de la manne *que représentent* les visiteurs du camp (un million par an) pour vendre de la lessive, des aliments *pour chiens, des détergents* et autres produits de grande distribution à quelques mètres des fours *crématoires*.

***Olivier Guland** est chef du service politique de l'hebdomadaire « Tribune juive ».*

PERTES Pour la première fois depuis quarante-cinq ans, le groupe allemand Daimler Benz, maison mère du constructeur automobile Mercedes et du constructeur aéronautique Dasa, ne versera aucun dividende pour 1995, *« année d'apurement général »*. ● EN 1995, les pertes réalisées atteignent 5,7 milliards de deutschemarks (19,7 milliards de francs). Ce résultat prend en compte les charges liées à la dissolution de la filiale électrotechnique AEG et l'abandon, par Dasa, du constructeur aéronautique néerlandais Fokker. ● JÜRGEN SCHREMPP, le successeur du *« visionnaire »* Edzard Reuter, à la tête du groupe, adopte une stratégie plus modeste et attend un retour aux bénéfices dès 1996. ● MERCEDES ET SWATCH développent toujours en commun *« la voiture du futur »* mais ont des difficultés à s'entendre sur les différentes versions du nouveau véhicule.

Le groupe allemand Daimler Benz règle la note de ses diversifications passées

Pour la première fois depuis quarante-cinq ans, le premier industriel européen ne versera pas de dividende à ses actionnaires. En 1995, il a enregistré des pertes historiques proches de 20 milliards de francs, dues à l'aéronautique et à l'électrotechnique

COLOGNE
correspondance

C'est une première en quarante-cinq ans : Daimler Benz ne versera aucun dividende pour 1995. Les actionnaires sont donc à leur tour touchés par les remous provoqués par une *« année d'apurement général »*, selon l'expression de Jürgen Schrempp, le président du directoire. Le premier groupe allemand a indiqué, mercredi 3 avril, à l'issue d'une réunion de son conseil de surveillance, que les pertes réalisées lors du dernier exercice atteignaient finalement 5,7 milliards de deutschemarks (environ 19,7 milliards de francs).

Légèrement en retrait des 6 milliards évoqués en janvier, ce résultat est le plus mauvais de l'histoire du groupe. Il prend en compte les considérables dépenses exceptionnelles provisionnées pour se retirer du constructeur aéronautique Fokker et pour la dissolution de la filiale électro-technique AEG. Ces deux mesures sont les plus spectaculaires du programme de reprise en main mené par Jürgen Schrempp depuis sa prise de fonctions en mai 1995 : elles représentent 3,9 des 5,1 milliards de deutschemarks de provisions prévus pour l'assainissement en cours. Le résultat d'exploitation est déficitaire de 1,1 milliard de DM (contre un un bénéfice de 2,7 milliards l'année précédente).

LES ACTIONNAIRES SUR LEUR FAIM

En 1994, les bénéfices du groupe avaient atteint 895 millions de deutschemarks et avaient permis de verser un dividende de 11 DM par titre. Les actionnaires resteront donc sur leur faim pour 1995, alors qu'ils ont financé la diversification tous azimuts menée dans la moitié des années 80. L'hebdomadaire *Der Spiegel* évaluait en janvier la dépense totale à environ 36 milliards de DM. Sous la férule d'Edzard Reuter, le *« visionnaire »* selon la presse allemande voici encore un an, le groupe avait, en effet, acquis, parfois à la surprise générale, quantité de participations plus ou moins rentables.

Peu après avoir remplacé le très médiatique Edzard Reuter, Jürgen Schrempp avait marqué le coup en révisant à la baisse les prévisions... de bénéfices faites par son prédécesseur. Les turbulences monétaires et le faible niveau des commandes l'incitaient déjà à une certaine modestie. Mais Jürgen Schrempp n'en est pas resté là et a engagé une restructuration aussi ample qu'inattendue. AEG en a fait en premier les frais, sacrifiée sur l'autel d'une rentabilité qui doit désormais se rapprocher de 12 % du chiffre d'affaires.

La branche aéronautique Dasa connaît, elle aussi, de profonds bouleversements, après avoir accumulé les déficits depuis sa création en 1990. En janvier, elle a suspendu tout soutien financier au constructeur d'avions néerlandais Fokker, contrôlé depuis à peine trois ans. Dasa accuse des pertes estimées à 4,3 milliards de DM pour 1995, dont 2,3 milliards de DM provisionnés pour le seul Fokker. La firme cherche, en outre, à réduire sa participation majoritaire au capital du constructeur d'avions Dornier. Elle voudrait bien s'alléger des moteurs MTU, mais les négociations menées avec le groupe BMW ont échoué.

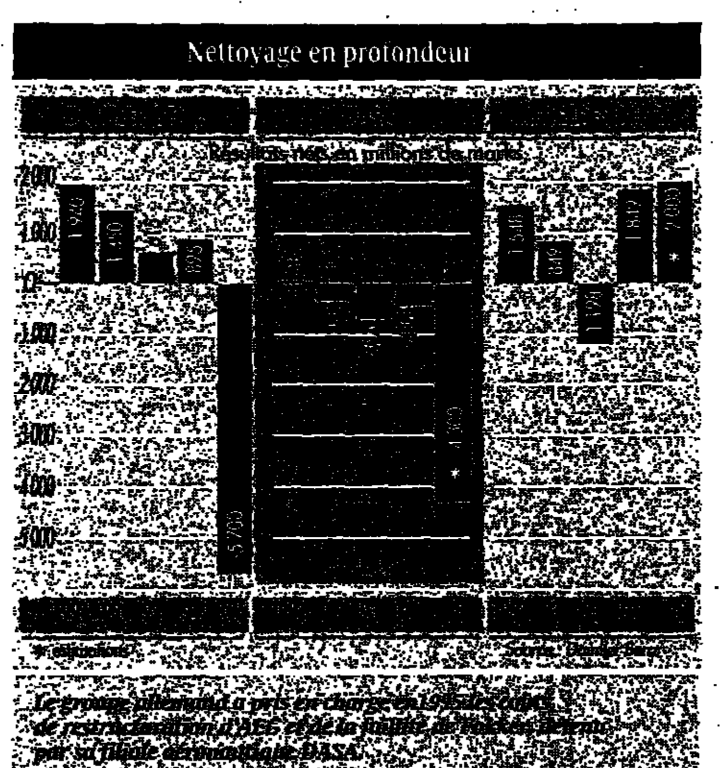
Dasa entend dorénavant se consacrer à sa participation dans Airbus (37,9 %) et mise beaucoup sur la coopération avec Aerospatiale. *« Nous nous réjouissons que l'on réfléchisse aussi à un tel sujet en France »*, a ainsi commenté un porte-parole du groupe à propos du souhait émis par Aerospatiale de croiser le capital des deux constructeurs ainsi que celui du britannique British Aerospace.

PLUS MODESTE

La stratégie de Jürgen Schrempp est plus modeste que la « vision » de son prédécesseur : autour de Mercedes, Daimler Benz veut se consacrer aux transports, de la voiture à l'avion en passant par le train, une activité depuis peu partagée avec ABB. Les deux filiales, Mercedes et Debis, ont d'ailleurs réalisé en 1995 des profits, dont le montant exact devrait être connu la semaine prochaine. Le bénéfice de Mercedes approcherait les 2 milliards de DM.

Après avoir supprimé les principales sources de pertes, Jürgen Schrempp semble désormais s'intéresser à l'organisation du groupe et des équipes dirigeantes. Les filiales, réduites à trois après la disparition d'AEG, devraient perdre en autonomie. Le nouveau président du directoire souhaiterait aussi évincer de la direction de Mercedes Jürgen Werner, son rival pour la succession de M. Reuter, afin d'y placer un proche. En attendant, Jürgen Schrempp attend un retour aux bénéfices dès 1996. Les progrès réalisés lors du second semestre 1995 semblent lui donner raison. Son assurance suffira-t-elle à apaiser des actionnaires restés sur leur faim ?

Philippe Ricard



L'éclaircie Debis

Dans le concert de mauvaises nouvelles, Debis, la filiale de prestation de services de Daimler-Benz, ménage une note positive. Son chiffre d'affaires a atteint *11,6 milliards* de marks en 1995 et elle doit annoncer prochainement des bénéfices. *Cette bonne* santé se fonde sur une croissance des trois principales activités, les services financiers, les services informatiques et les communications mobiles. Klaus Mangold, le président du directoire, entend développer la présence de Debis en France. En janvier, la firme a renforcé sa participation dans Cap Gemini Sogeti, numéro un du logiciel en Europe, en prenant 25 % de la nouvelle holding de contrôle. Par ailleurs, Debis met en place une collaboration avec Microsoft. Les prévisions de Debis ont de quoi ravir la maison-mère. *« Nous voulons gagner 1 milliard par an de chiffre d'affaires d'ici à l'an 2000 »*, affirme Klaus Mangold. La firme, qui emploie 10 300 personnes, prévoit de créer 1 000 emplois par an.

Mercedes et Swatch peinent à réaliser la voiture de leurs rêves

STUTTGART
de nos envoyés spéciaux

Que reste-t-il de la Swatchmobile rêvée par Nicolas Hayek, une voiture bon marché, écologique et à la pointe de la technologie, en 1988 ? Depuis huit ans, SMH, la holding suisse de l'inventeur de la Swatch, a multiplié les mariages pour voir naître son projet : avec Renault d'abord, Volkswagen ensuite et, depuis 1993, avec Mercedes du groupe Daimler-Benz.

Cette alliance contre-nature entre le symbole du haut de gamme allemand et un aventurier excentrique, chantre de la montre fantaisie et bon marché, a résisté au scepticisme ambiant. Cent soixante-dix ingénieurs issus des deux groupes travaillent ensemble au sein de la société Micro Compact Car (MCC), détenue à 51 % par Mercedes et 49 % par SMH. L'usine d'Hambach en Lorraine est en construction. Il ne manque plus que la voiture, dont rien ne garantit aujourd'hui qu'elle remplira le cahier des charges initial de Nicolas Hayek : *« proposer de la très haute qualité à très bas prix »*, pour reconquérir *« un marché de masse »*.

Les deux partenaires n'ont toujours pas le même point de vue sur la gamme à développer, théoriquement composée de versions essence, diesel, électrique et hybride (moteur à explosion et moteur électrique). Même le modèle thermique (essence et diesel), baptisé Smart, qui doit être lancé au printemps 1998 fait encore l'objet d'âpres discussions.

Nicolas Hayek ne manque jamais une occasion d'affirmer que la Smart doit être vendue 15 000 deutschemarks (51 000 francs) hors taxes au maximum. *« Nous y travaillons très sérieusement. Mais ce n'est pas gagné »*, corrige Jürgen Hubbert, directeur de la division voitures particulières de Mercedes, qui avance une fourchette de prix de 15 000 à 20 000 DM. *« Le contrat qui me lie à Mercedes spécifie le prix de vente de la voiture. Si cet élément n'était pas respecté, je serais en droit de me libérer de tout engagement »*, lance Nicolas Hayek, pour faire pression sur son partenaire. *« Nicolas Hayek est un agitateur : il nous apporte chaque jour de nouvelles idées pour faire pression sur la technique et les prix »*, explique Jürgen Hubbert.

L'homme d'affaires suisse est conscient qu'il sera difficile de vendre près de 60 000 francs une voiture, petite (2,5 mètres), dotée de deux places adulte seulement – ou trois places dont deux pour enfant –, alors que, pour ce prix, il est aujourd'hui possible d'acheter une Twingo (Renault) ou une 106 Peugeot. Dût-elle être équipée de deux *air bags* et bénéficier du nouveau moteur 3 cylindres (à peine plus de 3 litres aux 100 kilomètres) de Mercedes. Nicolas Hayek n'a pas changé d'avis : il veut toujours faire de sa voiture un produit de masse, destiné à occuper le segment bas de gamme progressivement abandonné par les constructeurs européens. Mais il avoue ne pas être en mesure de faire une voiture sans l'aide d'un constructeur. Pour ce modèle, il s'est donc rallié à la stratégie de la marque à l'étoile, qui vise, au bout de trois ans, un marché annuel de 200 000 unités en Europe.

VERSION HYBRIDE

Pour la suite, en revanche, rien n'est encore décidé. Le modèle électrique n'est pas prêt de voir le jour. *« Je n'y crois pas : les batteries ne permettent pas une autonomie suffisante. Cela nous ramènerait au temps des diligences, où il fallait s'arrêter régulièrement pour laisser les chevaux se reposer »*, déclare Nicolas Hayek. Mercedes, pour sa part, y est beaucoup plus favorable. Mais, comme la compétence dans ce domaine relève de l'expertise de SMH, la marque à l'étoile devra s'aligner sur les positions de Nicolas Hayek.

Mais le véritable enjeu des discussions en cours concerne la voiture baptisée Swatchmobile, version hybride permettant de rouler écologique en ville et, sur les routes, de réenclencher un moteur traditionnel. Ce modèle, dont seul le nom a pour l'instant fait l'objet d'un accord entre Mercedes et SMH, est la vraie révolution promise à l'origine par les deux partenaires. Nicolas Hayek pose une condition *sine qua non* : que le prix de la Swatchmobile ne dépasse pas de plus de 4 % celui de la Smart. *« C'est actuellement irréalisable »*, estime Nicolas Hayek. Les prix élevés des fournisseurs allemands qui interviennent sur l'usine de montage d'Hambach, ainsi que du moteur thermique de Mercedes, produit dans l'usine de Marienfelde à Berlin, sont directement visés.

Le président de SMH n'exclut donc pas de faire fabriquer les moteurs (un modèle deux cylindres a été mis au point), les batteries et le matériel électrique nécessaires à la Swatchmobile ailleurs, et avec d'autres équipementiers. Le site de La Rochelle, déjà en lice il y a deux ans pour accueillir l'usine de montage, aurait été à nouveau évoqué lors de la visite à Zürich, le 16 février, d'une délégation française conduite par Jean-Pierre Raffarin, ministre du commerce et des PME, et président du conseil régional de Poitou-Charentes.

Nicolas Hayek menace même de se lancer dans cette future aventure sans Mercedes. En a-t-il réellement les moyens ou ne cherche-t-il qu'à faire pression sur son partenaire pour que la prochaine voiture ressemble plus à une Swatch qu'à une petite Mercedes ?

Christophe Jakubyszyn et Virginie Malingre

Le français Thomson-CSF s'associe au britannique GEC-Marconi dans la fabrication des sonars

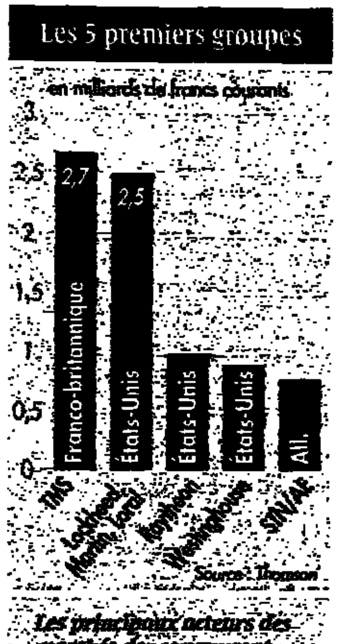
Baptisé TMS, le nouvel ensemble revendique le premier rang mondial

LES GROUPES français Thomson-CSF et britannique GEC-Marconi ont annoncé, jeudi 4 avril, la constitution d'une société commune dans le domaine des sonars, ces « grandes oreilles » principalement destinées à des applications militaires, soit dans les sous-marins, soit à bord des navires de surface ou des hélicoptères spécialisés dans la détection des submersibles.

Baptisée Thomson Marconi Sonar (*TMS*), cette nouvelle entité prend la forme d'une holding de droit néerlandais, détenue à 50,1 % par l'industriel français et à 49,9 % par l'industriel britannique. Elle contrôle totalement *trois unités* opérationnelles : en France, où les activités sont celles de Thomson Sintra activités sous-marines (1 400 personnes) ; en Grande-Bretagne, où les activités sonars de GEC-Marconi fusionnent avec celles de Ferranti Thomson Sonar *Systems* ; *enfin en Australie*, où GEC et Thomson-CSF marient également leurs activités respectives.

Dirigé à partir de Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) par Denis Ranque, actuel patron de Thomson Sintra, ce nouvel ensemble affiche un chiffre d'affaires d'environ 2,7 milliards de francs, pour un effectif de 3 500 personnes. *« Mariage d'activités rentables »*, TMS revendique la place de *« leader mondial des systèmes sonars »*, un marché évalué à 20 milliards de francs, dont près de 50 % sont concentrés aux Etats-Unis (25 % pour l'Europe) et sur lequel les *concurrents se situent essentiellement* outre-Atlantique : Lockheed Martin Loral, Raytheon, Westinghouse.

Né il y a près d'un an et demi, le projet de fusion des activités dans les sonars de Thomson-CSF et de GEC-Marconi a été motivé à la fois par ces *« concentrations en cours aux Etats-Unis, notamment le pôle Lockheed Martin Loral »*, qui ont un impact fort sur ce marché, et par *« un contexte économique marqué par une diminution significative des budgets de nombreuses marines, ainsi que par des marchés à l'export qui sont pris d'assaut par la concurrence, notamment américaine »*, explique-t-on à Paris. La première étape du rapprochement franco-britannique dans ce domaine a *consisté* à faire entrer, en mai 1995, GEC à hauteur de 50 % dans le capital de Ferranti Thomson Sonar Systems, suite à la faillite de Ferranti.



Les principaux acteurs des marchés des sonars sont américains.

Le nouvel ensemble revendique de solides bases nationales (34 % du chiffre d'affaires en Grande-Bretagne, 24 % en France), tout en étant fortement internationalisé (11 % du chiffre d'affaires en Australie, les 31 % restants dans le reste du monde). *« Il y a complémentarité des produits et nous n'avons pas de gros problèmes d'harmonisation »*, assure-t-on chez Thomson-CSF. Dans la perspective de cette alliance, le groupe français a engagé en 1995 une rationalisation de ses sites industriels : le centre d'Arcueil (Hauts de Seine, 312 personnes) a été fermé et ses activités ont été réparties entre les sites de Sophia-Antipolis et Brest (Finistère).

« PUREMENT INDUSTRIEL »

Dans l'immédiat, l'alliance entre Thomson-CSF et GEC en restera là. *« C'est une opération purement industrielle »*, souligne-t-on au siège du groupe français, à Paris. Pas question d'aller plus loin en évoquant par exemple des liens capitalistiques. La perspective d'une union plus poussée avec GEC, avec qui Thomson-CSF a également des liens forts dans les radars aéroportés (au sein de GEC Thomson DASA *Airborne Radar*), ne semblait pourtant pas totalement rejetée par Alain Gomez, l'ancien président du groupe – aujourd'hui remplacé par Marcel Roulet.

Pour Alain Gomez, des alliances européennes dans le secteur de l'électronique de défense avaient plus de sens que des concentrations nationales. *« Il s'agissait de spéculations »*, indique-t-on aujourd'hui chez Thomson-CSF à *propos de ces liens possibles avec* GEC. Le gouvernement a, entretemps, décidé d'engager la privatisation, en bloc et de gré à gré, de Thomson SA, la maison-mère de Thomson-CSF (à 58 %).

Philippe Le Cœur

Matra-Hachette se prépare pour récupérer Thomson-CSF

Lagardère Groupe veut profiter de la privatisation de la société publique

Matra veut officiellement mettre la main sur Thomson CSF, filiale à 56 % de Thomson SA, spécialisée dans l'électronique de défense. Sa maison mère, Lagardère Groupe, a pour principal atout sa santé financière, celle-ci n'étant pas endettée et ayant 11 milliards de francs de fonds propres.

C'EST DÉSORMAIS officiel. Jean-Luc Lagardère, gérant de Lagardère Groupe, holding de contrôle du groupe Matra-Hachette, entend bien réaliser le rêve de sa vie : mettre la main sur le groupe public Thomson-CSF, qui doit être privatisé avant la fin de l'année, pour devenir le pivot incontournable de la création d'un groupe européen spécialisé dans l'éléctronique de défense. *« La privatisation de Thomson CSF... intéresse notre groupe au plus haut point. En effet, le groupe Matra a vocation scientifiquement, technologiquement, internationalement et humainement à être le pivot d'un regroupement français visant à créer un très grand groupe d'électronique de défense (des missiles aux radars, des satellites aux systèmes de commandement et de télécommunications). Ce groupe sera l'équivalent des leaders mondiaux, surtout après quelques regroupement avec nos partenaires européens traditionnels »*, a annoncé, le 3 avril, Jean-Luc Lagardère, dans une déclaration pompeuse *approuvée à l'unanimité par* le conseil de surveillance de Lagardère Groupe, au sein duquel figurent des partenaires industriels, le canadien Northern Telecom et l'allemand Daimler-Benz, et les banquiers traditionnels du groupe, la BNP et le Crédit lyonnais.

L'ambition de Jean-Luc Lagardère n'a d'intérêt que si celui-ci s'allie avec des partenaires européens. Selon ses détracteurs, le *groupe figure de PME dans les* industries de la défense, puisque le secteur haute technologies du groupe ne représente que 21 milliards de francs de chiffre d'affaires géré. Mais Matra, qui dispose d'un savoir faire incontesté dans les missiles, a toujours su jouer la carte de la collaboration avec des partenaires industriels disposant d'une bonne technologie.

Le groupe, qui souffre dans les télécommunications comme la plupart des industriels, s'appuie fortement sur le savoir-faire de son partenaire canadien Northern Telecom. La division Espace a du son essor à la mise en commun du savoir faire de Matra et de GEC en 1990.

RESSOURCES FINANCIÈRES

M. Lagardère a pour atout essentiel ses ressources financières. A l'heure où Alcatel Alsthom annonce 25,6 milliards de francs de pertes pour 1995, Lagardère Groupe a recouvré une excellente santé financière, après la débâcle de La Cinq intervenue en 1992. Lagardère Groupe a annoncé une *petite hausse de 2,5 % de son résultat* net à 630 millions de francs pour un chiffre d'affaires total de 52,6 milliard de francs, mais il a un trésor de guerre pour envisager une très grosse acquisition. *« Nous disposons de 11 milliards de francs de fonds propres et nous ne sommes pas endettés : nous avons une trésorerie positive de 1,2 milliard de francs »*, se réjouit Philippe Camus, directeur général de Matra-Hachette.

Le groupe se prépare à renforcer encore sa situation financière. *« Nous avons émis des bons de souscription d'actions qui vont nous permettre de lever entre 3 et 3,8 milliards de francs si notre cours est supérieur à 131 francs »*. Le groupe va aussi *« forcer »* la conversion de 600 millions de francs d'obligations convertibles en proposant leur remboursement à ses porteurs, *ce qui va* mécaniquement diminuer la dette du groupe de 600 millions et augmenter ses fonds propres du même montant.

Enfin, Lagardère Groupe et Matra-Hachette devraient prochainement ne faire qu'une seule et même *entité, le groupe prévoyant* de fusionner les deux entités ou de lancer une offre publique d'échange sur les quelques titres Matra-Hachette en circulation (environ 6 % du capital) dans les prochaines semaines.

Petit ennui, seul Thomson CSF intéresse Matra, alors que le gouvernement veut privatiser tout Thomson SA, dont sa filiale à 100 % Thomson Multimédia, jugée invendable seule. C'est pourquoi Lagardère groupe attend *« de connaître les modalités de la privatisation de Thomson SA avant de poser sa candidature »*. En revanche, même si la défense semble être le principal intérêt de M. Lagardère, ce dernier a exclu formellement toute cession du groupe Hachette, le second pôle de Lagardère groupe. *« On marche mieux sur deux jambes que sur une »*, a plaisanté M. Camus.

Arnaud Leparmentier

L'administration américaine favorise le développement du GPS en utilisation civile

Des restrictions militaires limitaient l'emploi de ce système de navigation

WASHINGTON
de notre correspondant

Entre le poids électoral de la Californie et les inquiétudes du Pentagone, Bill Clinton a privilégié les échéances politiques. Telle est la conclusion qui s'impose après que l'administration a *annoncé son intention* d'autoriser la fourniture aux utilisateurs privés de la version la plus précise des signaux émis par les satellites du Global Positionning System (GPS, système de navigation) pour permettre aux véhicules et aux personnes de se localiser à moins de dix mètres près. Jusqu'à ce jour, ce service « non dégradé » était réservé aux militaires et à quelques clients privilégiés.

Le vice-président Al Gore a lui-même *affirmé*, le 29 mars, qu'il s'agissait d'aider *« l'industrie naissante du GPS à atteindre un chiffre d'affaires de quelque 8 milliards de dollars (40 milliards de francs)* [contre 2 milliards de dollars actuellement] *avant la fin du siècle »*.

Sur les 100 000 emplois attendus *de cette expansion*, près de la moitié, a ajouté M. Gore, seront créés en Californie. C'est dans cet Etat, qui jouera un rôle décisif lors du scrutin présidentiel de novembre, que sont implantées près de 60 % des entreprises travaillant dans un secteur qui englobe les systèmes de contrôle du trafic aérien. *La Rand* Corporation, un institut californien de recherches et d'analyses lié au Pentagone, a récemment conclu à la nécessité de « libéraliser » le système GPS offert par un *réseau de* vingt-quatre satellites en orbite que contrôlent cinq stations terrestres.

Les récepteurs GPS portables disponibles dans le commerce reçoivent des signaux codés d'au moins quatre satellites, ce qui permet une *localisation* actuellement limitée à 100 mètres pour les usages civils, alors que les militaires disposent d'une précision bien inférieure à 10 mètres. C'est cette « dégradation » des signaux émis par les satellites GPS et imposée au public qui va être progressivement supprimée. Utilisé de façon intensive en 1991, pendant la guerre du Golfe (il sert d'aide à la navigation pour les missiles et les avions, tout *en permettant* la *localisation* des chars, des bateaux et de l'infanterie), le GPS a été commercialisé à partir de 1993.

> La Californie, au rôle décisif lors du *scrutin* présidentiel, accueille près de 60 % des entreprises concernées

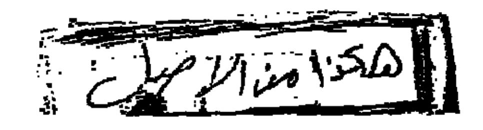
Très rapidement, il a connu un grand succès auprès des plaisanciers, dans la mesure où il surclassait les systèmes de navigation existants (Decca, Loran C, Satnav) par sa précision et sa fiabilité (sa couverture est mondiale). Son prix n'a cessé de baisser : les GPS fixes installés à bord de bateaux coûtent moins de 6 000 francs, alors que *des portables sont disponibles* à partir de 3 000 francs. Mais si la précision actuelle des GPS est suffisante pour les plaisanciers et les randonneurs, voire pour les automobilistes, elle est moins acceptable pour la navigation commerciale et, à plus forte raison, pour la navigation aérienne, où une « erreur » de 100 mètres peut conduire à *une catastrophe*.

L'administration américaine était soumise depuis plusieurs années à de fortes pressions industrielles pour obtenir une levée des restrictions *militaires*, devenues *largement* dépassées. Les Russes achèvent la mise en place de leur propre système de navigation par satellites *Glonass* (très proches du GPS), et d'autres techniques (comme le GPS différentiel, qui corrige la dégradation des signaux) sont pratiquement au point. Le Pentagone avait, *jusque-là*, tenu bon pour conserver une précision de 10 mètres et moins pour les seuls usages militaires, en mettant en avant des raisons de sécurité nationale : les pays ennemis de l'Amérique, ainsi que les terroristes, ne devaient pas pouvoir se *procurer une technologie aussi performante*.

Ces inquiétudes n'ont pas disparu, mais le feu vert officiellement accordé par la Maison Blanche tient compte des préoccupations des militaires. Les signaux reçus par les GPS civils continueront à être *dégradés – pendant une période* qui ne devrait pas excéder quatre ans –, afin de donner au Pentagone le temps de mettre au point une parade, c'est-à-dire une technologie capable d'annihiler les GPS adverses dans une zone de combat. Bien qu'étalée dans le temps, cette *libéralisation du GPS (dont l'accès* continuera à être gratuit) constitue une excellente nouvelle pour des firmes comme Rockwell International et Orbital Sciences, qui sont déjà fortement engagées dans les systèmes d'aide à la navigation, notamment automobile.

La localisation des véhicules par satellite (*Le Monde* du 25 janvier), couplée à la cartographie numérisée, commence en France et connaît un essor important au Japon. Aux Etats-Unis, Rockwell a vendu son procédé aux compagnies de location de véhicules comme Avis, Hertz et National. Pour les particuliers, cette technique est encore onéreuse, de l'ordre de 3 000 dollars.

Laurent Zecchini



L'Etat ne peut éviter de revenir au secours du Crédit lyonnais

La banque est incapable de faire face aux contraintes de son second plan de sauvetage

Le dernier plan de sauvetage mis au point par l'Etat en 1995 pour le Crédit lyonnais, voté par le Parlement et accepté in extremis par la Commission de Bruxelles, n'aura pas suffi à redresser la banque publique. En dépit d'un retour à l'équilibre en 1995, son avenir reste incertain et un nouveau soutien public semble économiquement difficile à éviter. Mais Bercy ne veut pas en entendre parler tant la partie serait politiquement difficile.

LE SAUVETAGE par l'Etat du Crédit lyonnais s'apparente à une histoire sans fin. Plus le temps passe, plus les difficultés se succèdent et plus la mission semble devenir presque impossible. Deux plans de sauvetages en deux ans, concoctés, amendés et défendus par trois ministres de l'Economie, acceptés dans la douleur par le Parlement et par la Commission de Bruxelles, n'auront pas suffi pour sortir le Crédit lyonnais de l'ornière. Le constat est accablant, mais ce qui fut la première banque française dont le renflouement coûte d'ores et déjà quelques dizaines de milliards de francs au contribuable se trouve dans une situation telle que son avenir reste incertain.

La publication le 21 mars (*Le Monde* du 23 mars) d'un résultat symboliquement bénéficiaire (13 millions de francs), afin d'exorciser les 21 milliards de pertes accumulées entre 1992 et 1994, de rassurer les clients et de redonner le moral au personnel, ne peut dissimuler l'ampleur des difficultés à venir. *« Le moment de vérité sur la réalité du redressement a été une nouvelle fois repoussé pour des raisons d'affichage »*, avoue un spécialiste du dossier.

L'année 1996 s'annonce particulièrement difficile. Parce que la santé du système bancaire français dans son ensemble est précaire et que les problèmes de rentabilité sont démultipliés pour un établissement à peine convalescent. Le Lyonnais se trouve logiquement traumatisé par un passé qu'il a du mal à assumer et qui, en plus, resurgit à intervalles réguliers au rythme de nouveaux épisodes judiciaires. Des doutes existent aussi sur la capacité de l'état-major à remettre la banque en ordre de marche. Pire, le plan de sauvetage s'est transformé en une mécanique infernale.

Le financement indirect par le Crédit lyonnais des 125 milliards de francs d'actifs plus ou moins douteux sortis de son bilan et portés par le Consortium de réalisation (CDR) va coûter 3 milliards de francs au Lyonnais cette année. Une charge – pourtant prévisible – à laquelle il est incapable de faire face puisqu'elle correspond à près de la moitié de son revenu brut d'exploitation. Pour punir le Crédit lyonnais d'une folie collective qui a conduit la banque au bord de la faillite et pour alléger le coût du sauvetage pour le contribuable, le Trésor a imaginé, il y a un an et demi, un double prélèvement sur la banque. Via le financement du CDR rémunéré à 0,85 % du taux du marché monétaire et par un prélèvement progressif sur les bénéfices.

Le problème, c'est que les ressources du Lyonnais pour financer les actifs transférés au CDR sont à un taux très supérieur à celui du marché monétaire. Le plan de sauvetage comporte également d'autre contraintes et notamment les exigences ultimes de la Commission européenne. Pour donner son feu vert, elle a obtenu l'engagement des pouvoirs publics français que la banque allait réduire dans les trois ans sa présence commerciale hors de France pour un total de *« 35 % de son bilan, ce qui représente 50 % du réseau en Europe »*. Cette condition est considérée comme irréalisable par le Lyonnais. Pour s'y conformer, il serait contraint : soit d'afficher des moins-values considérables en vendant en Europe sa filiale allemande ou italienne, soit d'apporter des fonds propres à sa filiale américaine très rentable pour pouvoir la céder... à un prix finalement équivalent à celui des capitaux apportés.

La tentation est grande pour les pouvoirs publics de choisir de gagner du temps

Non seulement le Lyonnais se priverait d'une part importante de ses ressources, mais comme il dispose tout juste des fonds propres nécessaires pour répondre aux normes internationales, l'Etat pourrait même se retrouver obligé de lui apporter à nouveau des capitaux... ce qui est en contradiction avec le plan de sauvetage.

Peut-on amender et renégocier ce plan ? Rien n'est moins sûr. Bercy ne veut pas en entendre parler, tant la partie serait politiquement risquée. Il faudrait à la fois revenir devant le Parlement pour modifier la loi votée, convaincre une nouvelle fois Bruxelles et pour finir expliquer au contribuable que le désastre est encore plus important qu'annoncé.

La tentation est grande pour les pouvoirs publics de choisir, comme depuis le début dans cette affaire, de gagner du temps en espérant que la conjoncture s'améliore et permette au Lyonnais de survivre un peu miraculeusement par ces propres moyens. *« Cette voie est très étroite »*, reconnaît-on officieusement au ministère de l'Economie. Elle est synonyme de « pourrissement », avec toutes les conséquences sociales et financières pour une banque condamnée à voir son réseau devenir toujours plus disproportionné par rapport à une activité en voie de réduction rapide.

Un scénario dangereux parce que la confiance dans l'Etat actionnaire est en jeu. Les engagements du Lyonnais sur les marchés financiers sont considérables et le moindre doute sur le soutien de l'Etat peut déboucher sur une catastrophe. La tentation du « pourrissement » comporte aussi et surtout un risque social. Le climat ne cesse déjà de se dégrader. Certains dirigeants craignent, si la pression se fait encore plus forte pour réduire les charges, de voir se reproduire une situation similaire *« à celle d'Air France ou de la SNCF »*.

On comprend mieux les rumeurs récurrentes de départ de Jean Peyrelevade, le président du Lyonnais, qui ne semble pas disposé à gérer une situation impossible. Son départ serait aussi un moyen pour le gouvernement de nommer un président qui accepterait de gagner du temps. Ce serait aussi un moyen de faire endosser à M. Peyrelevade une partie de l'échec.

Il porte d'ailleurs, comme le Trésor et les ministres qui ont suivi le dossier depuis près de trois ans, sa part de responsabilité dans les erreurs successives de diagnostic sur la situation de la banque et donc dans la définition des remèdes nécessaires pour la sauver. Contrairement au procès qui a été fait à M. Peyrelevade de *« charger la barque »*, il a plutôt sous-estimé les difficultés. Le premier plan de sauvetage de 1994 lui semblait suffisant à l'origine tout comme le second en 1995 dont il s'est réjouit de l'adoption. Il annonçait alors, de façon précipitée, que la banque était sauvée.

Mais la faute essentielle revient aux pouvoirs publics qui ont voulu tout et son contraire : sauver le Crédit lyonnais parce qu'un Etat ne laisse pas tomber une banque de cette taille, a fortiori quand il est son actionnaire, et en même temps la punir pour ménager l'opinion, Bruxelles et les autres banques. Résultat : les établissements concurrents n'ont cessé de se plaindre à l'instar de la Société générale qui conteste le plan devant la Cour européenne de justice, l'opinion a été choquée et la banque n'est pas sauvée. Sauf petit miracle du côté de la conjoncture, l'Etat sera même contraint d'une manière ou d'une autre de l'aider à nouveau.

A moins de trouver une échappatoire en vendant vite et à bas prix le Lyonnais comme le recommandent avec insistance certains banquiers. Mais il faudrait sans doute se résoudre à le céder à un groupe étranger. Le ministère de l'économie n'y est pas vraiment disposé. Mais a-t-il encore le choix ?

Eric Leser

Vers la semaine de quatre jours dans les agences

La direction et les syndicats viennent de conclure une longue négociation sur l'aménagement du temps de travail dans le réseau commercial. Dérogeant explicitement au décret de 1937, qui interdit le travail par équipes dans ce secteur, le projet d'accord prévoit que certaines agences pourront ouvrir de 8 heures à 19h 30 ou six jours sur sept.

Dans le premier cas, la réduction du temps de travail sera de 20 % sans perte de salaire. Dans le second, les salariés pourraient ne plus travailler que quatre jours par semaine. Ils travailleraient donc 37 heures (quatre journées de 9 h 15) sans réduction de salaire. Ces aménagements pourraient créer 150 emplois. Les syndicats devaient faire connaître leur réponse le vendredi 5 avril. Les dirigeants des deux principales sections, la CFDT et le SNB-CGC, sont favorables à cet accord mais attendent l'aval de leurs instances respectives avant de se prononcer officiellement.

L'industrie aéronautique redémarre en 1996

A LA VEILLE d'une profonde réorganisation du secteur, l'industrie aéronautique française est modérément optimiste sur l'évolution du marché. Pour 1996, le Gifas, le groupement des industriels français de l'aéronautique et du spatial, prévoit une hausse de 1,9 % en valeur de son chiffre d'affaires non consolidé en 1996 à 102,5 milliards de francs. En 1995, il avait accusé une baisse de 4,6 % (100,6 milliards) mais les prises de commandes (104,3 milliards) étaient, pour la première fois depuis 1991, supérieures au chiffre d'affaires.

Les commandes ont été tirées par l'aéronautique civile (Airbus, ATR, Falcon, etc.), qui a représenté 60 % du total. Malgré la faiblesse du dollar, et la forte progression des Etats-Unis sur les marchés étrangers, l'industrie française réalise 53 % de son chiffre d'affaires consolidé sur les marchés étrangers (pour les trois quarts dans le domaine civil), fournissant un excédent commercial de 30 milliards de francs environ, supérieur au solde de l'agro-alimentaire.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉPHONE : le gouvernement français** a adopté, lors du Conseil des ministres mercredi 3 avril, le projet de loi sur la nouvelle réglementation des télécommunications, qui mettra fin au monopole de France Télécom au 1er janvier 1998. Ce projet doit à présent être discuté au Parlement courant mai.

■ **AT&T : le groupe américain** de télécommunications a procédé, mercredi 3 avril, à la mise en bourse de son activité de fabrication d'équipements de télécommunications, rebaptisée Lucent Technologies. Le groupe a vendu pour un peu plus de 3 milliards de dollars (15 milliards de francs) environ 20 % du capital de Lucent Technologies. Les 80 % restants iront aux actionnaires d'AT&T.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur téléphonique public allemand** a annoncé, mercredi 3 avril, le rachat, via sa filiale DeTeMobil, de 48,5 % de l'opérateur russe de téléphonie mobile RTK, qui opère dans la partie ouest de la Russie.

■ **POSTE : André Darrigrant, président de La Poste,** devait annoncer au conseil d'administration réuni le jeudi 4 avril, qu'en 1995, le déficit avait atteint 1,5 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 80,4 milliards de francs, en raison des grèves et surtout de la baisse de l'activité-courrier. En 1996, le déficit prévu s'élève à 630 millions de francs pour un chiffre d'affaire total de 84 milliards de francs. La Poste espère retrouver l'équilibre financier en 1997.

■ **BMW : le constructeur allemand** a dégagé un résultat consolidé de 692 millions de marks (2,4 milliards de francs), en baisse de 5 millions de marks. La force du mark, la lente digestion de Rover, la diversification dans les moteurs d'avion et le lancement de nouveaux modèles ont pesé sur les résultats de la firme allemande. Son chiffre d'affaires, dopé par l'intégration en année pleine de Rover, a augmenté de 9,4 % pour atteindre 46,1 milliards de marks (157 milliards de francs).

■ **SAGEM : le groupe de télécommunications et d'électronique** a annoncé mercredi 3 avril un résultat net – part du groupe – de 548,9 millions de francs, en hausse de 12,7 %, pour un chiffre d'affaires de 15 milliards. Dans un entretien au *Figaro* du 4 avril, Pierre Faurre, PDG du groupe, dément être candidat à la reprise de l'équipementier Valeo, mais n'exclut pas partiper à une association avec *« des financiers, des industriels et des constructeurs »*. Sur le dossier Thomson, Sagem est *« en contact direct avec tous les acteurs potentiels. Il est trop tôt pour savoir si nous pourrions être associés à eux ou non »*, dit M. Faurre.

■ **ERIDANIA-BEGHIN-SAY (EBS) : le groupe sucrier** a enregistré en 1995 un résultat net de 1,52 milliard de francs, en hausse de 26,3 %, pour un chiffre d'affaires stable de 50,8 milliards. Enrico Bondi, administrateur délégué de Montedison, a démenti les rumeurs d'une éventuelle cession par le groupe italien, en rappellant *« le caractère stratégique »* pour Montedison de sa participation majoritaire dans EBS.

■ **SCHNEIDER : le groupe d'équipements électriques** a confirmé mercredi 4 avril à l'occasion d'un comité d'entreprise son intention de transférer son activité ASI (onduleurs) à une future société baptisée MGE-UP Systems. Le capital de cette nouvelle société de 350 millions de francs sera détenu par Schneider (15 %), LBO France (79 %) et les salariés (6 %). La direction de Schneider réfute qu'il s'agit d'une *« stratégie financière »*, comme l'en accusent les syndicats (*Le Monde* du 4 avril).

■ **DIAMOND FIELDS RESOURCES : le conseil d'administration du groupe minier canadien** a accepté mercredi 3 avril l'offre de rachat de 4,6 milliards de dollars canadiens (17 milliards de francs), présentée par son compatriote Inco. Cet accord devrait permettre à Inco, déjà numéro un mondial dans le nickel, de mettre la main sur la mine de Voisey's Bay, dans le grand Nord canadien, considérée comme très prometteuse.

■ **FORD : la direction des usines Ford à Bordeaux** a annoncé mercredi 3 avril la signature d'un accord portant sur une augmentation de salaire de 2,6 % pour les personnels ouvriers, employés et techniciens de maîtrise de l'usine de transmission de Blanquefort. L'accord, signé par quatre des cinq organisations syndicales (FO, CSL, CGC et CFTC), concerne environ 3 000 salariés.

■ **PARIBAS : le syndicat FO** de Paribas (4 000 salariés) a progressé de plus de 23 points en trois ans, arrivant en tête aux élections des représentants du personnel au conseil de surveillance de la banque, avec 31,38 % des voix. Cette progression s'opère principalement aux dépens de la CFDT qui obtient 24,65 % (une chute de 28,63 points par rapport au précédent scrutin de 1993). Le SNB-CGC obtient 28,02 % (+ 1,48 point), la CFTC 11,65 % (– 0,74 point) et la CGT 4,30 %.

■ **AIR FRANCE : l'un des principaux syndicats d'hôtessses et stewards de la compagnie aérienne,** l'Unac-CGC, a appelé à la grève vendredi 5 avril, dénonçant les nouvelles conditions de travail de ses adhérents et notamment *« la notation permanente des hôtesses et stewards par les chefs de cabine »*.

Les introductions sur le nouveau marché devraient bientôt atteindre le rythme d'une par semaine

IL EST DIFFICILE d'établir un premier bilan après seulement huit séances de cotation, mais les chiffres sont là. Depuis son introduction sur le nouveau marché de la Bourse de Paris, destiné aux petites et moyennes entreprises innovantes, Infonie, entreprise lyonnaise spécialisée dans les services en ligne multimédia affiche un excellent parcours.

Selon les premières statistiques publiées par la SBF-Bourse de Paris, le titre a enregistré une moyenne quotidienne de transaction de 396 négociations par séance. En sept séances, 2 777 titres ont changé de mains. Les volumes de transactions se sont élevés à 94,34 millions de francs, soit une moyenne quotidienne de 13,47 millions de francs. Au second fixing, mercredi 3 avril, Infonie cotait 610 francs, en repli de 2,4 % sur son cours précédent. Mais il affiche toujours un gain de plus de 35 % sur son cours d'offre publique de vente. Pour mémoire, la première cotation avait pu être effective au bout de quatre tentatives à 630 francs, soit 40 % au-dessus du cours d'OPV, du jamais-vu à la Bourse de Paris.

QUINZE CANDIDATS

Les boursiers attendent désormais la mise sur le marché de High Co le 17 avril et de Joliez-Regol le 24 avril, qui sont les deux prochaines entreprises à avoir satisfait aux différents critères de sélection. L'objectif de la Société des Bourses françaises (SBF) est d'amener d'ici à juin une entreprise par semaine sur le nouveau marché, le comité d'admission se réunissant régulièrement, tous les quinze jours. Actuellement, les candidats déclarés sont au nombre de quinze, dont une nette majorité (les trois quarts) sont des entreprises spécialisées dans la haute technologie. Près de soixante-cinq entreprises étudient actuellement une possible introduction et quelques sociétés étrangères regardent également de près ce nouveau compartiment de la cote.

Si dans l'immédiat le rythme d'une introduction par semaine n'est pas encore atteint, le retard est imputable aux grèves du mois de décembre, ainsi qu'au temps nécessaire aux entreprises pour boucler leur compte 1995 en cette période de publication de résultats. La rigueur et l'exigence des critères de sélection nécessitent au moins un temps d'étude des dossiers de l'ordre de trois mois.

Mercredi 17 avril, High Co, entreprise aixoise, fera son entrée sur le nouveau marché moins d'un mois après Infonie. Spécialisée dans le marketing technologique, High Co, qui a été créée en 1990, a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 98 millions de francs et un bénéfice de 3,1 millions de francs. Elle affiche une croissance de l'ordre de 75 % par an. La société, qui emploie soixante-cinq personnes, a obtenu, à l'issue d'un appel d'offres lancé par le ministère de la jeunesse et des sports, la concession de l'exploitation, de la commercialisation et la gestion de la Carte Jeunes. Carte Jeunes SA est une société présidée par Fédéric Chevalier, par ailleurs PDG de High Co, au capital de 10 millions de francs, détenue par High Co à hauteur de 30 %, par Axime pour une participation identique, par la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) pour 26 %, le solde de 14 % étant détenu par différentes mutuelles étudiantes régionales. L'ambition de la PME aixoise est de lever environ 50 millions de francs.

DOUBLER LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Une semaine plus tard, les deux premières entreprises seront rejointes par le groupe Joliez-Regol assurances, actuellement classé à la 38e place des courtiers d'assurances français. Le chiffre d'affaires et les effectifs de l'entreprise, créée en 1987, doublent tous les deux à trois ans. En 1995, Joliez-Regol a réalisé un chiffre d'affaires de 61 millions de francs et un résultat net de 2,9 millions de francs. L'introduction au nouveau marché devrait lui permettre de doubler à nouveau son chiffre d'affaires en 1996 et d'atteindre un objectif de 108 millions de francs en 1996. Il faut préciser que le chiffre d'affaires ne correspond pas au montant des primes mais à la fraction (courtage) qui est rétrocédée au courtier. L'opération dirigée par la Caisse centrale des banques populaires devrait permettre de lever 40 millions de francs.

F. Bn

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du jeudi 4 avril en très légère hausse. L'indice Nikkei a gagné 0,03 %, malgré le net recul du marché obligataire japonais.**

■ **LE DOLLAR était en baisse, jeudi matin, à Tokyo, face à la devise nippone. Il *s'échangeait à 106,92 yens, pénalisé* par les anticipations de hausse des taux d'intérêt au Japon.**

■ **LES COURS des céréales ont enregistré une forte progression, mercredi *3 avril, sur le marché à terme de Chicago.* Le maïs a atteint 424,25 cents par boisseau, un record historique.**

■ **LE PÉTROLE a cédé du terrain, mercredi, sur le marché américain. Le prix *du baril de brut de référence échéance* mai a perdu 47 cents pour s'établir à 22,27 dollars.**

■ **WALL STREET a établi un nouveau record, mercredi. Soutenu par la hausse *du titre IBM, le Dow Jones* a progressé de 0,32 % pour s'inscrire en clôture à 5 689,74 points.**

LES PLACES BOURSIÈRES

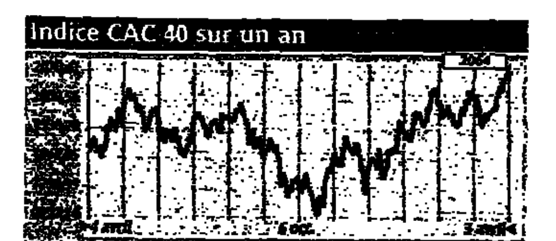
CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘	↗	↗	↗	↘	↘	↘	↘
Clôture	1 mois	1 an	1 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

Nouvelle hausse à la Bourse de Paris

LA BOURSE de Paris était bien orientée, jeudi 4 avril, pour la dernière séance de la semaine, vendredi étant chômé en raison des fêtes pascales. En repli de 10 % au début des échanges, l'indice CAC 40 gagnait 0,31 % une heure plus tard. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises gagnaient, en moyenne, 0,65 % à 2 077,51 points. Les transactions étaient étoffées avec quelque 2,1 milliards de francs échangés sur le compartiment à règlement mensuel dont 1,75 milliard de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40.

La remontée de la Bourse s'effectue alors que le marché obligataire continue à subir des prises de bénéfices. Les investisseurs font toutefois preuve d'attentisme avant le chiffre du chômage américain qui sera publié vendredi. Le mois dernier, l'annonce de créations importantes d'emplois outre-*Atlantique* avait fortement perturbé les marchés financiers.

Du côté des valeurs, le titre Paribas tenait toujours la vedette jeudi gagnant 1,7 % à 330 francs dans un volume toujours étoffé. *Des ru*meurs sur de prochaines tentatives d'OPA sur cette valeur fortement décotée continuaient à circuler dans les salles de marché. En repli, on relevait Eridania Beghin Say (– 2,4 % à 883 francs). Le groupe a annoncé un bénéfice net de 1,526 milliard de francs pour 1995, en hausse de 26,3 % sur celui de 1994.

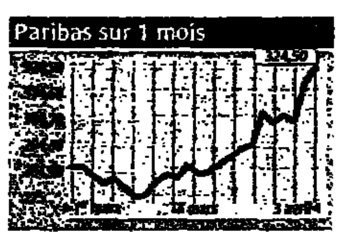


Indice CAC 40 sur un an

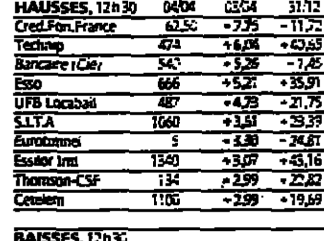
CAC 40/5 jours

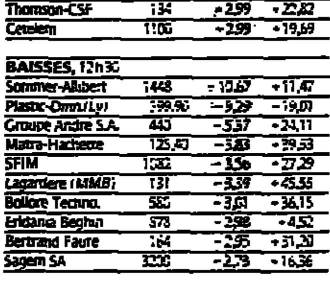
Paribas, valeur du jour

Les financières combleraient-elles *le retard qu'elles affichent sur* l'ensemble du marché ? C'est le cas de Paribas. La valeur a terminé, mercredi 3 avril, sur un gain de 2,04 % à 324,50 francs, après avoir gagné 4,64 % la veille. La vente de la participation dans *la* Banque Ottomane et le bouclage de l'OPA sur la Compagnie de Navigation Mixte suffisent pour *le* moment à *expli*quer cette hausse, a indiqué un analyste. Mais si l'intérêt sur Paribas persiste, ajoute-t-il, il faudra rechercher d'autres explications comme, par exemple, des perspectives de tentatives d'OPA sur cette valeur largement sous-évaluée.



Paribas sur 1 mois



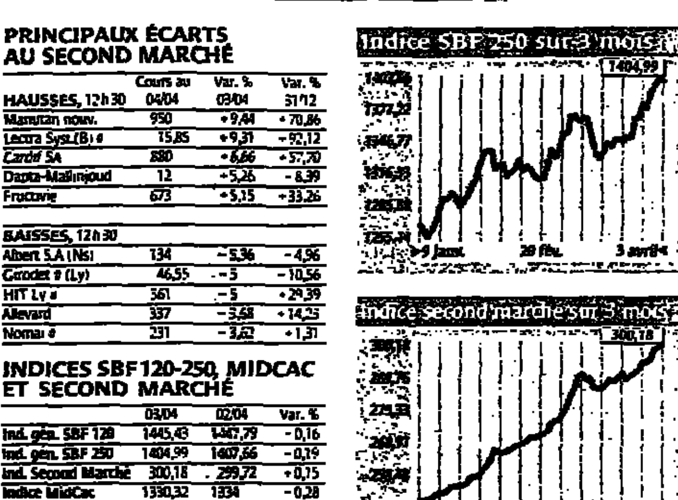


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 04/04	Var. % 03/04	Var. % 31/12
Cred.Fon.France	62,50	+ 7,35	– 11,72
Technip	474	+ 6,06	+ 43,65
Bancaire (Cie)	543	+ 5,26	– 7,45
Esso	666	+ 5,21	+ 35,91
UFB Locabail	487	+ 4,73	+ 21,75
S.I.T.A	1060	+ 3,51	+ 23,39
Eurotunnel	5	+ 3,30	– 24,81
Essilor Intl	1340	+ 3,07	+ 43,16
Thomson-CSF	134	+ 2,99	+ 22,82
Cetelem	1100	+ 2,99	+ 19,69
BAISSES, 12 h 30			
Sommer-Allibert	1448	– 10,67	+ 11,47
Plastic-Omni.(Ly)	399,90	– 5,29	– 19,00
Groupe Andre S.A.	443	– 5,37	+ 24,11
Matra-Hachette	125,40	– 3,83	+ 39,53
SFIM	1032	– 3,56	+ 27,29
Lagardere (MMB)	131	– 3,39	+ 45,55
Bollore Techno.	565	– 3,03	– 36,15
Eridania Beghin	578	– 2,98	+ 4,52
Bertrand Faure	164	– 2,95	+ 51,20
Sagem SA	3200	– 2,73	+ 16,36

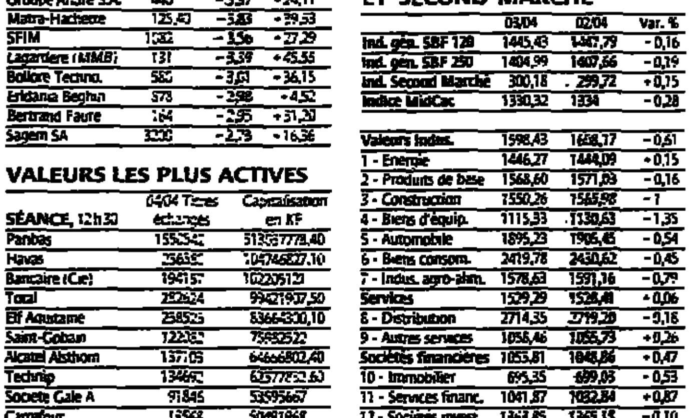
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	04/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Paribas	1555542	513587778,40
Havas	256355	104746827,10
Bancaire (Cie)	194157	102205121
Total	282624	99421937,50
Elf Aquitaine	258525	83664330,10
Saint-Gobain	122362	75932522
Alcatel Alsthom	137105	64666802,40
Technip	134692	62577852,63
Societe Gale A	91845	53595667
Carrefour	15568	50491968



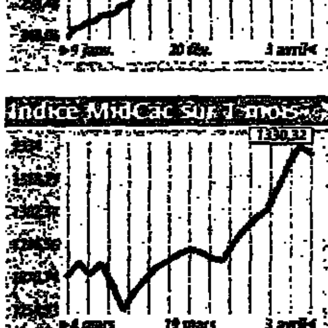
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 04/04	Var. % 03/04	Var. % 31/12
Manutan nouv.	950	+ 9,44	+ 70,86
Lectra Syst.(B) #	15,85	+ 9,31	– 92,12
Cardif SA	880	+ 6,66	+ 57,70
Dapta-Mallinjoud	12	+ 5,26	– 8,39
Fructivie	673	+ 5,15	+ 33,26
BAISSES, 12 h 30			
Albert S.A (Ns)	134	– 5,36	– 4,96
Gerodet # (Ly)	46,55	– 5	– 10,56
HIT Ly #	561	– 5	+ 29,39
Allevard	337	– 3,68	+ 14,25
Nomai #	231	– 3,62	+ 1,31



INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	03/04	02/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1445,43	1447,79	– 0,16
Ind. gén. SBF 250	1404,99	1407,66	– 0,19
Ind. Second Marché	300,18	299,72	+ 0,15
Indice MidCac	1330,32	1334	– 0,28
Valeurs Indus.	1598,43	1608,17	– 0,61
1 - Energie	1446,27	1444,09	+ 0,15
2 - Produits de base	1568,60	1571,03	– 0,16
3 - Construction	1550,26	1565,98	– 1
4 - Biens d'équip.	1115,33	1130,63	– 1,35
5 - Automobile	1895,23	1906,45	– 0,54
6 - Biens consom.	2419,78	2430,62	– 0,45
7 - Indus. agro-alim.	1578,63	1591,16	– 0,79
Services	1529,29	1528,41	+ 0,06
8 - Distribution	2714,35	2719,20	– 0,16
9 - Autres services	1058,46	1055,73	+ 0,26
Sociétés financières	1053,81	1048,86	+ 0,47
10 - Immobilier	695,35	699,05	– 0,53
11 - Services financ.	1041,87	1032,84	+ 0,87
12 - Sociétés invest.	1363,85	1365,15	– 0,10



Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

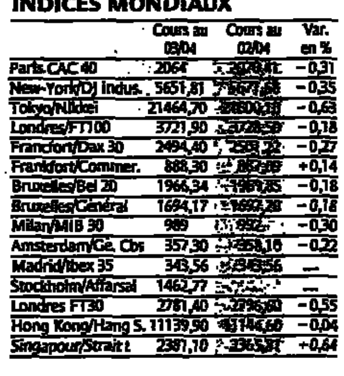
Indice MidCac sur 3 mois

Nouveau sommet à New York

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse marginale jeudi 4 avril. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture sur un gain de 6,43 points à 21 471,16 points, soit une avance de 0,03 %.

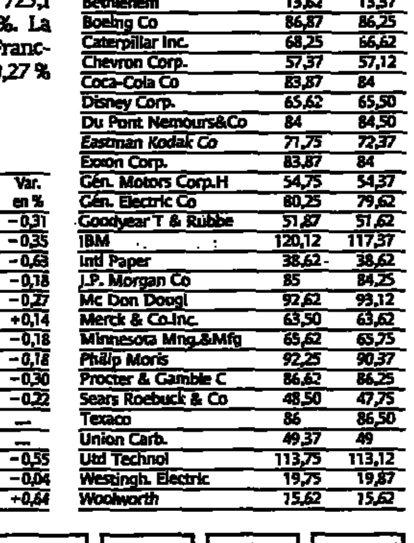
La veille, Wall Street a poursuivi sa progression, affichant un nouveau record absolu en clôture grâce à la bonne performance du titre IBM. Au terme des transactions, l'indice Dow Jones a gagné 18,06 points, soit 0,32 %, à 5 689,74 points. Le précédent record, de 5 683,60 points, remontait au 18 mars. Le marché attend la publication des chiffres mensuels du chômage pour le mois de mars publiés vendredi ainsi qu'une éventuelle révision du chiffre de février, qui avait provoqué un sérieux trou d'air sur les marchés. L'effet de ce chiffre sur Wall Street ne devrait être perceptible que lundi, *Wall Street* chômant *le* Vendredi saint.

La Bourse de Londres a *cédé* un peu de *terrain dans* une atmosphère attentiste, à la veille du week-end de Pâques. L'indice Footsie a perdu 3,4 points à 3 725,1 points, soit un repli de 0,1 %. La tendance était identique à Francfort, où l'indice a baissé de *0,27 %* à 2 494,40 points.



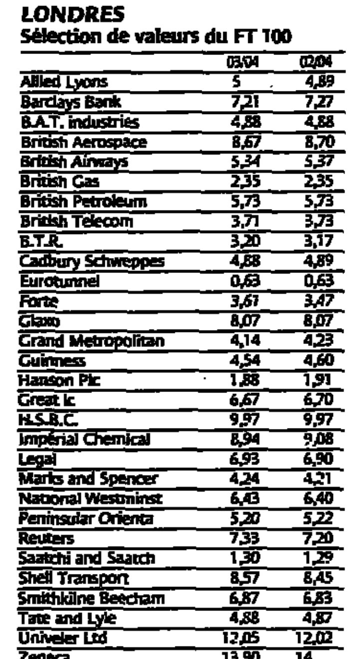
INDICES MONDIAUX

	Cours au 03/04	Cours au 02/04	Var. en %
Paris CAC 40	2064	[illegible]	– 0,31
New-York/DJ indus.	5651,81	[illegible]	– 0,35
Tokyo/Nikkei	21464,70	[illegible]	– 0,63
Londres/FT100	3721,90	[illegible]	– 0,18
Francfort/Dax 30	2494,40	[illegible]	– 0,27
Frankfort/Commer.	888,30	[illegible]	+ 0,14
Bruxelles/Bel 20	1966,34	[illegible]	– 0,18
Bruxelles/Général	1694,17	[illegible]	– 0,18
Milan/MIB 30	989	[illegible]	– 0,30
Amsterdam/Ge. Cbs	357,30	[illegible]	– 0,22
Madrid/Ibex 35	343,56	[illegible]	—
Stockholm/Affarsal	1462,77	[illegible]	—
Londres FT30	2781,40	[illegible]	– 0,55
Hong Kong/Hang S.	11139,90	[illegible]	– 0,04
Singapour/Strait t	2381,10	[illegible]	+ 0,64



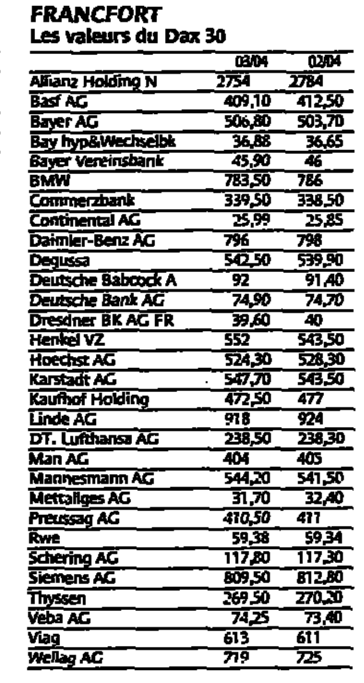
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	03/04	02/04
Alcoa	60,37	61,50
American Express	50	50,25
Allied Signal	58,62	59,25
AT & T	64	63,25
Bethlehem	13,62	13,37
Boeing Co	86,87	86,25
Caterpillar Inc.	68,25	66,62
Chevron Corp.	57,37	57,12
Coca-Cola Co	83,87	84
Disney Corp.	65,62	65,50
Du Pont Nemours&Co	84	84,50
Eastman Kodak Co	71,75	72,37
Exxon Corp.	83,87	84
Gén. Motors Corp.H	54,75	54,37
Gén. Electric Co	80,25	79,62
Goodyear T & Rubbe	51,87	51,62
IBM	120,12	117,37
Intl Paper	38,62	38,62
J.P. Morgan Co	85	84,25
Mc Don Dougl	92,62	93,12
Merck & Co.Inc.	63,50	63,62
Minnesota Mng.&Mfg	65,62	65,75
Philip Moris	92,25	90,37
Procter & Gamble C	86,62	86,25
Sears Roebuck & Co	48,50	47,75
Texaco	86	86,50
Union Carb.	49,37	49
Utd Technol	113,75	113,12
Westingh. Electric	19,75	19,87
Woolworth	15,62	15,62



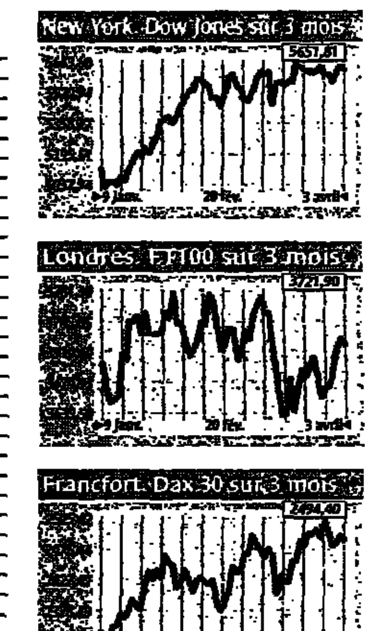
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	03/04	02/04
Allied Lyons	5	4,89
Barclays Bank	7,21	7,27
B.A.T. industries	4,88	4,88
British Aerospace	8,67	8,70
British Airways	5,34	5,37
British Gas	2,35	2,35
British Petroleum	5,73	5,73
British Telecom	3,71	3,73
B.T.R.	3,20	3,17
Cadbury Schweppes	4,88	4,89
Eurotunnel	0,63	0,63
Forte	3,61	3,47
Glaxo	8,07	8,07
Grand Metropolitan	4,14	4,23
Guinness	4,54	4,60
Hanson Plc	1,88	1,91
Great Ic	6,67	6,70
H.S.B.C.	9,97	9,97
Impérial Chemical	8,94	9,08
Legal	6,93	6,90
Marks and Spencer	4,24	4,21
National Westminst	6,43	6,40
Peninsular Orienta	5,20	5,22
Reuters	7,33	7,20
Saatchi and Saatch	1,30	1,29
Shell Transport	8,57	8,45
Smithkline Beecham	6,87	6,83
Tate and Lyle	4,88	4,87
Univeler Ltd	12,05	12,02
Zeneca	13,90	14



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	03/04	02/04
Allianz Holding N	2754	2784
Basf AG	409,10	412,50
Bayer AG	506,80	503,70
Bay hyp&Wechselbk	36,88	36,65
Bayer Vereinsbank	45,90	46
BMW	783,50	786
Commerzbank	339,50	338,50
Continental AG	25,99	25,85
Daimler-Benz AG	796	798
Degussa	542,50	539,90
Deutsche Babcock A	92	91,40
Deutsche Bank AG	74,90	74,70
Dresdner BK AG FR	39,60	40
Henkel VZ	552	543,50
Hoechst AG	524,30	528,30
Karstadt AG	547,70	543,50
Kaufhof Holding	472,50	477
Linde AG	918	924
DT. Lufthansa AG	238,50	238,30
Man AG	404	405
Mannesmann AG	544,20	541,50
Mettallges AG	31,70	32,40
Preussag AG	410,50	411
Rwe	59,38	59,34
Schering AG	117,80	117,30
Siemens AG	809,50	812,80
Thyssen	269,50	270,20
Veba AG	74,25	73,40
Viag	613	611
Wellag AG	719	725



New-York Dow Jones sur 3 mois

Londres FT100 sur 3 mois

Francfort Dax 30 sur 3 mois

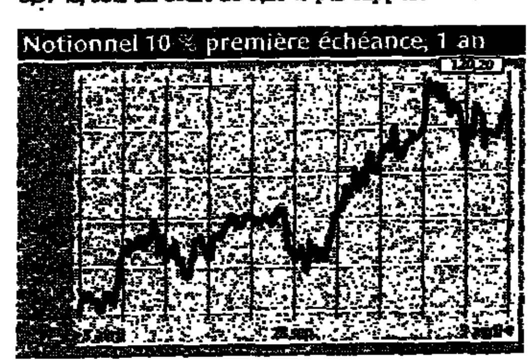
LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↗	↘	→	↘	↗	↘
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

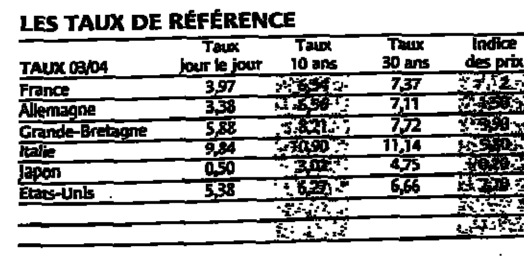
Repli du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des *emprunts* d'Etat français, a ouvert en *baisse jeudi 4 avril. Après quelques minutes de tran*sactions, l'échéance juin cédait 20 centièmes pour s'établir à 121,90 points. La préparation de l'adjudication d'*obligations assimilables du Trésor (OAT) pesait* sur les cours. Le taux de l'OAT à dix ans s'inscrivait à 6,57 %, soit un écart de 0,20 % par rapport à celui du titre d'Etat allemand de même échéance (6,37 %). La veille, le marché obligataire américain avait terminé la *séance* en baisse. *Le rendement de l'obligation à trente* ans s'était tendu, de 6.60 % à 6,64 %.

Jeudi matin, la Banque de France a laissé inchangé, à 3,94 %, *le taux de l'argent au jour le jour. Les opéra*teurs espèrent un geste de l'institut d'émission à l'issue de son prochain conseil, qui se tiendra jeudi 11 avril.



Notionnel 10 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 03/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,97	[illegible]	7,37	[illegible]
Allemagne	3,38	[illegible]	7,11	[illegible]
Grande-Bretagne	5,88	8,21	7,72	[illegible]
Italie	9,84	10,90	11,14	[illegible]
Japon	0,50	3,02	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,38	6,27	6,66	[illegible]

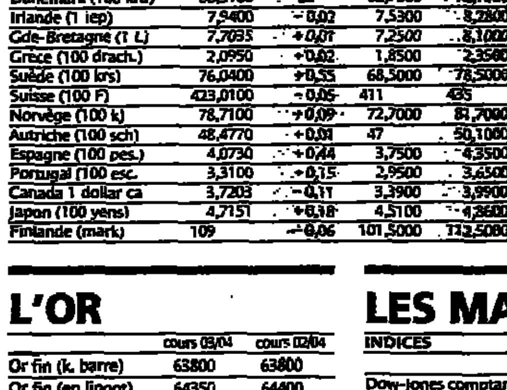
MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 03/04	Taux au 02/04	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,40	5,42	100,63
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,96	[illegible]	100,97
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,33	6,37	101,14
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,57	6,63	100,86
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,19	7,22	101,07
Obligations françaises	6,86	[illegible]	100,29
Fonds d'État à TME	– 1,76	[illegible]	101,03
Fonds d'État à TRE	– 1,34	[illegible]	100,67
Obligat. franç. à TME	– 1,13	[illegible]	100,05
Obligat. franç. à TRE	+ 0,20	[illegible]	100,08



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 03/04	Vente 03/04	Achat 02/04	Vente 02/04
Jour le jour	3,9375	—	[illegible]	—
1 mois	3,68	4,06	3,68	4,06
3 mois	4	4,10	4	4,10
6 mois	4,08	4,18	4,08	4,18
1 an	4,25	4,35	4,25	4,35
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,0664	—	4,0625	—
Pibor Francs 3 mois	4,1484	—	4,1250	—
Pibor Francs 6 mois	4,2500	—	4,2188	—
Pibor Francs 9 mois	4,3203	—	4,3125	—
Pibor Francs 12 mois	4,3828	—	4,3750	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,6250	—	4,6250	—
Pibor Écu 6 mois	4,6250	—	4,6250	—
Pibor Écu 12 mois	4,7091	—	4,7091	—



MATIF

Échéances 03/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	90250	[illegible]	122,24	122	122,10
Sept. 96	99	120,94	120,94	120,82	120,84
Déc. 96	2	[illegible]	119,68	119,68	119,58
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	120,28
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	20853	[illegible]	95,74	95,68	95,73
Sept. 96	6081	95,58	95,72	95,66	95,69
Déc. 96	2689	[illegible]	95,55	95,50	95,53
Mars 97	1364	[illegible]	95,32	95,28	95,30
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	2610	[illegible]	90,34	90,32	90,30
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	89

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 03/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 96	16342	[illegible]	2068	2055	2066
Mai 96	609	2054,50	2054,50	2050	2056,50
Juin 96	1115	[illegible]	2038	[illegible]	2037
Sept. 96	365	[illegible]	2045	2044	2050

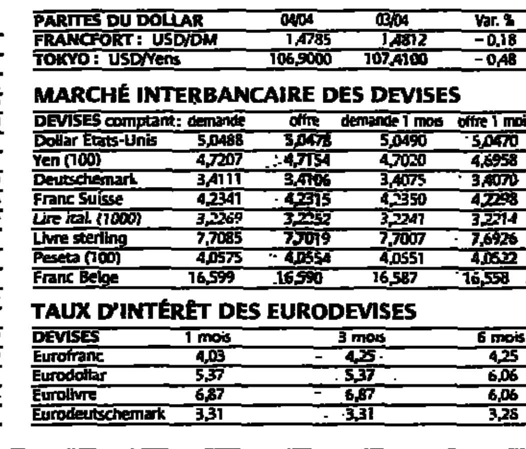
LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘	↘	↘	↗	↗
5,0465	1,4785	106,9000	3,4087	7,7035

Le dollar s'effrite

LE DOLLAR ÉTAIT ORIENTÉ À LA BAISSE, jeudi matin 4 avril, lors des premières transactions entre banques européennes. Il *s'échangeait à 106,91 yens*, 1,4795 deutschemark et 5,04 francs. La veille, le billet vert était monté jusqu'à 108 yens, son cours le plus élevé depuis vingt-cinq mois face à la *devise japonaise*. Mais les déclarations du gouverneur de la Banque du Japon Yasuo Matsushita, selon lesquelles une hausse des taux d'intérêt est « *naturelle* » en période de reprise économique, ont provoqué un repli de la monnaie américaine. Une progression *des rendements au Japon rendrait les placements libellés* en yens plus attractifs.

Malgré le repli du dollar et la publication d'informations *signalant un dérapage des comptes sociaux en 1996*, le franc restait ferme, jeudi matin, face au deutschemark, à 3,4075 francs.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 03/04	% 02/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	340,8700	—	329	353
Ecu	6,3420	+ 0,15	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,0465	– 0,04	4,7300	5,3300
Belgique (100 F)	16,5880	—	16,0300	17,1300
Pays-Bas (100 fl)	304,8300	+ 0,03	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2285	+ 0,12	2,9500	3,4500
Danemark (100 krd)	88,3100	—	82,7000	92,7000
Irlande (1 iep)	7,9400	– 0,02	7,5300	8,2800
Gde-Bretagne (1 L)	7,7035	+ 0,01	7,2500	8,1000
Grèce (100 drach.)	2,0950	+ 0,02	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,0400	+ 0,55	68,5000	78,5000
Suisse (100 F)	423,0100	– 0,05	411	435
Norvège (100 k)	78,7100	+ 0,09	72,7000	81,7000
Autriche (100 sch)	48,4770	+ 0,01	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	4,0730	+ 0,44	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,3100	+ 0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7203	– 0,11	3,3900	3,9900
Japon (100 yens)	4,7151	+ 0,18	4,5100	4,8600
Finlande (mark)	109	– 0,06	101,5000	112,5000

PARITES DU DOLLAR	04/04	03/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4785	1,4812	– 0,18
TOKYO : USD/Yens	106,9000	107,4100	– 0,48

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,0488	5,0478	5,0490	5,0470
Yen (100)	4,7207	4,7154	4,7020	4,6958
Deutschemark	3,4111	3,4106	3,4075	3,4070
Franc Suisse	4,2341	4,2315	4,2350	4,2298
Lire ital. (1000)	3,2269	3,2252	3,2241	3,2214
Livre sterling	7,7085	7,7019	7,7007	7,6926
Peseta (100)	4,0575	4,0554	4,0551	4,0522
Franc Belge	16,599	16,590	16,587	16,558

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,03	4,25	4,25
Eurodollar	5,37	5,37	6,06
Eurolivre	6,87	6,87	6,06
Eurodeutschemark	3,31	3,31	3,28

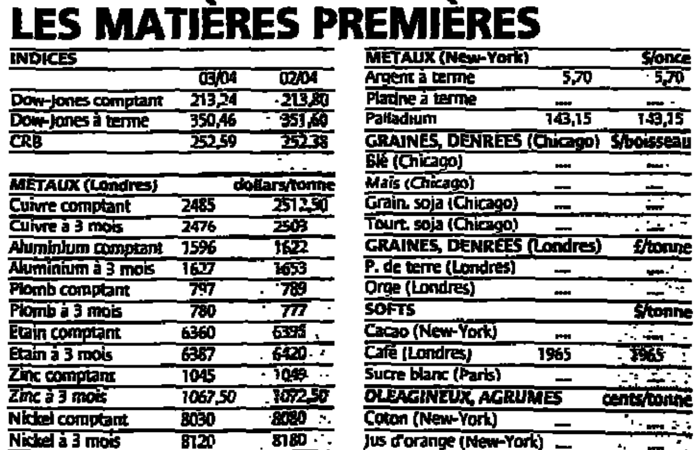
L'OR

	cours 03/04	cours 02/04
Or fin (k. barre)	63800	63800
Or fin (en lingot)	64350	64400
Once d'Or Londres	394,35	394,65
Pièce française(20f)	370	368
Pièce suisse (20f)	368	368
Pièce Union lat(20f)	370	368
Pièce 20 dollars us	2565	2565
Pièce 10 dollars us	1300	1280
Pièce 50 pesos mex.	2390	2385

LE PÉTROLE

En dollars	cours 03/04	cours 02/04
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	03/04	02/04
Dow-Jones comptant	213,24	213,80
Dow-Jones à terme	350,46	351,60
CRB	252,59	252,38

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2485	2512,50
Cuivre à 3 mois	2476	2503
Aluminium comptant	1596	1622
Aluminium à 3 mois	1627	1653
Plomb comptant	797	789
Plomb à 3 mois	780	777
Etain comptant	6360	6395
Etain à 3 mois	6387	6420
Zinc comptant	1045	1049
Zinc à 3 mois	1067,50	1072,50
Nickel comptant	8030	8080
Nickel à 3 mois	8120	8180

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,70	5,70
Platine à terme	—	—
Palladium	143,15	143,15
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	—	—
Maïs (Chicago)	—	—
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	—
Café (Londres)	1965	1965
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	—	—

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 4 AVRIL
Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,56 %
CAC 40 : 2075,53

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	7764	7764	—	7788
B.N.P. (T.P)	935	931,20	- 0,40	935
Cr.Lyonnais(T.P.)	842	835	- 0,83	845
Renault (T.P.)	1830	1824	- 0,32	1834
Rhone Poulenc(T.P)	2050	2030	- 0,97	2050
Saint Gobain(T.P.)	1250	1250	—	1255
Thomson S.A (T.P)	1075	1075	—	1068
Accor	768	763	- 0,65	725
Air Liquide	912	914	+ 0,21	880
Alcatel Alsthom	470	473,10	+ 0,65	420
Alcatel Cable	463	466	+ 0,64	390
Alspi	466	467,20	+ 0,25	480
AGF-Ass.Gen.France	143,90	143,60	- 0,20	138
Axa	312,50	314,30	+ 0,57	310
Axime	625	621	- 0,64	585
Bail Investis	863	867	+ 0,46	880
Bancaire (Cie)	513	540	+ 5,26	500
Bazar Hot. Ville	463	465	+ 0,43	460
Bertrand Faure	169	164	- 2,95	165
BIC	553	556	+ 0,54	540
BIS	545	540	- 0,91	465
B.N.P.	200,40	200,20	- 0,09	193
Bollore Techno.	598	580	- 3,01	550
Bongrain	2653	2670	+ 0,64	2610
Bouygues	504	510	+ 1,19	475
Canal +	1196	1195	- 0,08	1170
Cap Gemini Sogeti	168	168,90	+ 0,53	168
Carbone Lorraine	680	675	- 0,73	[illegible]
Carrefour	3699	3734	+ 0,94	3480
Casino Guichard	184	182	- 1,08	172
Casino Guich.ADP	128,40	127,90	- 0,38	125
Castorama Dl (Li)	926	921	- 0,53	875
C.C.F.	239,50	240,10	+ 0,25	240
CCMX(ex.CCMC) Ly	57	57	—	57
Cegid (Ly)	487	487	—	470
CEP Communication	475,60	483,50	+ 1,66	470
Cerus Europ.Reun	87,50	87	- 0,57	84
Cetelem	1068	1100	+ 2,99	985
CGIP	1220	1212	- 0,65	1190
Chargeurs	1347	1342	- 0,37	1280
Christian Dior	695	697	+ 0,28	630
Ciments Fr.Priv.B	248	250	+ 0,80	250
Clarins	598	597	- 0,16	590
Club Mediterranee	466	476,50	+ 2,25	455
Coflexip	216,50	218	+ 0,69	210
Colas	916	910	- 0,65	900
Comptoir Entrep.1	13,75	13,75	—	14,50
Comptoir Moder.	1910	1901	- 0,47	1790
CPR	440	442	+ 0,45	425
Cred.Fon.France	58	62,30	+ 7,75	77
Credit Local Fce	399	396,70	- 0,57	405
Credit Lyonnais CI	214,40	212	- 1,11	215
Credit National	398,10	400	+ 0,47	388
CS Signaux(CSEE)	225	227	+ 0,88	230
Damart	4250	4300	+ 1,17	4250
Danone	787	788	+ 0,12	765
Dassault-Aviation	462	460	- 0,43	460
Dassault Electro	275	273	- 0,72	275
De Dietrich	256	260	+ 1,56	255
Degremont	470	467,50	- 0,53	460
Dev.R.N-P.Cal Li	51,85	51	- 1,63	52
DMC (Dollfus Mi)	265	268	+ 1,13	250
Docks France	912	895	- 1,86	840
Dynaction	155,50	158,50	+ 1,92	139
Eaux (Gle des)	534	536	+ 0,37	495
Ecco	1176	1170	- 0,67	1050
Eiffage	826	815	- 1,33	755
Elf Aquitaine	348	351,20	+ 0,91	350
Eramet	364	365,50	+ 0,41	360
Eridania Beghin	905	878	- 2,98	845
Essilor Intl	1300	1340	+ 3,07	1310
Essilor Intl ADP	890	895	+ 0,56	890
Esso	633	666	+ 5,21	605
Eurafrance	1935	1920	- 0,77	1850
Euro Disney	13,75	13,60	- 1,09	14
Europe 1	1245	1250	+ 0,40	1230
Eurotunnel	4,84	5	+ 3,30	6
Filipacchi Medias	908	919	+ 1,21	895
Finextel	76,30	76	- 0,39	75
Fives-Lille	524	537	+ 2,48	465
Fromageries Bel	5100	5050	- 0,98	5220
Galeries Lafayette	1675	1640	- 2,08	1680
GAN	156,80	156,90	+ 0,06	142
Gascogne (B)	494,50	500	+ 1,11	475
Gaz et Eaux	2152	2170	+ 0,83	2080
Geophysique	332	330,10	- 0,57	295
G.F.C.	414,90	416	+ 0,26	400
Groupe Andre S.A.	465	440	- 5,37	490
Gr.Zannier #(Ly)	99,10	99,70	+ 0,60	90
GTM-Entrepose	349,50	349	- 0,14	345
Guilbert	772	760	- 1,55	680
Guyenne Gascogne	1639	1633	- 0,36	1670
Havas	435,50	446,10	+ 2,43	420
Havas Ad.Euro RSCG	578	573	- 0,86	555
Imetal	721	723	+ 0,27	705
Immeubl.France	335	335	—	340
Ingenico	74	74,40	+ 0,54	58
Interbail	270	270	—	250
Intertechnique 1	547	545	- 0,36	550
Jean Lefebvre	323	323	—	305
Klepierre	619	619	—	640
Labinal	710	704	- 0,84	780
Lafarge	352,90	352,70	- 0,06	335
Lagardere (MMB)	135,60	131	- 3,39	123
Lapeyre	289,50	289	- 0,17	273
Lebon	244	242	- 0,81	225
Legrand	930	945	+ 1,61	885
Legrand ADP	636	645	+ 1,41	635
Legris Indust.	255,20	255,20	—	245
Locindus	874	875	+ 0,11	855
L'Oreal	1511	1529	+ 1,19	1410
LVMH Moet Vuitton	1258	1267	+ 0,71	1190
Lyonnaise Eaux	472	471,20	- 0,16	455
Marine Wendel	422	414	- 1,89	410
Matra-Hachette	130,40	125,40	- 3,83	120
Metaleurop	53,80	53,05	- 1,39	54
Metrologie Inter.	24	23,95	- 0,20	22
Michelin	244,90	246	+ 0,44	238
Moulinex	86,80	86	- 0,92	90
Navigation Mixte	752	749	- 0,39	800
Nord-Est	138,50	136,70	- 1,29	143
Nordon (Ny)	470	475	+ 1,06	480
NRJ #	614	625	+ 1,79	550
OLIPAR	125,20	126,90	+ 1,35	129
Paribas	324,50	330	+ 1,69	303
Pechiney	218,50	219	+ 0,22	215
Pechiney CIP	241	241,90	+ 0,37	240
Pechiney Intl	109,30	109	- 0,27	106
Pernod-Ricard	318,50	318	- 0,15	315
Peugeot	760	757	- 0,39	755
Pinault-Prin.Red.	1408	1415	+ 0,49	1150
Plastic-Omn.(Ly)	440,90	399,90	- 9,29	420
Poliet	540	540	—	515
Primagaz	555	555	—	490
Promodes	1352	1358	+ 0,44	1260
Publicis	407	410	+ 0,73	360
Remy Cointreau	141,50	142,10	+ 0,42	145
Renault	145	146	+ 0,68	142
Rexel	1158	1160	+ 0,17	1100
Rhone Poulenc A	129,80	130	+ 0,15	130
Rochette (La)	34	34,15	+ 0,44	34
Roussel Uclaf	1126	1145	+ 1,68	1080
Rue Imperiale(Ly)	4249	4210	- 0,91	4200
Sade (Ny)	188,50	189,50	+ 0,53	188
Sagem SA	3290	3200	- 2,73	3190
Saint-Gobain	627	622	- 0,79	640
Saint-Louis	1410	1440	+ 2,12	1400
Salomon (Ly)	3346	3348	+ 0,05	3200
Salvepar (Ny)	416	422	+ 1,44	425
Sanofi	376	380	+ 1,06	380
Sat	2062	2083	+ 1,01	2100
Saupiquet (Ns)	1578	1620	+ 2,66	1570
Schneider SA	221	221,20	+ 0,31	215
SCOR SA	185	185,50	+ 0,27	189
S.E.B.	802	801	- 0,12	785
Sefimeg	345	349	+ 1,15	350
SEITA	205,90	205,40	- 0,24	199
Selectibanque	106,50	105,50	- 0,93	106
SFIM	1122	1082	- 3,56	985
SGE	130	130	—	126
Sidel	1253	1251	- 0,15	1390
Simco	469,50	467	- 0,53	465
S.I.T.A.	1023	1060	+ 3,61	1010
Skis Rossignol	1829	1800	- 1,58	1700
Sligos	458	459	+ 0,21	468
Societe Gale A	576	587	+ 1,90	558
Sodexho	1990	1980	- 0,50	1820
Sommer-Allibert	1621	1448	- 10,67	1580
Sophia	219,30	218,10	- 0,54	220
Spir Communication	602	601	- 0,16	580
Strafor Facom	370	369	- 0,27	335
Suez	213	215	+ 0,93	184
Synthelabo	395	395	—	380
Technip	447	474	+ 6,04	430
Thomson-CSF	130,10	134	+ 2,99	118
Total	352,90	351,40	- 0,42	340
UAP	110,90	112,60	+ 1,53	106
UFB Locabail	465	487	+ 4,73	488
UGC DA (M)	290	290	—	290
UIC	93,90	93,90	—	87
UIF	452	450	- 0,44	440
UIS	163,70	162	- 1,03	159
Unibail	528	523	- 0,94	500
Union Assur.Fdal	635	637	+ 0,31	[illegible]
Usinor Sacilor	82,50	82,40	- 0,12	82
Valeo	264	265	+ 0,37	280
Vallourec	256,20	255,50	- 0,27	230
Via Banque	196	199	+ 1,53	205
Worms & Cie	280	284	+ 1,42	270
Zodiac ex.dt divid	1138	1121	- 1,49	1060
Elf Gabon	874	880	+ 0,68	880

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	251,30	253	+ 0,67	245
Adidas AG #	358,90	360	+ 0,30	385
American Express	249	252,10	+ 1,24	[illegible]
Anglo American #	318	317	- 0,31	315
Amgold #	504	492	- 2,38	525
Arjo Wiggins App.	15,85	16,20	+ 2,20	15,90
A.T.T. #	322,50	323,10	+ 0,18	310
Banco Santander #	243	241	- 0,82	295
Barrick Gold #	155,70	155,40	- 0,19	146
B.A.S.F. #	1384	1382	- 0,14	1370
Bayer #	1725	1729	+ 0,23	1730
Blenheim Group	22,20	22,15	- 0,22	22
Buffelsfontein #	14,85	13,55	- 8,75	22
Cordiant PLC	9,95	9,85	- 1	9
Crown Cork ord.	242,50	240,10	- 0,98	245
Crown Cork PF CV	238	—	—	340
Daimler Benz #	2698	2730	+ 1,18	2880
De Beers #	155	156,20	+ 0,77	157
Deutsche Bank #	254	255,70	+ 0,66	255
Dresdner Bank #	136	135,10	- 0,66	132
Driefontein #	77	77	—	76
Du Pont Nemours #	420	422	+ 0,47	403
Eastman Kodak #	365	361,10	- 1,06	340
East Rand #	3,98	3,98	—	4,20
Echo Bay Mines #	67,95	67,75	- 0,29	66
Electrolux #	250	246,90	- 1,24	235
Ericsson #	101	98,70	- 2,27	105
Exxon Corp. #	423,30	422	- 0,30	410
Ford Motor #	178,20	176,40	- 1,01	170
Freegold #	47,25	47,60	+ 0,74	48
Gencor Limited #	19,10	19,15	+ 0,26	18,50
General Elect. #	401,50	404	+ 0,62	385
General Motors #	279,90	275,70	- 1,50	278
Gle Belgique #	400	398	- 0,50	405
Grd Metropolitan	32,10	32,50	+ 1,24	34
Guinness Plc #	36,35	36,50	+ 0,41	36
Hanson Plc	14,80	14,75	- 0,33	14,50
Harmony Gold #	61,55	62	+ 0,73	65
Hitachi #	49,80	49,95	+ 0,30	48
Hoechst #	1799	1785	- 0,77	1760
I.B.M #	591	603	+ 2,03	585
I.C.I #	74	70	- 5,40	73
Ito Yokado #	295,50	299	+ 1,18	290
Matsushita #	82,95	82,75	- 0,24	80
Mc Donald's #	244,90	247,10	+ 0,89	235
Merck and Co #	321,50	322,40	+ 0,27	330
Mitsubishi Corp.#	66	66,05	+ 0,07	63
Mobil Corporat.#	588	590	+ 0,34	580
Morgan J.P. #	423	426,90	+ 0,92	405
Nestle SA Nom. #	5710	5680	- 0,52	5250
Nipp. MeatPacker #	76,30	73,70	- 3,40	79
Norsk Hydro #	219	220,60	+ 0,73	205
Petrofina #	1466	1440	- 1,77	1420
Philip Morris #	463	465,80	+ 0,60	445
Philips N.V #	182	181,10	- 0,49	205
Placer Dome Inc #	143,30	143,70	+ 0,27	140
Procter Gamble #	430,50	439,20	+ 2,02	400
Quilmes	222,50	220,50	- 0,89	226
Randfontein #	39,50	40,30	+ 2,02	43
Rhone Poul.Rorer #	323	323,70	+ 0,21	330
Royal Dutch #	724	731	+ 0,96	705
R T Z #	73	73,15	+ 0,20	[illegible]
Sega Enterprises	228	231,90	+ 1,71	231
Saint-Helena #	36,70	36,90	+ 0,54	38
Schlumberger #	414,80	415,60	+ 0,19	390
SGS Thomson Micro.	184	184	—	183
Shell Transport #	68,50	67,70	- 1,16	66
Siemens #	2753	2758	+ 0,18	2800
Sony Corp. #	303,50	303,90	+ 0,13	305
Sumitomo Bank #	102,10	99,60	- 2,44	102
T.D.K #	264,90	263,90	- 0,37	260
Telefonica #	81,50	80,50	- 1,22	80
Toshiba #	38,80	38,60	- 0,51	37
Unilever #	685	684	- 0,14	680
United Technol. #	576	573	- 0,52	580
Vaal Reefs #	472	476	+ 0,84	500
Volkswagen A.G #	1775	1775	—	1860
Volvo (act.B) #	117,70	117,70	—	119
Western Deep #	218,10	221,80	+ 1,69	285
Yamanouchi #	113,80	115,90	+ 1,84	108
Zambia Copper	3,26	3,25	- 0,30	3,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 4 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,70	5,910
CEPME 8,5% 88-97CA	104,50	6,619
CEPME 9% 89-99 CA#	110,73	5,883 o
CEPME 9% 92-06 TSR	113,50	7,205 ↓
CFD 9,7% 90-03 CB	118,23	1,749
CFD 8,6% 92-05 CB	114	1,433 o
CFF 10% 88-98 CA#	108,20	4,699
CFF 9% 88-97 CA#	103,35	4,697
CFF 10,25%90-01CB#	110,15	0,758
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,42	7,757
CLF 9%88-93/98 CA#	106,92	1,721
CNA 9% 4/92-07	116,31	8,434
CRH 8,6% 92/94-03	111,61	6,244
CRH 8,5% 10/87-88#	108,70	0,862 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,17	1,316 ↑
EDF 8,6% 92-04 #	—	0,847
Emp.Etat 6%93-97 #	101,78	4,426 ↑
Finansder 9%91-06#	115,89	3,369
Finansd.8,6%92-02#	112,10	1,782 d
Floral9,75% 90-99#	112,65	6,980
OAT 8,5% 87-97CA#	104,58	6,758
OAT 9,90%85-97 CA#	108,26	3,246 ↑
OAT 88-98 TME CA	102	3,259 o
OAT 9/85-98 TRA	101,80	3,485 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	109,50	7,553 o
OAT TMB 87/99 CA	99,70	0,930
OAT 8,125% 89-99 #	108,37	7,148
OAT 8,50%90/00 CA#	110,59	0,326 ↑
OAT 85/00 TRA CA	105,60	4,320
OAT 10%5/85-00 CA#	116,06	8,743 o
OAT 89-01 TME CA	102,80	7,233 o
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,87	3,205 ↓
OAT 8,50% 89-19 #	113,26	3,925 ↓
OAT 8,50%92-23 CA#	113,55	8,175 ↓
SNCF 8,8% 87-94CA	108,40	1,699
Lyon.Eaux 6,5%90CV	897	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	250	248
Bains C.Monaco	550	572
B.N.P.Intercont.	345	343
Bidermann Intl ◆	110	118
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Cambodge	930	900
CBC ◆	106,50	106,50
Centenaire Blanzy	410	411
Ceragen Holding ◆	20	20
Champex (Ny) ◆	14,15	14,15
CIC Un.Euro.CIP	357,90	356
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2300	2300
Cpt Lyon Alem	390	395
Concorde-Ass Risq ◆	685	685
Gpe Valfond ex.CMP ◆	13	13
Credit Gen.Ind. ◆	30,50	27,55 o
Darblay ◆	441	441
Didot Bottin	690	690
Eaux Bassin Vichy ◆	4795	4985
Ecia	746	745
Ent.Mag. Paris	1599	1549
Eridania Beghin CI ◆	820	820
Fidei	51,80	49
Finalens	372	383
F.I.P.P. ◆	98	96
Fonciere (Cie)	490	495
Fonciere Euris	225	228
Foncina # ◆	440	440
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1120	1110
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	394	394
Genefim	141,10	138,50
Gevelot	1580	1520
G.T.I (Transport)	322	337
Immobail	130,40	130
Immobanque	745	740
Im.Marseillaise ■	6360	6400
Invest.(Ste Cle.)	1280	1380
Lille Bonnieres	2500	2500
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre #	175,40	172
Lucia	50	50,50
Monoprix ◆	174,90	174,90
Metal Deploye	441	424
Mors #	14,90	14,85
Navigation (Nle) ◆	68	68
Paluel-Marmont ◆	319	319
Pap.Clairefont(Ny)	1430	1400
Parfinance	212,60	212,70
Paris Orleans	278	270
Piper Heidsieck ◆	1450	1450
Porcher ◆	210	210
Promodes (CI)	825	826
PSB Industries Ly	344	345,90
Rochefortaise Com	213	208
Rosario ◆	191,20	191,20
Rougier #	489	477
S.A.F.I.C.Alcan ◆	281	282
Saga	210	200
Salins du Midi	490	[illegible]
Savoisienne (M)	130,70	130,10
Silic	748	750
S.I.P.H. ◆	175	175
Sofal ●	96,90	96,90
Soffo ◆	261,30	261,30
Softam act.a reg. ◆	67,70	67,20
Sofragi	3800	3780
Soudure Autogene	990	990
Sovabail ◆	330	330
Taittinger	1700	1700
Tour Eiffel ◆	290	290
Elyo	229,90	229
Vicat	481	482
Virax ◆	129	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1160	1168
Fiat Ord.	15,50	[illegible]
Gevaert	296,10	296,10
Gold Fields South	168,50	168,10
Kubota Corp.	32,90	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	48,25	48,25
Ottomane(cie Fin.)	257	[illegible]
Robeco	378,20	[illegible]
Rodamco N.V.	143,10	143,10
Rolinco	407,90	407
Solvay SA	2901	2901

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 4 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	58,45	59,95
AFE #	451	452
Aigle #	194	197,50
Albert S.A (Ns)	141,60	134
Altran Techno. #	1105	1119
Montaignes P.Gest.	650	656
Assystem #	606	609
Bque Picardie (Li)	600	601
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	245	249
Bque Vernes	600	610
Beneteau #	561	560
B I M P	77	75
Boiron (Ly) #	560	571
Boisset (Ly)#	227	227
But S.A.	321,10	335
Cardif SA	825	880
CDA-Cie des Alpes	146,50	145
C.E.E #	328,50	329
CEGEP # ◆	152	152
Cermex # (Ly)	335	334
CFPI #	281,90	279
Change Bourse (M)	306	310
Christ.Dalloz #	1680	1691
Cipe France Ly #	410	416
CNIM CA#	200	193
Codetour	312	313,90
Comp.Euro.Tele-CET	335	325
Conflandey S.A.	290	290
C.A. de la Brie	347,80	347,70
C.A.Gironde (B)	446	448
C.A.Haute Normand.	350	349
C.A.Ille & Vilaine	344	344
C.A. Paris IDF	854	858
C.A.de l'Isere Ly#	383	390
C.A.Loire Atl.Ns #	299	300
C.A.Loire/H.Loiret	222	222,50
C.A.Morbihan (Ns)	331,50	331,50
C.A.du Nord (Li)	489,80	476,60
C.A. Oise CCI	253	258
C.A.Pas de Calais	426	426
C.A. Somme CCI	237	238
C.A.Toulouse (B)	398,10	402,20
Chaine et Trame #	165	162
C.A. Midi CCI#(Ly)	295	294,80
Creeks ◆	56	56
Devanlay ◆	486	486
Deveaux(Ly)#	629	625
Devernois (Ly)	490	490
Ducros Serv.Rapide	79	80
Ecco Trav.Tempo Ly	444	433,10
Emin-Leydier# (Ly)	515	510
Europ.Extinc.(Ly)	270	270
Europ Propulsion	600	598
Expand s.a.	262	260
Factorem	677	675
Faiveley #	299	301
Finacor	124	124
Fininfo	490	500
Fructivie	640	673
Gautier France #	300	301
Gel 2000	80	79
GFI Industries #	694	695
Girodet # (Ly)	49	46,55
GLM S.A.	358,90	359
Grandoptic.Photo #	595	594
Gpe Guillin # Ly	203	205
Kindy #	183	185
Guerbet	353	352
Hermes Internat.1#	1380	1374
Hurel Dubois	538	538
ICBT Groupe #	236,50	238
I.C.C. ◆	171	171
Idianova	69,50	67,50
Interpt.Hotel. #	62,50	62,50
Instalfex (Ly)	560	560
Int. Computer #	91,95	90
Invest.Paris	148,70	150
IPBM	72,50	71,90
M6-Metropole TV	470	470
Manitou #	654	646
Manutan	939	940
Marie Brizard	1285	1280
Maxi-Livres/Profr.	278,90	277
Mecadyne ◆	159,20	159,20
Mecelec (Ly)	89	87,50
MGI Coutier	280	272
Michel Thierry#	750	745
Monneret Jouet Ly#	72	72,05
Naf-Naf #	63	64
Norbert Dentres.#	790	775
N.S.C Schlum. Ny	720	730
OGF Omn Gest.Fin ◆	900	900
Onet #	900	910
Paul Predault #	182	189
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	125	125
Pochet	1040	1040
Poujoulat Ets (Ns) ◆	235	235
Radiall #	675	675
Rallye(Cathiard)Ly	214	214,40
Reydel Indust.Li ◆	966	966
Robertet #	1332	1342
Rouleau-Guichard	483	486
Securidev #	80	80
Sedwer #	234	230
Serbo	310	305
Siparex (Ly) #	101,60	101,80
Smoby (Ly)#	667	670
Sofco (Ly)	120,90	120,90
Soflbus ◆	412	412
Sogepag # ◆	135	135
Sogeparc (Fin)	710	703
Sopra	357	358
Steph.Kelian # ◆	111,40	111,40
Sylea	477,10	470
Teisseire-France	219	218
TF1-1	502	513
Thermador Hold(Ly)	419	420
Trouvay Cauvin #	94	95,10
Unilog	522	525
Union Fin.France	491,10	501
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	135,10	137
Vilmorin et Cie #	461	460
Virbac	678	680

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 4 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,03	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	131,10	[illegible]
Nobel ◆	182	182
Mumm ◆	1250	1250
Générale Occidentale ◆	45,75	45,75

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 3 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AXA GIE		
Agipi Ambition (Axa)	118,26	112,63
BANQUE POPULAIRE		
Valorg ◆	2386,96	2357,63
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9379,35	9329,35
Arbitr. Première	8914,22	8825,96
Arbitr. Sécurité	17175,30	17089,85
BNP		
Antigone Trésorerie	849214	849214
Natio Court Terme	13645	13645
Natio Court Terme2	370639	370639
Natio Epargne	22682,77	22458,19
Natio Ep. Capital C/D	15290,58	15139,19
Natio Ep. Croissance	2288,49	2243,62
Natio Ep. Obligations	209,23	205,13
Natio Epargne Retraite	139,08	136,30
Natio Epargne Tresor	10487,12	10466,19
Natio Epargne Valeur	544,07	533,80
Natio France Index	1103,51	1061,37
Natio Immobilier	1218,85	1194,95
Natio Inter	1833,31	1797,36
Natio Monétaire C/D	5311,70	5311,70
Natio Opportunités	162,28	159,10
Natio Patrimoine	1501,71	1472,26
Natio Perspectives	1233,16	1208,98
Natio Placements C/D	76034,93	76034,93
Natio Revenus	1083,17	1072,45
Natio Sécurité	11514,26	11514,26
Natio Valeurs	1018,76	998,78
BRED INTERÉPARGNE		
Monedien	88782,74	88782,74
Oblig. tres caté.	230,70	227,29
CDC GESTION		
Nord Sud Develop. ◆	2119,18	2114,95
Livret Portefeuil.	877,72	852,16
Patrimoine Retraite	295,87	290,07
Sicav Associations	2349,89	2345,89
Valreal	34295,72	34278,58
CDC TRÉSOR GROUPE CDC		
Comptavalor	2268,68	2265,28
Fonsicav	18905,47	18867,73
France Obligations	492,33	487,46
HLM Monétaire	18125,67	18125,67
Oblisécurité Sicav	5602,71	5602,71
Mutualité dépôts	18097,35	18061,35
Première Oblig. C	12899,37	12899,37
Première Oblig. D	11221,76	11216,15
Sensivalor	35061,60	35061,60
Trésor Plus	1759,24	1741,82
Trésor Trimestriel	1029,30	1019,11
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions futur	213,96	207,73
Ecur. Distrimonétaire	10766,59	10766,59
Ecur. Expansion	79433,34	79116,87
Ecur. Géovaleurs	2908,01	2823,31
Ecur. Investissement	175,90	170,78
Eparcourt-Sicav	202,64	203,13
Livret Bourse Inv.	645,51	626,71
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)		
Amplia ◇	115170,31	115170,31
Atout Amérique	136,45	133,12
Atout Asie	103,06	100,55
Atout Futur C	593,19	578,72
Atout Futur D	565,84	553,04
Coexis	1791,65	1758,24
Dieze	1826,90	1792,84
Elicash ◇	913313,08	913313,08
Epargne-Unie	165,91	161,86
Eurodyn	1715,94	1674,09
Indicia ◆	1236,55	1206,17
Moné.JC ◇	11516,58	11516,58
Moné.JD ◇	11516,58	11516,58
Oblifutur	3887,82	3815,33
Oraction	1761,33	1718,37
Proficus	1006,44	987,67
Revenu-Vert	1199,05	1176,69
Sévéa ◆	106,31	103,72
Synthésis	15702,10	15394,22
Uni Foncier	1296,35	1264,73
Uni France	650,13	634,27
Uni Garantie C	1676,32	1645,06
Uni Garantie D	1362,95	1337,54
Uni-Régions	1599,51	1560,50
Univar C ◇	298,54	298,54
Univar D ◇	298,54	298,54
Univers Actions	184,36	179,86
Univers-Obligations	2162,90	2122,52
CIC BANQUES		
Francic	551,33	543,18
Francic Pierre	118,47	115,02
Francic Régions	1642,24	1617,97
CIC PARIS		
Cicamonde	1293,89	1274,77
Ecocic	1346,41	1307,19
Oblicic Mondial	3323,92	3274,80
Oblicic Régions	1160,80	1152,16
Rentacic	165,10	163,47
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1287,35	1274,60
Lion 20000	16620,78	16620,78
Lion Association	11038,71	11038,71
Lion Plus	1376,44	1349,45
Lion Trésor	2418,96	2395,01
Oblilion	1784,51	1756,54
Sicav 5000	565,96	554,86
Slivafrance	922,03	903,95
Slivam	477,70	468,33
Slivarente	234,66	230,06
Slivinter	584,80	573,33
Trilion	5208,83	5140,98
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2014,19	1974,70
Crédit Mutuel Capital	1694,27	1661,05
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	855,92	855,92
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	101,22	98,51
Créd.Mut.Ep.J	22232,38	22232,38
Créd.Mut.Ep.long.T.	226,82	220,75
Créd.Mut.Ep.Monde	1202,11	1169,94
Créd.Mut.Ep.Quatre	1098,73	1077,19
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	731,27	699,76
Saint-Honoré Capital	17564,17	17052,59
St-Honoré March. Emer.	608,01	587,83
St-Honoré Pacifique	777,28	743,81
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1778,43	1778,43
Stratégie Actions	949,11	912,61
Stratégie Rendement	1764,34	1708,88
LA POSTE		
Amplitude Monde D	785,14	765,99
Eanciel D	131,07	127,87
Emergence Poste D	107,69	105,26
Géobilys C	611,90	602,60
Géobilys D	596,66	587,84
Intensys D	112,57	112,40
Latitude C/D	143,71	143,57
Oblitys D	581,12	572,53
Plénitude D	158,39	154,53
Poste Gestion C	42888,95	42888,95
Solstice D	2333,29	[illegible]
Thésora C	905,34	[illegible]
Thésora D	860,52	[illegible]
Revenus Trimestr.	5324,13	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Cadence 1	1078,75	[illegible]
Cadence 2	1063,15	[illegible]
Cadence 3	1054,15	[illegible]
Capiobliq	8393,15	[illegible]
Interoblig	6270,75	[illegible]
Intersélection Fce	576,71	[illegible]
S.G. France opport. C	1671,97	[illegible]
S.G. France opport. D	1612,34	[illegible]
S.G. Monde opport. C	1202,66	[illegible]
S.G. Monde opport. D	1202,66	[illegible]
Sogenfrance C	1463,17	[illegible]
Sogenfrance D	1350,34	[illegible]
Sogépargne	310,75	[illegible]
Sogevar	1263,24	[illegible]
Soginter	1769,15	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ORIGINES DE L'HOMME La population mondiale trouverait ses origines quelque part en Afrique sub-*saharienne, d'où* elle aurait essaimé vers le reste du monde il y a environ 100 000 ans. ● CETTE CONCLUSION, qui s'appuie sur une rigoureuse analyse génétique, illustre une fois encore la force et les limites de cette discipline mise au service de la préhistoire de l'humanité. ● CES TRAVAUX, comme la théorie controversée de l'« Eve africaine », qui serait née elle aussi, il y a 200 000 ans, au sud du Sahara, reposent sur un grand nombre de postulats concernant la variabilité des gènes au fil des générations. Mais ces hypothèses sont loin de faire l'unanimité. ● DE NOMBREUX chercheurs, se fondant cette fois sur l'étude des fossiles, pensent pour leur part que l'homme moderne émergea plus ou moins simultanément dans différentes régions de l'Ancien Monde.

Selon la génétique, l'homme moderne serait apparu en Afrique

D'après une étude sur les populations subsahariennes, nos proches ancêtres seraient issus d'une même communauté initiale qui aurait essaimé, il y a environ 100 000 ans. Mais cette lecture ne convainc pas l'ensemble des chercheurs

EN QUELLE région du globe, s'il n'en est qu'une, l'homme moderne, *Homo sapiens sapiens*, est-il apparu ? Les progrès de la génétique apporteront peut-être un jour la réponse. Les gènes des représentants actuels d'une espèce vivante permettent de suivre l'évolution « moléculaire » de cette espèce, et, ainsi, de retracer son histoire. Sous l'oeil circonspect mais intéressé des paléontologues, les biologistes moléculaires sont de plus en plus nombreux à emprunter cette voie : celle d'une science qui, actuellement, se cherche encore plus qu'elle ne trouve, mais dont on sait déjà qu'elle détient des vérités d'une précision inégalée.

Ce paradoxe est parfaitement illustré par une récente et rigoureuse étude, publiée par la revue américaine *Science (datée du 8 mars)* et signée par une quinzaine de chercheurs internationaux sous la direction de l'université de Yale (Connecticut, Etats-Unis). Ces travaux, qui tentent de retrouver les origines de l'homme moderne à travers les gènes de nos contemporains, se fondent sur l'analyse comparative d'un fragment du chromosome 12, prélevé sur 1 600 personnes issues de 42 populations différentes. De cette comparaison, il ressort que cette séquence génétique présente une grande variabilité chez les populations d'Afrique subsaharienne, une moindre variabilité dans le nord-est de l'Afrique, et pratiquement aucune variabilité dans le reste du monde. Comme si de petits groupes humains s'étaient progressivement séparés d'une communauté initiale, perdant du même coup leur diversité biologique...

Ici s'arrête le constat, et commencent les spéculations. Celles-ci se résument en une phrase : d'après les auteurs de cette étude, l'origine de notre population mondiale se situe quelque part en Afrique subsaharienne, d'où elle aurait essaimé vers le reste du monde il y a tout au plus 100 000 ans. Cette interprétation est toutefois loin de convaincre l'ensemble des experts. Car elle repose sur un certain nombre de « faiblesses » méthodologiques, qu'avaient déjà révélées – sans que l'on puisse y remédier pour autant – les précédentes études menées dans ce domaine.

De « habilis » à « sapiens sapiens »

S'il est un point commun aux découvertes récentes effectuées sur nos lointains ancêtres, c'est bien l'Afrique. Lucy, Australopithecus afarensis exhumé en 1974, vivait en Ethiopie il y a 3,2 millions d'années. Homo habilis serait apparu sur le même continent il y a environ 2,5 millions d'années. Et Homo erectus quelques centaines de milliers d'années plus tard. Il serait donc tentant de penser que le berceau de l'humanité a également donné naissance à Homo sapiens sapiens... Mais rien n'est moins sûr. D'abord parce que Homo erectus commença à conquérir le monde il y a au moins un million d'années. Ensuite parce que l'Asie a livré quelques détails troublants sur nos origines. Enfin parce que des fossiles d'Homo sapiens archaïques, datant de 250 000 à 120 000 ans, ont été trouvés dans l'Ancien Monde. D'où l'hypothèse selon laquelle ces populations auraient simultanément donné naissance, en différents lieux, à sapiens sapiens.

UNE ÈVE AFRICAINE

En 1986, le Britannique James Wainscoat (université d'Oxford) fut le premier à étudier la fréquence de répartitition, à travers huit groupes ethniques, de cinq marqueurs du gène de l'hémoglobine. Pour conclure que toutes les populations contemporaines avaient une origine africaine commune. Suggestion confortée dès l'année suivante par les travaux de l'équipe californienne d'Allan Wilson, l'un des « pères » (aujourd'hui disparu) de l'évolution moléculaire, dont la théorie de l'« Eve africaine » souleva une vaste polémique.

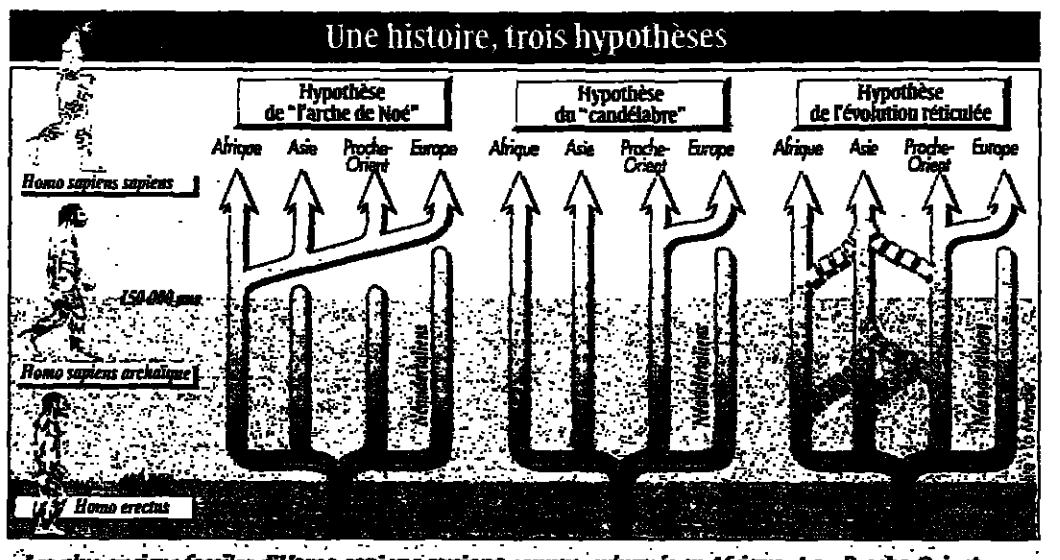
Les travaux de Wilson s'appuyaient sur l'analyse d'un matériel génétique particulier, l'ADN (acide désoxyribonucléique) mitochondrial. Les mitochondries, petits éléments servant à la respiration cellulaire, possèdent en effet leur propre matériel génétique. Comparé à l'ADN nucléaire, celui-ci présente deux avantages pour les reconstitutions généalogiques : il ne se transmet pratiquement que de mère en fille (d'où la référence à Eve), et il possède un taux de mutation cinq à dix fois plus élevé que l'ADN nucléaire. En appliquant leurs tests statistiques à une petite partie de cet ADN mitochondrial, l'équipe de Wilson arriva à la conclusion suivante : l'homme moderne – ou plutôt la femme – serait apparu en Afrique il y a environ 200 000 ans, et aurait ensuite progressivement occupé le reste du monde. Tirés des marqueurs de l'hémoglobine, de l'ADN mitochondrial ou du chromosome 12, les gènes humains mènent donc tous au continent africain. Mais ils parlent une langue complexe, pleine de pièges et de faux amis. Face à l'immense mystère de nos origines, les biologistes ne leur feraient-ils pas dire ce qu'ils veulent entendre ? Les déductions auxquelles ils se livrent reposent en tout cas sur un nombre impressionnant de postulats, qui imposent à tout le moins la prudence quant à leurs conclusions.

« Les travaux que vient de publier l'équipe de Yale sont très intéressants, à la fois par la taille de l'échantillon qu'ils ont étudié et par la clarté avec laquelle ils énoncent leurs hypothèses de départ », précise Véronique Barriel. Cette évolutionniste, spécialiste de la phylogénie des primates au Muséum d'histoire naturelle de Paris, énumère la série de critiques dont ces travaux, selon elle, peuvent faire l'objet : hétérogénéité des critères employés pour constituer l'échantillon de populations (*« critères parfois ethniques, parfois géographiques : on compare des données qui, en termes de liens de parenté, ne sont pas toujours comparables »*) ; incertitudes sur les hypothèses évolutives utilisées pour calculer la « distance génétique » existant entre deux populations ; faiblesse du postulat selon lequel la variabilité génétique au sein d'une population contemporaine est d'autant plus grande que cette population est ancienne.

Voilà, pour l'essentiel, où se situent les limites de la méthode. Sans oublier la plus grave d'entre elles, à laquelle sont confrontés tous les préhistoriens : comment, à des époques aussi reculées, estimer la démographie des populations et les métissages survenus au cours de leurs migrations ?

Conscients de leur ignorance, mais soumis à la nécessité de trancher, les généticiens établissent leurs calculs sans tenir compte de ces éventuels mélanges de gènes. Or, bien qu'il soit impossible de le vérifier, de nombreux experts pensent que les métissages furent courants entre premiers hommes modernes et *Homo sapiens* archaïques qui peuplaient alors l'ensemble de l'Ancien Monde. Si tel fut le cas, la plupart des hypothèses sur nos origines, bâties à partir des chromosomes de nos contemporains, sont donc erronées. Ce qui expliquerait, notamment, pourquoi les différents chapitres que nous livrent les gènes humains ne donnent pas tous les mêmes dates à cette préhistoire.

Catherine Vincent



*Les plus anciens fossiles d'Homo sapiens sapiens connus, exhumés en Afrique et au Proche-Orient, datent d'environ 100 000 ans. Trois hypothèses sont en lice quant à l'apparition de cet homme moderne. Selon la première, il aurait émergé en Afrique subsaharienne, et aurait progresssivement occupé l'Ancien Monde en y remplaçant les populations locales d'*Homo sapiens *archaïque. Selon la deuxième, il descendrait des populations plus archaïques qui occupaient diverses régions de l'Ancien Monde. La troisième combine les deux précédentes : elle suppose à la fois des continuités régionales et la possibilité d'un flux génique entre les populations.*

Comment le basilic marche sur les eaux

LES ANCIENS croyaient qu'il pouvait tuer par la force de son regard. Les modernes, observateurs plus méthodiques, ont constaté qu'il se contentait de courir sur les eaux. Mais les prouesses du basilic, si elles n'ont rien de chimérique, ne sont pas non plus miraculeuses. Ce petit lézard, de son nom scientifique *Basiliscus basiliscus* – un clin d'oeil à l'animal mythique –, a livré les secrets de son « aquapédie » à deux chercheurs de Harvard, Jim Glasheen et Thomas McMahon, qui ont découvert comment ce *« plus lourd que l'eau »* pouvait se maintenir au-dessus de la surface.

Originaire d'Amérique centrale, *Basiliscus*, qui pèse environ 90 grammes pour une taille de 50 centimètres, est capable, de traverser des plans d'eau de plusieurs mètres à une vitesse fulgurante. Décomposé par une caméra prenant 500 images par seconde, le mode de locomotion de spécimens costariciens a été étudié par les deux biologistes, qui ont fabriqué un modèle de patte, afin de déterminer les forces mises en jeu par le petit dragon. Ils ont pu découper sa démarche en trois phases principales : sa puissante patte arrière gifle la surface de l'eau, elle la brasse et se retire vivement, avant que l'autre membre postérieur ne renouvelle ce mouvement. Ce faisant, il crée une surpression sur l'eau et y creuse une cavité qui s'emplit d'air, dont il se dégage suffisamment vite pour ne pas y sombrer.

UN ANIMAL A SANG FROID

« Cette cavité n'avait jamais été mise en évidence auparavant, souligne Jim Glasheen. *Elle joue un rôle crucial dans le dégagement de la patte de l'animal. » « On supposait que la capacité de ce lézard tenait au fait que, frappée à grande vitesse, l'eau se comporte comme un solide*, confirme Jean-Pierre Gasc, directeur du laboratoire d'anatomie comparée du Muséum d'histoire naturelle à Paris. *« Le mérite de McMahon et Glasheen a été de fabriquer une maquette et de démontrer de façon expérimentale que la patte du lézard frappe et quitte l'eau plus vite que celle-ci ne s'effondre. »*

Basiliscus ne force pas son talent, puisque les deux chercheurs ont pu calculer que l'impulsion qu'il délivre dépasse en moyenne de 2 % seulement le seuil au-dessous duquel il s'enfoncerait. La nature a cependant prévu une marge de sécurité : la course sur l'eau nécessite une puissance musculaire d'environ 29 watts par kilogramme, alors que le lézard est capable de fournir jusqu'à 135 W/kg, mais seulement, précisent les deux Américains, lorsque la température ambiante est de 35 degrés. Cet animal à sang froid voit diminuer réflexes et puissance musculaire dès que le thermomètre descend.

Et l'homme ? A quelle condition pourrait-il courir sur les flots ? Esprits curieux, Glasheen et McMahon, qui ont fait courir des athlètes sur des pistes mouvantes pour mieux comprendre la locomotion humaine, ont effectué le calcul. Ils confirment que la course nautique *« serait impossible sans assistance extérieure »*. Un sujet de 80 kg devrait frapper la surface à une vitesse de plus de 100 km/h, supérieure à l'impulsion fournie par les athlètes. La puissance nécessaire serait quinze fois plus élevée que celle produite par une musculature humaine. Pour avoir une chance de narguer le basilic, il faudra que l'homme, animal à sang chaud, attende les temps froids, pour danser sur la glace.

Hervé Morin

Le gouvernement rend publiques les quantités de plutonium civil présentes sur le territoire

POUR la première fois, le ministère de l'industrie a rendu publiques les quantités de plutonium civil présentes sur le sol français. Au 31 décembre 1995, ce stock s'élevait à 206 tonnes, contre 191,9 tonnes à la fin de l'année 1994, soit une augmentation de 7 % en un an. Cette évaluation est tirée du Livre blanc sur *L'Energie nucléaire en 113 questions*, présentée récemment par Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Cinq ans après la première publication du premier ouvrage, *« il m'a paru nécessaire*, a expliqué le ministre, *d'en prendre l'initiative pour que notre industrie de retraitement recyclage, exemplaire aux plans économique et environnemental, ne soit pas suspectée de cacher sa copie »*.

Produit par l'irradiation de l'uranium utilisé comme combustible dans les réacteurs nucléaires, le plutonium se présente sous des formes très diverses. Après irradiation, une tonne d'oxyde d'uranium donne 955 kg d'uranium, 1 kg d'actinides mineurs (neptunium, cérium, américium), 34 kg de produits de fission (césium, iode...) et 10 kg de plutonium. Chaque année, le parc électronucléaire produit ainsi 1 200 tonnes de combustibles irradiés, dont 12 tonnes environ de plutonium. Celui-ci peut être recupéré après retraitement (à l'origine, cette opération avait des visées militaires) et éventuellement être réutilisé sous forme d'un combustible mixte uranium-plutonium, le Mox, qu'EDF envisage de brûler, d'ici quatre ans, dans la moitié de ses centrales (*Le Monde* du 24 janvier).

La complexité et la lenteur de ces opérations de retraitement et de recyclage expliquent que l'on retrouve du Pu tout au long de l'aval du cycle français du combustible. Près d'un tiers du stock (63,6 tonnes) demeure dans des piscines proches des réacteurs, sous forme de combustible usé, où il reste pendant cinq ans. Le temps que la radioactivité décroisse suffisamment pour autoriser son retraitement.

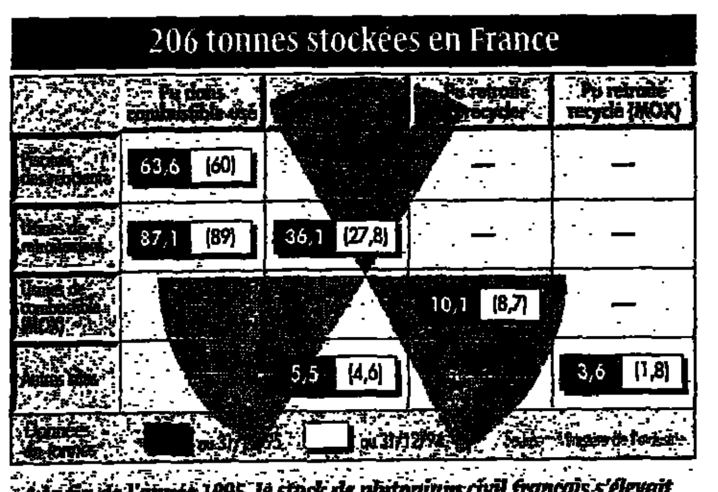
Sur les sites de retraitement, essentiellement celui de l'usine de la Hague (Manche), « dorment » 123,2 tonnes de cette matière, soit sous forme de combustible usé (87,1 t), soit sous forme séparée (36,1 t). Du plutonium retraité (10,1 t) se trouve actuellement dans des usines de combustible – à Cadarache (Bouches-du-Rhône) et Marcoule (Gard) –, dans l'attente de recyclage sous forme de Mox, dont 3,6 t sont principalement entreposées dans des réacteurs. Restent 5,5 t de Pu retraité, stockées dans d'autres installations ou en cours de transfert.

Le document du ministère précise que le stock comprend 25,7 tonnes appartenant à des organismes étrangers (+ 18 % en un an), tandis que 200 kg de Pu français sont détenus dans une installation *« située à l'étranger »*, celle de fabrication de Mox de Dessel, en Belgique. Le ministère de l'industrie prévoit une augmentation du stock de Pu dans les quatre ans à venir, durant la montée en puissance de l'utilisation du Mox, employé à terme dans 28 réacteurs.

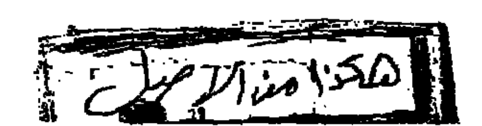
Dans une étude pour un collectif d'associations favorables à l'arrêt de la production et de l'utilisation du plutonium, le service mondial d'information sur l'énergie Wise salue ce *« premier pas vers la transparence »*, mais s'inquiète de l'accumulation sur le sol français du plutonium séparé – 55,3 tonnes en 1995, soit 22 % d'augmentation en un an.

Dans une étude récente, cette agence estimait à 400 le nombre des transports de plutonium pratiqués durant les quatre prochaines années. Des chiffres confirmés par la Cogema, qui évalue à 100 le nombre de convois annuels de plutonium entre l'usine de retraitement de la Hague, celle de fabrication de combustible mixte à Marcoule et les réacteurs qui brûlent du Mox. Ces transferts s'ajoutent aux quelque 300 transports de combustibles usés issus des réacteurs français.

H. M.



A la fin de l'année 1995, le stock de plutonium civil français s'élevait à 206 tonnes. Près de 26 tonnes étaient d'origine étrangère. Ces stocks devraient augmenter jusqu'à l'an 2000, pour faire face à l'utilisation croissante par EDF du combustible mixte uranium-plutonium (MOX).



Trop naïfs et lourdement sanctionnés, les footballeurs nantais ont été bernés par la Juventus Turin en Ligue des champions

Battus 2-0, les Canaris sont condamnés à l'exploit en demi-finale retour

Le FC Nantes aura les pires difficultés à se qualifier pour la finale de la Ligue des champions, qui se disputera le 22 mai à Rome. En demi-finale aller, mercredi 3 avril à Turin, ils ont été nettement battus par la Juventus (2-0). Les joueurs nantais, réduits à dix après l'expulsion de Bruno Carotti (45e), ont surtout été victimes de leur naïveté face aux provocations d'une équipe aguerrie. Leur agressivité leur a valu d'être sanctionnés par sept cartons jaunes.

TURIN
de notre envoyé spécial

Dans les commentaires des vestiaires, il ne fut question que d'arbitrage. C'est devenu une habitude lorsqu'une équipe française rencontre une formation italienne. Plus qu'une ritournelle, un vrai crincrin, à base de violons aux sanglots longs et de chœurs de lamentations. Comme lors de chaque retrouvaille transalpine, la partie française a mis en cause la partialité du directeur de jeu et le mauvais esprit des adversaires. Dans cette version entre la Juventus Turin et le FC Nantes, il se trouve que l'arbitre était anglais, ce qui n'a pas manqué d'ajouter un autre refrain bien connu sur la perfidie d'Albion.



COUPE D'EUROPE

Pourtant Nantes doit à elle-même et non à Dermot Gallagher d'avoir perdu 2-0 à Turin, mercredi 3 avril, dans la demi-finale aller de la Ligue des champions. Elle a le droit de concevoir de l'amertume, certainement pas de la rancoeur. L'expulsion de Bruno Carotti, à la quarante-cinquième minute, est sévère, mais pas déplacée. Elle sanctionnait surtout les précédents du défenseur nantais. L'ancien Montpelliérain avait déjà été crédité d'un carton jaune dès la treizième minute et n'avait pas pour autant cessé de sévir sans délicatesse.

Son exclusion a scellé l'issue de la partie. Il n'y a pas trop de onze joueurs pour contenir la Juventus dans son stade delle Alpi. La défense nantaise au grand complet avait bien résisté en première mi-temps. L'équipe, une fois amputée, n'a pu que succomber, encaissant deux buts par Gianluca Vialli (49e) et Vladimir Jugovic (66e). Jean-Claude Suaudeau, l'entraîneur des champions de France, a eu beau multiplier les changements d'hommes et de tactiques, il n'y avait toujours que dix bonshommes sur le terrain, incapables de colmater les brèches autrement que par leur vaillance et quelques coups défendus.

UNE RAISON D'Y CROIRE

Le règlement est précis : les tacles par derrière sont assimilables à du jeu dangereux et passibles d'un avertissement. Or Bruno Carotti et les Nantais, souvent en retard sur leurs adversaires dans les actions, ont eu abondamment recours à cet expédient prohibé. Dermot Gallagher est dans la vie britannique et imprimeur, donc pointilleux. *The law is the law*, la loi est la loi. Par sept fois, il a appliqué la sanction inscrite dans les tables du football, sans sourciller, sans que cette accumulation ne l'incite à la clémence.

Les Nantais pourront rétorquer à raison que les Turinois ne furent pas des parangons de vertu. Les mille et une roueries élaborées dans le championnat d'Italie échappent encore à la sagacité d'un insulaire, arbitre international depuis moins de deux ans. La Juventus est une vieille dame qui n'a pas toujours que de bonnes manières. L'équité aurait voulu que ses écarts répétés soient également sanctionnés de quelques cartons jaunes afin que la partie ne se termine pas, au niveau des verbalisations, par ce 7-0 encore plus cinglant que le score.

La provocation italienne n'a d'ailleurs pas cessé après le match, comme s'il s'agissait de rappeler que ce n'était là que la fin du premier acte. Marcello Lippi, l'entraîneur de la Juventus, fustigeait sans pudeur le « *jeu dur* » de ses adversaires, comme si son équipe était une assemblée de jouvencelles. Gianluca Vialli y est allé également de son tacle à retardement. « *Au lieu de se plaindre, les Nantais feraient mieux de penser à attaquer et marquer des buts* », a expliqué le capitaine des *bianconeri*. Il y a fort à parier que la polémique va croître et pourrir encore, avant le match retour, le 17 avril, au stade de la Beaujoire.

Jean-Claude Suaudeau a jusqu'à cette date pour redonner à ses joueurs la sérénité qui leur a tant manqué mercredi. L'entraîneur pouvait à juste titre dénoncer le comportement « *naïf* » de ses joueurs. Il promettait à son équipe pour le lendemain une « *discussion* » qui devait fort ressembler à une remontrance.

« *Nantes continue d'apprendre*, affirmait le responsable technique. *Nous prenons souvent la leçon, mais nous ne la retenons pas suffisamment bien.* »

Le FC Nantes ne semble pas en effet avoir tiré les enseignements de son calamiteux déplacement à Leverkusen, la saison passée. Ils avaient su, par deux expulsions et un 5-0 sans appel, ce qu'il en coûtait de répondre tête baissée aux provocations. Mais un an à peine a passé. Reynald Pedros a été exclu et condamné à cinq matches de suspension pour avoir voulu se faire justice lui-même contre le Spartak Moscou. Un tour plus tard, c'est Bruno Carotti qui voit rouge et l'équipe tout entière qui se met à perdre la raison dans le Piémont.

Les joueurs de Loire-Atlantique ont quinze jours pour s'armer moralement. Sinon ils entreront dans l'histoire de la Juventus comme la septième victime française de sa malice. Au match retour, ils doivent attendre des Turinois les mêmes manœuvres dilatoires employées par le Milan AC face à Bordeaux, en quart de finale retour de la Coupe de l'UEFA. Les Girondins avaient su garder leur sang-froid pour réussir un improbable retournement de situation. Leur exploit donne aujourd'hui à Nantes une raison d'y croire.

Benoît Hopquin

■ **La demi-finale retour de la Coupe de l'UEFA entre Bordeaux et le Slavia Prague** sera retransmise, mardi 16 avril, sur écran géant au parc des expositions de Bordeaux-Lac. Cette décision a été prise par la mairie, mercredi 3 avril. Des milliers de supporteurs avaient exprimé leur colère en apprenant qu'aucune des 32 000 places du parc Lescure serait mise en vente, tous les billets ayant été réservés aux abonnés et partenaires. Au parc des expositions, le prix de la place sera de 5 francs et la recette sera reversée aux Restos du cœur.

Le Panathinaïkos Athènes surprend l'Ajax Amsterdam

***Le Panathinaïkos Athènes* a réussi l'incroyable exploit de battre l'Ajax (1-0), mercredi 3 avril à Amsterdam, en demi-finale aller de la Ligue des champions. Cette défaite à domicile du champion d'Europe en titre est d'autant plus surprenante que l'équipe néerlandaise retrouvait l'essentiel de son effectif avec, notamment, la rentrée de Jari Litmanen. L'équipe, qui restait sur *dix-neuf matches d'affilée sans défaite en Ligue des champions*, a paru émoussée, incapable de déséquilibrer l'organisation défensive grecque.**

Au fil des minutes, Panathinaïkos s'enhardissait, et profitait des espaces pour conduire des contres de plus en plus dangereux. Sur l'un d'eux, l'avant-centre polonais du Panathinaïkos, Kryzstof Warzycha, lobait astucieusement le gardien de l'Ajax, Edwin Van der Sar (87e). Ce revers compromet les chances de qualification des Néerlandais, car les Grecs, qui seront soutenus au match retour par 75 000 fans, n'ont jamais perdu à domicile cette saison.

Le tracé de la descente olympique de Nagano est contesté

MARC HODLER a menacé, mercredi 3 avril, de supprimer la descente des Jeux olympiques d'hiver de Nagano, en 1998. Dans un entretien accordé au quotidien *Asahi Evening News* de Tokyo, le président de la Fédération internationale de ski (FIS) estime que le tracé olympique est trop court. Il annonce : « *Nous pouvons la faire se disputer en deux manches ou l'organiser en Europe ou aux Etats-Unis.* » Le Comité olympique de Nagano refuse de rallonger la piste, arguant de la défense de l'environnement.

Les menaces font partie de la politique courante de négociations de la FIS. Le bras de fer engagé contre le Japon est le dernier épisode d'une vieille polémique. Formidable marché pour l'industrie du ski européenne, le pays est peu propice à la compétition alpine. Ses pentes trop douces soulèvent des interrogations sur la légitimité du Japon à accueillir des rendez-vous alpins. En 1993, les championnats du monde de Morioka, perturbés par le mauvais temps, avaient provoqué la colère des concurrents qui avaient déploré le manque d'intérêt de la descente.

■ **HAND-BALL : L'OM Vitrolles s'est qualifié pour la finale** de la Coupe de France en battant Saint-Raphaël, formation de deuxième division, mercredi 3 avril (36-21). Le 7 avril, en finale, l'OM Vitrolles tenant du titre, rencontrera Ivry, vainqueur de Toulouse (37-20).

■ **ATHLÉTISME : Le pourvoi de Bruno Marie-Rose contre la fédération française a été rejeté**, mardi 2 avril, par la Cour de cassation. Celle-ci a jugé que la cour d'appel de Paris avait rejeté à juste titre, le 15 mars 1994, la demande d'indemnité présentée par l'athlète français contre la fédération qui ne l'avait pas inscrit en temps utile aux 100 m des Jeux olympiques de Barcelone.

■ **AUTOMOBILISME : Chrysler fait son retour aux 24 Heures du Mans**, les 15 et 16 juin, après 65 ans d'absence. Le constructeur américain engagera cinq Dodge Viper, dont deux seront confiées à d'anciens vainqueurs, l'Américain Price Cobb, qui s'était imposé sur Jaguar en 1990, et le Français Eric Helary, qui avait gagné avec une Peugeot en 1993.

■ **CYCLISME : Frédéric Moncassin souffre de fractures du rocher et de l'os temporal.** Hospitalisé après sa chute, mardi 2 avril, à l'arrivée de la première étape des Trois Jours de la Panne, en Belgique, le coureur de l'équipe GAN devrait observer un repos d'un mois.

Patrick Van Kets, l'autre destin d'un chômeur belge devenu buteur en France

DU MANS, il ne connaissait que le circuit automobile. Pas de quoi attirer un footballeur belge dans la Sarthe. Mais Patrick Van Kets n'a pas eu d'autre choix que de poser là son sac de joueur professionnel un jour d'août 1993. « *Je devais absolument signer quelque part, sinon j'étais mort* », se souvient-il aujourd'hui.

Son cauchemar débute un printemps plus tôt. En fin de contrat avec Saint-Trond, qui descend en deuxième division, il demande à partir exercer ses talents de buteur sur d'autres terrains. Malgré les propositions, ses dirigeants refusent de le transférer vers un autre club de D 2. « *Tu ne joueras jamais pour une équipe concurrente* », lui signifient-ils. Aux formations de première division intéressées, ils réclament une somme prohibitive pour libérer « leur » joueur. C'est l'époque où le football belge découvre à son tour la crise après avoir vécu des années au-dessus de ses moyens. Les caisses des clubs sonnent creux.

Pour Patrick Van Kets, c'est l'impasse. « *Saint-Trond voulait me garder pour 5 000 francs par mois. Je venais d'acheter une maison, j'avais ma famille à nourrir, je ne pouvais accepter ça !* » Il se retrouve subitement sans ressources, le chômage n'existant pas pour les footballeurs outre-Quiévrain. Il tente quelques ballons d'essai à l'étranger, en vain. Parfois, le sort s'en mêle quand la faillite du sponsor du Sparta Rotterdam, aux Pays-Bas, fait au dernier moment échouer le transfert.

« J'AI FÉLICITÉ BOSMAN »

Le compte en banque de Van Kets se vide, son moral faiblit. Pour garder la forme, il reproduit en solitaire, dans les bois anversois, des séances d'entraînement scrupuleusement notées sur un cahier d'écolier depuis plusieurs années. Lorsque Le Mans, en panne d'attaquant, le contacte, il est affûté. Un match amical lui suffit pour convaincre et une demi-saison pour le rassurer sur ses capacités à glisser le ballon au fond des filets adverses : il inscrit 13 buts en 26 rencontres, puis 17 la deuxième année.

Le Flamand du Mans n'a pas oublié les mois angoissants loin des terrains. Il prend le temps d'appeler des joueurs belges sans emploi pour leur manifester son soutien. Des rives calmes de la Sarthe, il a suivi la révolte de Jean-Marc Bosman. « *A une époque, j'ai pensé moi aussi intenter un procès aux dirigeants de Saint-Trond*, avoue-t-il. *Et puis j'ai préféré me concentrer sur le jeu. Mais j'ai félicité Bosman. Grâce à lui, les footballeurs ne seront plus tenus à vie par leurs présidents comme c'est le cas en Belgique. Chez nous, il n'y a pas de syndicat pour défendre les joueurs, comme l'UNFP ici. Les Français ne se rendent pas compte de leur chance.* »

Aujourd'hui, Le Mans compte sur son buteur pour attirer au stade Léon-Bollée une ville qui vibre avant tout pour le basket. Le club n'a que dix ans, mais pointe à la troisième place du classement sous la conduite de Thierry Froger, trente et un ans, le benjamin des entraîneurs français. « *On progresse*, juge Van Kets. *Mais on n'est pas Marseille, on ne fait pas le jeu.* » Une manière de mettre en valeur ses 15 buts inscrits cette saison, en précisant qu'il bénéficie de moins d'occasions de marquer que Tony Cascarino, l'Irlandais de l'OM, ou Franck Priou, le Caennais, qui le devancent au classement des buteurs de la D 2.

A vingt-neuf ans, « PVK » – ainsi l'a surnommé la presse locale qui a trouvé là son JPP – a passé l'âge des revanches. Entre les remparts de la ville et la place de la République, il a pris ses habitudes et fait un enfant. Il sait seulement qu'il ne rejouera pas en Belgique, que son avenir est en France. Quand il était international belge, de onze à dix-huit ans, le petit « diable rouge » ne rêvait que des Verts de Saint-Etienne.

Stéphane Joby

Les nageurs français sont triés à la mode américaine pendant les championnats de France

ATLANTA, Géorgie, via Dunkerque, Nord. Voilà l'aller simple piégeux imposé aux nageurs français par leur fédération. La natation tricolore entend ainsi se faire plus sélective qu'un ogre américain, certes sur le déclin, qui lors de ses « trials » le mois dernier, a offert leurs billets aux deux meilleurs de chaque épreuve sans contrainte chronométrique. A partir du jeudi 4 avril, les prétendants à un voyage vers la mégapole olympique devront réaliser, sur commande et en une seule course – la finale –, les minima requis par leurs autorités, lors des championnats de France de printemps disputés jusqu'à dimanche 7 avril, dans la cité nordiste. Pour la première fois, aucune compétition de rattrapage, aucun filet de sécurité n'a été prévu.

Confiants, les stratèges des bassins misent sur la maturité et la motivation des dix-sept nageurs du « collectif olympique » mis en place après les championnats d'Europe de Vienne en 1995. « *Je ne redoute aucune surprise, on ne sortira pas un lapin blanc d'un chapeau*, affirme Jean-Paul Clémençon, directeur technique national. *Il est normal que, trois mois avant les Jeux, les meilleurs réalisent des temps qui leur permettraient d'y accéder aux finales. Ces championnats seront un col de deuxième catégorie avant le col de première catégorie des JO. Il faut créer le goût de la prise de risque.* »

Le mot est lâché. Car, en décidant de n'envoyer à Atlanta que les nageurs ayant satisfait, en finale seulement, aux temps minimums, la fédération prend le risque non négligeable d'un accident de parcours. « *Si, par exemple, Franck Esposito* (troisième du 200 mètres papillon aux Jeux de Barcelone) *ne fait pas le temps requis ? Eh bien, il ne va pas aux Jeux* », poursuit Jean-Paul Clémençon, tout en soulignant sa confiance envers ses meilleurs nageurs. « *Les minima sont certes bien accrochés, mais ils sont largement à la portée de gens comme Esposito, Christophe Kalfayan ou Cécile Jeanson, considérés comme nos meilleurs espoirs.* »

SOUCI D'ÉQUITÉ

Une certitude que ne partagent pas forcément les intéressés. Ainsi, Christophe Kalfayan, vice-champion d'Europe du 50 mètres libre, avait fait des vagues au mois d'octobre dernier en réclamant la sélection automatique pour les nageurs classés parmi les cinq premiers des derniers championnats d'Europe ou, au pire, parmi les trois (lui-même et Cécile Jeanson, troisième du 100 mètres papillon). Passe-droit refusé par une fédération soucieuse d'équité. « *Sélectionner quelqu'un d'une année sur l'autre*, juge Clémençon, *c'est se débarrasser d'un problème.* » Kalfayan, débouté, a abandonné, amer, un combat perdu d'avance. « *J'ai laissé tomber en me disant qu'il fallait que je me concentre* », explique le nageur d'Antibes, qui est déjà descendu deux fois cette saison sous le minimum du 50 mètres (22 s 76 et 22 s 84 pour 22 s 90). « *Je participerai aux championnats de France dans la foulée de ma préparation, sans me raser. Mais je connais les risques, parce que je ne peux pas être au top deux fois dans la même saison. Avec ce système, il ne faut pas avoir une tendinite ou une légère grippe. La France n'a pas les moyens d'instaurer un mode de sélection à l'américaine. Les Etats-Unis ont huit nageurs par épreuve capables d'accéder à une finale olympique. Mais je ne demande qu'à me tromper.* »

Déçu, le meilleur sprinter français n'a encore pas décidé de sa participation au 100 mètres et au relais 4 x 100 des championnats nationaux, donc des Jeux olympiques. Doyen de l'équipe de France, Kalfayan rechigne, à vingt-sept ans, après dix ans de loyaux services, à amputer ses chances individuelles. « *Mon objectif est d'être au sommet sur 50 mètres*, poursuit-il. *Cela me semble beaucoup de courir les relais et le 100. Je ne sais pas si je suis prêt à jouer la carte collective comme chaque année, à diluer mes chances sur 50 mètres pour mes derniers Jeux.* » Laissé libre de sa préparation hivernale, absent du meeting de Paris – où avait été chaudement convié, en février, le gratin français –, vainqueur le même week-end du 100 mètres de l'épreuve de Coupe du monde d'Espoo (Finlande), Christophe ne devrait décider que samedi soir, après le 50 mètres, de sa participation aux courses dominicales. Même si sa présence semble probable, le doute entretenu fait désordre dans le décor « pro » voulu par la fédération. « *Si "Kalf" ne s'aligne pas au départ du 100 mètres et du 4 x 100, je tombe de l'arbre* », affirme Clémençon qui n'a jamais envisagé une seconde une telle impasse de son nageur vedette.

A Dunkerque, les négociations risquent d'être âpres. Pour imiter jusqu'au bout la superpuissance américaine, les sélectionneurs auraient peut-être pu mettre à chaque borne d'arrivée, à défaut d'un ticket pour Atlanta, un bon paquet de dollars ?

Françoise Chaptal

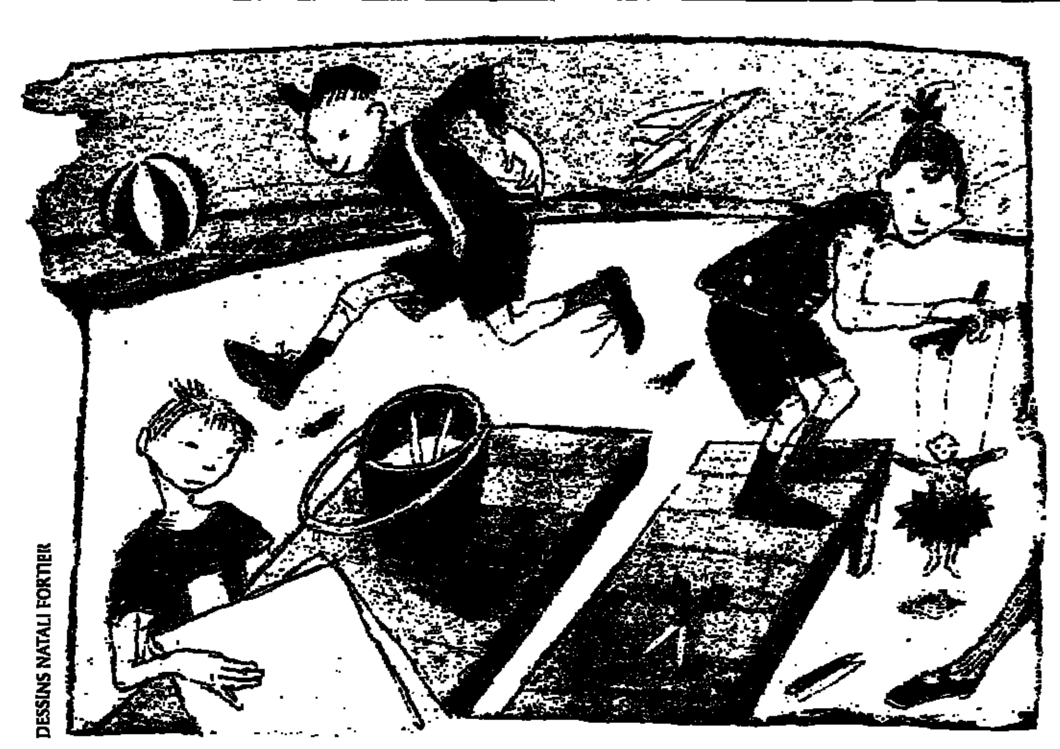
Catherine Plewinski à nouveau dans le bain

Promis, elle ne songe pas aux Jeux olympiques. A vingt-sept ans, Catherine Plewinski ne revient à la natation que pour le plaisir et parce qu'elle s'ennuyait. La spécialiste du papillon, double médaillée olympique, avait arrêté la compétition en 1993 et était devenue entraîneur à Aix-les-Bains. En 1994, elle a donné naissance à une fille, Leila, et a déménagé près des siens, à Cluses (Haute-Savoie). Depuis quelques mois, avec son ancien entraîneur, Marc Begotti, elle s'entraîne deux heures par jour. Une broutille par rapport à la préparation des Jeux olympiques de Barcelone, en 1992.

Auteur du dixième temps qualificatif pour les séries du 100 m papillon des championnats de France de printemps, elle sera donc, samedi 6 avril, sur le plot de départ à Dunkerque. Elle voudrait taquiner les minima olympiques pour voir ce dont elle est encore capable. Les sélectionneurs estiment que le volume de travail qu'elle a accompli ne suffira pas pour une qualification, mais avec Catherine Plewinski ils s'attendent à tout.

Jours de vacances à l'école

Les centres de loisirs parisiens offrent aux enfants la possibilité de s'évader les mercredis et pendant les congés scolaires



DESSINS NATALI FORTIER

PAS DE VACANCES, pas de mercredis, pour les cours de récréation des écoles de Paris. Tous les jours de l'année, elles résonnent des cris et des rires des enfants, de leurs pas sautillants et des rebonds des ballons ; pourquoi ce manège s'arrêterait-il quand il n'y a plus classe ? A chaque congé, les petits Parisiens qui n'ont aucune possibilité de s'évader des murs de la capitale peuvent se rendre dans leur école, transformée en centre de loisirs. Cette fois sans cartable, le cœur léger. Des animateurs sont là pour déployer tous leurs talents et faire éclore de précieux voyages intérieurs.

Aux quatre coins de l'établissement au numéro 100 de l'avenue de la République, dans le 11e arrondissement de Paris, par groupes de huit ou de douze selon les âges, les enfants s'appliquent consciencieusement à se divertir. Arrivés en cascade avant dix heures, ils ont attendu que les animateurs annoncent le menu des activités de la journée pour se décider. Certains, pleins d'imagination ou encore émerveillés d'un mercredi précédent, ont réclamé de s'appliquer sur une fresque, de s'engager dans une mise en scène ou dans la présentation de sketches. Dans ce cas, les animateurs s'inclinent et font correspondre envies et exigences de budget.

« *Il faut que l'enfant soit roi*, martèle Elisabeth Molotkoff, responsable de l'action éducative dans les 11e et 12e arrondissements. *Il doit rentrer chez lui en se disant : "j'ai appris plein de choses, mais je me suis bien amusé".* » Daphné et Jeanne, deux petites bonnes femmes de 9 ans et demi, bagues aux doigts, jeans moulants et baskets, ne démentent pas cette ambition : « *On aime bien s'instruire* », lâchent les deux copines, replaçant savamment une mèche rebelle d'un geste précis.

« *On lit des livres, on fait des dessins, mais ce qu'on préfère, ce sont les sorties. Là, on peut faire des choses qu'on fait pas avec les parents* », assurent les deux enfants. Une visite au musée, une séance de cinéma, un tour à la Cité des sciences de La Villette, à la Maison des cinq sens de Vincennes ou à la Maison de l'air du 20e arrondissement, voire à Disneyland... Le choix est vaste, mais pour les habitués, qui ne ratent jamais un mercredi ni un jour de « petites vacances », la palme revient aux *mini-séjours à la campagne*. Pendant deux, trois ou cinq jours, on y profite tout simplement d'un bois, d'un champ. Dans un rayon de 150 kilomètres autour de la capitale, les petits s'initient à l'équitation dans une ferme agréée Jeunesse et Sports, s'y affranchissent *en donnant* à manger aux lapins et aux poulets, en chevauchant vélos et poneys : autant d'activités que Paris n'autorise que très superficiellement.

RÉALISER UNE BD

Claire Hazéra, la responsable des six centres du 11e arrondissement, a une préférence pour la « *nuitée astronomie* » organisée au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), au cours de laquelle jumelles et lunettes se promènent d'œil en œil pour sonder l'univers : « *La première réflexion des enfants, c'est pour dire que la nuit est noire* », raconte-t-elle, soulignant par là que les découvertes ne sont pas toujours celles que l'on croit.

Aujourd'hui, dans l'école du 11e, personne ne s'est encore installé autour du baby-foot de la salle de jeux aménagée au sous-sol ni autour de la table de ping-pong, au *rez-de-chaussée. Les premiers appétits* se rassasient tranquillement autour d'un bifteck, forcément récalcitrant, et, à l'étage, le cours de théâtre du centre de ressources touche à sa fin. Pas de labo photo aujourd'hui, mais au jardin des sons, une petite troupe enregistre un air pour un prochain spectacle.

Eytan et Jonathan, 8 ans et demi, déambulent en discutant, une double page coloriée à la main. Ce matin, ils se sont consacrés à la réalisation d'une bande dessinée. « *Dans une nuit sombre, une auto sombre arriva à la banque...* » La première bulle est explicite : une « *bank* » est prise pour cible par de dangereux malfaiteurs, vite repérés par le héros HIV (comme Homme Invisible, mais « *faut qu'on enlève le V* », corrige Eytan) : avant la huitième image, les policiers les auront mis à l'ombre. « *On va la photocopier, la vendre 2 ou 3 francs, et on enverra les sous à une sœur du Congo pour ouvrir une école* », expliquent-ils gravement.

Les deux compères voulaient passer la demi-journée dans le calme, mais ils opteront peut-être pour une occupation collective *après le repas. Justement*, l'heure de se restaurer approche, et les commentaires reprennent de la vigueur. « *Vraiment, ce que je trouve de plus bizarre*, reprend Eytan, index autoritaire et yeux plissés du bonhomme qui soupçonne quelque chose de pas clair, *c'est qu'au lycée Voltaire, ils ont des frites et c'est mille fois plus bon qu'ici...* » « *C'est normal*, coupe, un peu docte, son copain Jonathan, aussi brun qu'Eytan est blond, *ils sont plus grands, alors ils ont besoin de beaucoup de forces.* »

Côte à côte et bien d'accord, ils tournent les talons sans attendre ; fermement décidés à régler dans l'après-midi ce fichu problème de projecteur qui leur fait défaut, et dont ils ne peuvent définitivement pas se passer pour leur spectacle d'ombres chinoises.

Aude Dassonville

Des tarifs variables

● **Plus de 600** centres de loisirs dans la capitale accueillent les enfants âgés de deux ans et demi à douze ans (parfois jusqu'à quatorze ans pour les habitués). Le responsable enregistre les *inscriptions à partir de 8* h 30 chaque matin, pour la journée même. Il est tenu d'accueillir n'importe quel enfant domicilié et scolarisé dans la capitale. Des aménagements d'horaires sont possibles lorsque l'enfant suit des cours de musique, de sport ou d'instruction religieuse à l'extérieur, mais les centres ne sont pas des garderies.

● **Les tarifs** sont fixés en fonction du quotient familial et s'échelonnent de 0 à 41 francs la journée. Les enfants choisissent leurs activités parmi celles *proposées, nouveaux* venus et inconditionnels étant soumis au même régime. Les plus fidèles sont assurés de participer aux sorties.

● **Renseignements** dans les écoles ou à la Mairie de Paris, Allô scolaire : 42-76-23-45.

Les chats de Chaillot

L'AIR DE PARIS

Voilà peut-être une dizaine d'années que l'aquarium du Trocadéro est fermé. Si vous en croyez le Guide Vert de Paris, édition 81, ce n'étaient que *poissons d'eau douce* et bien français. L'entrée est maintenant condamnée par des parpaings, et presque toutes les vitres ont fini par voler en éclats. Il pousse là, à l'ombre du palais de Chaillot, dans la pente vallonnée qui descend vers la Seine, une végétation plutôt hirsute entourée d'un grillage.

Oui, les poissons ont disparu à la suite d'une panne fatale. Les gros seraient morts, et les petits auraient été transportés au Muséum. *C'est ce que nous a rapporté une grande* habituée des lieux, une vieille dame adorable qui est au mieux avec Diane et L'Ecaille. Ce surnom fleure le poisson, et la chatte ainsi *rebaptisée adore* les sardines, les sardines crues, coupées en morceaux. Voilà, en somme, comment les poissons se maintiennent sur cette pente vallonnée... Quant à Diane, chatte grise, dix ans de plein air, les sardines ne l'intéressent pas. Et c'est dommage, car elle aurait peut-être un peu moins d'eczéma. Mais Diane ne jure que par la charcuterie, et on ne la changera pas !

Diane et L'Ecaille font partie des chats qui vivent là en permanence, une bonne vingtaine au total, dont l'enceinte de l'aquarium est le quartier général. Ils sont à la *fois libres et prospères, un double privilège* très enviable. Il faut dire qu'ils sont bien soignés, que des mains bénévoles et zélées leur apportent, comme quatre heures, un *royal mélange de bœuf et de pâtes.*

Non, ce ne sont pas des mistigris chétifs qui se pressent autour des écuelles, mais de beaux chats au poil soyeux. Il y a Tout-Gris, Tout-Noir le superbe, un autre noir portant tache blanche sur le poitrail, un autre noir encore avec une tête comme un hibou, des mâchurés aussi, et des tigrés, bien sûr. « *La dernière qui a eu des petits est une tigrée un peu foncée* », vous fait savoir une familière de l'endroit.

***Et puis il y a Hercule, qui porte bien son nom.* Hercule a l'œil très vert et le bout des pattes blanc. Il est le cinéphile de la bande, le beau tigré qui hante la Cinémathèque de Chaillot. Oui, « *la Cinémathèque, c'est son palace* ». Alain Delon, de son côté, en fait aussi le sien pour un mois, avec l'hommage qui lui est rendu, pas moins de cinquante-sept films. Hercule, sans doute, sera au premier rang quand on passera *Les Félins*.**

Daniel Percheron

VENTES

Les charmes du dessin

LES DESSINS sont un peu les « instantanés » des grands peintres, leur *expression spontanée*. Longtemps dédaignés au profit des toiles, ils connaissent depuis dix ans un renouveau. Depuis 1991, le Salon du dessin de collection accueille à l'Hôtel *George-V*, des marchands français et étrangers. Du 11 au 16 avril, vingt exposants proposent des œuvres illustrant des techniques utilisées du XVIe au XXe siècle.

La plume et la pierre noire se révèlent les plus courantes. La pierre noire est une espèce d'ardoise tendre, qui permet des nuances entre le gris et le noir. Le crayon à la sanguine est fait à partir de la poussière d'hématite. Il donne un trait large, presque moelleux. Gras, difficile à *effacer, il exige une grande* sûreté de main. Le lavis est une manière de colorier ou d'ombrer un dessin au pinceau, en délayant l'encre ou les couleurs dans l'eau. L'aquarelle, c'est la classique peinture à l'eau, utilisée depuis le XVIe siècle.

La mine de plomb, ou graphite, reste un des moyens d'expression apprécié par les dessinateurs. A la fin du XVIIe siècle, le Français Conté invente un substitut du crayon au graphite, dont on se sert encore. Le pastel est une craie artificielle reconstituée à l'aide de gomme arabique. Il ne s'efface pas, ce qui apporte une difficulté à sa pratique.

Le dessin s'apprécie selon des critères spécifiques : il s'agit de juger la sûreté du trait, évaluer l'expression d'un regard, la suggestion d'un geste ou la façon dont une main est présentée, savourer la singularité *d'un personnage, saisir l'atmosphère* d'un paysage. Parfois les dessins se contentent de suggérer ces détails avec une économie de traits, et cet aspect spontané enchante les amateurs. D'autres préfèrent les œuvres plus construites, plus travaillées, mais dont l'étincelle *réside dans le premier jet*.

Les prix dépendent de la notoriété des artistes, et de la force d'impact des dessins : un croquis esquissé par un grand peintre peut valoir *plus que l'œuvre achevée d'un petit* maître. Au Salon du dessin de collection, on trouvera un choix entre 15 000 et 100 000 francs. Nicolas Joly et Yves Mikaeloff présentent le portrait d'un de ses amis réalisé par Dominique Vivant Denom (16 000 francs), et une tête d'enfant prise sur le vif par Charles-Joseph Natoire (100 000 francs). Mais les chefs-d'œuvre atteignent le prix des toiles. *Un dessin à la plume* sur panneau par Hendrick Goltzius, daté 1608, et figurant un célèbre collectionneur de coquillages assis sur un dauphin et soufflant dans une conque, est proposé par Bob Haboldt à 1 700 000 francs. Du côté des modernes, la galerie Cazaux-la-Béraudière annonce à *400 000* francs une aquarelle de Picasso représentant trois baigneuses au repos, exécutée en 1921 sur un carton d'invitation.

Catherine Bedel

★ Salon du dessin de collection, Hôtel George-V, 31, avenue George-V, 75008 Paris.

ESCAPADES

FAMILIALES

■ **CIRCUITS EN HAUTE-GARONNE.** Le conseil général de la Haute-Garonne vient d'éditer une plaquette regroupant six circuits-découverte pour mieux voyager dans le département. La route du pastel, celle de la préhistoire *romaine ou encore celle des vins proposent des circuits dont « les thèmes sont révélateurs d'un patrimoine inestimable, où chaque microrégion se dégage de par ses richesses, et vont guider les voyageurs sur des parcours chargés d'histoire* », souligne Pierre Izard, président du conseil général, dans la préface.

★ Comité départemental du tourisme de Haute-Garonne, 14, rue Bayard, 31 000 Toulouse, tél. : 61-99-44-00.

■ **UN NOUVEAU PARC EN RHÔNE-ALPES.** Grands mammifères, en particulier *les chamois, oiseaux nicheurs, dont certains très menacés* (le gypaète, l'aigle royal et le tétras-lyre), près de 1 600 espèces végétales, font du nouveau parc naturel régional du massif des Bauges (le quatrième de la région Rhône-Alpes) un territoire (80 000 hectares) d'observation de la nature. Protéger ce patrimoine, tout en faisant de cette richesse naturelle et culturelle (traditions rurales, fermes typiques, fabrication du fromage) une source de vitalité économique et touristique, tel est l'objectif. Activités et hébergement sont proposés aux vacanciers, du ski de fond aux chiens de traîneau l'hiver, du VTT à l'équitation l'été.

★ Parc du massif des Bauges, place Grenette, 73630 Le Châtelard, tél. : 79-54-86-40.

■ **VIVRE AUTREMENT.** *Le 9e Salon de l'agriculture biologique, de la santé* naturelle, de l'artisanat et de l'écologie a lieu du jeudi 11 au lundi 15 avril au centre Bercy-Expositions de Paris dans le 12e arrondissement. Des aliments sains, des vêtements en fibres naturelles, des matériaux de construction en bois ou en chanvre, des panneaux solaires et des éoliennes seront présentés aux visiteurs. Le Salon doit aussi être l'occasion de forums sur l'économie alternative.

★ Bercy-Expo de 11 heures à 19 h 30.

■ **LES MAQUETTES S'EXPOSENT.** Le 17e Salon international de la maquette et du modèle réduit ouvre ses portes samedi 6 avril au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris. Jusqu'au dimanche 14 avril, tout ce *qui navigue, qui roule ou qui vole et qui ressemble aux « géants »* visibles dans le paysage a rendez-vous au Salon. Au total 10 000 modèles, que les enfants aiment faire découvrir à leurs parents.

★ De 10 à 19 heures, nocturne vendredi 12 jusqu'à 22 heures, entrée 60 francs, enfants de moins de 7 ans gratuit, de 7 à 12 ans 40 francs.

■ **LA COUNTRY CHEZ MICKEY.** Du 12 au 15 avril, dans le cadre d'un Festival Far West qui se prolongera jusqu'au 23 juin dans *Frontierland*, à Euro Disney, l'espace Festival Disney, qui jouxte le parc de loisirs, se transforme en capitale de la musique country. Avec, sur la scène du Billy Bob's Saloon, une pléiade de stars venues de Nashville : Roy Rogers, Charlie Daniels, Victoria Shaw, Travis Tritt et le groupe Confederate Railroad.

★ *Renseignements au 60-45-71-00.*

SPORTIVES

■ **ESCALADE A VALLOIRE.** Situé entre le parc national de la Vanoise et celui des Ecrins, au pied du col du Galibier et à proximité des sommets, Valloire, un authentique village savoyard, a développé de nombreux sites d'escalade (146 voies) et deux *via ferrata* avec échelons, cables et passerelles. Divers stages y sont proposés : enfants (3 jours, 450 francs), adolescents et *adultes (quatre demi-journées et une journée, en juillet et en août*, 1 050 francs) et via ferrata (5 jours en Maurienne et Hautes-Alpes, à partir de Valloire : 2 850 francs avec hébergement, 1 250 francs sans hébergement). Egalement, stages de parapente, d'arts martiaux, de peinture d'icônes, de tir à l'arc, de tennis et de golf.

★ Renseignements stages escalade, Prisme, tél. : 79-83-27-72. Autres stages, renseignements au 79-59-02-47. Office de tourisme, tél. : 79-59-03-96. Centrale de réservations, 79-59-00-22.

ANTIQUITÉS

● **Bayeux** (Calvados), halle aux grains, 30 exposants, entrée 25 francs, du vendredi 5 *au lundi 8* avril, *le vendredi de 14* heures *à 19* heures, puis de 9 heures à 19 heures.
● **Bernay** (Eure), abbatiale, 27 exposants, entrée 20 francs, du vendredi 5 au lundi 8 avril, de 10 heures à 19 h 30.
● **Mauvezin** (Gers), sous la halle, 50 exposants, entrée libre, du vendredi 5 au lundi 8 avril, de 10 heures à 19 heures.
● **Le Crès** (Hérault), RN 113, 50 exposants, entrée libre, du vendredi 5 au lundi 8 avril, de 10 heures à 19 heures.
● ***Saumur** (Maine-et-Loire), école de cavalerie, 40 exposants, entrée* 30 francs, du vendredi 5 au lundi 8 avril, le vendredi de 14 heures à 20 heures, puis de 10 heures à 19 heures.
● **Obernai** (Bas-Rhin), château de la Leonardsau, 30 exposants, entrée 15 francs, du vendredi 5 au lundi 8 avril, de 10 heures à 18 heures.
● **Neufchâtel-en-Bray** (Seine-Maritime), hall expo, 40 exposants, entrée 20 francs, du vendredi 5 au lundi 8 avril, de 14 h 30 à 19 heures le vendredi, puis de 10 heures à 12 heures.
● ***Antibes** (Alpes-Maritimes), port Vauban, 200 exposants, entrée 35* francs, du samedi 6 au dimanche 21 avril, de 10 h 30 à 19 h 30.
● **Saint-Malo** (Ille-et-Vilaine), palais du Grand Large, 30 exposants, entrée 25 francs, du samedi 6 au lundi 8 avril, le samedi et le dimanche de 10 heures à 20 heures, lundi de 10 heures à 18 heures.
● **Gien** (Loiret), salle polyvalente, 30 exposants, entrée 20 francs, du samedi 6 au lundi 8 avril, le samedi de 11 heures à 20 heures, le dimanche de 10 heures à 18 heures.
● **Quiberon** (*Morbihan*), *Palais des congrès, 50 exposants, entrée 20* francs, du vendredi 6 au lundi 8 avril, de 10 heures à 19 heures.
● **Salies-de-Béarn** (Pyrénées-Atlantiques), salle Mosqueros, 55 exposants, entrée 25 francs, du samedi 6 au *lundi 8 avril, de 10 heures à 19 heures*.

BROCANTES

● **Paris** 4, espace Blancs-Manteaux, du vendredi 5 au dimanche 7 avril.
● **Perros-Guirec** (Côtes-d'Armor), du samedi 6 au lundi 8 avril.
● **Cherizy** (Eure-et-Loir), 30 exposants, samedi 6 et dimanche 7 avril.
● **Guerlesquin** (Finistère), 30 exposants, du samedi 6 au lundi 8 avril.
● **Arcachon** (Gironde), 47 exposants, du samedi 6 au lundi 8 avril.
● ***Argenton-sur-Creuse** (Indre), 30 exposants, du samedi 6 au lundi 8 avril.*
● **Reims** (Marne), 500 exposants, samedi 6 et dimanche 7 avril.
● **L'Aigle** (Orne), 60 exposants, du samedi 6 au lundi 8 avril.
● **Mulhouse** (Haut-Rhin), 45 exposants, du samedi 6 au *lundi 8 avril*.
● **Blandy-les-Tours** (Seine-et-Marne), 120 exposants, du samedi 6 au lundi 8 avril.
● **Egreville** (Seine-et-Marne), 50 exposants, du samedi 6 au lundi 8 avril.
● **L'Isle-sur-la-Sorgue** (Vaucluse), 150 exposants, du samedi 6 au lundi 8 avril.
● **Orange** (Vaucluse), 130 exposants, du samedi 6 au lundi 8 avril.
● **Vincennes** (Val-de-Marne), samedi 6 et dimanche 7 avril.
● ***Mandres-les-Roses** (Seine-et-Marne), du samedi 6 au lundi 8 avril.*





Des températures en hausse



LA FRANCE reste sous condition anticyclonique. Le centre des hautes pressions se décale vers l'Europe de l'Est, plaçant la France dans un régime d'est progressivement moins froid.

L'extrême nord-est du pays connaîtra vendredi une journée très nuageuse, notamment des Ardennes au nord de la Lorraine et de l'Alsace. La couche nuageuse se trouera par endroits l'après-midi, autorisant quelques apparitions du soleil.

De la Haute-Normandie au Nord, à la Picardie, à l'Ile-de-France et à la Champagne, les éclaircies seront un peu plus généreuses dans un ciel souvent nuageux. De la Bretagne et du Cotentin à l'Orléanais, au sud de la Lorraine et de l'Alsace, la journée se déroulera sous une alternance de passages nuageux et d'éclaircies. Du Poitou-Charentes au Nivernais, à la Franche-Comté, ainsi que dans toutes les régions situées plus au sud, le soleil brillera largement dans un ciel peu nuageux. Il faudra parfois attendre la dissipation de bancs de brouillards dans les vallées. L'après-midi, des nuages bourgeonnants se développeront en montagne, ils pourront donner de façon très isolée une averse sur les Alpes frontalières et la Corse. En fin de journée, le vent marin apportera un ennuagement discret sur les régions côtières du golfe du Lion.

Le vent d'est se fera sentir en Manche se fera sentir. Les températures minimales afficheront entre 0 et – 2 de l'intérieur de la Bretagne au Sud-Ouest, ainsi que dans l'intérieur des régions méditerranéennes. Sur le reste du pays, elles indiqueront entre 1 et 3 degrés, parfois un peu plus sur les côtes. L'après-midi, le mercure amorcera une hausse avec des valeurs entre 10 et 13 degrés au nord, mais seulement 7 sur le littoral de la mer du Nord, 14 à 16 au sud et jusqu'à 18 sur les régions les plus méridionales.

Samedi, des passages nuageux circuleront des côtes de la Manche au Nord, à la Picardie et jusqu'aux Ardennes ; ils pourront occasionner une averse isolée près de la frontière belgo-luxembourgeoise. Le ciel sera parfois nuageux l'après-midi sur les massifs pyrénéen et alpin. Partout ailleurs, le soleil brillera. Les températures seront encore en hausse, 12 à 16 degrés au nord, 16 à 20 au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 5 avril vers 12h00

La qualité de l'air





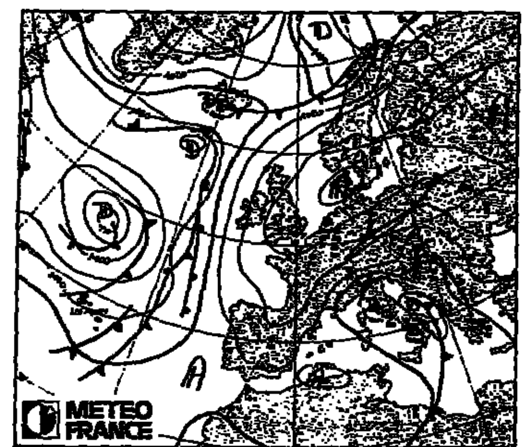
TEMPÉRATURES du 3 avril maxima/minima

FRANCE

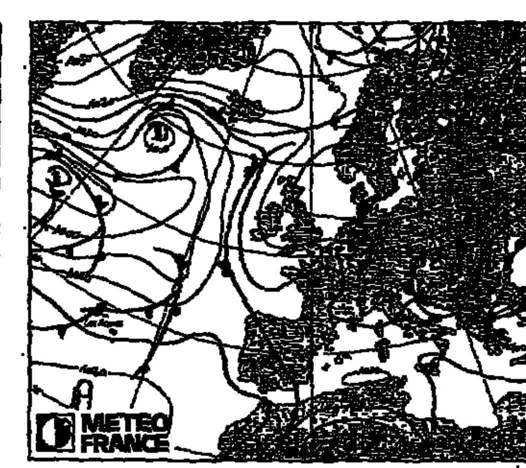
Ville	Max/min
AJACCIO	10/2
BIARRITZ	9/–1
BORDEAUX	10/–2
BOURGES	8/–2
BREST	10/0
CAEN	7/–3
CHERBOURG	7/–3
CLERMONT-F.	6/–4
DIJON	8/–1
FORT-DE-FR.	30/24
GRENOBLE	7/3
LILLE	8/0
LIMOGES	7/–3
LYON	8/0
MARSEILLE	9/2
NANCY	8/–1
NANTES	10/–1
NICE	14/6
PARIS	9/0
PAU	10/–2
PERPIGNAN	10/6
POINTE-À-PIT.	31/24
RENNES	9/–2
ST-DENIS-RÉUNION	30/20
ST-ÉTIENNE	5/–3
STRASBOURG	8/1
TOULOUSE	8/–1
TOURS	8/–2

ÉTRANGER

Ville	Max/min
ALGER	17/2
AMSTERDAM	8/–2
ATHÈNES	18/11
BANGKOK	38/23
BARCELONE	17/5
BELGRADE	19/5
BERLIN	5/1
BOMBAY	34/23
BRASILIA	30/18
BRUXELLES	8/–2
BUCAREST	17/5
BUDAPEST	12/7
BUENOS AIRES	20/16
CARACAS	–/–
CHICAGO	21/2
COPENHAGUE	6/–1
DAKAR	27/20
DUBAI	32/20
DUBLIN	11/1
FRANCFORT	6/1
GENÈVE	5/1
HANOÏ	15/14
HELSINKI	1/–6
HONGKONG	12/11
ISTANBUL	21/6
DJAKARTA	32/25
JÉRUSALEM	–/–
KIEV	3/2
KINSHASA	30/22
LE CAIRE	26/13
LIMA	24/18
LISBONNE	19/10
LONDRES	9/–1
LOS ANGELES	19/11
LUXEMBOURG	6/0
MADRID	16/1
MARRAKECH	25/11
MEXICO	27/12
MILAN	8/4
MONTRÉAL	3/–3
MOSCOU	10/0
MUNICH	1/–1
NAIROBI	26/16
NEW DELHI	36/17
NEW YORK	12/4
PALMA DE M.	15/4
PÉKIN	15/2
PRAGUE	0/–1
PRETORIA	24/12
RABAT	17/11
RIO DE JAN.	37/29
ROME	13/2
SAN FRANC.	15/9
SANTIAGO	13/6
SÉVILLE	22/10
ST-PÉTERS.	3/–3
STOCKHOLM	7/–3
SYDNEY	26/14
TENERIFE	23/16
TOKYO	12/5
TUNIS	11/7
VARSOVIE	3/1
VENISE	9/5
VIENNE	3/0



Situation le 4 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 6 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Entre la France et l'Angleterre

LA BRÈVE déclaration du ministre britannique des affaires étrangères, Ernest Bevin, hier, aux Communes, si elle homologue en quelque sorte les suggestions avancées depuis le début de la semaine par plusieurs journaux britanniques en vue de la conclusion d'une alliance entre la France et l'Angleterre, n'apporte cependant aucun élément nouveau. Elle prouve clairement, en tout cas, qu'aucune négociation effective n'a encore eu lieu en ce sens.

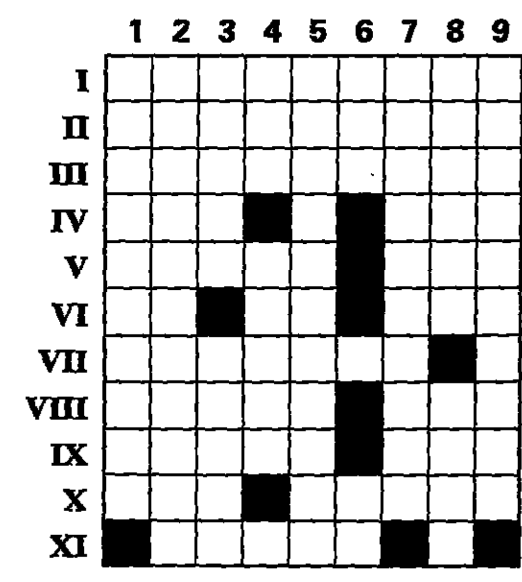
Le principe même d'un traité qui compléterait entre Paris et Londres et refermerait sur l'Allemagne le triangle de la sécurité européenne, dont l'autre sommet est Moscou, ne peut, certes, rencontrer que notre approbation. La coïncidence assez rare de la présence au gouvernement en France et en Grande-Bretagne d'hommes politiques de même tendance est sans doute de nature à faciliter ce rapprochement (...) Il n'est pas douteux, enfin, que, par la force des choses, bon nombre de problèmes, sur lesquels voici moins d'un an auraient trébuché les négociateurs, sont aujourd'hui résolus – nous songeons au Levant.

Il n'en est que plus paradoxal de constater que le seul d'entre eux qui reste encore en suspens est non seulement le plus important, mais celui même dont la solution devrait être le meilleur ciment de toute alliance franco-anglaise, à savoir le problème allemand. On regrettera que M. Bevin n'y ait pas fait la moindre allusion. N'est-ce pas, cependant, en fonction de l'Allemagne que pourra seulement se conclure entre les deux pays un pacte qui ne suscite point les méfiances soviétiques, ou même américaines, à l'égard de la formation d'un bloc occidental ?

(5 avril 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6793



HORIZONTALEMENT

I. Rajouter du liquide. – II. Dépôt dans la mer Morte. – III. Peuvent attendrir les vieux solitaires. – IV. Parole d'encouragement. Abréviation qui permet de glisser. – V. Utile pour un assemblage. Trait de lumière. – VI. Quartier de Gisors. Un métal inoxydable. Département. – VII. Est un peu comme le cochon. – VIII. Insigne liturgique. Parfois pris dans un salon. – IX. Sommet dans les Alpes. D'un auxiliaire. – X. On peut y faire des exercices. Comme un chien sur le toit. – XI. Le pays de Koush pour les Egyptiens.

VERTICALEMENT

1. Bien conservées. – 2. Déformation d'un cylindre. – 3. Suit son cours en Pologne. Chante au Canada. – 4. Est difficile à plaquer. Haute, pour celui qui sait déjà bien monter. – 5. Parlerai haut et fort. – 6. D'un verbe actif. Symbole. – 7. Capables de nous frapper. – 8. Fis un travail d'arboriculteur. Parfois clos au tribunal. – 9. Qui ont fait l'objet d'une annulation.

SOLUTION DU N° 6792

HORIZONTALEMENT

I. Prothèses. – II. No. Nase. – III. Negundos. – IV. Apurer. Us. – V. Cil. Fouit. – VI. Laïc. Ire. – VII. Ghats. – VIII. Pré. Six. – IX. Zaanstad. – X. Iodée. Fer. – XI. Gnètes. Eu.

VERTICALEMENT

1. Pinacle. Zig. – 2. Epia. Paon. – 3. Onguligrade. – 4. Tour. Chenêt. – 5. Nef. Sée. – 6. Endroit. – 7. Sao. Urssaf. – 8. Essuie. Idée. – 9. Se. St. Ex. Ru.

Guy Brouty

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	35 63 81 22
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
Directeur commercial : Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PÂQUES

Services ouverts ou fermés

■ **Presse** : les quotidiens paraîtront normalement lundi 8 avril.

■ **Bureaux de poste** : ils seront fermés du samedi 6 avril à midi au mardi matin 9 avril.

■ **Banques** : elles seront fermées lundi 8.

■ **Grands magasins** : ils seront fermés lundi 8.

■ **Assurance-maladie, assurance-vieillesse, allocations familiales** : les centres d'accueil seront fermés au public du vendredi après-midi 5 avril au mardi 9 avril à 8 h 30.

■ **Archives nationales** : le Caran sera fermé les 6, 7 et 8 avril, le Musée de l'Histoire de France sera ouvert les 6 et 7, fermé lundi 8 avril.

■ **Bibliothèque nationale** : les salles de lecture seront fermées les 6, 7 et 8 avril. Le Cabinet des médailles et les expositions « Corot, le génie du trait » et « Anatomie de la couleur » seront ouverts les 6 et 7, fermés lundi 8 avril.

■ **Hôtel national des Invalides** : les musées de l'Hôtel national des Invalides – Armée, Dôme royal (tombeau de l'Empereur), Plans-Reliefs – et l'église Saint-Louis seront ouverts.

■ **Institut de France** : l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable), le château de Langeais (Indre-et-Loire) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.

■ **Musées** : dimanche 7 avril, la plupart des musées nationaux seront ouverts, à l'exception, à Paris, du Musée du Louvre, du Musée Delacroix et du Musée Guimet. Lundi 8 avril, seront fermés, à Paris, le Musée Delacroix, le Musée d'Ennery, le Musée Guimet, le Musée Gustave-Moreau, le Musée Jean-Jacques-Henner et le Musée d'Orsay ; en région parisienne seront fermés le Musée du château de Bois-Préau, le Musée de céramique de Sèvres et le Musée des châteaux de Versailles et du Trianon ; en province sera fermé le Musée Picasso (Vallauris).

Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert. La Cité des sciences et le Palais de la découverte seront ouverts dimanche 7 et fermés lundi 8 avril.

PARIS EN VISITE

Samedi 6 avril

■ **L'HÔTEL DE LA PAÏVA** (50 F + prix d'entrée), 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées (Institut culturel de Paris).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LE MARAIS**, quartier de l'aristocratie au XVIIᵉ siècle (50 F), 10 h 45, sortie du métro Saint-Paul (Découvrir Paris).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les antiquités égyptiennes (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux) ; les primitifs flamands (33 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux) ; les joyaux de la couronne et les appartements royaux (50 F + prix d'entrée), 14 h 45, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

■ **LA FONDATION THIERS** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 27, place Saint-Georges (Monuments historiques).

■ **LE PARC DE BAGATELLE** (35 F), 14 h 30, entrée ouest du parc devant la grille de Sèvres (Ville de Paris).

■ **LE CHÂTEAU DE BAGATELLE** (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Monge (Europ explo).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (40 F), 15 heures, devant le portail central de Notre-Dame (Approche de l'art).

■ **L'INSTITUT** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Monuments historiques).

■ **MONTMARTRE** : de la place des Abbesses à l'église Saint-Pierre (37 F), 15 heures, sortie du métro Abbesses (Monuments historiques).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Corot (55 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Paris et son histoire).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** (55 F), 16 heures, devant le portail central (Paris et son histoire).

LE CARNET DU VOYAGEUR

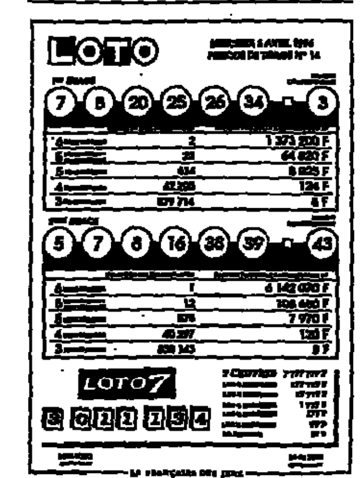
■ **ITALIE.** Depuis le 1ᵉʳ avril, la compagnie italienne Alitalia dessert, trois fois par semaine, au départ de Rome, la ville japonaise d'Osaka *via* Milan. Alitalia, qui effectue également cinq vols hebdomadaires Rome-Tokyo *via* Milan, a transporté l'année dernière 178 800 passagers entre l'Italie et le Japon. – *(Bloomberg.)*

■ **OUGANDA.** Pour la première fois depuis juin 1976, un Boeing-747 d'Air France s'est posé, lundi 1ᵉʳ avril, à l'aéroport d'Entebbe, en Ouganda. La compagnie française assure, désormais, cette liaison deux fois par semaine. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Aux termes d'un accord négocié avec un consortium qui regoupe vingt-cinq grosses sociétés américaines, comme McDonald's et Procter and Gamble, la compagnie aérienne Southwest Airlines va réduire à trente et un (au lieu d'une centaine aujourd'hui) le nombre des tarifs préférentiels qu'elle propose aux entreprises. – *(Bloomberg.)*

■ **YÉMEN.** Le prix des billets d'avion des deux compagnies aériennes publiques Yemenia et Al Yemen vient d'augmenter de 25 % pour les vols à destination de l'étranger et de 5 % à 25 % pour les vols intérieurs. – *(AFP.)*

JEUX





THÉÂTRE La saison 1995-1996 s'était ouverte sous les meilleurs auspices, qu'il s'agisse des spectacles présentés par le Festival d'automne à Paris (Grüber, Wilson, Chéreau, Brook), par les plus grandes scènes nationales *(La Mouette)* et des salles privées de la capitale *(Fin de partie)*. *Le temps a passé, avec lui une succession d'ouvrages, souvent empruntés au répertoire, qui ont manqué singulièrement de consistance.* ● PLUSIEURS AUTEURS vivants, *quelquefois metteurs en scène de leurs propres textes, ont heureusement relevé le gant, comme Roger Planchon l'aîné et Didier-Georges Gabily le cadet.* ● DEUX CRÉATIONS *sont venues comme des coups de tonnerre : Danse de mort,* de Strindberg, à la Comédie-Française, dans une mise en scène de Matthias Langhoff ; *Napoléon ou les Cent-Jours,* de Grabbe, dans une mise en scène de Bernard Sobel à Gennevilliers.

Deux coups d'éclat bousculent une saison trop convenable

Le mois d'avril marque le dernier virage de la création dramatique en France ; c'est le moment d'un premier bilan. Inquiétant, à l'exception des œuvres de grands anciens secondés par une poignée de nouveaux venus prometteurs

TOUT AVAIT bien commencé. La saison théâtrale 1995-1996 s'était ouverte par quatre ouvrages irréprochables : au Théâtre de l'Atelier, Michel Bouquet donnait sa force d'acteur à *Fin de partie*, de Samuel Beckett ; à Bobigny, le Festival d'automne présentait la création en France de *Hamlet, A Monologue*, adapté de Shakespeare par Robert Wilson. Dans le cadre du même festival, l'Odéon donnait, pour quatre soirées seulement, la mise en scène signée par Klaus Michael Grüber de *Splendid's*, de Genet, puis, dans un hangar d'Ivry, la nouvelle mise en scène de *Dans la solitude des champs de coton*, de Koltès, par Patrice Chéreau. Privé-public, tradition-novation, le théâtre plaçait la barre haut. Trop haut ?

S'il fallait résumer d'un mot cette saison qui en est à ses derniers feux, c'est l'adjectif « convenable » qui viendrait sous la plume. Convenable ? Des spectacles gentils, jolis, sans presque d'intérêt : *« plan-plan »*, disait Jean-Luc Boutté, sociétaire de la Comédie-Française, que cela mettait en rage...

Est-ce bien ce que l'on attend du théâtre ? Sûrement pas. Pour l'opéra, la danse, les musiques d'aujourd'hui, des salles debout, des ovations, quelquefois des empoignades. Pour le théâtre, l'accueil poli d'un public résigné. Il arrive tout de même qu'une salle s'enthousiasme, comme à la Comédie-Française, où Matthias Langhoff s'ingénie à dépecer Strindberg, ou encore à Gennevilliers, où Bernard Sobel dirige les armées d'un Napoléon méconnu *(lire les critiques ci-dessous)*. Mais pour une ou deux éclaircies, un ou deux emballements, combien d'auditoires éteints ?



DESSIN DANIEL MAJA

De quel esprit malin peut sourdre l'ennui des *Coûfontaines*, de Claudel, mis en pièce par un Marcel Maréchal en panne au Rond-Point ? Comment Hans Peter Cloos peut-il dans le même théâtre donner un *Roméo et Juliette* aussi bêtement imprégné de l'air du temps ? Comment le Théâtre national de la Colline peut-il afficher un *Billy The Kid* aussi spectaculaire qu'insignifiant dans sa grande salle anormalement (et justement) vide ?

SIGNES DE RELÈVE

Que dire encore du Théâtre national de Chaillot, où se sont succédé un *Opéra de quat' sous* mis sous veilleuse par Charles Tordjmann, puis *L'Importance d'être constant*, d'Oscar Wilde, par Jérôme Savary qui a fait rimer la maison de Jean Vilar avec « boulevard » ?

Au chapitre de la création contemporaine, l'amateur a dû ronger son frein. Certes, *C. 3 3.*, la première pièce de Robert Badinter, a rempli pour longtemps la Colline, mais la facture de cette œuvre aura manqué de force dramatique. On ne dira rien, par pudeur, des *Neiges*, de Nicolas Bréhal, et de *La Délibération*, de l'ex-éditeur Pierre Belfond. On regrettera aussi les complaisances de Catherine Anne dans *Surprise* et de Louis-Charles Sirjacq dans *L'Argent du beurre*.

Heureusement, une poignée d'auteurs sincères s'est essayée à relever le défi de l'écriture dramatique : Didier-Georges Gabily *(Gibiers du temps)*, Roger Planchon *(Le Radeau de la Méduse)*, Michel Deutsch *(Imprécations IV)*, Jean-Marie Patte *(Titre provisoire)*. Dans des registres plus légers, Jean-Marie Besset *(Grande Ecole)* et Josiane Balasko *(Un grand cri d'amour)* s'en sont tirés avec les honneurs. Enfin, les reprises de *La Baye*, de Philippe Adrien, et de *Max Gericke*, de Manfred Karge, ont été des réussites incontestables.

La génération des aînés de la mise en scène a sauvé ces six mois de vaches plus maigres que folles. Matthias Langhoff, encore lui, et *Richard III*, Alain Françon et *La Mouette*, Peter Brook et son atelier *Qui est là*, Joël Jouanneau et son adaptation de *L'Idiot*, l'Anglaise Deborah Warner et *Richard II* ont dirigé des spectacles de premier plan. Plusieurs de leurs cadets avaient décidé de leur en remontrer, qu'il s'agisse de Giorgio Barberio Corsetti *(Le Château*, de Kafka), Eric Vigner, avec *L'Illusion comique*, de Corneille, Dominique Féret, avec *Qui je suis*, de Pasolini. Claire Lasne, avec *Platonov*, et Yves Beaumesne, avec *Un Mois à la campagne*, sont les deux signes les plus encourageants d'une relève que le théâtre devrait favoriser tant l'académisme et la frilosité demeurent, cette saison l'a montré, ses ennemis infatigables.

Brigitte Salino et Olivier Schmitt

Détruire, dit Matthias Langhoff

Entrée tonitruante de « La Danse de mort », de Strindberg, au Français

LA DANSE DE MORT, d'August Strindberg. Texte français de Michel Vittoz (éd. Actes Sud-Papiers, 70 p., 70 F.) Mise en scène : Matthias Langhoff. Décors et costumes : Catherine Rankl. Lumières : François Melin et Matthias Langhoff. Avec Bérangère Dautun, Muriel Mayette, Jean Dautremay, Céline Samie et Gilles Privat.
COMÉDIE-FRANÇAISE, Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les mardi 9, jeudi 11, lundi 15, à 20 h 30 ; le dimanche 14, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 16 juillet.

Détruire, détruire un couple, une famille, une amitié, ne rien laisser derrière soi, écrit August Strindberg à la faveur d'une mascarade soufrée publiée au début de ce siècle. Détruire le théâtre, le théâtre bourgeois, détruire les codes ordinaires de la représentation, table rase et en avant vers un art de la scène neuf, répond en écho Matthias Langhoff dans sa mise en scène de cette pièce éruptive qui entre pour l'occasion au répertoire de la Comédie-Française. Et de quelle manière ! L'abonné n'y reconnaîtra pas son fauteuil...

Jamais la Maison de Molière n'avait connu une telle entreprise de destruction. Quand le lourd rideau rouge s'élève dans les cintres, le spectateur médusé, déjà, découvre l'architecture savante d'un music-hall décati, une cage de scène posée sur le fond de la scène du Français, dont on aperçoit les murs, habituellement cachés. Au pied de cette scène, un piano sur la gauche et, à droite, un buffet de salon bizarrement agencé. Tandis que dialoguent un saxophone et une batterie, une voix off dit les didascalies de Strindberg. La Salle Richelieu est allumée, toutes les portes d'accès sont ouvertes. Une femme, vêtue d'une robe de bête à concours de danse, les cheveux trop roux et le teint trop blanc, s'installe au piano et joue. Mal. Un homme la rejoint, âgé déjà, en tenue de capitaine des armées suédoises. Ils se parlent mais ne se regardent pas. Elle : *« Ce serait plus naturel de cacher notre misère, nos vingt-cinq années de misère. »* Lui : *« Chère Alice, ce fut certes misérable, mais assez drôle par instants. »*

Reclus dans la tour d'une forteresse bâtie sur une île désolée à l'écart du monde, Alice (Muriel Mayette) et Edgar (Jean Dautremay) se sont séparés de leurs enfants ; ils sont fâchés avec ceux qui les entourent, petite bourgeoisie qui vit sur cette île de la manne d'une garnison minable. Ce soir-là, leurs « ennemis » sont rassemblés chez le docteur. On entend les échos de leur fête à l'arrière de la salle.

Alice et Edgar s'approchent donc de l'avant-scène et regardent fixement les spectateurs. Longuement, de ces durées qui au théâtre ont des airs d'éternité. La musique, sorte de galop viennois interprété par une harmonie d'amateurs, s'arrête ; les portes se ferment, la lumière s'éteint, le décor immense glisse lentement vers la salle : c'est le plus beau, le plus émouvant, le plus inconcevable début de spectacle que Matthias Langhoff ait jamais réalisé. Et ce début magistral n'est que le prologue d'une mise en scène qui ne se départira jamais de son caractère exceptionnel.

DANS UNE VOLTE INFINIE

On n'en finirait pas de décrire la lente décomposition de ce couple à laquelle répond systématiquement la dévastation du plateau du Français ; comment décrire les rêves d'Alice, qui voulait être comédienne, et que Langhoff figure par la projection d'un film éblouissant réunissant tous les mythes féminins du cinéma ? Comment dire la terreur qu'elle ressentit quand son mari l'a poussée dans les eaux glacées de la banquise et que sur le même écran défilent les images d'un être qui ne parvient pas à se hisser sur les flancs d'un iceberg ?

Comment décrire les tempêtes balayant les rochers de Suède et figurées ici par une succession de toiles peintes ? Comment signaler la poignée de secondes éblouissantes d'une servante (Céline Samie) rendant son tablier à la manière d'une Bardot congédiant son amant ? Comment relater les tentatives de médiation du cousin Kurt (Gilles Privat), photographe naïf et fonctionnaire raté ? Comment raconter l'irruption d'un ours blanc venant à l'arrière-plan se moquer, mine de rien, d'une scène mélodramatique un peu longue ?

Les physiciens nous ont appris que l'univers évoluaient en se décomposant, le chaos engendrant le chaos dans une volte infinie. C'est exactement ce que l'on ressent à la vision, à l'écoute de cette *Danse de mort*. Elle est servie par des interprètes qui prennent tous les risques, et d'abord Muriel Mayette, Alice au pays des horreurs, meneuse de revue d'un cabaret d'après l'explosion d'une bombe, femme madrée, tueuse d'illusions...

O. S.

Zurich-Berlin-Paris

Voilà un peu plus d'un an que Matthias Langhoff montre en souriant sa carte d'identité française. Né à Zurich en 1941, il rejoint en 1961 la troupe du Berliner Ensemble, fondée par Brecht, où il met en scène, en 1963, *Le Petit Mahagonny*. Dès ce premier spectacle s'est instaurée une collaboration de vingt ans avec Manfred Karge, acteur, auteur et metteur en scène avec qui il rénovera, au Berliner, puis à la Volksbühne, plus tard à Hambourg, Genève, Rotterdam et Bochum, les canons de la mise en scène, en réalisant des spectacles narquois, violents, désenchantés. On a vu Langhoff, seul, à Paris *(Mademoiselle Julie)*, à Avignon *(Au Perroquet vert, Richard III)*, à Nanterre *(Désir sous les ormes)*... A cinquante-cinq ans, il fait aujourd'hui des débuts iconoclastes au Français.

Bernard Sobel réinvente Napoléon sur les ruines de l'Europe

NAPOLÉON OU LES CENT-JOURS, de Christian Dietrich Grabbe. Mise en scène : Bernard Sobel. Avec Estelle Aubriot, Michel Bompoil, Anne Caillère, Christophe Caustier, Sylvia Conti, Vincent Dissez, Cyril Dubreuil, Bernard Ferreira, Gilles Masson, Eric Pingault, Dominique Richard, Xavier Tchili, Gérard Watkins, Damien Witecka et la P'tite Fanfare.
THÉÂTRE DE GENNEVILLIERS, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Mo Gabriel-Péri. Tél. : 41-32-26-26. Du mardi au samedi à 20 heures ; dimanche à 16 heures (relâche exceptionnelle le 6 avril). 140 F et 95 F. Jusqu'au 20 avril.

« Que voulez-vous qu'il advienne d'un homme dont le premier souvenir est d'avoir fait prendre l'air à un vieil assassin ? », disait Christian Dietrich Grabbe, en connaissance de cause. L'homme c'était lui, le vieil assassin, son premier ami. Rien que cela pose une enfance. Grabbe n'a pas été gâté. Un père gardien de prison, une mère alcoolique, et pour tout arranger, une petite ville sinistre de la province allemande, Detmold, où il est né, en 1801, et mort, en 1836. Entre les deux, il a tout juste eu le temps d'essayer de vivre : trente-cinq ans, dont la moitié passée à écrire.

Passionné par le théâtre (Shakespeare avant tout), Grabbe est allé étudier à Berlin – la ville de son rêve : s'imposer comme auteur. Il a connu la bohème, mais pas la gloire. Un mariage raté et les échecs dramatiques ont eu raison de ses illusions. Il a terminé dans la misère, l'alcool et la pauvreté. Mais il a laissé une œuvre déterminante. D'abord intéressé par la comédie satirique, il s'est lancé par la suite dans le drame historique, avec une obsession : Napoléon, qui lui a inspiré un chef-d'œuvre impossible, *Napoléon ou les Cent-Jours* (édité par le Théâtre de Gennevilliers).

Impossible, la pièce l'est par son envergure. Les personnages y défilent par centaines, les décors traversent l'Europe, l'histoire court de la Révolution à la fin de l'empire, et – luxe inouï – deux batailles, Ligny et Waterloo, se déploient grandeur nature. Sans le savoir, Grabbe a écrit le scénario idéal d'une fresque pour écran panoramique. Mais il a piégé les metteurs en scène de théâtre : s'attaquer à *Napoléon ou les Cent-Jours* est à peu près aussi facile que de tenter la face nord des *Grandes Jorasses en février*. Bernard Sobel l'a fait, et il a eu raison. Il accomplit l'exploit de donner chair à une pièce considérée – à tort – comme injouable.

Le décor de Nicky Rieti compte pour beaucoup dans cette réussite. C'est l'œuvre d'un visionnaire, capable d'agrandir le plateau à l'infini, ou de donner, avec un chandelier posé sur quelques mètres carrés nus, le sentiment d'une intimité immédiate. Ainsi, *Napoléon ou les Cent-Jours* rejoint le proche et le lointain, le réel de la scène et l'imaginaire du spectateur.

QUATORZE ACTEURS, CENT RÔLES

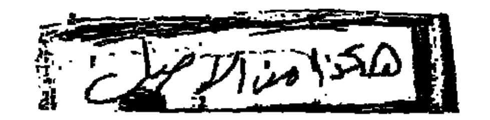
Quant à Bernard Sobel, il retrouve la veine de ses grandes mises en scène. Tout se passe comme s'il ne dirigeait pas des comédiens en représentation, mais guidait des acteurs entrés en scène avec leurs costumes de ville, sans le désir de séduire inhérent au théâtre. Cette manière, *qui en d'autres circonstances* s'est révélée limite, donne une force singulière à la représentation. On a le sentiment que les comédiens racontent la pièce, comme si Grabbe l'écrivait devant eux, en direct, et que la bataille de Waterloo se déroulait devant nous.

Quatorze acteurs, plus la P'tite Fanfare, composée de sept musiciens qui jouent aussi, se partagent... une centaine de rôles ! Ils forment une troupe, homogène, portée par la beauté de la mise en scène et la force du texte, qui, pourtant, n'est pas donné dans son intégralité. Bernard Sobel a demandé à Bernard Pautrat de tailler dans le costume de théâtre de *Napoléon*, pour que le spectacle – qui dure quatre heures – finisse avant le dernier métro. On ne saurait faire grief de ces amputations : le temps, au théâtre, se mesure à l'enthousiasme.

A l'origine, *Napoléon ou les Cent-Jours* devait s'appeler *Napoléon, drame allemand*. Pour paradoxal qu'il paraisse, ce titre correspond au propos. D'une part, il témoigne du traumatisme que représentèrent les guerres napoléoniennes en Allemagne. Mais Grabbe va plus loin, en mettant à jour, derrière l'histoire de son pays, le destin de l'Europe tout entière. Pour lui, Napoléon est un rouage essentiel de cette histoire, parce qu'il cristallise les espoirs et les haines nées de la Révolution française.

Grabbe ne se fait aucune illusion. *« Au lieu du grand tyran qu'ils me nommaient, ils vont en avoir plein de petits »*, fait-il dire à Napoléon après sa défaite. Rude constat : l'Europe de la Révolution française a vécu. Il n'y a plus d'Histoire, parce qu'il n'y a plus d'avenir – seulement du présent. Reste la force des peuples, leur frêle avancée sur les ruines d'une utopie. Cent cinquante ans après, Christian Dietrich Grabbe, Bertolt Brecht et Heiner Müller décriront la même Europe. La nôtre.

B. S.



Garbage à Paris pour la première fois

Le quatuor de rock né dans le Wisconsin a fait salle comble à l'Élysée-Montmartre

D'ABORD simple curiosité, Garbage est devenu en quelques mois l'objet de toutes les attentions. Un album éponyme loué par la critique et devenu un succès commercial, un concert remarqué aux Transmusicales de Rennes en décembre 1995, justifiaient sans mal l'excitation qui entourait, mercredi 3 avril, la première venue à Paris de ce quatuor né dans le Wisconsin.

L'Elysée-Montmartre, en effet, faisait salle comble. En apprenant l'an dernier que Butch Vig créait son propre groupe, beaucoup d'oreilles se sont dressées. Non que le batteur de Garbage ait déjà marqué l'histoire du rock de solos irrésistibles mais parce que ce musicien s'est d'abord fait un nom comme producteur. Considéré pour son travail avec Sonic Youth et les Smashing Pumpkins, il a accédé à la gloire en 1991 en réalisant *Nevermind*, l'album de Nirvana qui fit exploser le grunge à la face du monde. Si ce disque devait son succès planétaire aux mélodies déchirantes du défunt Kurt Cobain, il est indéniable que, derrière ses manettes, Butch Vig avait concocté une parfaite alchimie entre la puissance sonique du trio de Seattle et son aptitude harmonique.

PRÉCISION ACOUSTIQUE

Toujours au service d'autres musiciens, le producteur avait fini par accumuler autant d'idées que de frustrations. En formant Garbage, il décidait d'exploiter enfin les unes et les autres. Entouré de Duke Erickson et Steve Marker, complices producteurs, guitaristes à leurs heures, il finit par recruter l'Ecossaise Shirley Manson qui avait officié au sein de formations mineures comme Goodbye Mr McKenzie ou Angel Fish, pour donner voix à ses phantasmes.

Dès les premiers accords, on retrouve sur la scène de l'Elysée-Montmartre la précision acoustique qui a fait la renommée du bonhomme. Quelle que soit leur violence, les fréquences sonores ne se mélangent pas, chaque instrument garde sa puissance d'impact. Les recettes du disque peuvent être reproduites fidèlement afin de façonner, au choix, des chansons pop minées par la force délétère du rock, ou des brûlots rock ravivés par l'inventivité stylistique de la pop. Pas de gaspillage. Chaque titre procède d'un agencement millimétré qui raffole des contrastes, des jeux de dynamique et de tension. Distorsion noire, riffs claquants, basse d'une rondeur percutante s'emboîtent et rebondissent contre la légèreté sucrée d'un refrain, le trait atmosphérique d'un synthétiseur, l'allure fantomatique d'échantillons bizarroïdes trafiqués par un *sampler*. Souvent, les gestes du batteur sont doublés par la cadence robotique d'une rythmique techno qui renforce encore le côté implacable de cette mécanique.

Shirley Manson, fausse rousse au grand front et au regard inquiétant, tient son rôle avec conviction. Elle l'a calqué sur trois des grandes personnalités féminines du rock : Debbie Harry pour la mini-jupe, les déhanchements de baby-doll et les œillades allumeuses, Chrissie Hynde pour la poigne de la maîtresse-femme, Siouxsie pour son inquiétante pâleur et un lexique emprunté aux tendances lugubres de la new wave britannique.

La chanteuse sait bouger et paraître suave, serpentine, agressive ou tourmentée. De la voix, de la personnalité donc, mais sans excès. Comme pour ne pas fausser le dosage du groupe. Car tous les effets ici semblent calculés. Sur des titres comme *Wow*, *Queer*, *Stupid Girl* ou *Dog New Tricks*, les rouages inventés en laboratoire par Butch Vig et ses malins compères (Smart est le nom de leur studio) emballent une séduisante machine jusqu'à lui donner des tripes et de la sève.

Enthousiasmé par le sombre allant des mélodies et ces performances crédibles, le public se trémousse alors en rythme avec Shirley. Mais dès que manque un des ingrédients, dès qu'un refrain se fait moins accrocheur, une guitare trop répétitive ou qu'un texte accumule les clichés, le rock de Garbage ressemble cruellement à ce qu'il est, une somme d'idées plus qu'une musique véritablement inspirée.

Les trois alchimistes ont pourtant fréquenté assez d'artistes pour savoir qu'un groupe n'est jamais meilleur que quand il est transcendé par le caractère et la démesure d'un véritable leader. Et qu'une équation mathématique, fusse-t-elle édictée par un ingénieur du son, produit rarement de l'émotion.

Stéphane Davet

La restauration contestée de l'orgue historique de la cathédrale de Dijon tourne au scandale

Le facteur n'aurait pas respecté le cahier des charges et fait régresser l'« état sonore » de l'instrument

Réalisé en 1743 par Karl Josef Riepp, l'orgue de Saint-Bénigne a fait l'objet de travaux de restauration confiés au facteur allemand Gerhardt Schmid. Selon de nombreux experts, l'instrument a perdu une grande partie de ses qualités au cours de l'opération. Le spécialiste n'aurait pas respecté le cahier des charges établi par la direction du patrimoine et qui devait respecter les strates archéologiques de l'instrument.

MICHEL CHAPUIS, l'un des trois « seniors » (avec Marie-Claire Alain et Jean Guillou) de l'école d'orgue française internationale, ne cache pas sa colère. Objet de son mécontentement : la *« régression de l'état sonore »* du grand orgue historique de la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon, depuis sa réfection. Rapporteur près la cinquième section de la Commission supérieure des monuments historiques, chargée des orgues classées, Michel Chapuis connaît fort bien cet instrument réalisé à partir de 1743 par le grand facteur d'origine allemande naturalisé français, Karl Josef Riepp (1710-1775).

L'affaire remonte à 1981, quand le dernier travail de réfection a été commandé au facteur Gerhardt Schmid, puis annulé en 1982 par le ministère alors dirigé par Jack Lang, sous la pression du Groupement des facteurs d'orgue français nouvellement constitué. En 1986, un nouveau marché est proposé à neuf facteurs, puis recadré par la direction du patrimoine dans un cahier des charges daté du 23 juillet 1993, rédigé par Jean-Marie Meignien, technicien-conseil et maître d'œuvre délégué près du maître d'ouvrage commanditaire, la direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne.

Ce cahier des charges précise les principes de restauration de l'orgue qui doivent respecter les trois strates archéologiques principales de l'instrument (1743, 1810, 1840), seul orgue français du XVIII[e] siècle à posséder des tuyaux de 32 pieds (près de 11 mètres de hauteur). Quatre facteurs répondent à l'appel d'offres : Pascal Quoirin, les ateliers Kern et Kuhn, ainsi que Gerhardt Schmid. Le devis de ce dernier est de 4,3 millions de francs, alors que les projets concurrents se situent entre 6 et 8 millions de francs. Schmid l'emporte : non seulement il est le moins cher, mais il entretient déjà, à la satisfaction générale, les deux Riepp d'Ottobeuren. Et l'Etat voit là l'occasion de « réparer » la rupture de contrat de 1982.

Comment, dix ans après, le scandale éclate-t-il ainsi ? Michel Chapuis s'explique : *« J'ai commencé à avoir des doutes lorsque le facteur Schmid s'est mis à répondre très irrégulièrement aux nombreux courriers que le maître d'œuvre du chantier et moi-même lui faisions parvenir. Finalement, nous avons vu revenir de ses ateliers allemands un orgue totalement dénaturé, réalisé à sa convenance, sans aucun respect pour le cahier des charges. Par rapport à ce qui était prescrit, cette réalisation est un échec total et témoigne d'un choix délibéré. »*

Devant la sévérité de ces accusations, cinq experts ont été mandatés : les organistes Philippe Lefèvre et Pierre Perdigon, les techniciens-conseil de la direction du patrimoine Jean-Christophe Tosi, Christian Lutz et, en dernier recours et à la demande du patrimoine, le facteur Georges Lhôte. Leurs rapports sont accablants.

DÉPASSEMENT DU DEVIS

Mais la polémique n'est pas close. Jean Guillou, titulaire de Saint-Eustache, a fait savoir publiquement son opposition à la fronde menée par Chapuis. Il a finalement, *« poussé par Maryvonne de Saint-Pulgent »*, directrice du patrimoine, accepté de siéger auprès des *« soi-disant experts qui n'y connaissent rien et qui régissent tout »* et des *« vieux barbons »*. Dans une lettre récente adressée à Maurice Clerc, titulaire de l'orgue de Saint-Bénigne, Guillou défend le facteur Schmid. Il estime que *« les éléments historiques avaient perdu leur véritable signification »* et que *« la réutilisation de certains jeux avait pu constituer une gêne (...) Cet orgue est conçu contre la musique et contre les organistes (...) Je félicite donc M. Schmid d'avoir pu, malgré tout, créer un si bel instrument, en dépit de la grande imposture que constitue en l'occurrence le plan qui fut imposé »*.

Jean Guillou n'ayant pas participé au vote du cahier des charges de 1993, on peut comprendre qu'il se désolidarise de la commission. Toutefois, il paraît se contredire si l'on en juge par une attestation des années 80 à laquelle nous avons eu accès, où il affirme que *« l'orgue de la cathédrale de Dijon (...) pourrait être considéré parmi les meilleurs instruments de France si tous ses éléments se trouvaient mis en valeur et traités selon leur caractère. C'est pourquoi il me semble de la plus grande importance que cet orgue soit restauré (...) en retrouvant la composition de Riepp avec ses quatre claviers et en conservant les bons éléments de Daublaine-Callinet. »*

L'« affaire » a logiquement alerté le Groupement professionnel des facteurs d'orgue (GPFO) français. Celui-ci dénonce un dépassement du devis de l'ordre de 47 %, ce qui situe son coût final à la hauteur des propositions concurrentes initiales. Dépassement qui remet en question une loi du code des marchés publics qui stipule qu'au-delà de 5 % de surcoût, le marché doit être remis en concours. La direction du patrimoine conteste ce fait, soutenant qu'*« il ne s'agit pas d'un avenant au contrat, mais d'un nouveau marché négocié »*, intégrant la reprise de travaux, en grande partie payés, qu'un facteur français chargé de la tuyauterie classée aurait laissés inachevés, à la suite d'une faillite de son entreprise. Mais Schmid a fait mieux en infligeant aux tuyaux un bain électrolytique, les transformant en *« vulgaires tuyaux de poêle »*, selon l'un des experts...

La responsabilité entière de cet échec incombe-t-elle au facteur ? Il apparaît étrange que celui-ci ait pu à ce point se moquer du cahier des charges, sans que des avertissements plus sévères l'ait contraint à soigner son travail... On s'étonne plus encore que, de 1981 à 1986, personne, au sein de la commission, n'ait pu diagnostiquer le travail d'un artisan si éloigné de la facture historique. Les tutelles (50 % Etat, 50 % collectivités locales) ont bien voulu assurer la réception de l'instrument, mais *« avec réserves »*. Cependant, le mal est fait et comme le dit l'un des rapporteurs : *« Avant de pouvoir envisager la véritable restauration de l'orgue, il faudra probablement attendre trente à cinquante ans. L'orgue Schmid fonctionnera vraisemblablement jusque-là, mais que d'argent public gaspillé ! »*

Renaud Machart

Les rapports de visite de chantier

« Il ne fait aucun doute que le cahier des charges n'a pas été respecté sur de nombreux points, mais il est certain qu'en d'autres lieux cette réalisation serait considérée comme remarquable. »

« Globalement, l'impression musicale est que l'on se trouve devant un orgue de type néoclassique, dont le son est proche des instruments construits dans les années 1950-1960, et parfois moins bon. »

« Son fonctionnement n'est pas agréable à cause de la dureté de sa mécanique, ses sonorités sont banales voire franchement décevantes pour ses jeux danches. Nous pensons sincèrement que l'entreprise retenue n'a pas compris ce qu'est la restauration archéologique d'un orgue historique français. »

(Extraits de trois des six rapports rédigés après la visite de chantier du 23 novembre 1995 et de l'expertise effectuée les 25, 26 et 27 janvier 1996.)

Invités de marque aux Rencontres de la photographie d'Arles

APRÈS UNE ÉDITION 1995 émaillée d'incidents, Arles renoue avec des invités de marque. William Wegman et Joel Peter Witkin, deux figures iconoclastes de la photographie américaine, seront les attractions des XXVII[es] Rencontres d'Arles, dont le programme a été dévoilé mercredi 3 avril. Dix-huit expositions (6 juillet-18 août) et quatre soirées (7-10 juillet) ont été concoctées par Joan Fontcuberta sur le thème « Réels, fictions, virtuel ». Ce photographe catalan explorera un thème qui lui est cher : le vrai et le faux, la mise en scène, les nouvelles technologies, les jeux et dangers de l'apparence, le tout teinté d'humour et d'ironie.

La couverture du programme donne le ton : le portrait frontal d'un chien affublé d'une perruque rousse photographié par Wegman. Célèbre pour avoir mis en scène son chien – notamment dans *Cendrillon* et *Le Petit Chaperon rouge* – Wegman sera, le 7 juillet, au Théâtre antique. Ce qui promet. Comme promet, le 9 juillet dans la Cour de l'archevêché, la rencontre avec Joel Peter Witkin, à qui on doit des tableaux photographiques avec cadavres ou personnages hors normes.

Arles comptait accueillir Cindy Sherman. La plus célèbre photographe américaine ne viendra pas, mais on retrouvera ses autoportraits dans une exposition en compagnie de dix autres femmes artistes qui ont développé une œuvre autour de *« l'identité culturelle, sexuelle, sociale ou raciale »*. Signalons aussi la première rétrospective en Europe de Ralph Eugene Meatyard, un ensemble autour de l'alchimie optique, des expositions Nancy Burson, Luigi Ghirri, Paolo Gioli, des photographies d'ovnis, les photomontages de Grete Stern, un florilège du photojournalisme, des images qui racontent la saga de l'énigmatique société Bonk Business, une collection d'appareils qui servent à tout sauf à prendre des photos, les vingt ans du prix Kodak...

Michel Guerrin

★ Maison des Rencontres, 10, rond-point des Arènes, 13200 Arles. Tél. : 90-96-76-06.

■ **DANSE : le 16[e] festival Montpellier Danse** aura lieu du 21 juin au 7 juillet. Son directeur, Jean-Paul Montanari, a choisi trois compagnies pour danser l'œuvre de Dominique Bagouet : Dance Theatre of Ireland, les Carnets Bagouet et l'Ensemble du conservatoire de Lyon. John Neumeier viendra de Hambourg représenter l'école néoclassique. Sont également sélectionnées Karine Saporta, Catherine Diverrès, Elisabeth Petit, Cécile Proust, et d'autres femmes chorégraphes accompagnées d'un créateur : Wanda Golonka avec V.A. Wölfl, Hélène Cathala avec Fabrice Ramalingom, Liat Dror avec Nir Ben Gal. Steve Paxton, Bernardo Montet, Didier Théron, Juan Carlos Garcia, Philippe Decouflé compléteront cette édition. Réservations : Hôtel d'Assas, 6, rue Vieille-Aiguillerie, 34000 Montpellier. Tél. : 67-60-91-91 (réductions avant le 22 avril).

■ **MUSIQUE : Claudio Abbado, directeur musical de l'Orchestre philharmonique de Berlin**, a annoncé, le 28 mars à Salzbourg, qu'il interrompait ses poursuites judiciaires contre Polygram France. Abbado entendait faire retirer de la vente et détruire des disques comportant des adagios des *Symphonies 3, 4, 5* et *6* de Mahler qu'il a enregistrées avec les Orchestres de Vienne, Berlin et Chicago. Le chef estimait que cette compilation portait atteinte à son droit moral. Polygram France, qui commercialisait ce disque en France, l'aurait retiré du marché.

■ **THÉÂTRE : le chanteur Jacques Douai**, qui gère depuis 1981 le Théâtre du Jardin, installé dans le bois de Boulogne, va pouvoir poursuivre ses activités. La concession de cette salle municipale a été confiée à la société LVMH, qui entend s'en servir pour des opérations de prestige.

■ **PATRIMOINE : « La Solitude », un pavillon en bois** construit vers 1830-1840 par Lamartine à Prissé (Saône-et-Loire), a brûlé, dans la nuit du vendredi 29 au samedi 30 mars, a-t-on appris, mardi 2 avril, auprès de l'Académie de Mâcon, le propriétaire. Ce lieu de pèlerinage pour les amoureux du poète, qui y écrivit son *Histoire des Girondins* en 1847, pourrait être reconstruit après lancement d'une souscription.



Les « Enigmes » de Cherbourg

Un récit policier en huit chapitres, signé Jacques Monory



LE PEINTRE Jacques Monory a toujours aimé mettre en scène des histoires, comme au cinéma, comme dans les polars, en pliant les lois du genre à celles du tableau : en se jouant de la fixité des images, en soignant le montage et le cadrage de ses plans et gros plans forts avec flingues et impacts de balles. Lorsqu'est née, au milieu des années 60, la « figuration narrative », dont il a été l'un des principaux représentants, l'artiste a produit des séries hitchcockiennes bleu glacé, comme la mort, vrai sujet de son œuvre d'hier. Et d'aujourd'hui, qu'il peigne des « Ciels » ou donne dans le film noir avec ses « Enigmes », une suite de peintures commencées en 1992. Les huit dernières ont été faites pour Cherbourg, son vieux théâtre et ses galeries refaites à neuf pour accueillir des expositions originales confrontant des artistes d'aujourd'hui à l'univers du spectacle vivant.

★ « Enigmes », œuvres inédites de Jacques Monory, galeries du Théâtre, place du Général-de-Gaulle, 50108 Cherbourg. Tél. : 33-88-55-50. Jusqu'au 28 avril.

UNE SOIRÉE À PARIS

Dan Bigras
Le Sentier des Halles poursuit son œuvre de découvreur, avec cette fois une programmation québécoise : le rock lyrique de Rioux (20 heures, jusqu'au 6 avril) ; les chansons de Dan Bigras (22 h 15, jusqu'au 12 avril) ; la souplesse de Philippe Noireaut et la vigueur de Marie-Jo Thério (22 h 15, du 9 au 20 avril).
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mº Sentier. Tél. : 42-36-37-27.

Jazz et pinard
En dépit du titre « postillon 3 étoiles » du programme, c'est de « nectars bachiques » qu'il sera question. Dégustations donc et créations musicales inspirées par différents vins avec un quintette, un maître de cérémonies et un fou du roi. En collaboration avec l'association Jazz région Centre.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 4 avril. Tél. : 42-87-25-91. 80 F, réservation obligatoire.

A Drum is a Woman
Orson Welles a eu l'idée de cette histoire du jazz en musique ; Duke Ellington l'a écrite comme une suite symphonique. *A Drum is a Woman* date de 1956. Jamais montée sur scène, l'œuvre est recréée par Jérôme Savary pour l'orchestre de Claude Bolling et Manu Dibango en narrateur.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Mº Trocadéro. 21 h 30, les 4, 5 et 6 avril. Tél. : *47-27-81-15. 160 F.*

Arthur Aviles Typical Theatre, Amy Pivar
Bill T. Jones a de si extraordinaires danseurs qu'on ne peut que les suivre quand ils passent à la chorégraphie. Tel Arthur Avilès avec *Maeva and the Floating* ou, en duo avec Amy Pivar, dans *Ecstasy of Communication.*
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 22 heures, le 4 avril ; 19 heures, le 5. Petite salle. Tél. : 45-13-19-19. 100 F.

Lenny Kravitz, Skunk Anansie
Indéniablement doué pour l'imitation – celle de Hendrix et Lennon principalement –, Lenny Kravitz sait trousser une chanson et jouer d'un physique avantageux. Mais une collection de guitares et d'amplificateurs millésimés ne suffit pas à se créer une personnalité.
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 h 30, le 4 avril. Tél. : 44-68-44-68. De 190 F à 260 F.

ART

VERNISSAGES

Karel Appel
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 4 avril 1996 au 15 mai 1996.

Albrecht Dürer
Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Du 4 avril 1996 au 21 juillet 1996. 40 F.

Violetta Liagatchev
Galerie Roger Pailhas, 88, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mº Rambuteau, les Halles. Tél. : 48-04-71-31. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 6 avril 1996 au 11 mai 1996.

Nouvelles acquisitions du département des sculptures (1992-1995)
Musée du Louvre, aile Richelieu, (rez-de-chaussée), entrée par la pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15 ; nocturnes lundi et mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé dimanche 7 avril. Fermé mardi. Du 5 avril 1996 au 8 juillet 1996. 45 F et 26 F.

Richard Texier : la conjonction des systèmes
Manufacture des Œillets, 25-29, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 46-71-81-81. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Du 5 avril 1996 au 23 juin 1996.

SÉLECTION

Anatomie de la couleur. L'invention de l'estampe en couleurs
Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mº Bourse, Palais-Royal, Pyramides. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 5 mai 1996. 22 F.

Art brut et compagnie
Halle Saint-Pierre, Musée en herbe, 2, rue Ronsard, Paris 18e. Mº Anvers. Tél. : 42-58-72-89. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin 1996. 40 F.

Les Autoportraits de Mapplethorpe
Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº hôtel-de-Ville. Tél. : 42-72-09-10. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 4 mai 1996.

Miquel Barcelo
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 avril 1996. 35 F.

Miquel Barcelo, Philippe Favier
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril 1996. 35 F.

François Bouillon
Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon, Paris 3e. Mº Arts-et-Métiers. Tel. : 48-04-00-34. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 mai 1996.

Victor Brauner dans les collections du Musée national d'Art moderne
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'Art moderne, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai 1996. 35 F.

By Night
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996. 30 F.

Les Carnets de dessins de Picasso
Musée Picasso, hôtel Salé-5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai 1996. 36 F.

Louis Chavignier
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mº RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 26 mai 1996.

Corot, 1796-1875
Grand Palais, galeries nationales, entrée avenue du Général Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996. 45 F.

Corot, le génie du trait
Bibliothèque nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mº Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30 ; nocturne mardi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996. 22 F.

Coups de crayons, taches d'encres : Christian Dotremont
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mº Rambuteau, Châtelet-les Halles. Tél. : 42-71-26-16. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juin 1996.

Tony Cragg
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril 1996. 27 F.

De Pisanello à Tiepolo
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mº Assemblée-Nationale. Tél. : 47-05-85-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 mai 1996.

Christian de Portzamparc
Centre Georges-Pompidou, galerie nord, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996. 27 F.

Christian Eckart
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 avril 1996.

Nathalie Elemento
Galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier Saint-Lazare, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-74-67-68. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 mai 1996.

Entre le théâtre et l'histoire. La famille Halévy (1760-1960)
Musée d'Orsay, salles 67 et 68, 62, rue de Lille, niveau médian, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 23 juin 1996. 36 F.

Philippe Favier
Galerie La Hune-Brenner, 14, rue de l'Abbaye, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-25-54-06. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 avril 1996.

Barry Flanagan
Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mº Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre. Tél. : 47-03-81-10. De 12 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 18 mai 1996. Entrée libre.

Fortunato Depero, futuriste
Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Mº Châtelet-les-Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juin 1996. 30 F.

Gary Hill
Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-78-05-77. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 avril 1996.

Idoles du Népal et du Tibet
Musee Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris 8e. Mº Monceau, Villiers. Tél. : 45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996. 27 F.

Alain Jacquet
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 24 avril 1996.

Joël Kermarrec
Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré, Paris 6e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 45-49-26-95. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 avril 1996.

Richard Monnier
Carré des arts, parc floral de Paris, bois de Vincennes, esplanade du château, Paris 12e. Mº Château de Vincennes. Tél. : 43-65-73-92. Tous les jours sauf lundi et mardi. Jusqu'au 19 mai 1996. 10 F.

Emil Nolde, 1867-1956
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 mai 1996. 25 F.

Julio Le Parc
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril 1996. Entrée libre.

La Photographie américaine, de 1890 à 1965
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage), place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996. 35 F.

Valentine Prax
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril 1996.

Albert Ràfols-Casamada
Galerie Clivages, 5, rue Saint-Anastase, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-72-40-02. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mai 1996.

Les Russes à Paris, 1814-1896
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mº Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 30 juin 1996.

Patrick Saytour
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 avril 1996.

Un trésor gothique, la châsse de Nivelles
Musée national du Moyen Age, Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Mº Cluny-Sorbonne, Saint-Michel. Tél. : 46-34-51-17. De 9 h 15 à 17 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 10 juin 1996. 36 F.

Claude Viallat, Whanki
Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 mai 1996. 20 F.

L'Art préhistorique des Pyrénées
Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 34-51-53-65. De 9 heures à 17 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 8 juillet 1996. 23 F.

David Boeno, Alice Maher, Stephen Schofield
Centre d'art contemporain, galerie Fernand Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 juin 1996.

Jiri Kolàr
Forum culturel, galerie, 1, place de la Libération, 93 Blanc-Mesnil. Tél. : 48-14-22-22. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi jusqu'à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 avril 1996.

Antonio Segui
Galerie municipale, 59, avenue Guy-Môquet, 94 Vitry-sur-Seine. Tél. : 46-82-83-22. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 avril 1996.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES CAPRICES D'UN FLEUVE
Film français de Bernard Giraudeau, avec Bernard Giraudeau, Richard Bohringer, Thierry Fremont, Roland Blanche, Raoul Billerey, Aissatou Sow (1 h 51).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
Film français de Cédric Klapisch, avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

COPYCAT (*)
Film américain de Jon Amiel, avec Sigourney Weaver, Holly Hunter, Dermot Mulroney, William McNamara, Will Patton, John Rothman (2 h 04).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ÉDUCATRICE
Film français de Pascal Kané, avec Alexandra Winisky, Nathalie Richard, Jean-François Stévenin, Brigitte Roüan (1 h 33).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

EGGS
Film norvégien de Bent Hamer, avec Sverre Hansen, Kjell Stormoen, Leif Andrée (1 h 26).
VO : Le Quartier latin, 5e (43-26-84-65).

ENFANTS DE SALAUD
Film français de Tonie Marshall, avec Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet, Molly Ringwald, Jean Yanne (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LA MADRE MUERTA
Film espagnol de Juan Emmanuel Bajo Ulloa, avec Karra Elejalde, Ana Alvarez, Lio Silvia, Marso, Elena Irureta, Ramon Barera (1 h 42).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

OTHELLO
Film britannique d'Olivier Parker, avec Laurence Fishburne, Irène Jacob, Kenneth Branagh, Nathaniel Parker, Michael Maloney, Anna Patrick (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

TOUT EST FINI ENTRE NOUS
Film franco-italien de Furio Angiolella, avec Elena Sofia Ricci, Richard Berry, Lucio Allocca, Alessandra Casella, Ricardo Acerbi, Jessica Forde (1 h 25).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

BEAUMARCHAIS L'INSOLENT
de Edouard Molinaro,
avec Fabrice Luchini, Manuel Blanc, Sandrine Kiberlain, Jacques Weber, Michel Piccoli, Claire Nebout.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Louis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10).

LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA DERNIÈRE MARCHE
de Tim Robbins,
avec Susan Sarandon, Sean Penn, Robert Prosky, Raymond J. Barry, R. Lee Ermey, Celia Weston.
Américain (2 h 02).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; reservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA FEMME DU PORT (**)
de Arturo Ripstein,
avec Patricia Reyes Spindola, Alejandro Parodi, Damian Alcazar, Evangelina Sosa, Ernesto Yanez.
Mexicain (1 h 50).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

GET SHORTY
de Barry Sonnenfeld,
avec John Travolta, Gene Hackman, Rene Russo, Danny DeVito.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

HEAT
de Michael Mann,
avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
Américain (2 h 50).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LEAVING LAS VEGAS (*)
de Mike Figgis,
avec Nicolas Cage, Elisabeth Shue, Julian Sands, Richard Lewis, Steven Weber, Kim Adams.
Américain (1 h 51).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

MARCHAND DE RÊVES
de Giuseppe Tornatore,
avec Sergio Castellitto, Tiziana Lodato, Franco Scaldati, Leopoldo Trieste, Clelia Rondinella, Tano Cimarosa.
Franco-italien (1 h 54).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

NOS ANNÉES SAUVAGES
de Wong Kar-Wai,
avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung.
HongKong (1 h 33).
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10).

TOY STORY
de John Lasseter,
dessin animé Américain (1 h 17).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

SABOTEUR
de Alfred Hitchcock,
avec Robert Cummings, Priscilla Lane, Otto Kruger.
Américain, 1942, noir et blanc (1 h 50).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.





La télévision numérique bouleverse le paysage audiovisuel européen

La course aux alliances entre opérateurs de télévision s'intensifie en Europe, comme en témoigne le récent accord entre Bertelsmann et la CLT. Le but est d'offrir rapidement des dizaines de programmes numériques aux téléspectateurs

LA COMPRESSION numérique est le moteur du remue-ménage *qui agite depuis six mois le paysage* audiovisuel européen. L'un après l'autre les plus importants *opérateurs audiovisuels du Vieux* Continent annoncent des accords qui les libèrent de leurs frontières nationales. *Depuis l'automne* 1995, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), *premier opérateur de télévision européen*, affichait une alliance avec l'australo-américain Rupert Murdoch. Celle-ci a été renversée, début mars, par l'accord entre le même Murdoch, Bertelsmann, Havas et Canal Plus. Aujourd'hui, c'est Bertelsmann qui tend la main à la CLT (*Le Monde* du 4 avril).

La technique informatique, fondement de ces bouleversements, a pour principale propriété de réduire la taille du signal vidéo (l'image) et sonore d'une chaîne de télévision ramené à une longue suite de 0 et de 1. Appliquée à la diffusion de programmes de télévision, la compression numérique permet de retransmettre, sur un même canal, jusqu'à huit chaînes *là où il* n'en passait qu'une. En d'autres termes, le coût de la diffusion des programmmes – la loca*tion annuelle d'un satellite est de* l'ordre de 25 à 30 millions de francs – peut être divisé par huit... Une *révolution pour les diffuseurs*.

Or, en France comme partout ailleurs en Europe, l'heure était à la pénurie. Les *capacités de transport* de programmes des réseaux câblés comme de ceux des satellites *sont saturées. Le numérique*, en multipliant les possibilités de retransmission par satellite ou par câble, reporte les contraintes ailleurs : ce n'est plus les canaux de *diffusion qui font défaut mais* les programmes pour les alimenter. C'est la raison pour laquelle TF 1, Canal Plus, *France Télévision et la* CLT en France, ou Bertelsmann, Murdoch, Kirch, Canal Plus et la *CLT en Allemagne se disputent* les programmes, enjeux vitaux pour la télévision numérique.

LE CAS ALLEMAND

Les alliances, comme les rup*tures, entre les groupes audiovi*suels européens sont dictées par la course aux droits de retransmis*sion des programmes*. Les plus prisés par les téléspectateurs, films récents et événements sportifs *majeurs, sont très recherchés*. En France, Canal Plus possède une longueur d'avance sur ses éventuels concurrents. Depuis 1987, la chaîne cryptée a acquis, pour 100 millions de francs par an, le droit de retransmettre, chaque semaine, un match du championnat *de France de football* de première division. A quelques semaines du lancement de son bouquet de programmes numériques, *fixé au* 27 avril, la chaîne a passé un accord avec la Ligue professionnelle *de football pour diffuser – en paiement* à la séance –, les neuf autres matches du championnat de Divi*sion 1*.

Longtemps seule sur le marché français de la télévision à péage, Canal Plus *risque de devoir affronter* de nouveaux compétiteurs. La CLT, alliée pour l'occasion à TF 1, France *Télévision, M 6, la Lyon*naise des eaux et éventuellement à Matra-Hachette, AB Productions et le groupe cinématographique UGC, ambitionne de développer une offre de programmes, par câble et satellite, alternative à Canal Plus et à sa filiale Canalsatellite. En Allemagne, *deux en*sembles de programmes sont aussi entrés en compétition en 1996. De*puis le 1er avril, le groupe Kirch*, propriétaire du plus important catalogue de films dans le pays, propose à titre expérimental douze programmes thématiques par satellites. De son côté, l'entité for*mée par Canal Plus-Havas-Ber*telsmann-Murdoch (rejointe par la CLT depuis l'accord du 2 avril), or*ganise un bouquet de chaînes thé*matiques autour de la chaîne Première.

A *la différence* de la France, *qui* compte moins de 1,5 million d'abonnés au câble et seulement un million de foyers équipés d'une antenne parabolique, on dé*nombre en Allemagne treize* millions de foyers câblés et plus de sept millions d'adeptes du satellite. *D'où l'importance de ce mar*ché allemand, déjà quadrillé par une forte offre de programmes.

Ce qui justifie les alliances et les contre-alliances pour être présent dans cette zone.

A *terme, plusieurs centaines de* programmes numériques – en majorité payants par abonnement –, *seront proposés*, d'abord par satellite puis par le câble, aux téléspectateurs européens. C'est déjà le cas outre-Atlantique : aux Etats-Unis, Direct TV, lancé il y a deux ans, propose déjà 175 programmes à *ses abonnés*.

Guy Dutheil

Le géant CLT

Née en 1931, la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a d'abord été opérateur de radio, elle est entrée en 1955 dans le secteur télévisuel. Le groupe, présent dans huit pays européens, vient d'annoncer un bénéfice net consolidé 1995 de 3,335 milliards de francs luxembourgeois (550 millions de francs), contre 3,307 en 1994. Depuis son alliance avec Bertelsmann, la CLT, pour laquelle la télévision représente plus de 80 % du chiffre d'affaires, *présente la configuration suivante* :

● **TÉLÉVISION** : en Allemagne, la CLT contrôle RTL Television, première chaîne privée, et RTL 2 (lancée en 1993), qui s'adresse aux jeunes. Avec Walt Disney, elle a créé Super RTL en 1995. Depuis l'accord avec Bertelsmann, la CLT est aussi présente dans les deux télévisions Vox (chaîne d'information) et Premiere (chaîne cryptée). La CLT contrôle aussi la télévision luxembourgeoise ; les *chaînes RTL 4 et RTL 5 qui* diffusent aux Pays Bas et au Luxembourg ; RTL 9, M 6, Série *Club en France, où elle est associée* dans Multivision ; elle contrôle RTL-TVi et Club RTL en Belgique et a des participations dans la télévision britannique Channel 5.

● **RADIO** : RTL, qui a commencé à émettre en 1933, est la radio vedette de la CLT en France. Elle y contrôle aussi le réseau Fun. Le groupe, qui possède la RTL Radio Letzebuerg, contrôle aussi des stations en Allemagne (Antenne AC en Rhénanie-Westphalie, 104,6 RTL à Berlin, etc.), Bel RTL et Radio Contact en Belgique, RTL 4 aux Pays-Bas, plusieurs radios au Royaume-Uni dont Atlantic 252, une station en Irlance et une en République Tchèque.

● **PRESSE-ÉDITION** : *depuis la* vente de ses magazines *Télé Star* et *Top Santé* au britannique Emap, la CLT *a une activité presse réduite* à des magazines pour jeunes et une revue. Le groupe possède 10 % des éditions Calmann-Levy.

● **PRODUCTION** : la CLT est présente dans une douzaine de sociétés de production, de RTL-Productions (au Luxembourg) et VCF (en France) à First Choice (en Grande-Bretagne), Cinevideo Plus (au Canada), Cologne Broadcasting Center, Elf 99 et Magic Media Company (en Allemagne), etc. Le groupe a acquis des droits cinéma et vidéo de films germanophones.

● **SERVICES** : *Ils comprennent une* agence de presse pour radios (Nachrichten und Sportradio Service), de l'assurance (Media assurance), de l'immobilier, des services informatiques ...

Le bouquet de Canal Plus

Canalsatellite, premier bouquet numérique français par satellite, sera commercialisé samedi 27 avril par Canal Plus. Les abonnés pour*ront recevoir* 24 programmes à l'aide du Médiabox, un décodeur numérique vendu entre 4 500 et 5 000 francs ou loué moins de 50 francs par mois. Ils devront aussi *s'équiper* d'une parabole (au moins 45 centimètres). Canal J, Canal Jimmy, Planète, Eurosport, LCI, MCM, Paris Première et Monte-Carlo TMC, 8 chaînes déjà disponibles sur le câble et par satellite, auxquelles s'ajouteront La Chaîne Météo, et la *chaîne Voyage, constitueront le service de base vendu 98 francs par* mois. L'option Cinéma, diffusée en simultané et horaires décalés sur 3 canaux, coûtera 50 francs par mois. Pour 30 francs, Muzzik (clas*sique et jazz), sera augmentée des radios Multimusic*. Multiplexée à son tour, la chaîne cryptée Canal Plus sera diffusée en deux versions supplémentaires (Canal Plus Bleu et Canal Plus Jaune). Enfin, des *services de paiement à la séance (football et cinéma)* et *de téléchar*gement de jeux compléteront cette offre numérique. En septembre ce bouquet devrait comprendre 40 programmes.

JEUDI 4 AVRIL

TF 1

13.00 **Journal, Météo.**
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Le pari de Sue Ellen. Feuilleton.
15.25 Hawaï, police d'Etat. Pour la paix. Série.
16.20 Les Nouvelles Filles d'à côté. L'ex de Pierre. Série.
16.55 Une famille en or. Jeu.
17.30 Rick Hunter, inspecteur choc. L'informateur. Série.
18.20 L'Un contre l'autre.
18.50 Vidéo gag.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Trafic info, Météo.

20.50

FRANÇOIS KLÉBER
Série. L'embrouilleur, de Patrick Jamain, avec Gérard Lanvin (90 min). 348346
Le commissaire Kléber enquête sur des braquages de banques en série. Il découvre que l'indicateur du gang est un ex-détenu qui loge chez lui...

22.20

J'Y CROIS, J'Y CROIS PAS
Magazine présenté *par Tina Kieffer*.
Les patrons dépassent-ils les bornes ? *(140 min)*. 73650346
0.40 **Journal, Météo.**
0.55 et 5.05 Histoires naturelles. 1.25 et 2.15, 3.25, 4.05, 4.35 TF 1 nuit. 1.35 Concert. *Piano romantique*. Enregistré à l'église Saint-Louis des Invalides. 2.25 Le Chemin des Indiens morts. Le monde d'Isho. 4.15 Mésaventures. 4.45 Musique.

France 2

12.59 **Journal, Loto.**
13.45 Derrick. Série.
14.40 Le Renard. Série.
15.35 *Tiercé*. En direct de Longchamp.
15.50 et 5.25 La Chance aux chansons.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? *Série*.
17.30 C'est cool. Série.
18.05 et 4.15 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Oscar est insupportable.
19.20 et 2.35 *Studio Gabriel*. Invitée : France Gall.
19.59 **Journal.**
20.15 Invité spécial. Invité : Bernard Kouchner.
20.45 Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin.
Hypnose sur ordonnance ; L'Or noir de Saddam ; La vache folle ; Invités : Jean-François Girard, Marc Favey. (130 min). 5111623
23.05 Expression directe. FNSEA.

23.10

LE PETIT MONDE DE DON CAMILLO ■
Film français de Julien Duvivier *(1951, N., 110 min)*. 3382471
Le meilleur film de la série.
1.00 **Journal.**
1.20 Le Cercle de minuit. Magazine. Le cinéma. *Avec Régis Debray*, Jean-Michel Frodon, Louise Merzeau, Serge Tisseron, Pierre-Marc de Biasi, Philippe Garrel... (75 min). 6696520
3.05 Bas les masques (rediff.). 4.45 24 heures d'infos. 5.55 Dessin animé.

France 3

11.45 **Flash d'information.**
11.50 Télévision régionale.
12.35 **Journal.**
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 La croisière s'amuse. Qui vivra verra. Série.
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele.
15.20 Magnum. Série.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Hergé*, de Pierre Assouline.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

J. F. PARTAGERAIT APPARTEMENT ■ ■
Film de Barbet Schroeder (1992, 107 min). 158013
Une atmosphère vénéneuse et sensuelle.
22.35 **Journal, Météo.**

23.10

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson (60 min). Invités : Jeanne Champion (*La Maison Germanicus*) ; Jacques Gaillard (*Rome, Le Temps, Les Choses*) : Gérald Messadié (*La Fortune d'Alexandre*) ; Monique Berry (*Passion Dj...*). 2592433
0.10 Espace francophone. Portrait : Edouard Maunick, poète mauricien. 0.35 Dynastie. Le fils d'Adam. 1.20 Musique Graffiti. Cantates, de Buxtehude, par l'Académie musicale italienne, chœur de la Radio-télévision *suisse italienne, dir. Diego Fasolis* (20 min).

La Cinquième

12.30 Evasion. Les Grenadines. 13.00 Les Lumières du music-hall. 13.30 La Grammaire impertinente. 13.35 Attention santé. 13.40 Défi. 14.10 Les Civilisations perdues. 15.00 L'Aventure des sciences. 16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers. *16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John.* 18.00 Ma souris bien-aimée. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 The Comic Strip. Série [12/12]. Une dinde pas comme les autres, de Peter Richardson, avec Ruby Wax, Paul Bartel (30 min). 3471
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Désirée Bethge. *La Belgique aujourd'hui (30 min)*. 2742
20.00 Palettes. Documentaire. Jan Van Eyck, miracle dans la loggia : La Vierge au chancelier Rolin (30 min). 9655
20.30 **8 1/2 Journal.**

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA SEMAINE SAINTE EN ESPAGNE
Soirée coproduite avec la TVE en direct depuis la petite ville andalouse de Lucena.
20.46 Lucena se prépare. Reportage d'Elias Andres (14 min). 108183902
21.00 La Procession du Jeudi saint en direct de Lucena. Reportage de Jorge Horatio Fernandez et Elias Andres *(90 min)*. 60655
22.30 Le Judas d'Esparraguera ■ Film espagnol d'Ignacio F. Iquino (1952, v. o., 89 min). 28704
Dans une petite ville au pied du Monserrat, en Catalogne, on prépare, comme chaque année, la représentation de la Passion. Mais, cette fois, l'homme qui d'habitude joue Judas veut être Jésus.
0.00 Concert de musique sacrée. Beatus vir motteto (motet), à huit voix et deux chœurs ; Jonah, oratorio pour solistes, deux chœurs et orchestre, *dir. Diego Fasolis*, Marco Beasley (ténor). Enregistré dans l'église de San *Giovanni Mendrisio en février 1996* (35 min). 93723
0.35 A la recherche des films perdus. Documentaire de Jacques Mény (rediff., 75 min) 9701549 1.50 Zéro de *conduite* ■ ■ ■ Film français de Jean Vigo (1993, rediff.).

M 6

13.25 Un privé en jupon. Téléfilm de Jerry Jameson *(92 min)*. 3352723
Un écrivain de romans policiers charge une détective privée de veiller sur son précieux manuscrit...
15.00 Deux flics à Miami. Salut, les artistes. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Le roi du direct.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. Magazine. 1975 : les Khmers rouges.

20.45

LE GENDARME ET LES EXTRATERRESTRES
Film français de Jean Girault (1978, 87 min). 431162
Des extraterrestres en mission à Saint-Tropez prennent les formes humaines des gendarmes de la brigade.

22.30

L'AUBERGE DE LA MALÉDICTION
Téléfilm d'Elijah Moshinsky, avec *Albert Finney, Linda Marlowe* (107 min). 8906836
Un restaurateur anglais, qui affiche un penchant marqué pour la dive bouteille, est sujet à des hallucinations : il croit voir des fantômes dans son auberge.
0.25 Hongkong Connection. *Les yeux d'Angèle. Série.*
1.20 Best of Trash. Musique.
2.45 E = M 6. Magazine. 3.15 Frank Sinatra. Documentaire. 4.05 Tahiti et ses îles de rêve. Documentaire.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Le Fils préféré ■ *Film de Nicole Garcia* (1994, 97 min). 1313520
15.20 Dans la nature avec Stéphane Peyron. (52 min). 8954346
16.15 Y a-t-il un flic pour sauver Hollywood ? Film de Peter Segal *(1994, 79 min)*. 2879162
17.35 Et si les cochons volaient ! Documentaire de Michael Gurton (23 min). 23549
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

FOOTBALL
En direct. Demi-finale aller de la Coupe des Coupes : Deportivo La Corogne - Paris SG. (145 min). 388297
Battue au Parc des Princes par Metz (3-2), c'est une équipe parisienne en proie au doute qui se rend en Espagne.

23.00

BLACK ROBE
Film canadien de Bruce Beresford avec Lothaire Bluteau, Aden Young (1994, 96 min). 8401487
0.40 Le Club de la chance ■ ■ *Film américain* de Wayne Wang avec Tsai Chin, Kieu Chinh (1993, v. o., 134 min). 48147487
Quatre femmes chinoises ont subi la guerre, l'oppression, l'humiliation, l'injustice ; elles ont réussi à s'enfuir aux Etats-Unis.
2.50 Surprises (35 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la *Raison*. Serge Rachmaninov, musicien *du clair et de l'obscur (4)*.
20.30 Lieux de mémoire. *La basilique Saint-Denis.*
21.32 Fiction. *En jeu, de Marc Tamet.*
22.40 Nuits magnétiques. *Marcelle Delpastre, poète et paysanne.*
0.05 Du jour au lendemain. Mathieu Lindon (Merci). 0.50 Musique : Co*da. Les motets de Josquin des Prés (4)*. 1.00 Les Nuits de France-Culture (*rediff.*). La lumière vient-elle de l'Orient ? ; 2.40, Jacques Anquetil (Route de la soie) ; 3.10, Nous tous chacun, avec le Père Philippe ; 4.42, George Shearing : du jazz au piano-bar ; 4.52, *Femmes d'Algérie* : mots de filles, maux de mères (4) ; *6.22, Le désert et le sacré (2)*.

France-Musique

20.00 Avant-concert.
21.00 Concert. En direct de Fontevraud. La Passion selon saint Jean, de Scarlatti, par le Concerto Italiano, dir. Rinaldo Alessandrini.
22.30 Musique pluriel. Non sapremo mai di questo mi, pour flûte, violon et piano, de Pesson, par l'Ensemble Fa ; Canticles Amores, cantate pour solistes, chœur et orchestre, de Belimov, par le Chœur Lege Artil, l'Orchestre de chambre de Leningrad, dir. Ravil Martynov.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Corelli, Dvorak, Liszt.
0.00 Tapage nocturne. Classique en image. The Cave (extrait), de Steve Reich ; Cantus in memoriam, de Pärt, *par l'Orchestre de Chambre de Stutt*gart. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 *Les Soirées* de Radio-Classique. *Le Danemark et ses musiciens.* Souvenirs d'Ossian, de Gade, par l'Orchestre symphonique de la Radio danoise, dir. D. Kitaïenko : Quintette op. 6, de Hamerik, Elbaek et Hansen, violons, Christensen, *alto*, Hermansen, violoncelle ; Symphonie n° 1, de Nielsen, par l'Orchestre royal du Danemark, dir. Berglund ; Œuvres de Gade, Weyse, Horneman, Heise.
22.40 Les Soirées... (Suite). The King of Denmark Galliard et autres pièces, de Dowland, par le Consortium *Hafniense* ; Psaumes du Pratum Spirituale, par le groupe Vocal Ars Nova, dir. Bo Holten ; Œuvres de Buxtehude, Weyse, Kulhau, Norholm. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Le Juge ■ Film de Philippe Lefèbvre (1984, 100 min) 91145617
21.40 Barbe Blues.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 **Journal** (France 2).
22.20 Correspondances.
22.30 La Marche du siècle. (France 3 du 13/3).
0.05 Tell quel.

Planète

20.35 Mémoires d'ex. [2/3] *Suicide au comité central* : 1944 - 1954.
21.35 L'Ecole de la Camorra.
22.30 Attaché-case et talons hauts.
23.20 Himalaya. Voyage au fil de l'eau.

Paris Première

21.00 Les Nerfs à vif ■ ■ Film de Jack Lee Thompson (1962, N., v.o., 105 min) 83871425
22.45 Totalement cinéma.

23.15 *Concert* : Solti dirige Bruckner. *Enregistré à Munich en 1993* (65 min). 67956278

France Supervision

20.25 Entracte.
20.40 L'homme qui n'était pas là ■ Film de René Feret (1987, 75 min) 95601346
21.55 Cybervision.
22.50 Natation.
0.20 Concert : Albert Lee. Enregistré à Genève (90 min). *50519747*
1.50 Capoeira, bel horizon. De Basile Sallustro (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Blanc et le Noir ■ Film de Robert Florey (1930, N., 95 min) 9498097
22.05 L'Etrange Monsieur Victor ■ ■ *Film de Jean Grémillon* (1938, N., 100 min) 79089487
23.45 Le Club. Invité : Cédric Klapisch.
1.05 Le Tombeau hindou ■ Film de Richard Eichberg (1937, N., *v.o., 110 min*) 26709312

Ciné Cinémas

20.30 *Une femme de tête* ■ Film de Walter Lang (1957, v.o., 100 min) 4448592
22.10 Intérieurs ■ ■ ■ *Film de Woody Allen* (1978, v.o., 90 min) 9312385
23.40 *Le Voleur et la Menteuse* Film de Paul Boujenah (1993, 80 min) 64517588

Série Club

20.20 *Ne mangez pas les marguerites*. *Nul n'est parfait.*
20.45 (et 23.45) Héritage oblige. Cancan.
21.40 (et 1.10) Jim Bergerac. Dernier tango à Jersey.
22.30 *Alfred Hitchcock* présente. Correspondances.
23.00 Mission impossible. Billard électronique (90 min).

Canal Jimmy

20.00 Subway ■ Film de Luc Besson (1985, 105 min) 14130075
21.45 Quatre en un.
22.10 Chronique du front.
22.15 Cours après moi, shérif Film de Hal Needham (1977, 95 min) 98763617
23.50 Numéro un Joe Dassin. Emission diffusée le 10 décembre 1977.

Eurosport

18.00 Aérobic.
19.00 Boxe.
20.00 Body-building.
21.00 Catch.
22.00 Football (120 min). Demi-finale de la Coupe des coupes : La Corogne-Paris SG.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Betty. Film de Claude Chabrol (1991, 105 min). Avec Marie Trintignant, Stéphane Audran, *Jean-François Garreaud. Comédie dramatique.*
22.20 Val Abraham. Film de Manuel de Oliveira (1993, v.o., 185 min). Avec Leonor Silveira, Cecile Sanz de Alba, Luis Miguel Cintra. *Drame.*

RTL 9

20.30 Le Proviseur. Film de Christopher Cain (1987, 110 min). Avec James Belushi. *Comédie dramatique.*
22.25 Chantage au meurtre. Film de Sidney J. Furie (1967, 115 min). Avec Frank Sinatra. *Suspense.*
0.35 Le Professeur. Film de Valerio Zurlini (1972, 105 min). Avec Alain Delon. *Drame.*

TMC

20.35 Une Parisienne. Film de *Michel* Boisrond (1957, 85 min). Avec Brigitte Bardot. *Comédie.*

TSR

22.15 On n'est pas sorti de l'auberge. Film de Max Pecas (1982, 95 min). Avec Jean Lefebvre, Bernadette Lafont, *Georges Beller. Comédie.*

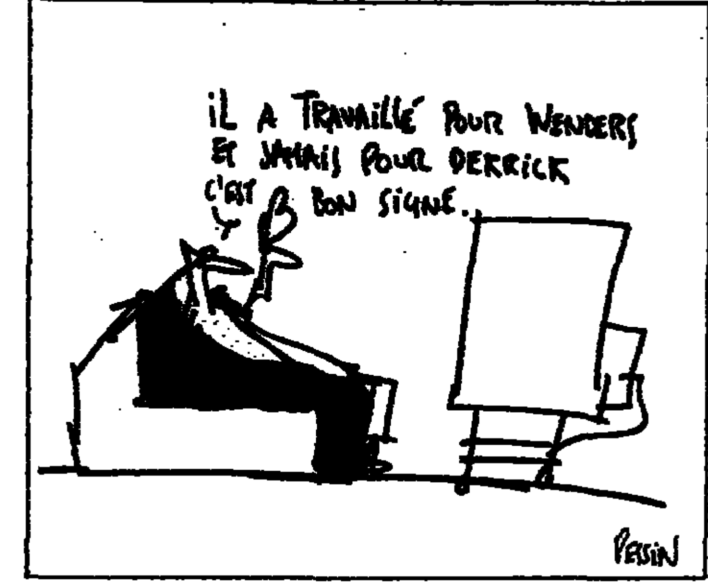
Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble *sont publiés chaque* semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des *symboles* :
▶ Signalé dans « Le Monde *Télévision*-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou *classique*.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Tassilo le roublard, sur Arte

Sorte d'Arsène Lupin allemand, Tassilo S. Grubel, alias Bruno Ganz, s'invite tous les samedis, du 30 mars au 4 mai, et cela promet de belles soirées

CRÉÉ par l'écrivain allemand Martin Walser, Tassilo est un raté de charme, qui fourmille d'idées toutes plus mauvaises les unes que les autres. Après plusieurs années passées à l'étranger, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, Tassilo revient, tel l'enfant prodigue, chez sa mère qui vit au bord du lac de Constance. Un lac aux rives superbes situé entre l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche. Un pays où tout est luxe, calme et volupté, habité, comme il se doit, par des gens aisés pour ne pas dire fortunés. Une région qu'on appelle la Souabe et dont les habitants ont la même particularité que ceux d'Ecosse et d'Auvergne, autant dire que, s'ils sont riches, ils n'en sont pas moins pingres.

Toute l'ingéniosité de Tassilo, chevalier de la bourse plate, va être utilisée, durant les six épisodes de cette drôle de série allemande, à prendre l'argent là où il est, pour le mettre là où il n'est pas, c'est-à-dire dans sa poche. La méthode est simple comme l'oeuf de Christophe Colomb : Tassilo va créer le besoin... Il ouvre, au grand jour, une agence de détective, pendant que, la nuit, il joue les bandits terrorisant les bourgeois qui infailliblement feront appel à son talent pour protéger leurs biens et leurs personnes. Rien ne se passe comme prévu, car l'industriel James Blicke (Charles Brauer), qui devient au fil des épisodes son ennemi intime, est nettement moins nigaud que les autres. On assiste, amusés, et sans trop y croire, à des scènes de chantage, vols, enlèvements et autres forfanteries qui, comme au Guignol, font rire plutôt que pleurer.



A quoi tient le charme de *Tassilo, la stratégie d'un privé*, série qui connut outre-Rhin un remarquable succès lors de sa diffusion en 1990 ? A l'auteur, Martin Walser, originaire lui-même de la région du lac de Constance et chroniqueur acerbe de la société germanique ? Au réalisateur, Hajo Gies, cinéaste passionné par les fictions policières et créateur du personnage de Schimanski, ce commissaire de police de la Ruhr pointant du doigt les maux de la société ? Ou à l'acteur principal, Bruno Ganz, totalement utilisé à contre-emploi ? Aux trois, sans aucun doute, mais avec une mention spéciale à l'interprète de Tassilo, Bruno Ganz, qui est sans consteste un des plus grands acteurs de sa génération.

CARICATURE

Ganz a tourné avec Wim Wenders, Peter Handke et Eric Rohmer, entre autres. Au théâtre, il a interprété les héros de Shakespeare. Il a obtenu le « Iffland-Ring », grand prix autrichien récompensant le meilleur acteur de langue allemande. Dans ce rôle d'escroc sympathique, où il est totalement irrésistible, il donne une saveur particulière au texte de Martin Walser, qui est plus proche de la caricature que de l'étude de moeurs. Parce que, dans cette pochade, les veuves sont forcément désoeuvrées, les industriels bornés et les artistes branchés...

Comme dans toute série qui se respecte, le héros, qu'il est convenu d'appeler « récurrent » – l'horrible mot ! –, est entouré de faire-valoir sympathiques, chargés de faire le lien entre les différentes scènes d'action. Outre Blicke, le méchant gnafron du Guignol, le secrétariat de l'agence est confié à la mère de Tassilo, une vieille dame cultivée (Herta Schwarz), tour à tour charmante et abusive, tandis que l'indispensable vieux copain, Hugo (Axel Milberg), artiste raté et confident, s'occupe tant bien que mal de la logistique. Mais là, on ne sait par quelle aberration, Tassilo est flanqué d'une épouse texane, Biddie (Sabrina Mesko), ramenée, ou plutôt rapportée, comme un objet, d'un voyage aux Etats-Unis. Visiblement, cette dame s'ennuie, et les spectateurs également. Elle joue de la guitare, chante et attend, et attend encore, jusqu'à la fin de l'épisode sans qu'on voie bien pourquoi.

Pour le charme du lac de Constance, pour découvrir Martin Walser (pas de la meilleure cuvée), mais surtout pour Bruno Ganz, génial dans ce rôle de gentleman cambrioleur à la petite semaine.

Armelle Cressard

★ « Tassilo, la stratégie d'un privé », Arte, samedi 6 avril à 20 h 50.

Disparitions

par Agathe Logeart

ILS DISENT tous que c'est pire que la mort. Ils le disent sans larmes, avec une voix claire, où les mots se détachent avec soin. C'est du verre pilé qui passe leur gorge. Il suffirait d'une parole pour que la chair se déchire, que la voix se brise. Mais ils tiennent, allez savoir comment.

Leurs enfants ont disparu. Il allait acheter un cadeau pour sa mère, à la veille de Noël. C'était la première fois qu'il sortait seul, il avait dix ans. C'était il y a cinq ans. Dans le couloir d'un parking, on a retrouvé son skateboard. Elle avait douze ans, quand sa trace s'est évanouie, à deux cents mètres de chez elle, alors qu'elle rentrait de chez une amie. Elle aurait dix-huit ans aujourd'hui. Elle avait fait enregistrer son sac dans le car qui devait la conduire dans une colonie de vacances. Le sac a fait le voyage sans elle et sa piste s'est perdue depuis dix-sept ans. A chaque fois, ou presque, la police a mis du temps à croire que ces enfants avaient vraiment disparu. Il avait fallu vaincre son incrédulité, se bagarrer contre son inertie, et lui laisser le temps de se rendre pesamment à l'évidence. Ce n'était pas des fugues, pas des drames familiaux. C'était un mystère, fuyant comme du mercure. La bille se fragmentait, ses éléments partant dans toutes les directions, avant de se réunir à nouveau, toujours aussi opaque, toujours aussi insaisissable.

Ce soir-là, « Bas les masques » empruntait le chemin glissant, gluant, de « Perdu de vue ». On s'y était rendu à reculons, agacé par avance de cette répétitive convocation à venir contempler le malheur d'autrui. Chaque fois, c'était la même chose. On prenait la douleur des autres en pleine figure comme un vilain paquet de mer glacée, avec le décourageant sentiment de l'inutilité. Ces causes perdues, à quoi bon les ressasser ? A quelle fin nous les infliger, puisque, ici, l'alibi de la contre-enquête n'était pas au menu ? Contrairement à Jacques Pradel, Mireille Dumas ne faisait même pas mine de jouer les détectives. Il n'y aurait pas d'appel à témoins, de diffusion de photos, de numéro de téléphone où l'on garantirait l'anonymat des appelants, d'espoirs, réels ou supposés, de dénicher des pépites de vérité à côté desquelles les enquêteurs seraient passés sans les voir. On était donc là uniquement pour avaler ces douleurs brutes, intactes malgré le temps, Belles au bois dormant qui refusaient de vieillir, tant que la vérité, quelle qu'elle soit, ne serait pas connue.

Il n'y aurait pas de miracle. L'exercice ne servirait à rien. Notre compassion ne rendrait pas les enfants. Rien, du fait de l'émission, ne les dirait vivants ou morts. Alors, à quoi bon ? Dire les mots, seulement, et penser qu'ils seront entendus peut-être. Jetés comme des bouteilles à la mer, jetés malgré la pudeur et ce qui est au-delà du chagrin. Jetés pour dire que ces enfants disparus n'ont pas disparu pour tout le monde. Que dans le coeur de ceux qui n'ont pas cessé de les espérer ils sont aussi, malgré l'absence, une insoutenable présence.

VENDREDI 5 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Le futur roi. Feuilleton.
15.25 Hawaï, police d'Etat. Six kilos. Série.
16.20 Les Nouvelles Filles d'à côté. Une femme parfaite.
16.55 Une famille en or. Jeu.
17.30 Rick Hunter, inspecteur choc. Le retour de l'Indien. Série.
18.20 L'Un contre l'autre.
18.50 Vidéo gag.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
20.00 Journal, La Minute hippique, Trafic info, Météo.

20.50

UNE FAMILLE FORMIDABLE
Feuilleton [9/9]. De pères en fils, de Joël Santoni, avec Anny Duperey (105 min). 203655
Pour le dernier épisode de la nouvelle série, la réapparition du père de Jacques (Daniel Gélin) va semer le trouble au sein de la famille Beaumont.

22.35

FAMILLE, JE VOUS AIME
Magazine présenté par Isabelle Quenin. Invités : Chantal Goya, Jean-Jacques Debout. Un homme en elle ; Les enfants mannequins ; La grand-mère majorette ; Les mères adolescentes ; Une crèche à la maison de retraite ; La chronique de Stéphane Bern (85 min). 3344582
0.00 Hockey sur glace. France-Suisse, match amical (65 min). 2452389
1.05 Journal, Météo.

1.15 et 5.05 Histoires naturelles. 1.45 et 2.40, 3.40, 4.15 TF 1 nuit. 1.55 Concert. Piano romantique, deuxième partie. Enregistré à l'église Saint-Louis des Invalides. 2.50 Le Chemin des Indiens morts. La descendance d'Isho. 4.50 Musique.

France 2

12.59 Journal, Point route.
13.45 Derrick. Série. Tuer ce que l'on aime.
14.50 Le Renard. Série. La haine du perdant.
15.50 et 5.30 La Chance aux chansons.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Série.
17.30 C'est cool. Série. Un week-end pour deux.
18.05 et 3.25 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Oscar craque.
19.25 et 0.55 Studio Gabriel. Yves Robert, Claude Sérillon.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55

LA POUPÉE QUI TUE
Téléfilm de Bruno Gantillon, avec Marianne Basler (105 min). 6719485
Une mère entame un combat solitaire contre un fabricant de poupées après le décès de sa petite fille victime d'un jouet toxique.

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Présenté par Bernard Pivot. Et Dieu dans tout ça ? Avec Paulo Coelho (*Le Pèlerin de Compostelle*) ; Luc Ferry (*L'Homme-Dieu ou le Sens de la vie*) ; Noël Copin (*Je doute donc je crois*) ; Sœur Emmanuel (*Jésus tel que je connais*) ; Jean-Claude Petit (*Dieu a-t-il un avenir ?*) (70 min). 8019582
23.50 Géopolis. Colombie (45 min). 3881143
0.35 Journal, Bourse, Météo.

1.25 Envoyé spécial (rediff.). 4.00 24 heures d'infos. 4.15 Urti. La Mana, la rivière aux cent sauts. 6.00 Dessin animé.

France 3

11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Tennis. En direct. Coupe Davis : France-Allemagne à Limoges (1er match, 150 min). 1244501
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Dimanches de Venise*, de Michel Mohrt.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud en direct du Salon de la Maquette et du Modèle Réduit (Porte de Versailles). Voix d'eau, de Stéphanie Brabant, Gilles Ragris et Raymond Chapelar (60 min). 2192834

21.50

FAUT PAS RÊVER
Invitée : Zazie. Italie : les soies de Florence ; France : pop art aux champs ; Allemagne : le vin de glace (65 min). 3826788
22.55 Journal, Météo.
23.20 Comment ça va ? Les maladies de l'alcool (55 min). 8352056
0.15 Tennis. Coupe Davis : France-Allemagne (2e rencontre, 120 min). 7506872

2.15 Dynastie. Une chaude affaire. 2.55 Musique Graffiti. Cantates, de Buxtehude, par l'Académie musicale italienne, Chœur de la Radio-télévision suisse italienne, dir. Diego Fasolis (30 mn).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Evasion. 13.00 Détours de France. 13.30 La Grammaire impertinente. 13.35 Attention santé. 13.40 Défi. 14.10 Le Siècle de l'espace. 15.00 Hannibal. 16.00 A l'aube des temps. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Affaires publiques. 18.15 Les Clefs de la nature. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Les Voyages fantastiques de Marco Polo. Documentaire de Hans Christian Huf (60 min). 3940
20.00 Reportage. Petite Guerre entre amis : l'espionnage industriel, d'Egmont R. Koch (30 min). 9143
Depuis la fin de la guerre froide, les services secrets se sont trouvé de nouvelles missions, comme vol des secrets industriels.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

JEUX D'ENFANTS
Téléfilm de Wolfgang Becker, avec Jonas Kipp, Oliver Bröcker (105 min). 289785
A la fin de l'année scolaire, deux copains cherchent à tuer le temps d'un été brûlant. Amitié, violence familiale et rébellion...

22.30

GRAND FORMAT : PHOOLAN DEVI
Documentaire. Bandit, femme et rebelle, de Mirjam Quinte et Pepe Danquart (80 min). 5483230
Parcours d'une femme devenue légendaire. Née en Inde dans une « caste inférieure », humiliée, violée, Phoolan Devi prend les armes et devient chef de bande. En février 1983, on la contraint à rendre les armes. Elle restera emprisonnée huit ans dans la forteresse de Gwialor jusqu'en 1994...
23.50 Interview de Phoolan Devi. *Réalisé en 1994 après sa sortie de prison.*
23.55 Entretien. Eglise et religion, avec Hans Küng et Paul Ricoeur (55 min). 203105

0.50 Music Planet. Magazine. Miles. Portrait de Miles Davis, de Philippe Koechlin, commentaire dit par Dee Dee Bridgewater (rediff., 55 min) 7546921 1.45 La Mémoire retrouvée. (Rediff., 70 min) 1805360

M 6

13.25 La Double Vie de M. le juge. Téléfilm de Luis Rudolph (95 min). 3320124
Un brillant juriste tombe sous le charme de sa secrétaire. Se refusant à quitter sa femme et ses enfants, il entame une difficile double vie.
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. L'ange. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 23.20 Capital 6. Magazine.

20.45

LA VENGEANCE AU CŒUR
Téléfilm de Bradford May, avec Amanda Donahue, Bruce Dern (89 min). 287327
Une inspectrice de police démissionne pour mieux enquêter sur le meurtre de son frère, policier lui aussi.

22.30

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. Le message (50 min). 74037
23.30 Sexy Zap. Magazine.
0.05 Hongkong Connection. Je connaissais un homme. Série.
1.00 Best of techno. Musique.

2.30 Jazz 6. Magazine. 3.25 Fanzine. Magazine. 4.00 Femmes dessus dessous. Documentaire (50 min).

Canal +

10.50 Cracker. Téléfilm de Simon Cellan Jones (98 min). 4332105
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Les Vestiges du jour ■ ■ Film de James Ivory (1993, 134 min). 4251259
16.00 Les trois Ninjas contre-attaquent. Film de C. T. Kanganis (1994, 90 min). 68582
17.30 Le Journal du cinéma. (rediff.).
17.55 Le Dessin animé. Iznogoud.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma. Invitée : Béatrice Dalle.

20.35

ADORABLE PETITE BOMBE
Téléfilm de Philippe Muyl (90 min). 259785
22.05 Le Mystère de la baleine bleue. Documentaire (46 min). 1936495
22.50 Flash d'information.

23.00

RASTA ROCKETT ■
Film américain de Jon Turteltaub avec Leon, Doug E. Doug (1993, 94 min). 8997230
0.35 Les Aventures de Gil Blas de Santillane. Film de René Jolivet (1955, 92 min). 4165414
2.25 L'Année Juliette ■ *Film de Philippe Le Guay* (1995, 83 min). 28428211
3.50 La Liste de Schindler ■ ■ Film de Steven Spielberg (1993, 187 min, ♦). 47881124

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Serge Rachmaninov, musicien du clair et de l'obscur (5).
20.30 Radio Archives. Paul Cézanne contre le mur.
21.32 Black and Blue. Gilles Anquetil (Tout va se jouer).
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.

0.05 Du jour au lendemain. Michel Butel. 0.50 Coda. Les motets de Josquin des Prés (5). 1.00 Nuits de France-Culture (rediff.). Le Bon Plaisir de Paul Auster ; 3.58, Etre basque ou la chronique du pays des aldudes ; 4.57, Carson McCullers : la ballade d'un cœur solitaire ; 6.22, Le désert et le sacré.

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de la Cité de la Musique, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Pierre Boulez, Françoise Pollet, soprano : La Nuit transfigurée, de Schoenberg ; Œuvres de Stravinsky, Messiaen.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Concerto pour piano et orchestre, de Ligeti, par l'Ensemble Modern, dir. Peter Eötvös ; Œuvres de Redolfi.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Stadler, Brahms.

0.00 Jazz club. En direct du Duc des Lombards. Le pianiste John Hicks avec Riccardo del Fra, contrebasse, Simon Goubert, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Baudelaire et la musique. Der Freischütz, ouverture, de von Weber, par la Staatskapelle de Dresde, dir. Kleiber ; Lohengrin, extraits, de Wagner, par les Solistes du Chœur du Singverein de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado ; Harmonies du soir, de Liszt, Richter, piano ; Ballade no 2, de Chopin, Richter, piano, Béatrice et Bénédict, ouverture, de Berlioz, par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Temirkanov ; Œuvres de Beethoven, R. Schumann, Wagner.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Duparc, Schmitt, Baudelaire, de Debussy, Caplet, Berg. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invités : Les Innocents (France 2 du 31/3)
23.50 Intérieur nuit.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Kamm.
21.25 Histoires d'opéras. [4/4] Il Guarany.
22.30 Autopsie : le langage de la mort.
23.20 Les Nouveaux Explorateurs. [12/12] Grizzli : La beauté.
23.50 Quatre saisons à Thoiry.
0.50 Mémoires d'ex. [3/3] Suicide au comité central : 1944 - 1954 (65 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 ▶ A bout portant. Invité : Léo Ferré.
21.55 Musiques en scènes. Invitée : Nathalie Dessay.
22.25 Opéra : Lakmé. En trois actes de Léo Delibes. Enregistré à l'opéra de Sydney en 1976. 13777114

France Supervision

20.40 Taratata. Invité : Sting.
22.00 CinéActu.
22.10 Basket-ball.
23.40 Natation.
1.15 Concert : Richie Havens. Enregistré à Genève (90 min). 20801341

Ciné Cinéfil

20.30 Berlin Express ■ ■ Film de Jacques Tourneur (1948, N., v.o., 85 min) 80044476
21.55 Camarade X ■ ■ Film de King Vidor (1940, N., v.o., 90 min) 8040940
23.25 Le Désert de Pigalle ■ Film de Léo Joannon (1957, N., 105 min) 87383853

Ciné Cinémas

20.05 Le Bazar de Ciné Cinémas.
21.00 *Le Sicilien* ■ Film de Michael Cimino (1987, 140 min) 41318105
23.20 Par l'épée ■ Film de Jeremy Paul Kagan (1991, v.o., 90 min) 4315018
0.50 Le Chien des Baskerville ■ Film de Terence Fisher (1959, 90 min) 36884772

Série Club

20.45 (et 23.45) *Le Masque*. Mademoiselle Evelyne.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. L'autre femme.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Le meurtre dans le sang.
23.00 Mission impossible. Cinq millions à la clef.
0.30 Janique aimée (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs. Les spores.
21.20 M.A.S.H. L'amour impossible.
21.50 Destination séries.
22.15 Chronique moscovite.
22.20 Dream On.
22.50 Seinfeld.
23.15 Country Box.
23.45 La Semaine sur Jimmy.

Eurosport

17.55 Formule 1 En direct. Grand Prix d'Argentine : Essais libres (65 min). 9291230
19.00 International Motorsports.
20.00 Basket-ball. En direct. All Star Game, à l'Astroballe de Villeurbanne (120 min). 876679
22.00 Formule 1 (sous réserves).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.45 *L'Œil au beurre noir*. Film de Serge Meynard (1987, 100 min). Avec Smaïn, Pascal Légitimus, Julie Jézéquel. *Comédie*.

RTL 9

22.40 Dans la chaleur de la nuit. Film de Norman Jewison (1967, 115 min). Avec Sidney Poitier. *Policier*.
0.50 La Bête à l'affût. Film de Pierre Chenal (1958, N., 95 min). Avec Henri Vidal. *Policier*.

TSR

22.05 Trois couleurs : Rouge. Film de Krzysztof Kieslowski (1993, 95 min). Avec Irène Jacob, Jean-Louis Trintignant, Frédérique Feder. *Drame*.
23.45 Mississippi Masala. Film de Mira Nair (1991, 115 min). Avec Denzel Washington, Sarita Choudhury, Roshan Seth. *Comédie dramatique*.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

VENDREDI 5 AVRIL 1996

Le boulet numérique

par Pierre Georges

SUR LA TÉLÉVISION, nous *mettrons* un bottin de programmes. Sous nos fesses, un *coussin en plumes* d'oie *synthétiques*. A portée de main un congélateur et un micro-ondes. A portée d'envie, une télécommande façon tableau de bord de 747. Sur nos toits, nous installerons une parabole rotative et circulatoire, hydre ordinaire à têtes multiples. Et nous vivrons heureux, cachés, la belle vie du télespectateur insomniaque et nyctalope. Au risque de quelques escarres au cerveau.

Plus bouger, sage, assigné à écran ! La révolution arrive, la révolution est là. Un bouquet de numériques, c'est le printemps. Formidable moment. La *télévision* de tous les écrans. Fini l'amateurisme, *télespectateur à temps* complet. Finies les fausses hésitations entre six programmes de l'âge télévisuel des cavernes, les fausses querelles de ménage – veut voir Colombo, préfère Navarro. La paix des foyers ! A chacun son écran, l'univers sur l'évier.

Le soleil de nos envies ne se couchera plus. Et le mot zapper en sera l'horizon. Un décodeur *numérique, une carte à puces*, vogue la Pinta ! En route vers des *découvertes sans fin et des continents* inconnus. La télévision en prêt-à-supporter. La télévision de tous les programmes. Que faites-vous dans la vie ? Je télespectacle. A mort.

C'est le printemps numérique et, bientôt, ses mille fleurs. De tout pour tous au grand supermarché de l'image. Une envie de chocolat ? Pas de problème, avec *un peu de chance on inventera* Télé-Bernachon qui donnera l'approche lyonnaise de la truffe à travers les âges. Avec, en prime, pourquoi pas, un diffuseur d'odeurs. Un désir de jardinage ? A la Sainte-Catherine numérique *toute télévision prendra racine.* Il y aura donc probablement une *chaîne, Télé-Verger, pour expliquer* que pralinage, greffage et bouturage sont les mamelles de l'art potager.

Nous aurons des yeux partout, sans cesse. Et même derrière la tête. Le cinéma ? A domicile. La balade en forêt ? Sur un Voltaire en merisier. Les joies sans mélange de la pêche du goujon en basse Drôme. Dans l'aquarium à images. L'apprentissage des langues orientales ? En direct de Télé-Shangaï. L'affaire Gigastorage ? Sur Télé-Denfert-Chevènement, *chaîne en sécession morale.*

Plus bouger, assis ! La vie, *l'amour, la mort,* Voyage *autour* de mon numérique, version revue et augmentée. Il faudra explorer, chercher, payer accessoirement, ne pas perdre un instant, se refiler les bons tuyaux. Il faudra du temps, beaucoup de temps, tellement de temps, que toute une vie n'y suffira plus. L'offre submergera la demande. La demande déchaînera l'offre.

De tout, pour tous, partout. Des multinationales se constituent. Des alliances se *nouent.* Les projets se multiplient. C'est le *ciel tout entier qui va nous tomber* sur la tête, dans la tête, pauvres Gaulois de l'ère du service public ! Internet plus numérique, toute résistance est vaine. Toute nostalgie, vieille lune. Rendons-nous, abonnons-nous, cablons-nous. Enchaînons-nous, forçats de la TV et du Net, un beau boulet de bouquets au pied. Nous serons, c'est écrit, les geôliers *de notre bagne universel.* Et si, d'aventure nous devions mourir de ces travaux forcés, *Dieu* veuille que Télé-Obsèques nous assiste en *direct. Dans* notre numérique cercueil !

■ **PARIS : la Closerie des Lilas change de mains.** La famille Milan, qui possédait depuis 1952 la Closerie des Lilas, l'un des plus célèbres cafés et bars de Paris, vient de la céder à Miroslav Stijegovic, le patron d'un autre établissement parisien réputé, Le Café de Flore, pour une *somme qui avoisinerait les 25 millions de francs.*

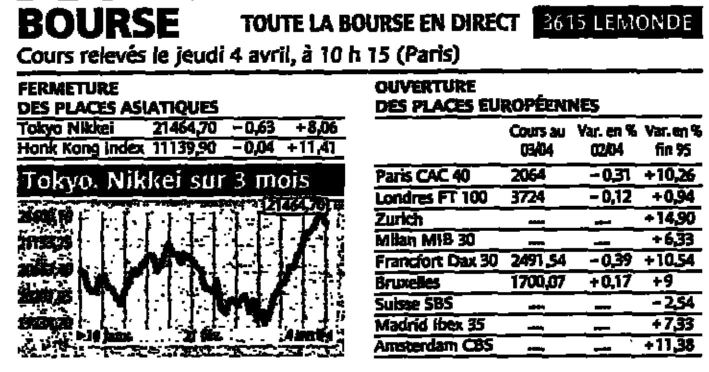
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 4 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21464,70	−0,63	+8,06
Honk Kong index	11139,90	−0,04	+11,41



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 03/04	Var. en % 02/04	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2064	−0,31	+10,26
Londres FT 100	3724	−0,12	+0,94
Zurich	—	—	+14,90
Milan MIB 30	—	—	+6,33
Francfort Dax 30	2491,54	−0,39	+10,54
Bruxelles	1700,07	+0,17	+9
Suisse SBS	—	—	−2,54
Madrid Ibex 35	—	—	+7,33
Amsterdam CBS	—	—	+11,38

Tirage du *Monde* daté jeudi 4 avril 1996 : 474 782 exemplaires

La France envisage de faire abattre 70 000 veaux d'origine britannique

Le gouvernement se fonde sur des arguments plus économiques que sanitaires

LE GOUVERNEMENT français étudie l'hypothèse d'un abattage des 70 000 à 80 000 veaux d'origine britannique vivant en France. La décision prise, mercredi 3 avril, par la Commission européenne d'indemniser les Pays-Bas à hauteur de 10 millions d'écus (environ 63 millions de francs) pour l'abattage de 64 000 veaux également d'origine britannique a bouleversé les données d'un problème que l'on tenait pour acquises du point de vue scientifique. Les pouvoirs publics français cherchent aujourd'hui à déterminer – d'un strict point *de vue économique* et non pas sanitaire – si un tel abattage, qui devrait être indemnisé par Bruxelles, est une mesure qu'il convient d'adopter. Les négociations sont en cours entre les pouvoirs publics français et les représentants des professions concernées.

L'accord de Luxembourg, qui comporte des mesures *« sanitaires »*, des mesures *« de soutien au marché »*, prévoit un tel type de décision. Considérées comme des mesures de « soutien au marché », celles concernant les veaux sont ainsi libellées : *« Dans le cas où des états membres sur le territoire desquels des veaux nés au Royaume-Uni sont actuellement engraissés estimeraient que le retrait de ces animaux du marché est essentiel pour restaurer la confiance du consommateur, le coût en serait compensé par la communauté dans une mesure équivalente à celle qui est prévue au point 8* [c'est à dire 560 écus par animal en moyenne, dont 360 écus par animal au titre de la contribution communautaire]. Selon le ministère des finances français, aux 10 milliards de francs que coûteront en cinq ans les mesures décidées par la Communauté afin d'enrager la crise de la « vache folle », il faut ajouter 19 millions d'écus (environ 120 millions de francs) pour l'abattage des veaux britanniques élevés hors de la Grande-Bretagne *(lire page 2).*

Mercredi 27 mars, les Pays-Bas avaient décidé, de manière unilatérale, de faire abattre leur cheptel d'origine britannique. *« Tant qu'une contagion mère-veau n'est pas explicitement exclue, tant qu'elle reste en principe possible, nous estimons qu'il existe de bonnes raisons de ne faire courir aucun risque à nos concitoyens »*, déclarait alors Jozias Van Aartsen, ministre néerlandais de l'agriculture. Le 28 mars, Philippe Vasseur, ministre français de l'agriculture, annonçait qu'il avait décidé la *« consignation »* de tous les bovins d'origine britannique vivant sur le sol français (*Le Monde* du 29 mars). En pratique, cette mesure devait conduire à l'interdiction de la commercialisation de ces animaux placés, en quelque sorte, en quarantaine. Pour sa part, Franz Fischler, commissaire européen de l'agriculture, déclarait : *« Il n'y aura pas de financement communautaire car la maladie de la vache folle ne se transmet par de manière héréditaire »*.

La situation s'est brutalement retournée le 3 avril au terme de la longue réunion des ministres européens de l'agriculture à Luxembourg. La Commission européenne est, en effet, revenue sur sa décision initiale tout en estimant – comme la grande majorité des experts vétérinaires – que cet abattage n'avait aucune justification scientifique. Aujourd'hui, en France, les veaux sont normalement abattus lorsqu'ils atteignent l'âge requis. Les abats sont alors détruits et la viande demeure consignée.

J.-Y. N.

Déprime sur les marchés de la viande bovine

LE MARCHÉ de la viande bovine est fortement perturbé depuis près de trois semaines par l'affaire de la « vache folle ». Autant sur le marché intérieur qu'à l'exportation, les ventes plongent. A la Société pour la promotion et l'exportation des produits agricoles et agroalimentaires (Sopexa) et au Centre français du commerce extérieur (CFCE), on enregistre des chutes très sensibles des ventes en Allemagne et en Italie, les deux principaux acheteurs de viande bovine française avec *environ 100 000 tonnes chacun. Les expéditions* vers les autres pays méditerranéens (Espagne, Portugal, Grèce) sont elles aussi en recul très net (moins 40 à 50 %). En Allemagne, les dégâts semblent limités.

Sur seize grands marchés aux bovins de province qui servent habituellement à établir les *cotations*, les *prix moyens* des vaches de réforme comme des vaches allaitantes n'ont enregistré entre le 27 mars et le 2 avril qu'une baisse de 80 centimes (-4 %) sur le kilo de carcasse par rapport à la semaine précédente. En revanche, par rapport à la même période de 1995, la chute des prix payés aux éleveurs est d'environ 15 %. Cette baisse s'inscrit dans une tendance générale dépressive des prix de la viande bovine à la production depuis le printemps 1994 : si, à cette *époque l'indice dépassait* légèrement 100, il était tombé en décembre 1995 à 82.

A *Rungis*, les *arrivages ont baissé de 15 à* 25 % par rapport *à* 1995, et les prix de gros ont chuté de 10 à 15 % depuis quinze jours. Rungis regroupe 54 entreprises de la filière viande, essentiellement des PME, qui réalisent un *chiffre d'affaires de 4,9 milliards* de francs et occupent 1 200 personnes, très inquiètes, notamment dans le secteur triperie. L'essentiel du négoce en France a lieu en dehors des marchés d'intérêt national et relève de contrats directs conclus par des groupes de dimension multinationale comme Arcadie ou Socopa. *« Nous n'avons reçu, dans la nuit du 3 au 4 avril, que 50 tonnes de carcasses de bœuf au lieu de 250 pour un jour normal. Même s'il faut tenir compte de la Semaine sainte, c'est une catastrophe. C'est la fin des échanges intracommunautaires. Des abattoirs vont fermer »*, s'indigne GuyEschalier, président du syndicat des grossistes en viande de Rungis.

François Grosrichard

Ron Brown, secrétaire américain au commerce, meurt dans un accident d'avion près de Dubrovnik

WASHINGTON
de notre correspondant

Il n'y a aucun survivant dans l'accident d'avion où a trouvé la mort le secrétaire américain au commerce, Ron Brown, mercredi soir 4 avril, vers 15 heures (heure locale), à proximité de Dubrovnik, au bord de la mer Adriatique. L'avion militaire qui, outre le ministre américain, transportait *vingt-six passagers et six membres* d'équipage, s'est écrasé contre le mont Saint-Ivan, à *moins* de trois kilomètres au nord de l'aéroport.

L'appareil, un T-43, avait décollé de Tuzla, en Bosnie, et se préparait *à effectuer un atterrissage* à Dubrovnik, en Croatie. Les vents violents, les pluies torrentielles et la très faible visibilité qui régnait sur la région au moment de l'accident sont, vraisemblablement, responsables de la catastrophe. Ron Brown, dont le corps a été retrouvé, jeudi matin, par les forces françaises, était accompagné d'une dizaine d'hommes d'affaires *américains*, de *plusieurs fonctionnaires* du département du commerce et de responsables militaires.

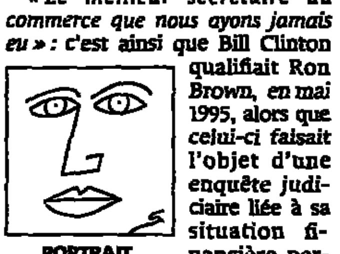
Son voyage, qui devait le conduire ensuite à Sarajevo et Zagreb, *s'inscrivait dans le cadre des* efforts entrepris par les Etats-Unis pour accélérer la reconstruction des anciennes républiques yougoslaves. Dans le discours qu'il avait prévu de prononcer à Dubrovnik, Ron Brown – qui est remplacé par Mary Good, sous-secrétaire chargée de la technologie –, soulignait que le rôle joué par les troupes américaines en Bosnie devait être *prolongé par une politique de développement* économique et commercial, seule capable, selon lui, d'assurer la sécurité et la stabilité futures de la Croatie et de la Bosnie. Il se déclarait persuadé que *le tourisme devait exercer un rôle* moteur pour favoriser le redécollage économique de la région. Un récent rapport du directeur de la Defense Intelligence Agency (DIA), l'agence de renseignement du Pentagone, souligne cependant que les efforts de reconstruction civile sont très en-deçà du calendrier prévu. Le général Patrick Hughes, son auteur, s'y déclare peu optimiste *sur les chances d'une coexistence* pacifique, une fois le retrait des troupes de l'OTAN achevé, vraisemblablement à la fin de 1996.

L. Z.

Un homme brillant et controversé

WASHINGTON
de notre correspondant

« Le meilleur secrétaire au commerce que nous ayons jamais eu » : c'est ainsi que Bill Clinton qualifiait Ron Brown, *en mai* 1995, alors que *celui-ci faisait* l'objet d'une enquête *judiciaire* liée à sa situation financière personnelle.


PORTRAIT

Nombreux étaient ceux qui, dans le monde des affaires et de la politique, partageaient ce jugement du chef de la Maison Blanche. L'intéressé lui-même, personnage brillant et charmeur, n'hésitait pas à souligner les succès qui jalonnaient son activité à la tête du département américain du commerce.

Le week-end dernier, alors qu'il dirigeait la délégation américaine au sommet du G 7, à Lille, il soulignait : *« Nous ne voulons pas nous vanter, ni imposer notre modèle à quiconque* [mais] *8,5 millions d'emplois ont été créés depuis 1992 aux Etats-Unis »*. Presque toujours accompagné d'hommes d'affaires, Ron Brown appliquait, à travers le monde, la doctrine de la « diplomatie commerciale » définie par Bill Clinton. Si, à Washington, sa réputation était plus contrastée, amis et ennemis s'accordaient à saluer la réussite sociale et politique exemplaire de Ron Brown, l'un des tout premiers Afro-Américains à accéder à des postes prestigieux, *tant dans le secteur privé* qu'au sein de l'administration.

Né le 1er août 1941 à Washington, il avait grandi à Harlem. Tout en travaillant, il fit ses études d'avocat à l'université de Middlebury, dans le Vermont. En 1967 il rejoint la National Urban League, l'une des principales associations de défense des droits civiques des Noirs, dont il devient l'un des responsables. Membre du parti démocrate, il participa activement à la campagne présidentielle du sénateur Ted Kennedy en 1980.

La politique et l'argent se sont souvent croisés dans la carrière de Ron Brown. Premier Noir à entrer, en 1981, comme associé, au sein du prestigieux cabinet d'avocats d'affaires de Washington, Patton Boggs & Brown, il fit rapidement fortune, ne cachant pas que son *objectif était de gagner 1 million de* dollars (5 millions de francs) par an. *Parallèlement, il poursuivait* son parcours politique, travaillant successivement comme conseiller de Jesse Jackson et de Michael Dukakis. Il fût récompensé en 1982, devenant vice-président du parti démocrate, avant de s'en voir confier la présidence sept ans plus tard. A ce titre, il joua un rôle de premier plan lors de la campagne *présidentielle de 1992, devenant* ainsi l'un des proches de Bill Clinton. *Celui-ci le nomma secrétaire* au commerce, un poste dont l'intéressé fit l'un des plus en vue de l'administration américaine. Pour la meilleure et la moins bonne part.

Habitué du sérail washingtonien, Ron Brown était aussi un personnage complexe. Le mariage de l'argent et de la politique avait fini par ternir la réputation du secrétaire au commerce, contraignant le ministre de la justice, Janet Reno, à ordonner une enquête judiciaire. Ron Brown n'a jamais pu expliquer pourquoi, alors qu'il était membre du gouvernement, il avait reçu une somme de quelque 450 000 dollars (*2,25 millions de* francs) de la part d'une ancienne associée. Cette dernière, Nolanda Hill, avait apparemment vendu les parts du secrétaire au commerce dans une société qui n'a fait aucun bénéfice et où lui-même n'avait investi aucun argent... Ces derniers mois, alors que la justice restait saisie, il apparaissait clairement que Ron Brown, bien qu'initialement pressenti, avait peu de chances de se voir confier la direction de la campagne présidentielle de M. Clinton.

Laurent Zecchini